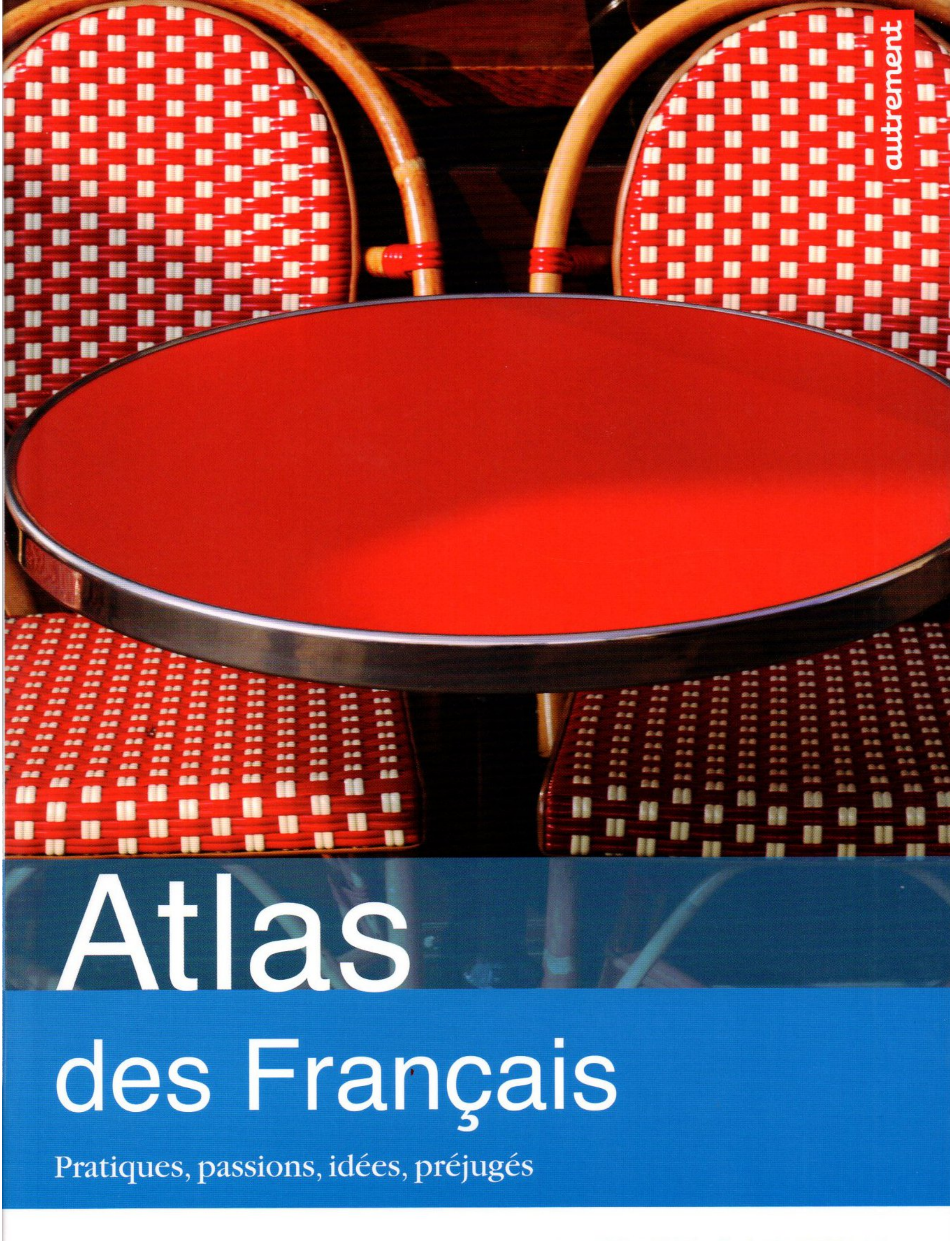


Atlas des Français

Pratiques, passions, idées, préjugés

LAURENCE DUBOYS FRESNEY

PRÉFACE DE FRANÇOIS DE SINGLY

77, rue du Faubourg-Saint-Antoine – 75011 Paris
Tél. 01 44 73 80 00 – Fax 01 44 73 00 12 – www.autrement.com

EAN : 978-2-7467-3221-6
ISSN : 1272-0151
Imprimé en janvier 2013 par l'imprimerie Pollina, France. L 63466a.
Dépôt légal : janvier 2013

Atlas des Français

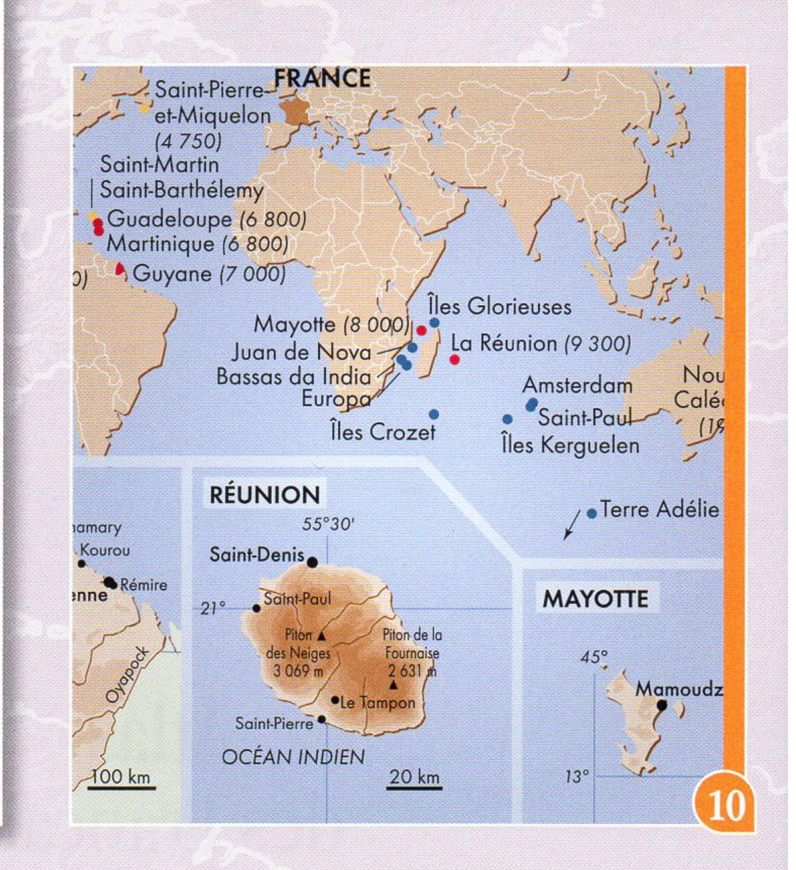
Pratiques, passions, idées, préjugés

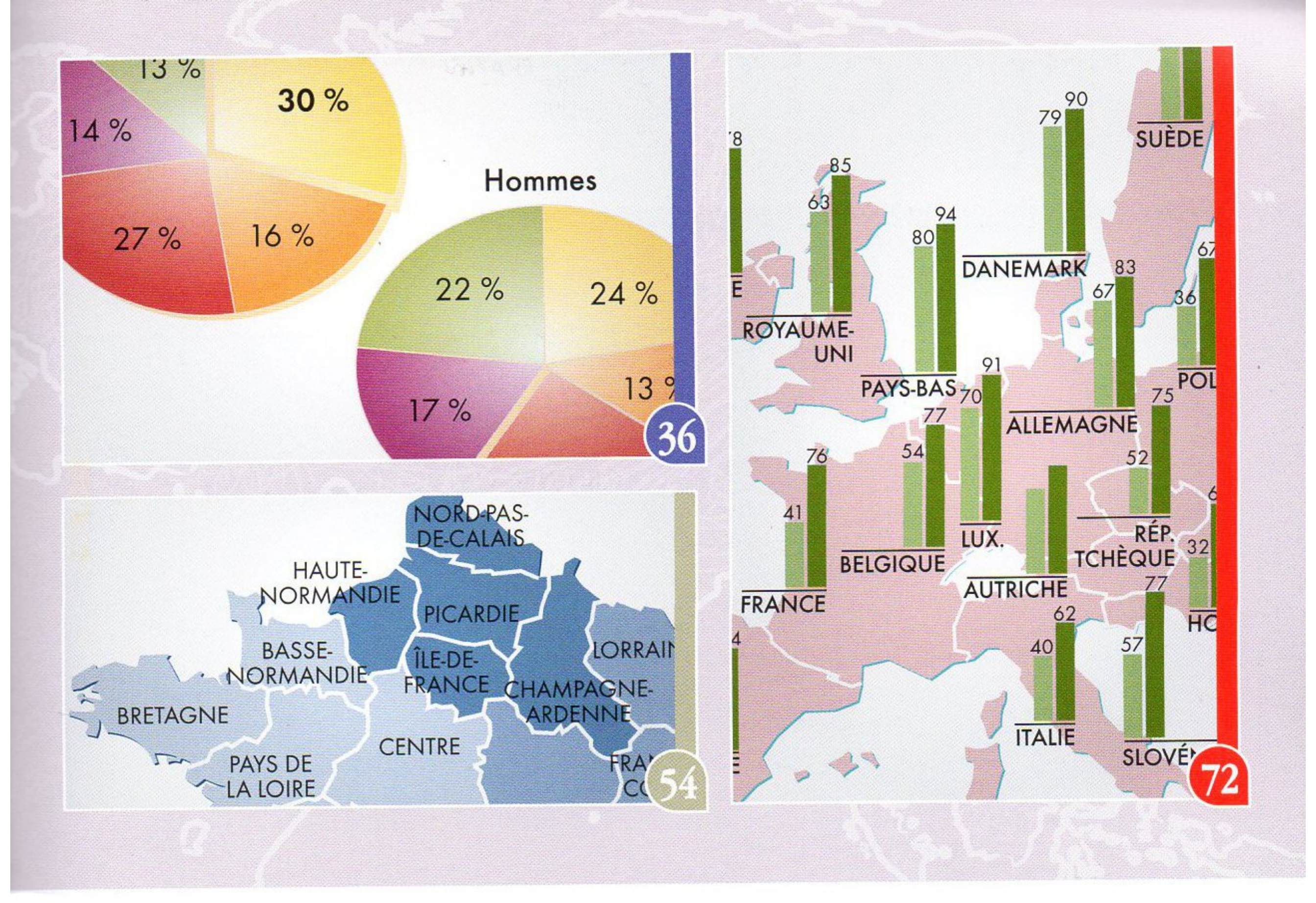
Laurence Duboys Fresney
Cartographie : Claire Levasseur
Préface de François de Singly

Éditions Autrement
Collection Atlas/Monde

ATLAS des Français

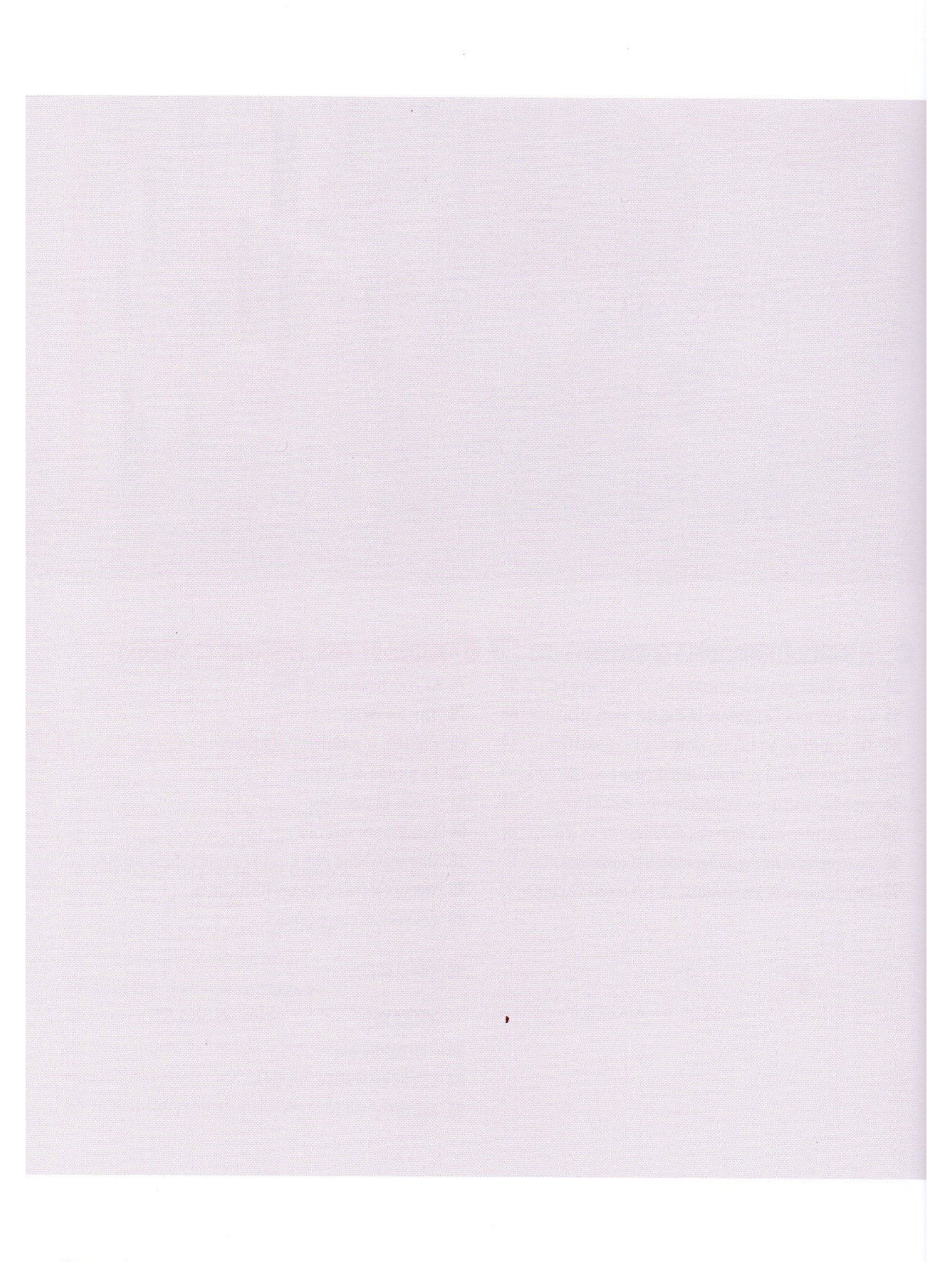
SOMMAIRE





54 FLUIDITÉ ET FRACTURES SOCIALES

72 MODES DE VIES, PASSIONS ET VALEURS



PRÉFACE

La France, terre inconnue ?

Les explorateurs ont souvent commencé leurs voyages en rêvant devant des cartes. Cet *Atlas des Français* agit presque à l'inverse. Il a pour objectif de transformer le pays que l'on croit connaître en *terra incognita,* grâce aux sciences sociales associées à la cartographie. C'est à chaque lectrice ou lecteur de revoir des cartes connues, pour une révision toujours nécessaire ; de découvrir des cartes surprises, celles auxquelles on n'aurait pas pensé ; d'imaginer les cartes manquantes.

À nous de jouer, en étant actif devant ce savoir mis en forme, mis en carte. Comme pour toutes les choses de la vie dans une société individualiste, chacun a le droit de produire son atlas personnel. Tout comme les femmes et les hommes qui se marient aujourd'hui n'acceptent d'entrer dans « le » mariage qu'à la condition de le transformer en « leur » mariage – et le mariage pour tous amplifiera cette conversion –, le savoir n'a de sens que s'il est transformé par nos soins pour se l'approprier.

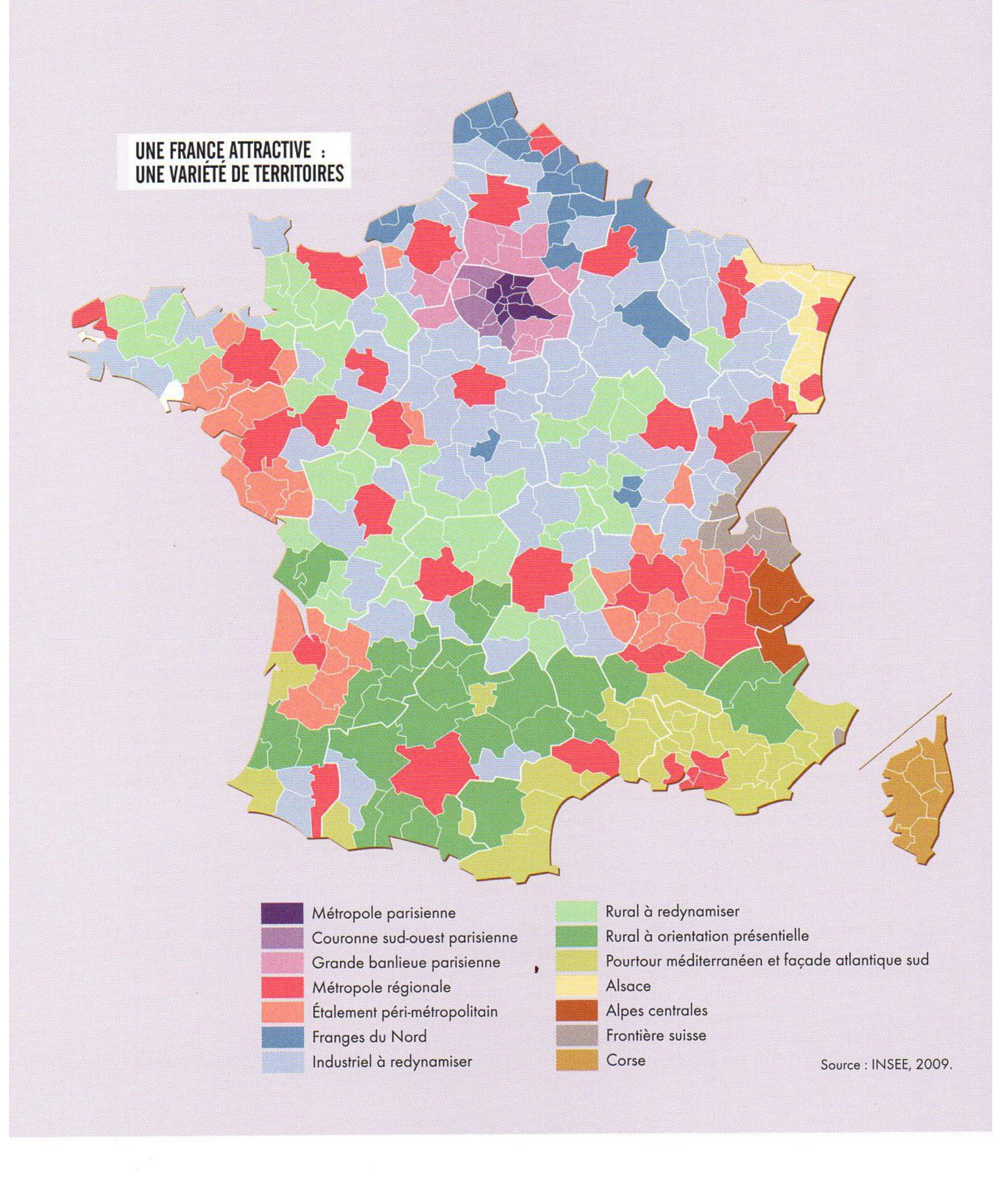
J'ai donc joué en recevant les épreuves de cet ouvrage ! Je n'ai pas trouvé une carte, peut-être impossible à établir en l'état des données : celle de l'évolution du sentiment d'appartenance à la France. En effet, par construction, établir un *Atlas des Français* repose sur l'idée que la dimension nationale est importante – au-delà de la définition objective de la nationalité, inscrite sur la carte d'identité – dans la définition personnelle de chacun. On peut être objectivement français et se sentir plus ou moins « français », tout comme on peut ne pas avoir un sentiment d'appartenance fort aux catégories d'âge, de milieu social, de sexe, de culture d'origine auxquelles la société nous rattache et nous définit d'un point de vue extérieur.

Le processus d'individualisation, propre aux sociétés contemporaines, pose la question de la déconnexion possible entre une appartenance « objective » et le sentiment d'appartenance. C'est ainsi que se construit une identité personnelle, à partir d'éléments objectifs mais dont la hiérarchisation et la pondération dépendent de l'individu. Cette déconnexion est visible avec la tension entre le sexe et le genre personnel, ou entre la classe sociale objective et la position sociale subjective, ou encore avec la variable « âge ». C'est ainsi que des personnes « âgées » selon les statistiques, caractérisées ainsi avec le seuil de 60 ans, refusent d'être mises dans cette catégorie et ont imposé un compromis avec le terme « senior ».

Pour en revenir à la variable « France », une des questions que l'on peut se poser est celle de l'adhésion à la nation. On sait que depuis la Révolution française, la conception de la citoyenneté en France, plus masculine que féminine, s'est inscrite non seulement dans le vote, mais aussi dans la conscription, avec le service militaire. Sa mort programmée en 1996, effective en 2001, a traduit incontestablement la disparition d'un des critères historiques les plus importants de l'appartenance (masculine) à la nation. Son remplacement, partiel, avec le service civique, reflète plus, à mon sens, un sentiment d'appartenance à l'humanité (comme le démontre d'ailleurs la croissance des mouvements dits « humanitaires »). Cette question de l'identification est centrale pour les femmes et les hommes politiques qui doivent parler aux « Français », en ignorant jusqu'où ce groupe existe subjectivement, en ne sachant pas quels sont les Français qui composent leur identité personnelle avec ce critère, et même ceux qui se définissent en priorité par ce trait.

Si la crise durable est mal vécue et se traduit pour les Français, jeunes ou moins jeunes, par un moral en berne, c'est peut-être pour cette raison : l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à la nation, au moins pour certaines catégories. La France n'est pas une terre inconnue, même si le sentiment d'appartenir à cette nation n'est pas développé, concurrencé par d'autres enracinements identitaires, la région, mais aussi les origines ou la famille…

François de Singly


UNE FRANCE ATTRACTIVE :
UNE VARIÉTÉ DE TERRITOIRES
Métropole parisienne
Couronne sud-ouest parisienne
Grande banlieue parisienne
Métropole régionale
Étalement péri-métropolitain
Franges du Nord
Industriel à redynamiser
Rural à redynamiser
Rural à orientation présentielle
Pourtour méditerranéen et façade atlantique sud
Alsace
Alpes centrales
Frontière suisse
Corse
Source : INSEE, 2009.

INTRODUCTION

« Si l'ampleur des transformations de la société française est certaine, l'interprétation de ces changements fait souvent débat. »

Les générations d'adultes d'après 1968 ont transformé les mœurs et édifié des structures sociales, familiales et culturelles nouvelles. Parallèlement, les institutions majeures de la société, l'école, l'Église, l'armée, les partis politiques ou les syndicats ont perdu leur aura symbolique et leur magistère. La France occupe le cinquième rang mondial des puissances économiques, sans aucun doute grâce au travail des femmes qui ont en même temps préservé une forte fécondité. Les capitales régionales sont devenues de véritables mégapoles en concurrence avec les autres grandes villes européennes.

Les grands conflits idéologiques atténués, on aurait pu croire que la société française était devenue amorphe. Bien au contraire, si elle n'est plus structurée en groupes bien distincts, elle a en revanche gagné en complexité, ses structures sont plus discrètes, plus diversifiées et plus imbriquées, laissant aux individus un espace de liberté plus vaste. Les institutions locales se sont renforcées, l'enrichissement général, la baisse du temps de travail ont permis l'avènement d'une civilisation de loisirs, l'explosion culturelle et le renforcement de la sociabilité affinitaire, facilitée par les nouveaux outils de communication. Aujourd'hui, la plupart des individus paraissent à l'aise dans ce nouveau tissu social où les comportements ne sont plus imposés, où chacun invente sa façon de vivre.

Jusqu'au milieu des années 2000, les indicateurs laissaient penser que la société devenait plus homogène, plus égalitaire. Une minorité d'individus moins favorisés, en manque de repères, exprimait son désarroi, mais ce décalage n'entraînait pas une déchirure majeure de la société.

Mais lorsque la croissance est faible, les inégalités deviennent insupportables. Depuis 2004, celles-ci s'accroissent par le haut de la hiérarchie sociale du fait de la forte hausse des revenus du patrimoine ; ce qui explique sans doute le débat récent sur l'éclatement de la classe moyenne qui a le sentiment d'être distancée par le haut et rattrapée par le bas du fait de l'indexation du Smic et de certains minima sociaux. La pauvreté « traditionnelle » (quart-monde, retraités modestes) a beaucoup régressé. Aujourd'hui, elle ne correspond plus à un groupe social déterminé, mais, plus sournoise, elle apparaît après un « accident de la vie » et peut atteindre des personnes ayant vécu jusque-là avec des revenus décents.

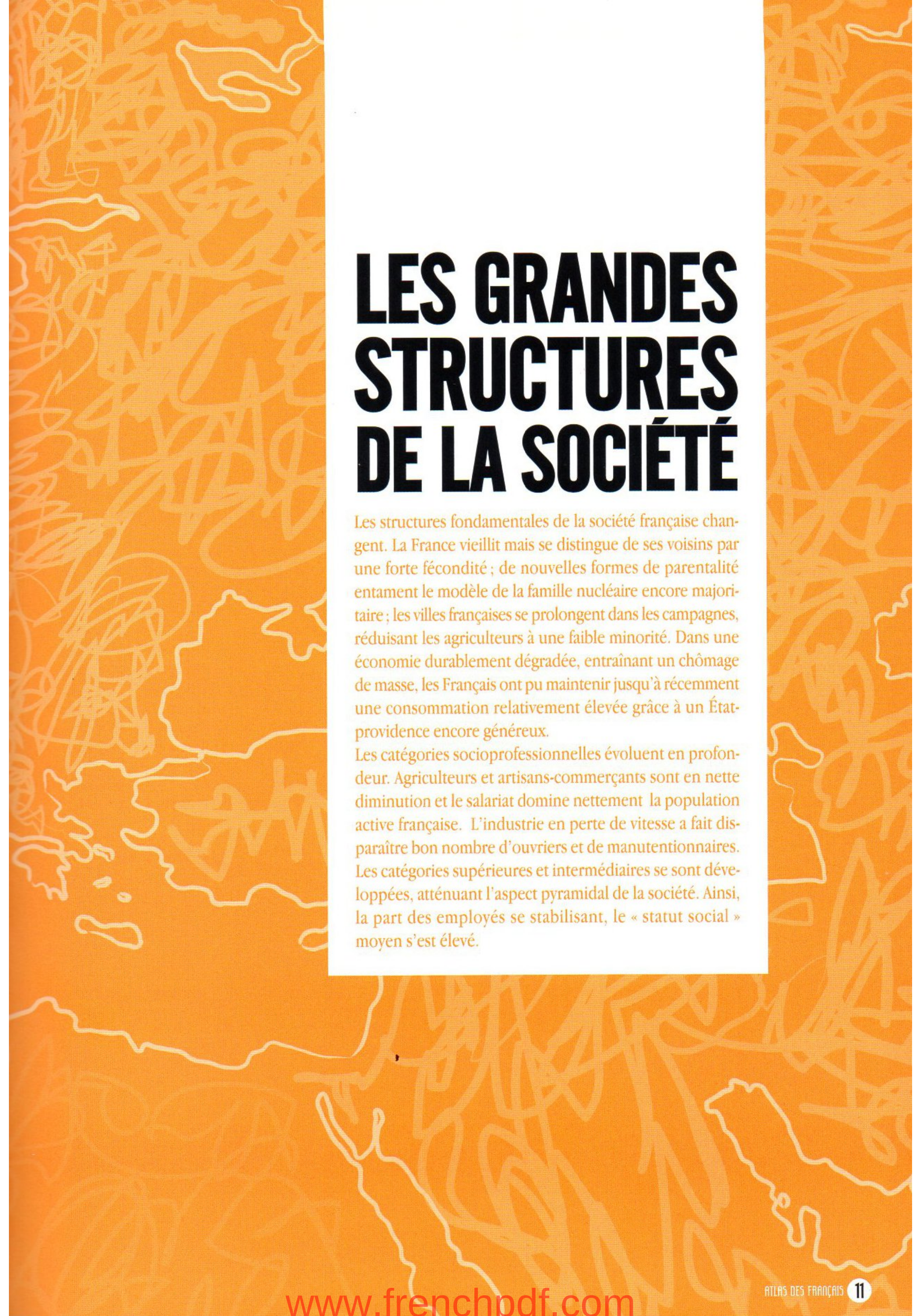
Si tous les jeunes Français ont accès à l'éducation, les différences d'accès liées aux origines sociales au sein de l'école se sont accrues dans les années récentes. Les écarts se creusent entre la durée de la scolarité des moins éduqués et celle des plus diplômés qui augmente encore. D'autres inégalités se creusent comme celle de l'accès au logement qui rejette en grande périphérie urbaine les ménages modestes, les éloignant de l'emploi et des ressources administratives et culturelles. Sans parler de la ségrégation ethnique qui sépare les Français d'origine et la plupart des immigrés européens des immigrés et enfants d'immigrés non européens.

Si l'ampleur des transformations de la société française est certaine, l'interprétation de ces changements fait souvent débat. L'objet de cet « Atlas des Français » est aussi de préciser quelques différences entre les opinions sur la société et de les confronter aux données objectives.

* * *

Cet *Atlas des Français* s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE-Sciences Po) initiés par Henri Mendras. Le projet était de faire le diagnostic de la société française en distinguant les principales évolutions sociétales qui expliquent la France d'aujourd'hui. Il suit une approche thématique mettant l'accent sur les tendances lourdes plutôt que sur des éléments plus médiatisés mais moins significatifs. Ce qui explique l'utilisation des sources statistiques les plus solides (Insee, Ined, Eurostat, Eurobaromètre…) – dont parfois la publication date un peu – et d'enquêtes longitudinales qui permettent véritablement d'observer les constantes des transformations à l'œuvre dans la société.





LES GRANDES STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ

Les structures fondamentales de la société française changent. La France vieillit mais se distingue de ses voisins par une forte fécondité ; de nouvelles formes de parentalité entament le modèle de la famille nucléaire encore majoritaire ; les villes françaises se prolongent dans les campagnes, réduisant les agriculteurs à une faible minorité. Dans une économie durablement dégradée, entraînant un chômage de masse, les Français ont pu maintenir jusqu'à récemment une consommation relativement élevée grâce à un État-providence encore généreux.

Les catégories socioprofessionnelles évoluent en profondeur. Agriculteurs et artisans-commerçants sont en nette diminution et le salariat domine nettement la population active française. L'industrie en perte de vitesse a fait disparaître bon nombre d'ouvriers et de manutentionnaires. Les catégories supérieures et intermédiaires se sont développées, atténuant l'aspect pyramidal de la société. Ainsi, la part des employés se stabilisant, le « statut social » moyen s'est élevé.

Combien sommes-nous ?

La population de la France ne cesse de croître : la mortalité recule, les naissances se maintiennent et le solde migratoire est en légère hausse. Pour la première fois, l'espérance de vie a dépassé les 80 ans. Ce succès est dû aux progrès de la médecine et des conditions de vie. La population française figure parmi les plus dynamiques d'Europe grâce à son espérance de vie élevée et au maintien de sa fécondité. Les migrations n'expliquent qu'environ le tiers de sa croissance alors qu'elles contribuent à près de 80 % à l'augmentation de la population de l'Union européenne à 27.

UNE FORTE CROISSANCE INTERNE DE LA POPULATION

En janvier 2011 la population française a dépassé les 65 millions d'habitants, dont 1,9 million dans les départements d'outre-mer. Nous sommes 10 millions de plus qu'en 1981 et 20 millions de plus qu'en 1958.

La croissance démographique a atteint en 2010 ses records de 2006 et 2008. Les femmes ont en moyenne 2 enfants, alors que la moyenne européenne se situait à 1,6 enfant en 2009. La fécondité se maintient à un haut niveau malgré la baisse du nombre de femmes en âge de procréer. Cette progression est imputable aux femmes de plus de 30 ans et surtout de plus de 35 ans. Les Françaises accouchent en moyenne à 30 ans. 46 % des bébés ont une mère de moins de 30 ans en 2010.

En termes de groupes d'âge, la part des moins de 20 ans (24,6 %) est en déclin. Elle représente un quart de la population. La part des 20 à 64 ans ne bouge pas (58,6 %) tandis que la part des seniors augmente. Un Français sur six a plus de 65 ans (16,8 % de la population). Cette tendance s'accélérera à partir de 2012 avec l'augmentation de l'espérance de vie, mais aussi l'arrivée des premiers baby-boomers dans le groupe des seniors.

Le solde naturel de la population (excédent des naissances sur les décès) a encore augmenté en 2010. Le solde migratoire (excédent des arrivées sur les sorties du territoire), bien que positif (+ 75 000 personnes), participe moins à la croissance démographique, et c'est un trait particulier de la France. Dans la plupart des autres pays d'Europe, l'apport du solde migratoire est supérieur à celui du solde naturel.

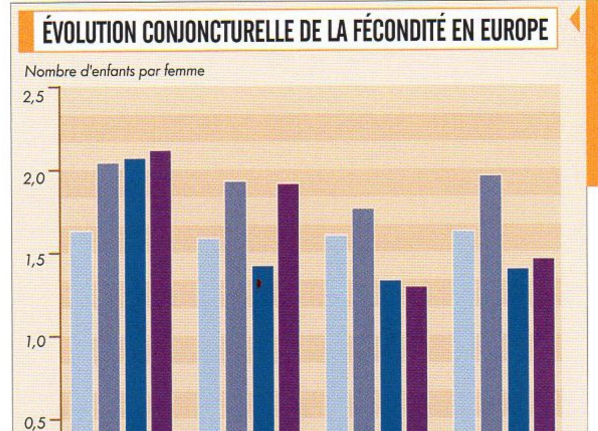
●●●

LA DURÉE DE VIE S'ALLONGE

La population française vieillit. La mortalité diminue à tous les âges et depuis une dizaine d'années le nombre de décès par an ne bouge guère alors que la population augmente. En 2010, l'espérance de vie a encore augmenté : elle atteint 82,6 ans pour les femmes françaises, championnes européennes avec les Espagnoles, et 77,7 ans pour les hommes. On comptait 15 000 centenaires en 2010. Les progrès concernent particulièrement le grand âge, dont la mortalité a fortement diminué grâce à l'avancée révolutionnaire du traitement des maladies cardiovasculaires. Cette progression continue de l'espérance de vie peut-elle durer ? Cela dépendra, entre autres, du niveau de prise en charge du quatrième âge, en premier lieu des changements politiques, économiques et sociaux. Au niveau européen, l'Allemagne et l'Italie sont les pays les plus « vieux » (les plus de 65 ans représentent plus de 20 % de la population, les moins de 20 ans sont moins nombreux) ; la jeunesse manque cruellement, tandis que l'Irlande est le plus « jeune » des pays de l'Union (27,2 % ont moins de 20 ans).

Verbatim

L'augmentation de la population française est davantage due à l'excédent des naissances sur les décès qu'à l'arrivée de nouvelles personnes sur le territoire. C'est le contraire dans la plupart des autres pays d'Europe.



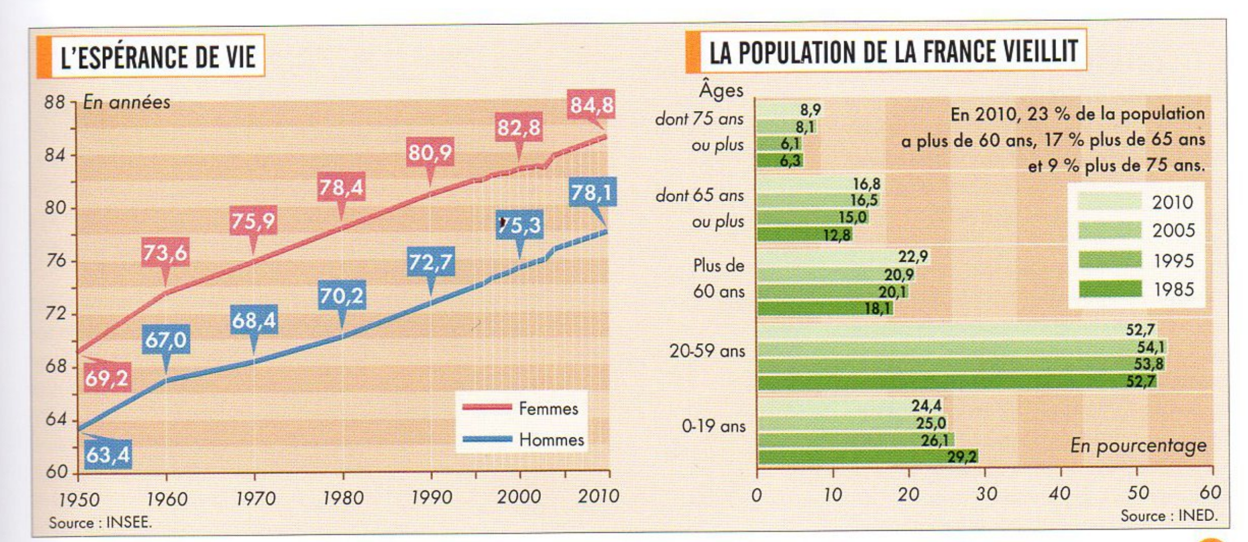
LA FÉCONDITÉ EN EUROPE
La fécondité semble se relever en Europe, mais le taux de remplacement des générations est loin d'être atteint.



LES SENIORS PLUS NOMBREUX QUE LES JEUNES

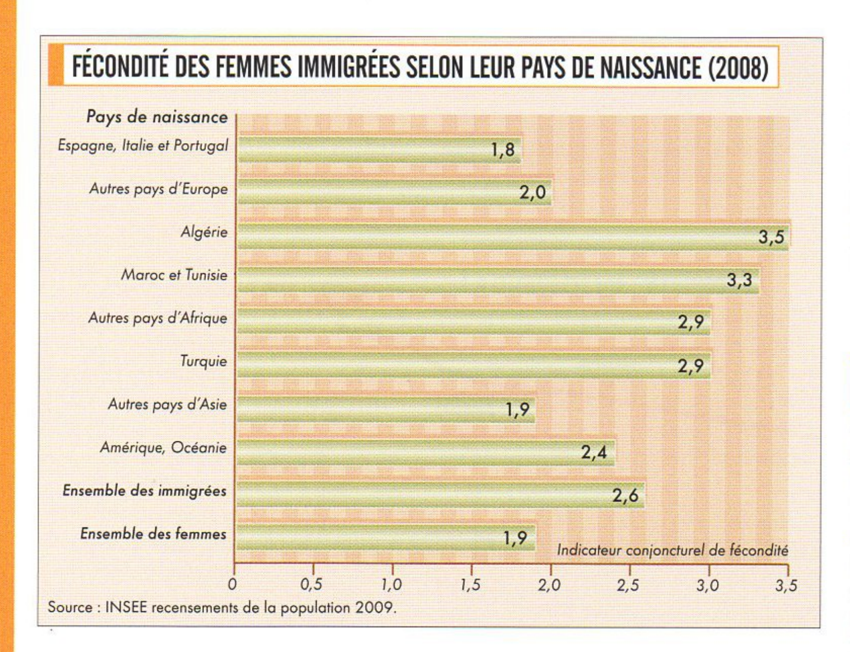
Si les tendances démographiques observées en 2012 se prolongent, la France comptera 74 millions d'habitants en 2060. En termes de groupes d'âge, on assistera à un inversement de la part de la population des jeunes et des seniors ; la proportion des plus de 60 ans sera plus importante que celle des moins de 20 ans dès 2014. L'Europe, elle, atteindra 517 millions d'habitants en 2060, dont 30 % aura plus de 65 ans.





Fécondité : la France se distingue

Les femmes françaises sont remarquables ; le nombre de naissances continue d'augmenter malgré la baisse du nombre de femmes en âge de féconder : 2 enfants par femme en France métropolitaine en 2010, niveau jamais atteint depuis la fin du baby-boom. Nous observons une remontée de la descendance qui devrait atteindre 2,04 enfants par femme pour celles de la génération 1975, ce qui assure presque le remplacement des générations. En Europe, les femmes françaises conservent le taux de fécondité le plus élevé (avec les Irlandaises), tout en ayant un taux d'activité supérieur à la moyenne. Si les Françaises font moins d'enfants avant l'âge de 30 ans, en revanche elles reportent les naissances après cet âge, et y compris après 40 ans. Sans doute attendent-elles d'être bien installées dans la vie active car elles savent qu'elles pourront retrouver leur activité après le congé maternité et compter sur les modes de garde qui sont très développés dans notre pays.



Source : INSEE recensements de la population 2009.

LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS

La fin des années 1970 marque un changement de comportements en France. La première maternité est plus tardive ; 30 ans est l'âge moyen des mères à la naissance en 2010. Les familles nombreuses diminuent et le nombre des couples sans enfants augmente. La grande majorité des couples ont au maximum deux enfants ; 7,4 % en ont trois et 2,5 % au moins quatre. L'image de la famille est encore très positive en France, seule une femme sur dix restera sans enfants au terme de sa vie féconde. Les Françaises s'évertuent à concilier travail à temps plein et maternité, et elles y parviennent. Ainsi la France est très proche du seuil de renouvellement des générations, alors qu'une majorité des pays de l'Union sont plus proches de 1.

Verbatim

La fécondité des immigrées est plus élevée que celle des Françaises, mais ce surcroît ne concerne qu'une minorité de la population, si bien que les immigrées relèvent seulement de 0,1 enfant le taux de fécondité de la France.

Jusqu'aux années 1970, avoir un enfant sans être marié était marginal. Aujourd'hui, les naissances hors mariage représentent plus de la moitié des naissances (53,7 % en 2009 contre 42,7 % dix ans plus tôt), et il est de plus en plus fréquent que les couples aient un premier enfant hors mariage et qu'un second naisse après une union légale.

•••

LE FAIBLE IMPACT DE L'IMMIGRATION SUR LA FÉCONDITÉ

La France est le pays où la croissance démographique dépend le moins de l'immigration : chaque année depuis vingt-cinq ans, le solde naturel est largement positif – il y a eu plus de naissances que de décès, soit un solde de 283 000 personnes en 2010 – alors que le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties de migrants) est de 75 000 personnes. Même majorée des migrations irrégulières, la France a un solde migratoire parmi les plus faibles des pays d'Europe. En 2008, 5,3 millions d'immigrés vivaient en France. En vingt ans, la proportion d'immigrés a augmenté faiblement. La part des immigrés dans la population est passée de 7,4 % dans les années 1980 à 8,4 % en 2008.

Un enfant d'immigré né en France n'est pas un immigré de la première ou de la seconde génération. Il est français puisque né sur le sol français. En 2008, les descendants des immigrés représentaient 11 % de la population, soit 6,5 millions de personnes. Parmi eux, la moitié (3,1 millions) a moins de 50 ans. 50 % ont leurs deux parents immigrés, 20 % sont descendants d'immigrés uniquement

LA FÉCONDITÉ DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Nombre d'enfants par femme
- moins de 1,39
- de 1,40 à 1,88
- plus de 1,89

Moyenne Europe 27 : 1,60 (2008)

FINLANDE 1,86
SUÈDE 1,94
ESTONIE 1,63
LETTONIE 1,31
LITUANIE 1,55
ROYAUME-UNI 1,96
IRLANDE 2,07
DANEMARK 1,84
PAYS-BAS 1,79
POLOGNE 1,40
BELGIQUE 1,83
ALLEMAGNE 1,35
LUX. 1,59
RÉP. TCHÈQUE 1,49
SLOVAQUIE 1,41
FRANCE 2,01
AUTRICHE 1,39
HONGRIE 1,32
ROUMANIE 1,38
SLOVÉNIE 1,53
PORTUGAL 1,32
ESPAGNE 1,40
ITALIE 1,41
BULGARIE 1,57
GRÈCE 1,52
MALTE 1,44
CHYPRE 1,46

Source : Eurostat.

LA FAIBLE FÉCONDITÉ EUROPÉENNE

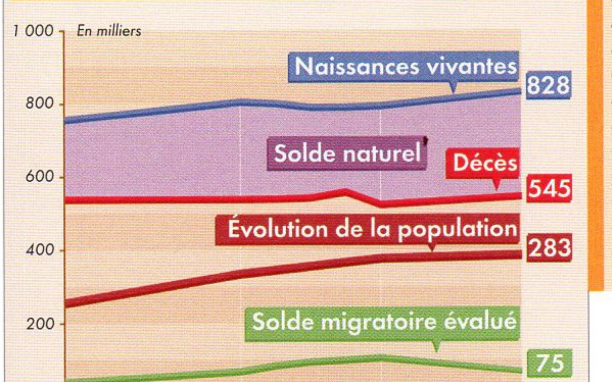
Dans l'ensemble de l'Union européenne, l'indicateur conjoncturel de fécondité se situait à 1,59 en 2009, traduisant la faible fécondité conjoncturelle des pays du Sud et de l'Est de l'Europe. La fécondité en France se rapproche plus de celle des États-Unis que de la moyenne européenne. En Allemagne et dans les pays d'Europe du Sud, elle s'est effondrée. La fécondité en France atteint en 2010 son plus haut niveau depuis la fin du baby-boom avec 2,01 enfants par femme.

par leur mère, et 30 % par leur père.

Les femmes immigrées ont un taux de fécondité plus élevé lorsque leur arrivée sur le sol français est récente. Celles qui sont arrivées depuis plusieurs années ont un taux de fécondité proche des femmes françaises. Comme le résument si bien les démographes de l'INED, « *les étrangères contribuent aux naissances de la France dans une proportion de 12 %, et les immigrées, qui incluent les étrangères devenues françaises, dans une proportion de 15 %. La fécondité des étrangères est plus élevée que celle des Françaises (3,3 enfants contre 1,9 en 2009), mais comme ce surcroît ne concerne qu'une minorité au sein de la population, il relève seulement de 0,1 enfant le taux de fécondité de la métropole.* ». Au fil de l'intégration, la fécondité des immigrées rejoint celle des femmes françaises et converge aussi avec la chute de la fécondité actuellement très sensible dans les pays du Maghreb et dans les capitales de l'Afrique subsaharienne. L'image de la famille immigrée nombreuse n'est plus d'actualité.

Faible impact de la conjoncture économique. En France, la crise économique a eu peu d'impact sur la fécondité, moins que dans d'autres pays. Seules les naissances avant 30 ans ont légèrement faibli, mais celles après 30 ans ont continué d'augmenter. On peut penser que les femmes de moins de 30 ans reportent les naissances en période de crise – les plus âgées étant contraintes par leur âge. Mais on peut tout aussi bien en conclure que les couples trouvent plus de raisons de s'accomplir au sein d'une vie de famille plutôt que dans une vie active de plus en plus incertaine.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE



Source : INSEE.

RENVERSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Mauvaise nouvelle : déjà inscrite dans la pyramide des âges, la chute de l'excédent naturel est inévitable. À mesure que disparaîtront les générations du baby-boom, le nombre de décès augmentera, alors que le nombre des naissances se stabilisera.

En couple ou pas en couple ?

Chaque année on se marie un peu moins. Après avoir remonté puis culminé en 2000, le nombre des mariages et des remariages de veufs ou de divorcés diminue. Cette baisse s'observe dans toutes les régions de France et d'outre-mer et pour tous les statuts matrimoniaux. Si le taux de nuptialité se maintient tel qu'aujourd'hui, à peine plus de la moitié des hommes et des femmes se marieront dans les prochaines générations. L'âge moyen au mariage approche les 30 ans pour les femmes et dépasse les 31 ans pour les hommes. Créé en 1999, le Pacs connaît un succès mitigé au regard des personnes mariées ou en union libre. Un million de personnes se sont pacsées en 2010. Ce pacte unit en grande majorité des couples hétérosexuels (95 % en 2009). Le nombre de divorces reste encore supérieur à celui des années 2000, mais la baisse se poursuit et son niveau tend à se stabiliser à la rupture de moins d'un mariage sur deux.

NUPTIALITÉ, UNION LIBRE

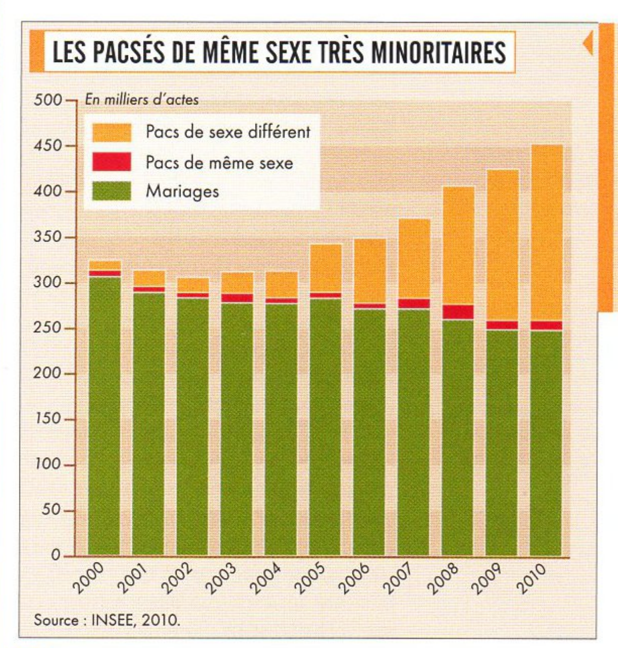
Dans le domaine de la famille, l'affaiblissement des normes a conduit à l'éclatement du modèle du couple marié avec deux enfants. La baisse du nombre de mariages à tous les âges entraîne une augmentation des célibataires au sein des générations. Plus du tiers des hommes et des femmes nés en 1973 resteront célibataires à 50 ans, contre 12 % de ceux nés trente ans plus tôt. Les situations conjugales se diversifient : mariés, pacsés, vivant en couple non cohabitant. François de Singly a bien étudié le paradoxe entre la famille qui demeure l'institution préférée des Français et la déstabilisation de l'institution du mariage qui n'a pas décliné si on y associe le Pacs : le mariage, très souvent précédé d'une union libre et souvent dissolu, est devenu un contrat entre des personnes qui restent maîtres de leur destin. Ainsi, le couple et la famille restent des valeurs fortes. Ce sont les normes qui ont changé.

Le nombre de personnes vivant seules augmente. Les raisons changent selon les âges : les moins de 30 ans poursuivent leurs études, tandis que les hommes plus âgés vivant seuls sont en majorité divorcés sans la garde de leurs enfants. Aux grands âges, ce sont plus souvent les femmes qui vivent seules.

Le mariage. Entamée dans les années 1970, la baisse du nombre de mariages s'est accélérée ces dernières années. On ne comptait pas plus de 260 000 noces en 2010. 80 % de ces mariages unissent deux célibataires, mais les remariages de veuves ou de divorcées sont aussi en diminution. À peine plus d'un homme et d'une femme se marieront dans les prochaines générations. Enfin, l'âge au premier mariage n'a cessé d'augmenter : la mariée a aujourd'hui 29,7 ans en moyenne et le marié 31,6 ans, contre respectivement 23 et 25 ans trente ans plus tôt.

LE PACS NE SÉDUIT PAS TOUS LES COUPLES

Depuis sa création en 1999, le succès du Pacte civil de solidarité (Pacs) est relativement confirmé : on compte un million de pacsés début 2010. Contrairement à l'idée reçue qui associe Pacs et homosexualité, seulement 6 % des pacsés sont en couple avec une personne de même sexe, dont les deux tiers sont des hommes ; la tendance est même à la diminution. Sans doute parce que sa législation s'est rapprochée de celle du mariage, le Pacs attire plus largement les hétérosexuels. 26 % des pacsés appartiennent aux catégories sociales supérieures. Le mariage est une fois sur deux la raison de la dissolution des Pacs. Mais cet engouement pour le Pacs reste relatif, la grande masse



Source : INSEE, 2010.

LE PACS EN AUGMENTATION

Grâce à une législation plus favorable, davantage de couples officialisent leur union par un Pacs. La moitié environ des dissolutions de Pacs sont dues à une décision de mariage.

Verbatim

Non seulement épouser son premier conjoint est devenu chose rare, mais avec la fréquence des ruptures, connaître successivement plusieurs vies de couple est devenu courant, ce que C. Baudelot appelle la *« polygamie longitudinale »*.

TAUX DE DIVORCE

Nombre de divorces pour 1 000 mariages

Le risque de divorce est le plus élevé après cinq ans de mariage, mais il concerne tous les mariages quelle que soit leur durée.

1993 — 1995 — 1999 — 2002 — 2009

Durée du mariage en années

Source : INSEE.

NAISSANCES HORS MARIAGES

Part des naissances hors mariage, en pourcentage

En France en 2011, 54% des naissances ont lieu hors mariage.

Source : INSEE.

des couples restant concubins. Le Pacs n'ouvre pas droit à la nationalité française (seulement au titre de séjour), c'est pourquoi les couples mixtes optent plutôt pour le mariage (10 % des couples mariés). Les personnes pacsées sont également réparties sur le territoire français, elles ne sont pas plus nombreuses en Île-de-France où pourtant les catégories sociales supérieures sont davantage représentées.

•••

VIVRE SEUL AUJOURD'HUI

Le nombre de personnes vivant seules augmente, qu'elles soient célibataires, veuves ou divorcées. En 2007, parmi les 27 millions de ménages, 33,1 % ne comptent qu'une personne, en majorité des femmes. Dans les temps anciens, les célibataires et les veufs et veuves vivaient avec leurs parents ou leurs enfants. Aujourd'hui, chacun a son chez-soi et les ruptures, ou le veuvage, laissent les personnes dans la solitude. Dans les centres des grandes villes, presque une personne sur deux vit seule. Dans le sens inverse, depuis quelques années, la crise de l'emploi oblige les jeunes adultes à rester plus longtemps chez leurs parents et dans quatre cas sur cinq, ils sont dans l'attente d'un emploi qui leur permette d'avoir leur propre logement et à fonder une famille.

Vivre seul ne veut pas dire se sentir seul. Les personnes vivant seules ont une propension plus grande à développer des contacts que les couples. Leurs relations sont plus nombreuses et plus centrées sur les amis. Mais cela n'empêche pas le sentiment de solitude et le manque d'interlocuteur au sein du foyer. Si les personnes âgées seules acceptent avec philosophie leur isolement, en revanche, les célibataires et divorcés y sont plus sensibles. Les cas les plus pénibles se trouvent parmi les chômeurs et les personnes à bas revenus, dont la condition n'entraîne pas à rejoindre les autres.

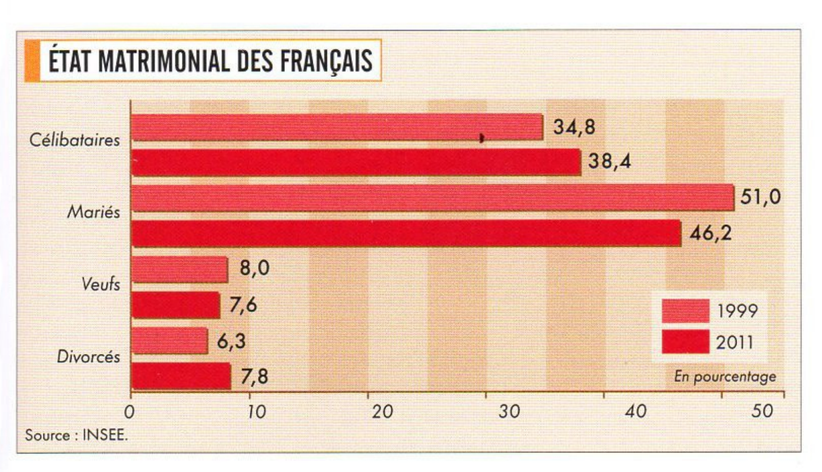
•••

LE NOMBRE DE DIVORCES S'EST STABILISÉ

Le nombre des divorces continue de baisser, bien qu'il reste supérieur à celui des années 2000. La grande majorité des divorcés ont plus de 30 ans. Si on divorce à tous les âges, la proportion de divorces après cinq à neuf années de mariage a fortement augmenté ces dernières années.

Une autre idée de la fidélité. La nouvelle loi sur le divorce, entrée en vigueur au 1er janvier 2005, a pour objectif d'apaiser les contentieux. En cas de consentement mutuel, une seule comparution devant le juge est exigée. Le principe d'altération définitive du lien conjugal est accepté. Le divorce pour faute entraînant des conflits était très utilisé (11,4 % des cas); la nouvelle loi entend dissocier conséquences financières et répartition des torts. La sociologue Irène Théry voit dans cet assouplissement de la loi l'idée contemporaine du mariage : un engagement à une vie commune et non plus un statu quo à n'importe quel prix. C'est une idée plus complexe de la fidélité qui s'instaure. ●

ÉTAT MATRIMONIAL DES FRANÇAIS



Source : INSEE.

Une famille de plus en plus complexe...

La famille demeure une institution de base de la société malgré les bouleversements qu'elle a connus. Le couple n'est pas en crise puisque le Pacs est venu partiellement compenser la diminution du nombre de mariages, mais c'est le pluralisme des formes de vie commune qui caractérise le plus les transformations de la famille. Au cours des trente dernières années, la vie en couple sans contrat et le divorce se sont banalisés, le nombre de familles recomposées ou monoparentales n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, ce sont les familles homoparentales qui sont au cœur du débat. En même temps s'est imposée une plus grande égalité des rôles parentaux.

L'ÉVOLUTION DE LA FAMILLE

Psychologues et sociologues divergent sur l'évolution de la famille. Les uns, pessimistes, redorent l'image de la famille traditionnelle, où les enfants obéissaient aux parents. Les autres voient au contraire dans la famille moderne les vertus d'une « famille démocratique », une institution vivace où les inégalités sont déstabilisées, plus complexe, mais aussi plus fragile, où les enfants font leur apprentissage plus tôt, hors du cercle familial, et sont capables de s'adapter aux divorces ou à la monoparentalité.

Henri Mendras a bien résumé l'évolution radicale du modèle familial européen : « En vingt ans, la monogamie absolue instaurée par le Christ et réitérée avec force par St Paul [...], ce fondement de la civilisation de l'Occident chrétien, s'écroulait sous l'influence de quelques soixante-huitards : révolution des mœurs à l'échelle millénaire dont on n'a pas encore mesuré les conséquences ultimes sur notre système de filiation et sur la construction de la personnalité des enfants » (*Le Monde*, 12 février 2002).

●●●

PROPORTION DE JEUNES ADULTES DE L'UNION EUROPÉENNE HABITANT CHEZ LEURS PARENTS

Parmi les jeunes adultes vivant chez leurs parents, seulement 13 % poursuivent des études.

Source : Eurostat.

LES JEUNES ET L'INDÉPENDANCE

En France, les jeunes prennent leur indépendance assez tôt comme dans les pays du Nord de l'Europe. Cette autonomie est progressive et nécessite la solidarité familiale, contrairement au modèle nordique qui assure un financement aux étudiants.

LA VALEUR FAMILLE

Le modèle historique du couple marié à vie avec enfants, qui représentait une famille forte, s'est cassé et les esprits chagrins le pleurent. Ce modèle, parfois très autoritaire, transmettait des valeurs contre lesquelles certains enfants se révoltaient. La cellule familiale devenue plus fragile, des liens plus authentiques unissent ses membres, fondés sur des échanges affectifs et intellectuels plus forts. Non seulement la famille est l'endroit où l'on se sent bien et détendu pour une large majorité (86 %), mais elle fait aussi l'unanimité lorsqu'on demande aux individus de choisir entre famille, métier, amis, origine géographique pour se définir. La famille est un pilier de l'identité.

●●●

LA FAMILLE : UN ESPACE DÉMOCRATIQUE

Une nouvelle image du parent s'est progressivement diffusée dans la société. L'autorité parentale n'est plus fondée sur l'interdit dicté par le père, mais sur un partage plus égalitaire entre la mère et le père et sur l'acquisition d'une autonomie pour l'enfant. Les nouveaux parents n'inculquent plus, ils accompagnent l'enfant pour « l'aider à devenir lui-même ». Dans la réalité, ces valeurs proclamées ne sont pas encore bien respectées. La mère continue à assurer les tâches domestiques liées aux enfants, tandis que les pères partagent les loisirs de leur fils, avec des variations selon le milieu social. Ainsi le niveau d'étude de la mère influe fortement sur l'éducation, l'instruction et la culture des filles en particulier.

●●●

LES JEUNES SONT SOUVENT AIDÉS

Proportion d'individus ayant reçu de l'argent, reçu une participation financière à des frais ou ayant été aidés dans leurs démarches administratives ou fiscales par l'un des membres de leur famille, *en pourcentage*

	Don d'argent	Aide administrative	Participation à des frais
18-24 ans	32	39	38
25-39 ans	16	14	21
40-59 ans	11	8	7
60-69 ans	5	6	4

Source : CRÉDOC, 2006.

LA SOLIDARITÉ FAMILIALE

L'âge moyen de fin d'études en France est l'un des plus bas d'Europe : 21 ans. La décohabitation du jeune étudiant est plus fréquente dans les milieux aisés. En 2005, le montant moyen mensuel des transferts familiaux après le départ du domicile parental représentait 38 % du budget du jeune. Aujourd'hui, le chômage accru des jeunes qui, souvent, n'ont pas encore accès aux indemnités amplifie le recours à la solidarité familiale. La décohabitation est plus rare dans les milieux modestes.

L'ENTRAIDE GÉNÉRATIONNELLE, UNE RÉELLE ÉCONOMIE PARALLÈLE

Ce que les Français se disent prêts à faire pour leurs parents si ces derniers devenaient dépendants, *en pourcentage*

Déménager	51
Hébergement chez soi	65
Emmener en vacances	71
Faire la toilette	75
Don d'argent	87
Aide ménagère	87
Aide administrative	93
Visites régulières	94

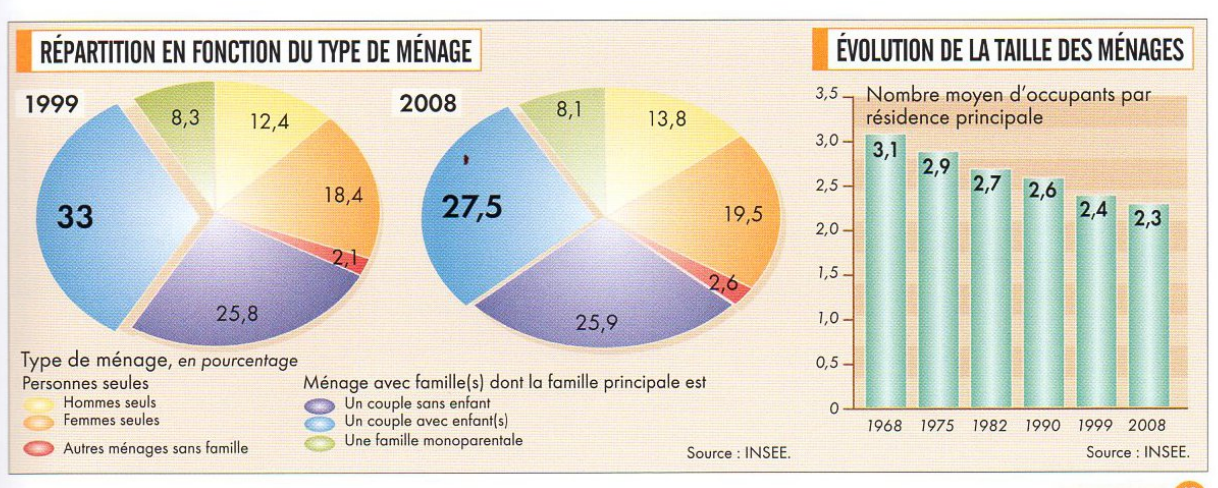
Source : CRÉDOC, 2006.

DÉPENDANCE GÉNÉRATIONNELLE

Les grands-parents d'aujourd'hui aident leurs enfants et petits-enfants qui connaissent les difficultés d'une société en crise. Les transferts financiers se sont inversés puisque, auparavant, les actifs aidaient leurs vieux parents. Les couples de 50 ans, au milieu de leur vie conjugale, voient leurs enfants les quitter pour prendre leur indépendance. Ainsi, ils se retrouvent en « jeune ménage » pour une seconde partie de leur vie, plus longue que la première, et doivent se reconstruire dans la liberté du troisième âge en tenant le rôle de grands-parents. De plus, leurs propres parents, à un âge avancé, demandent soins et assistance, sans être pour autant dépendants. La mère s'occupe donc des enfants et des petits-enfants en même temps que de ses propres parents. Ainsi, décohabitation ne veut pas dire rupture des liens et la maisonnée d'autrefois logeant plusieurs générations est remplacée par le réseau, la parentèle localisée.

Verbatim

Déjà en 2006, 3,3 millions d'enfants de moins de dix-huits ans ne vivent pas avec leurs deux parents et 2,2 millions d'enfants vivent au sein d'une famille monoparentale.



La France et ses villes

Depuis les années 2000, on observe un creusement des disparités régionales en termes de population et d'activité économique. Les régions de l'est et du nord de la France ont régressé ; cette perte de dynamisme est due au déclin de leurs activités industrielles. Les aires urbaines appartenant à ces régions pénalisées ont été atteintes encore plus durement que le territoire qui les entoure. En France métropolitaine, une dizaine d'agglomérations urbaines sont très dynamiques, parmi elles les capitales régionales où population et PIB sont en progression. L'Île-de-France figure parmi les régions les plus attractives de l'Union européenne : un tiers des cinq cents plus grands groupes mondiaux possèdent un siège en Île-de-France.

UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE SOCIALE

Territoires industriels opposés aux territoires ruraux ou villes bourgeoises opposées aux villes ouvrières, zones pavillonnaires où résident les classes moyennes et zones urbaines sensibles (ZUS) où habitent des exclus sont presque des schémas anciens. 85 % des ménages ne vivent pas dans des quartiers sensibles (seulement un tiers sont logés dans le parc social) ; les chômeurs et les travailleurs pauvres ne vivent pas uniquement dans les banlieues. La catégorie ouvriers-employés (55 % de la population active), dont beaucoup sont retraités et chômeurs avec un revenu modeste, ont quitté les espaces urbains. Par ailleurs, avec l'étalement des zones urbaines, les zones sensibles ne sont plus à la périphérie des agglomérations, à l'instar de la Seine-Saint-Denis. Aujourd'hui, les catégories modestes ne vivent plus de l'autre côté du périphérique mais de l'autre côté de la banlieue, dans les espaces ruraux proches. Elles sont encore plus éloignées du marché de l'emploi, des écoles et des services publics.

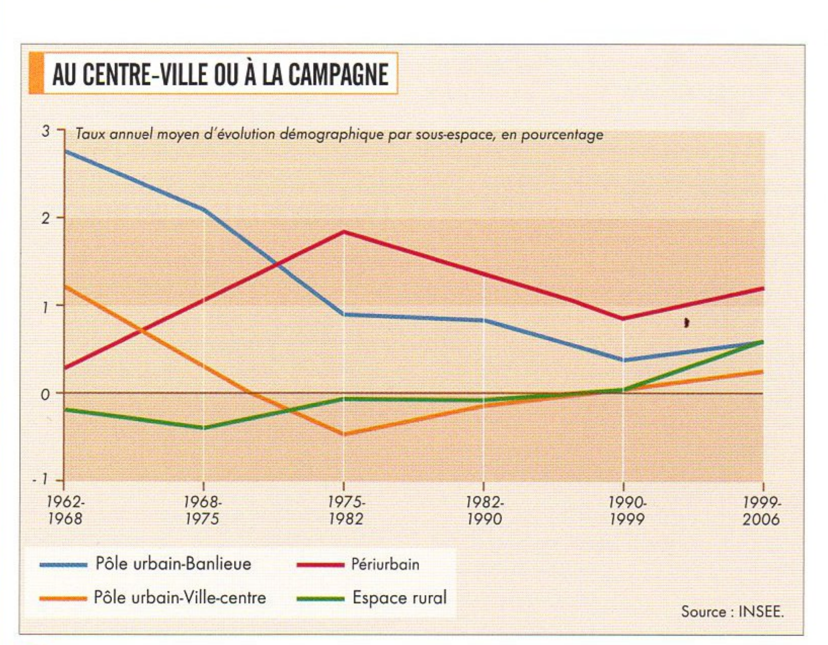
PARIS ET LA COMPÉTITION ENTRE GRANDES VILLES

L'agglomération parisienne, qui représentait 18,5 % de la population française en 2007 (11,6 millions d'habitants), est atypique : elle concentre toutes les richesses et à ce titre, elle est la seule « ville globale » de France, celle qui compte en termes d'économie mondiale. Les autres grandes villes sont les métropoles régionales, comme Lille, Marseille, Toulouse, Nantes ou Strasbourg, qui réunissent universités et entreprises. Des zones d'emplois sont agglomérées autour de ces métropoles, mais les salariés s'installent à la périphérie, ce qui entraîne l'étalement des péri-métropolitains. La population venue s'installer autour de Nantes et de Rennes en est un bon exemple.

La population de l'agglomération parisienne est jeune. Non seulement beaucoup viennent y chercher du travail, s'installer et donner naissance à des enfants, mais les personnes âgées, de leur côté, ont tendance à quitter la capitale. Un habitant sur quatre a moins de 20 ans et un sur six plus de 60 ans. L'Île-de-France contribue au PIB national à hauteur de presque 30 % et Paris est la première destination touristique du monde.

La population active est beaucoup plus qualifiée qu'ailleurs, la région regroupe 36 % des cadres et 37 % des chercheurs. Les activités de conseil, financières ou immobilières y sont surreprésentées. Avec des niveaux de revenus beaucoup plus élevés qu'en province, surtout à l'ouest de la région, les inégalités de niveaux de vie y sont beaucoup plus prononcées qu'ailleurs. Un Francilien sur neuf vit dans une zone urbaine sensible.

AU CENTRE-VILLE OU À LA CAMPAGNE



Source : INSEE.

Verbatim

Les 241 grands pôles urbains que compte la France concentrent 60 % de la population et 71 % des emplois.

LES GRANDES AIRES URBAINES EN FORTE CROISSANCE

Béthune
Maubeuge
Rouen
Beauvais
Longwy
Dives-sur-Mer
Lannion
Flers
Verdun
Saint-Brieuc
Strasbourg
Pontivy
Rennes
La Ferté-Bernard
Sablé-sur-Sarthe
Saint-Dié-des-Vosges
Vannes
Tours
Dole
Nantes
Bourges
Bâle (SUISSE)-Saint-Louis
Poitiers
Mâcon
Genève (SUISSE)-Annemasse
La Rochelle
Cluses
Limoges
Lyon
Saintes
Chambéry
Saint-Étienne
Brive-la-Gaillarde
Grenoble
Bordeaux
Montélimar
Cahors
Marmande
Rodez
Gap
Menton-Monaco
Alès
Agen
Avignon
Toulouse
Montpellier
Draguignan
Bayonne
Pamiers
Béziers
Bastia
Perpignan
Ajaccio

Densification marquée avec extension

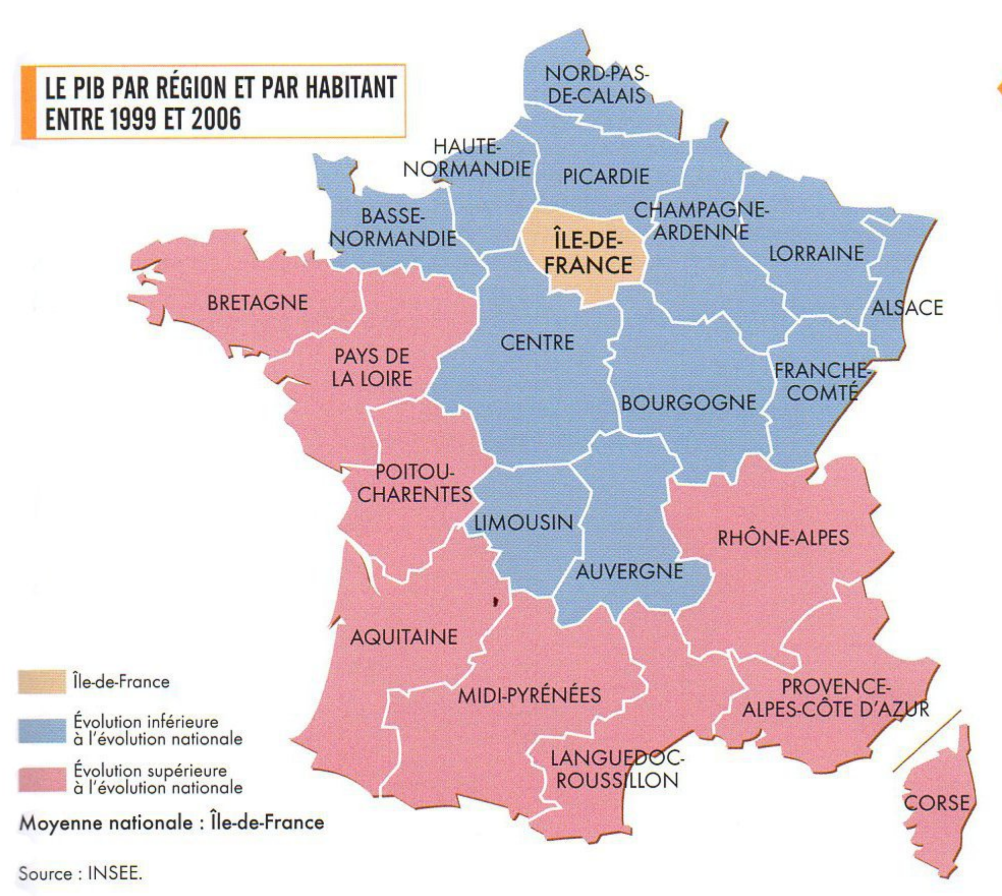
- Densification marquée avec extension
- Densification marquée avec recomposition
- Forte densification
- Extension forte de la couronne
- Extension forte du pôle

Source : INSEE, recensements de la population de 1999 et 2008.

L'ATTIRANCE DE LA COURONNE URBAINE

Les emplois se concentrent davantage dans les grands pôles urbains, alors que de nombreux ménages choisissent de s'en éloigner. Résultat : un grand nombre de communes entrent dans l'espace d'influence des grandes aires urbaines. La croissance des grands pôles urbains est forte, mais celle de leurs couronnes est encore plus marquée.

LE PIB PAR RÉGION ET PAR HABITANT ENTRE 1999 ET 2006



Source : INSEE.

UNE FRANCE PARTAGÉE

Les écarts de pauvreté entre les régions s'expliquent surtout par la situation locale du marché du travail, car une part importante du revenu provient de l'activité.

Régions : le grand chambardement

La campagne française couvre 80 % du territoire où habite seulement 8 % de la population, dont 4 % vit dans le rural profond. Le « désert français » si souvent annoncé ne semble pas poindre. Seule la région Champagne-Ardenne a perdu quelques habitants ces dernières années. En termes de migrations internes, les départements les plus attractifs sont les départements ruraux où les migrants s'installent pour la plupart dans les villes-centres. Entre 1999 et 2006, 10 % de la population a changé de département de résidence. En matière d'activité, le territoire est divisé en trois groupes de régions : une France tertiaire du Sud-Est, les emplois y sont plutôt qualifiés et féminins ; une France du Nord et de l'Est où la population est assez jeune, très salariée mais pas très qualifiée ; et une France plus agricole de l'Ouest et du Sud-Ouest, ni très qualifiée ni très jeune.

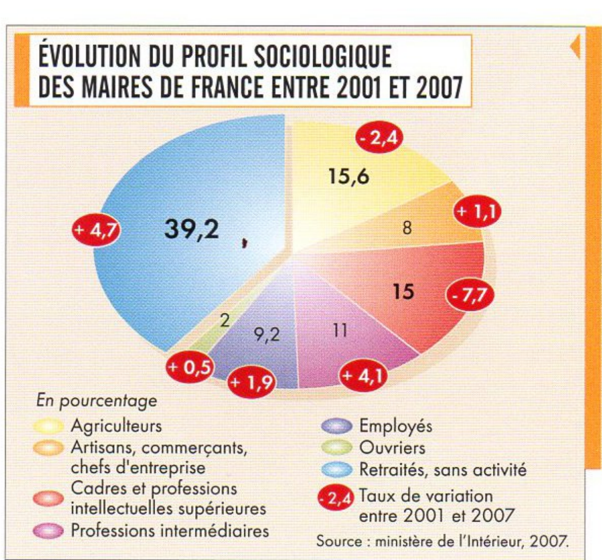
RÉGIONS DYNAMIQUES ET RÉGIONS LÉTHARGIQUES

Héliotropisme. Un mouvement d'« héliotropisme » a saisi les Français. Le Sud, longtemps miné par son exode rural et la somnolence de ses villes, s'est réveillé : Toulouse, Montpellier, Aix-Marseille et le chapelet des villes de la vallée du Rhône ne cessent de s'étendre. Le tourisme florissant y est devenu une véritable industrie, même dans les départements à vocation agricole comme le Gers. La désindustrialisation de régions entières du Nord et de l'Est de la France, et le chômage, ont conduit une partie de la population active à aller chercher un emploi dans le Sud, là où s'implantaient des entreprises à technologies nouvelles et de services. Produit paradoxal de ce grand mouvement Nord/Sud, le chômage augmente au Nord par abandon des industries traditionnelles, tandis qu'au Sud (dans l'Hérault, par exemple), on ne parvient pas à créer suffisamment d'emplois pour tous les nouveaux habitants, en particulier pour les couples qui ne trouvent pas de postes correspondant aux compétences de l'homme et de la femme.

Thalassotropie. Parallèlement, on observe un mouvement de « thalassotropie » : le littoral français est quasiment clos tant la densité de population qui le borde est forte, obligeant les nouveaux résidents à investir les arrière-pays. Les résidences secondaires ne suffisent pas à expliquer ce phénomène. Le développement économique est aussi responsable de cette surpopulation sur le littoral. Il a attiré nombre d'artisans, de commerçants et de petits chefs d'entreprise venant de l'Île-de-France pour investir dans le tourisme et les loisirs. Ainsi l'étalement des villes est encore plus marqué sur le littoral. Accueillant beaucoup de retraités, de non-actifs ou d'actifs utilisant leur résidence secondaire par intermittence, l'économie du littoral est plus tertiaire et fondée sur des revenus issus de l'extérieur (retraites, transferts sociaux, tourisme).

Régions en désaffection ou en stagnation. Face à ce repeuplement du Sud et du littoral, les régions du Nord et du Nord-Est sont très fortement déficitaires, particulièrement le pourtour de l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais. Dans ces régions, qui représentent un tiers du territoire rural, l'activité, en dehors d'une agriculture par endroits très performante, est restée languissante et les villes léthargiques ; les jeunes sont donc obligés de partir s'ils veulent trouver un emploi et des équipements. Ce malaise de



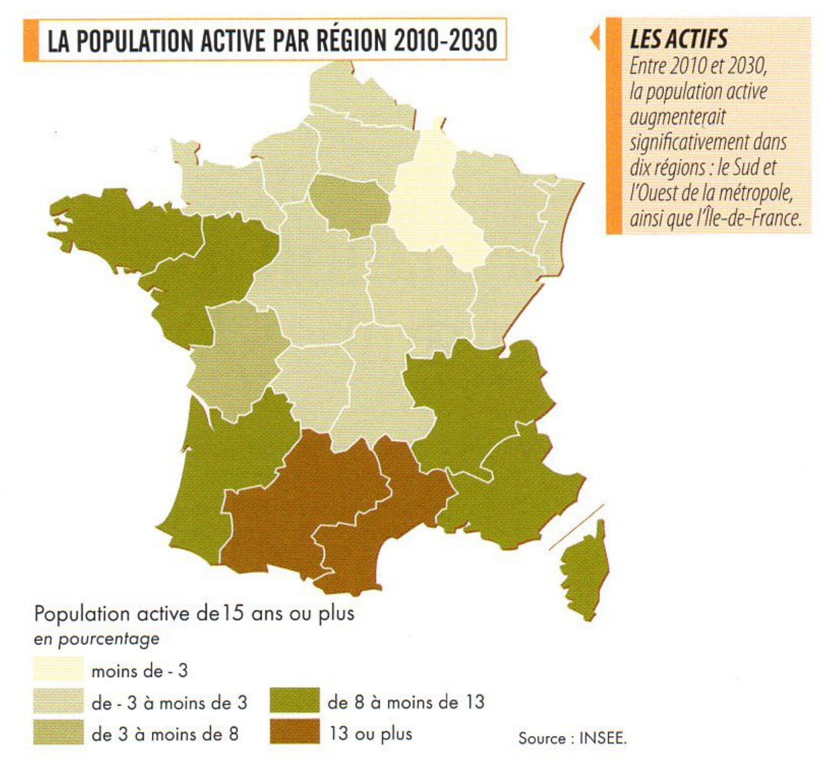


LE PROFIL SOCIOLOGIQUE DES MAIRES CHANGE

La France compte 36 657 communes dont 28 000 rurales (moins de 1 000 habitants). Le profil sociologique des maires se démocratise : davantage de professions intermédiaires, moins de cadres qui sont plus nombreux parmi les élus des conseils régionaux et généraux.

la France rurale profonde se traduit par la suppression des services publics dans les petites communes (bureaux de poste, gares, écoles…). Financièrement, un regroupement des communes pourrait remédier à cette perte de vitalité en mutualisant les équipements. Ce n'est pas parce qu'une commune se regroupe avec d'autres qu'elle est appelée à mourir, au contraire.

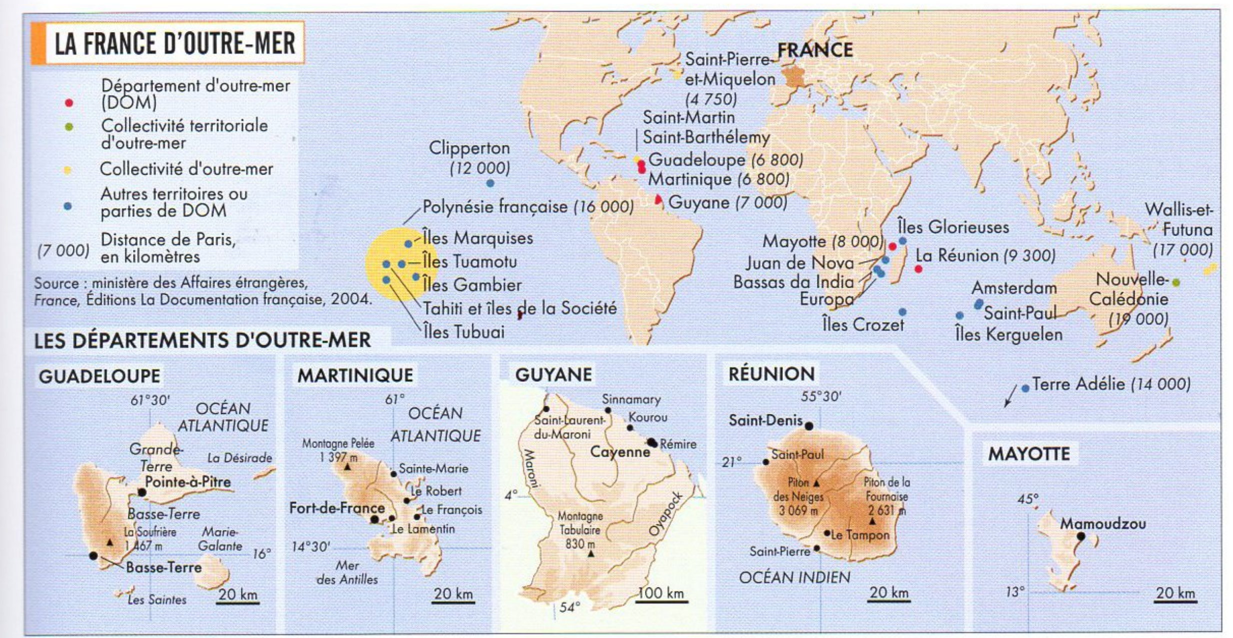
•••



LES FRANÇAIS D'OUTRE-MER

La population. La France compte dorénavant cinq départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et très récemment Mayotte, où vivent presque 2 millions d'habitants (1,9 en 2010, sans Mayotte). Les autres collectivités territoriales d'outre-mer, les TOM, (Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises inhabitées) comptaient 795 000 habitants en 2010. Wallis-et-Futuna est le dernier royaume de France puisque trois rois coutumiers siègent au Conseil territorial. Les régions d'outre-mer ont leurs spécificités par rapport à la métropole, mais ne sont pas homogènes. La population est concentrée dans les DOM où l'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) est élevé. Le solde migratoire l'est aussi, surtout en Guyane. Dans les DOM, le poids des familles nombreuses (4 enfants ou plus) est important (1 famille sur 6 en Guyane), comme celui des familles monoparentales (1 sur 4 à la Réunion).

Les difficultés. Dans les départements, malgré les nombreuses aides gouvernementales pour favoriser l'activité, le chômage dépasse les 20 % de la population active et touche encore et toujours crucialement les jeunes. Ils ont en moyenne un niveau d'étude faible. En Martinique et en Guadeloupe, l'emploi est très féminisé et atteint la parité, contrairement aux autres DOM. Chômage et emplois peu qualifiés expliquent la plus grande disparité des revenus comparés à la métropole. L'agriculture, qui représentait la principale valeur ajoutée, est en pleine régression, tandis que la construction et le tourisme connaissent une croissance un peu plus rapide que celle de la métropole et ont permis une nette décohabitation des familles. Dans ces deux départements, la population vieillit. Au moins 40 % des plus de 15 ans n'ont aucun diplôme ; 30 % des jeunes avec diplôme sont au chômage et ce chiffre atteint plus de 60 % pour les sans-diplômes. Les femmes poursuivent plus leurs études que les hommes. Ce sont surtout les activités tertiaires (services, commerce) qui procurent des emplois. Encore faut-il que le tourisme se maintienne à un niveau élevé.



Vers la stagnation économique

Depuis 2008, nous assistons dans tous les pays à la première grande crise de la mondialisation depuis les années 1930. Après l'euphorie de la fin des années 1990, suivie du krach boursier dû à l'éclatement de la bulle Internet de mars 2000, puis d'une croissance médiocre, la chute de l'activité est aujourd'hui très violente et semble durable. Les stigmates de la crise persistent. Le déficit public s'est dégradé jusqu'à représenter presque 8 points de PIB et la dette publique atteint un niveau record avec une augmentation de 15 points par rapport à 2008. La conséquence dramatique de la crise se résume par un taux de chômage élevé et une augmentation de la pauvreté.

L'INTERDÉPENDANCE DES ÉCONOMIES EUROPÉENNES AMPLIFIE LA CRISE

Comme partout dans la zone euro, le recul de l'activité économique en France s'explique par une baisse de la demande dont toutes les composantes sont en repli. Cette diminution de la demande résulte de la baisse de la consommation des ménages comme celle des administrations contraintes par les plans d'austérité. En conséquence, faute de débouchés, l'investissement productif chute et le chômage augmente. La faiblesse de la demande des autres pays de la zone euro affecte les exportations françaises qui s'effectuent en grande partie avec cette zone.

LE POIDS DES DÉPENSES PUBLIQUES

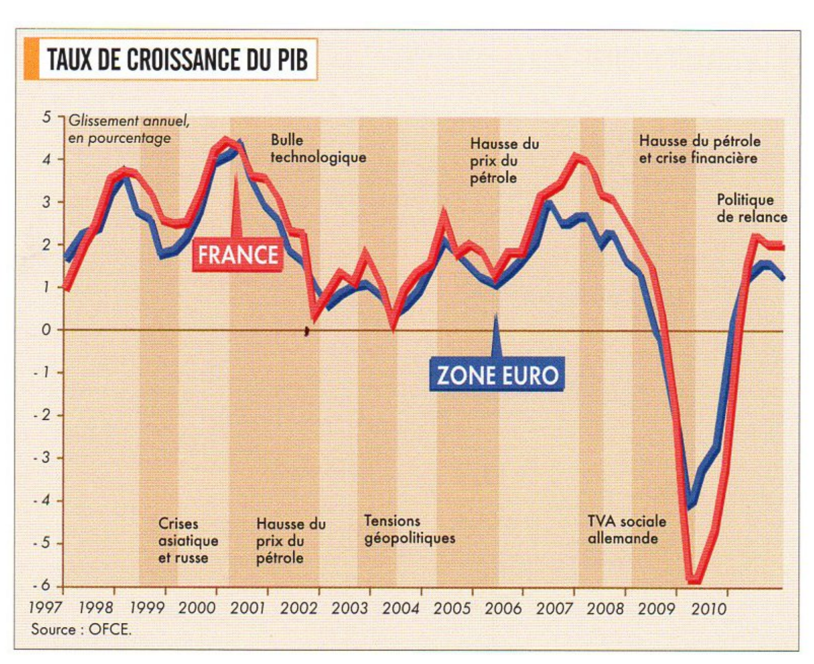
Les dépenses des administrations publiques françaises s'élevaient à 56 % du PIB en 2010, soit la part du PIB la plus élevée des pays de l'OCDE avec les pays scandinaves. C'est le système de protection sociale qui participe le plus à ces dépenses, avant celles des collectivités locales puis de l'État. Ce qui explique le taux exceptionnel de prélèvement des cotisations sociales. À long terme, le financement des retraites et de la santé seront les principaux enjeux de la gestion des finances publiques.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS : UNE ÉCONOMIE OUVERTE

La compétitivité d'un pays réside dans sa capacité à répondre à la demande interne et externe tout en préservant le niveau de vie de ses résidents. Les indicateurs les plus pertinents pour la mesurer sont les parts de marché à l'exportation et le PIB par tête. Entre 1990 et 2001, la France a amélioré ses exportations grâce à la maîtrise de ses coûts salariaux. Depuis, la chute des parts de marché est très significative. En raison d'un euro cher, mais aussi parce que l'Allemagne, en réduisant drastiquement ses coûts de production et en investissant sur des marchés porteurs (Asie du Sud-Est et Chine), a repris les parts qu'elles avait perdues. Par ailleurs, la facture énergétique a bien contribué à la dégradation de notre balance commerciale. Depuis 2010, la contribution du commerce extérieur à la croissance française est nulle.

Verbatim

Plus de 700 000 emplois industriels détruits en 10 ans, un déficit commercial record et une part de l'industrie dans le PIB qui ne cesse de chuter, tel est le tableau noir de l'économie française.



Source : OFCE.

LE PIB, INDICATEUR INSUFFISANT POUR MESURER LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Si le PIB permet de donner une idée du niveau de bien-être économique des habitants d'un pays, il est insuffisant pour mesurer le bien-être social : manquent les données sur la qualité de l'environnement, les conditions de travail, le niveau d'éducation ou les risques sanitaires. Le débat s'est ouvert sur le bien-fondé d'une croissance perpétuelle du PIB qui entraîne le gaspillage, la détérioration de l'environnement et l'épuisement des matières premières. La Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi s'est attelée à définir les meilleurs systèmes de mesure. *« De meilleurs outils de mesure pourront nous permettre de mieux diriger nos économies, tant à travers les crises que pour en sortir. Il s'agit de faire la distinction entre évaluation du bien-être présent et évaluation de sa soutenabilité, c'est-à-dire de sa capacité à se maintenir dans le temps. Le bien-être présent dépend à la fois des ressources économiques, comme les revenus, et des caractéristiques non économiques de la vie des gens : ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent faire, leur appréciation de leur vie, leur environnement naturel. La soutenabilité de ces niveaux de bien-être dépend de la question de savoir si les stocks de capital qui importent pour notre vie (capital naturel, physique, humain, social) seront ou non transmis aux générations à venir. »*

●●●

LA STRUCTURE DES ÉCHANGES DE LA FRANCE EN 2010

FRANCE
UE (25) 61 59
AMÉRIQUE 9 8
1,5
4
PROCHE ET MOYEN-ORIENT
ASIE 11 16
AFRIQUE 9 5

Importations — Exportations

9 Données CAF-FAB, en pourcentage

Source : douanes, 2010.

LES ÉCHANGES : PRIORITÉ DE L'UE

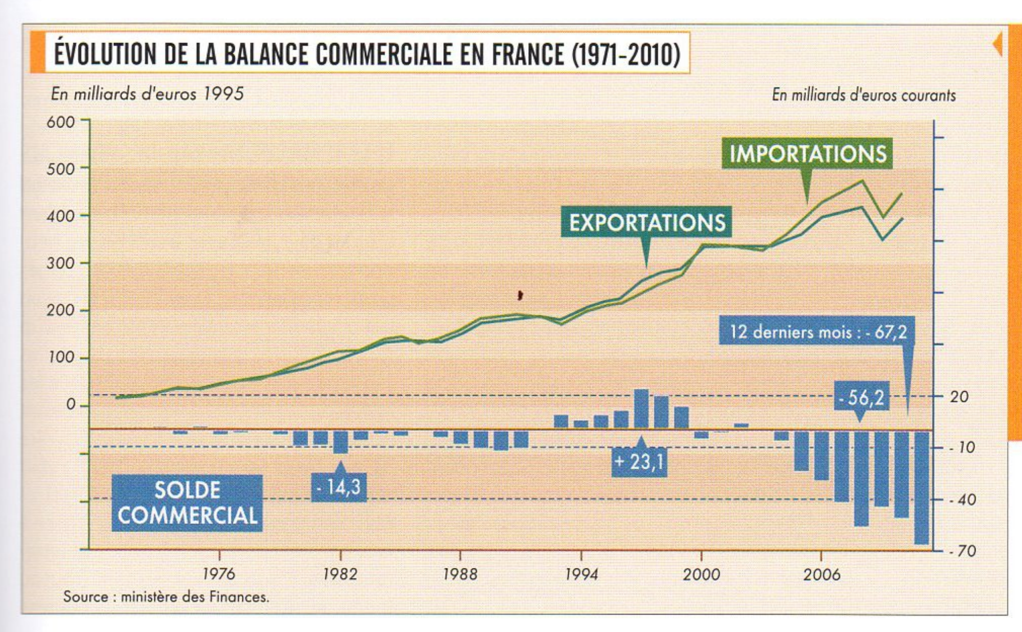
En 2011, 61 % des exportations françaises sont dirigées vers l'Union européenne, 12 % vers l'Asie, suivie des États-Unis (9 %). Les importations proviennent aussi en grande partie de l'UE (59 %), suivie de l'Asie (16 %), de l'Europe hors UE (9 %) et de l'Amérique (8%).

HAUSSE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Les dépenses de protection sociale sont élevées en France, car elles couvrent de nombreux risques : elles assurent les pensions de retraite en proportion du montant des salaires reçus, elles couvrent l'assurance-maladie de l'ensemble des résidents et versent des prestations familiales dont la moitié sont sans conditions de ressources. Prestations sociales et impôts directs ont aussi pour objectif de réduire les inégalités entre les ménages. Mais ces dépenses sociales ne cessent de progresser ; cumulées à des recettes en diminution, le déficit ne cesse de se creuser.

La forte croissance des dépenses des administrations publiques locales (APUL), qui représentaient 11,3 % du PIB en 2010, est due à la décentralisation et aux transferts de compétences de l'État aux territoires. 73 % des investissements publics (routes, écoles, logements sociaux, RSA, etc.) sont réalisés par les APUL, ce qui représente 20 % de leurs dépenses malgré les différentes subventions. Par ailleurs, la transformation de la taxe professionnelle en contribution économique territoriale a fait perdre presque 5 milliards d'euros aux collectivités que l'État a compensés cette année.

La dette publique est passée de 21,2 % du PIB en 1978 à 86 % en 2011. Depuis 2008 elle atteint un niveau historiquement élevé en raison de la crise économique. Chute des recettes fiscales avec la baisse de l'activité, mise en place d'un plan de relance et diverses opérations de refinancement de l'État ont conduit à augmenter la dette publique de 22 points de PIB en trois ans. Malgré la hausse de 30 points de PIB de la dette publique, depuis une quinzaine d'années, la charge d'intérêts a diminué de 1 point de PIB en raison de la baisse des taux d'intérêt. ●



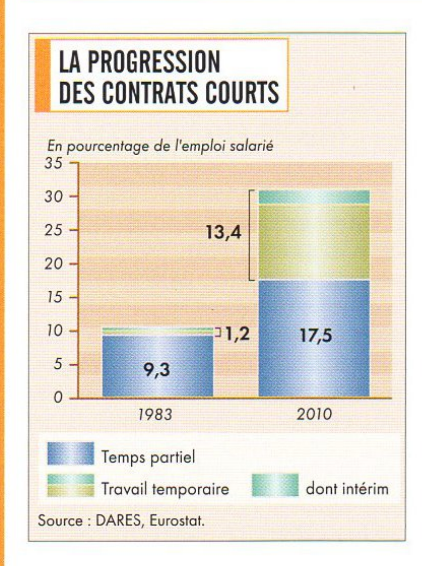
Source : ministère des Finances.

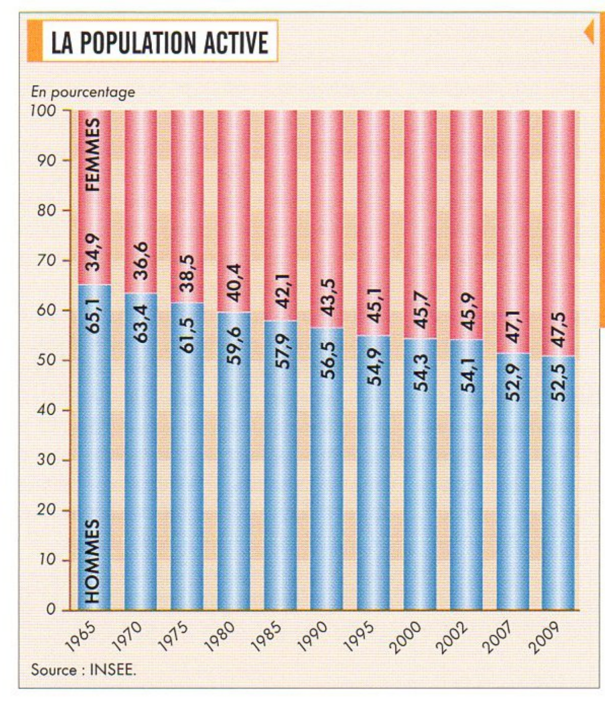
LA BALANCE COMMERCIALE

Importations :
La facture énergétique pèse plus lourdement sur les importations.
Exportations :
La croissance est plus forte dans les pays émergents, où les entreprises françaises sont moins présentes. La zone euro, elle, est à la traîne. Or, c'est là que les Français commercent le plus.

Le monde du travail en mutation

Transformation majeure de la société française avec de multiples conséquences, l'emploi, ces cinquante dernières années, s'est féminisé, tertiarisé, urbanisé. S'élevant aujourd'hui à 28 millions de personnes, la population active progresse toujours, mais plus lentement. Le taux d'activité des femmes rattrape celui des hommes, et les Françaises figurent parmi les plus actives d'Europe, les Danoises détenant le record. Les formes d'emploi se sont diversifiées vers des contrats plus flexibles mais aussi plus précaires, le travail est moins industriel, plus autonome mais plus sous pression.





LE TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES *ne cesse d'augmenter, tandis que celui des hommes tend à stagner : sur 20 millions d'actifs en 1965, 35 % étaient des femmes ; sur 28 millions en 2009, elles sont 47,5 %.*

DES EMPLOIS PLUS FLEXIBLES MAIS PLUS PRÉCAIRES

Autrefois industrielle, formatée aux normes tayloriennes, la nature du travail a changé pour devenir plus immatérielle, plus interactive, mais davantage soumise aux pressions économiques et sociales mondiales avec aussi l'apparition d'une nouvelle classe de travailleurs pauvres sur fonds de chômage persistant. Cette transformation a facilité la venue des femmes sur le marché du travail qui, en France, ne s'arrêtent plus de travailler pour élever leurs enfants. Autre conséquence de cette tendance à des tâches plus individualisées et un travail plus autonome, les responsables syndicaux qui géraient les relations professionnelles ont dû laisser la place à une gestion moins autoritaire

La part de l'emploi temporaire dans l'emploi total a considérablement augmenté en France, passant de 10,6 % de l'emploi salarié en 1990 à 14,5 % en 2008. Il en va de même de l'emploi à temps partiel. La tendance est identique dans toute l'Europe (14 % de l'emploi en 2008). Temps partiel, CDD, stages, intérim, contrats aidés, etc., emplois temporaires et annualisation du temps de travail (passage aux 35 heures) permettent aux entreprises de s'ajuster plus vite à la conjoncture. L'utilisation des contrats temporaires participe de la flexibilisation du marché du travail et tend à limiter les coûts de licenciement ; simultanément, elle permet théoriquement de réduire le chômage de longue durée et celui des jeunes. Avec l'augmentation du travail indépendant et de la sous-traitance, ces nouvelles formes d'emploi moins pérennes apparaissent comme des tendances durables au détriment de l'emploi stable.

LE TEMPS DE TRAVAIL DES FRANÇAIS

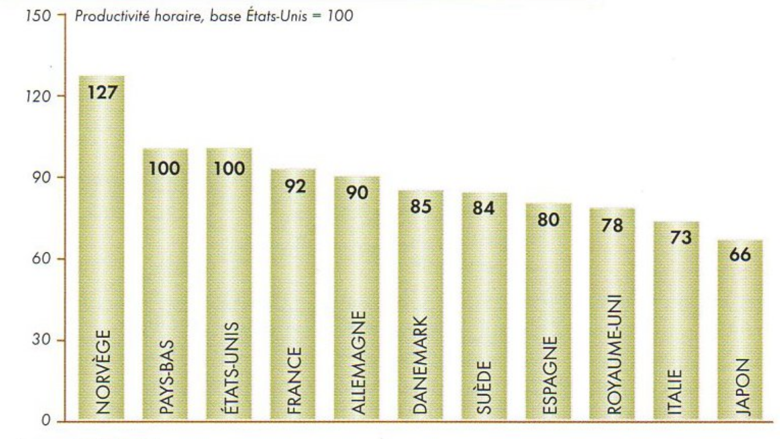
Le Français passe pour un paresseux. Sur le long terme, la durée du travail baisse dans tous les pays. Mais avec les 35 heures hebdomadaires, les cinq semaines de congés payés et la dizaine de jours fériés, les Français qui ont un emploi effectuent beaucoup moins d'heures que les Américains et les Japonais (– 20 %), mais pas moins que les Allemands, dont les accords de branche ont entériné le passage aux 38 heures, voire 32 heures par semaine, ou les Néerlandais qui travaillent davantage à temps partiel.

Mais qui travaille le plus ? La tendance à la baisse de la durée du travail s'était interrompue au cours des années 1990 (tout au moins avant l'instauration des 35 heures).

La durée du temps de loisirs n'augmente pas dans les mêmes proportions pour tous les actifs occupés. Si on constate une progression du temps libre féminin, c'est au détriment des activités domestiques et non pas de l'activité professionnelle.

Le temps de loisirs. Les enquêtes successives sur l'emploi du temps montrent que, sur l'ensemble de la population active, les milieux populaires disposent désormais de plus de temps de loisirs que les milieux favorisés. Il ne s'agit pas d'une victoire, car cette progression résulte de l'extension du chômage, qui a touché en priorité les moins qualifiés. Le déterminant principal de cette inversion est le niveau de diplôme, plus que le niveau de revenu. Dans l'enquête « Emploi du temps » de l'INSEE, les détenteurs de diplômes moyens travaillent huit minutes de plus par jour que les non-diplômés, et les détenteurs de diplômes (niveau bac +2) les devancent de dix-neuf minutes par jour. Cette différence concerne aussi bien les hommes que les femmes. Après l'application de la loi sur les 35 heures, les résultats d'enquêtes montrent que cet écart se maintient entre les plus qualifiés et les moins qualifiés. La charge de travail se déplace donc vers les plus qualifiés. Cette évolution laisse présager l'augmentation du degré d'exigence de diplôme pour occuper un emploi.

LES FRANÇAIS DANS LE PELOTON DE TÊTE DE LA PRODUCTIVITÉ



Source : OCDE, 2011.

LES POLITIQUES DE L'EMPLOI À LA PEINE

Allègement des charges pesant sur le travail. Entre 1993 et 1999, une succession de mesures tendent à alléger le coût du travail. En 1993, exonération des cotisations familiales employeur pour les salaires inférieurs à 1,1 SMIC, puis réduction dégressive de toutes les cotisations de Sécurité sociale pour les bas niveaux de salaires définis en terme de salaire mensuel – ce qui encourageait le temps partiel (peu d'heures mais une palette large de niveaux de salaire horaire).

Baisse du temps de travail (les 35 heures). La loi Robien de 1996 conditionne un allègement de 40 % des charges sociales à une baisse de 10 % de la durée du travail et à l'embauche de 10 % de salariés en plus. La première loi Aubry de 1998 puis la « loi Aubry II » de 2000 baissent la durée légale du travail et instaurent pour les entreprises passées aux 35 heures par accord négocié un nouvel allègement pérenne sur les bas salaires. Cette loi sur les 35 heures a été généralisée du secteur marchand à la fonction publique (État, hôpitaux, collectivités territoriales). La loi Fillon de 2002 puis la loi TEPA en 2007 visent à assouplir les lois Aubry sur la durée du travail et à améliorer le pouvoir d'achat des Français en défiscalisant et en enlevant les charges sur les heures supplémentaires, incitant à accroître la durée du travail. Ce dispositif a été annulé par le gouvernement Ayrault

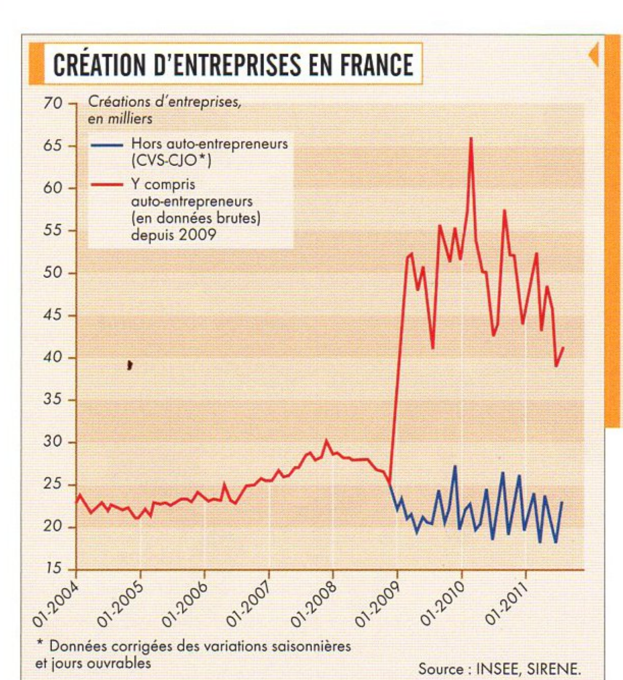
L'AUTO-ENTREPRENEUR

Le nombre de créations d'entreprises (580 000, soit 75 % de plus qu'en 2008) atteint un niveau record en 2009 avec le nouveau régime d'auto-entrepreneur qui permet de créer sa propre entreprise depuis son ordinateur personnel et de bénéficier d'avantages fiscaux. En 2011, les auto-entrepreneurs représentent la moitié des créateurs d'entreprises. Toutes les régions et tous les secteurs sont concernés, avec une prédominance des services (soutien aux entreprises, communication, services aux particuliers). Le profil des auto-entrepreneurs est le même que celui des créateurs traditionnels. La plupart d'entre eux n'emploient pas de salariés et plus de la moitié n'ont pas réalisé de profit. Mais pour ceux qui réussissent, ce régime facilite ensuite la création d'une entreprise traditionnelle.

Verbatim

Au fil des privatisations, les entreprises publiques n'emploient plus que 3 % de l'effectif salarié contre 6,5 % en 1996, effectifs concentrés à La Poste, la SNCF et EDF.

CRÉATION D'ENTREPRISES EN FRANCE



* Données corrigées des variations saisonnières et jours ouvrables

Source : INSEE, SIRENE.

LE REGIME DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

Créé au 1er janvier 2009, le régime de l'auto-entrepreneur permet à tous les Français qui le souhaitent de créer leur propre entreprise simplement et rapidement. De nombreux salariés, étudiants, retraités et chômeurs peuvent ainsi compléter leurs revenus.

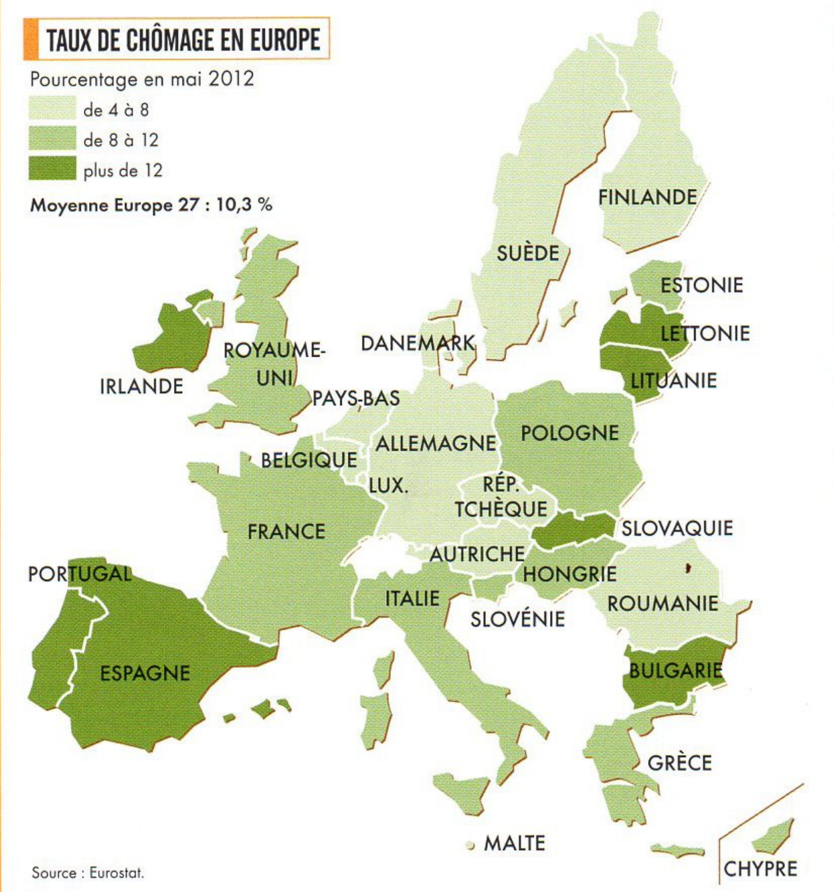
Vers un chômage de masse

Le chômage a fortement augmenté depuis 2008 pour dépasser les 3 millions de personnes en 2012. Ce chiffre sous-estime sans aucun doute la réalité : actuellement, l'économie française ne crée que des minijobs à temps partiel et de durée très faible. Ainsi, une personne ayant signé ce type de contrat au cours du mois et étant à la recherche d'un emploi à la fin du même mois n'est pas considérée comme chômeur. Le chômage des jeunes atteint 9 % des jeunes et les non-qualifiés sont plus touchés que les diplômés. Enfin le nombre de chômeurs de longue durée continue d'exploser, augmentant à terme la frange de la population exclue du monde du travail.

LES CHÔMEURS, UNE CATÉGORIE À PART ENTIÈRE

La persistance d'un grand nombre de chômeurs depuis les années 1980, l'allongement de la durée du chômage, la création en 1984 du statut de « dispensé de recherche d'emploi » accordé aux travailleurs âgés : le chômage n'est plus une situation provisoire subie par une petite minorité de sans-emploi, comme cela pouvait l'être auparavant. Le visage de la France productive a toujours été distinct de celui de ses voisins. L'État est présent sur le marché du travail par des politiques de soutien à l'emploi, la formation, la création d'entreprises… Mais la crise récente amorcée en 2008 nous en donne un contre-exemple. Les entreprises françaises en manque de commandes ont privilégié leur main-d'œuvre (grâce au chômage partiel) et ont détruit les postes d'intérimaires ou n'ont pas renouvelé les contrats à durée déterminée. Le résultat de cette évolution a été de reporter sur les jeunes et les précaires le coût de la crise.

TAUX DE CHÔMAGE EN EUROPE



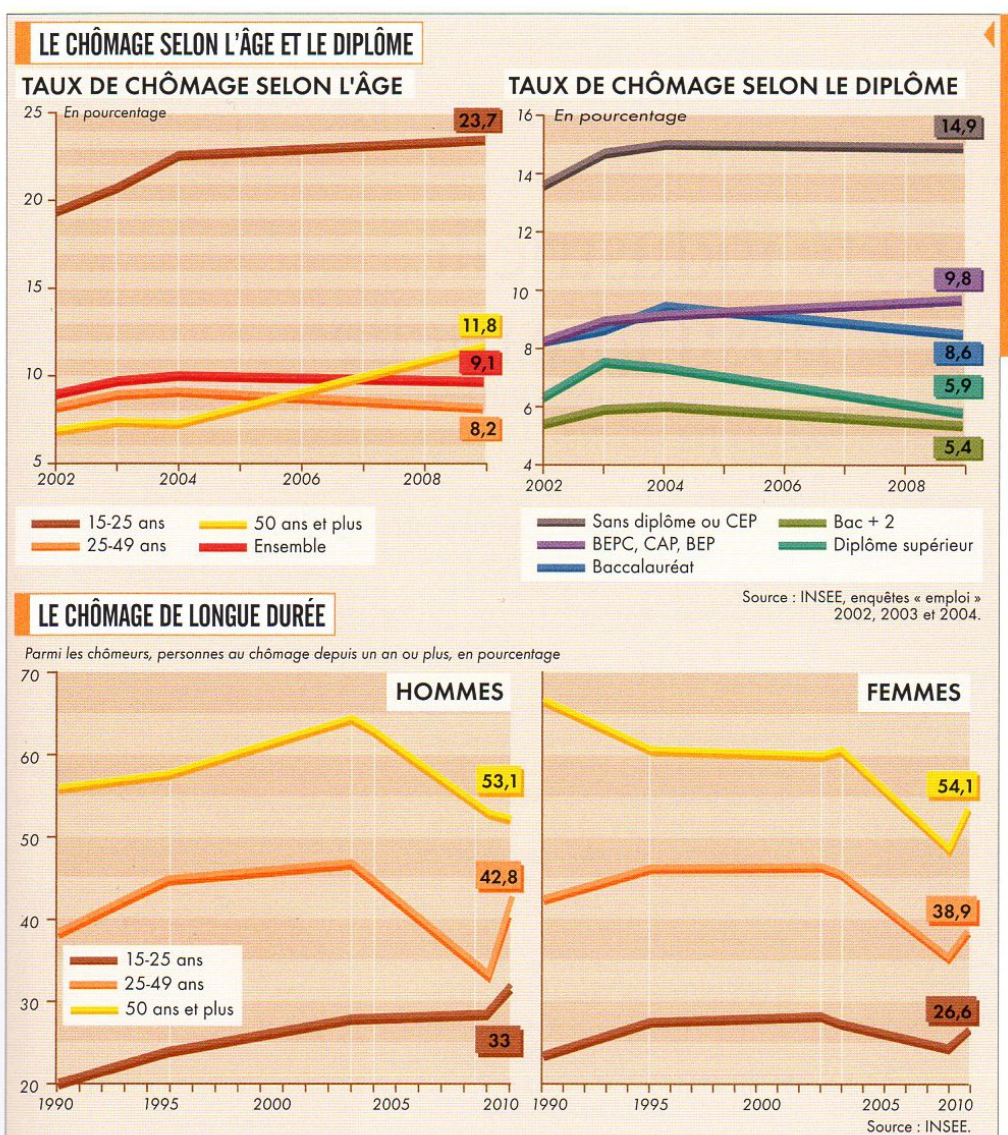
Source : Eurostat.

UN CHÔMAGE EUROPÉEN

Avec 25 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans l'Union européenne a atteint 10,3 % en mai 2012. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus bas ont été enregistrés en Autriche (4,1 %), aux Pays-Bas (5,1 %) et au Luxembourg (5,4 %), tandis qu'ils ont explosé en Espagne (24,6 %), en Grèce (21,9 % en janvier 2012) et en Lettonie (15,3 %).
Derrière la dure réalité statistique de ces chiffres, les gouvernements s'inquiètent de la violence du chômage touchant les jeunes. 22,7 % des moins de 25 ans sont ainsi à la recherche d'un emploi dans l'Union européenne, soit 5,5 millions de personnes. Ce qui laisse présager une génération perdue. Là encore, l'Espagne est l'exemple le plus frappant, enregistrant un taux catastrophique de 52,1 %, tout comme la Grèce (52,1 %) et la Slovaquie

Verbatim

Seulement 7 % des étudiants français cumulent études et emploi, contre plus de 20 % en Allemagne et plus de 40 % au Danemark et aux Pays-Bas. Ce cumul est pourtant un premier pas dans l'emploi.



LES PLUS TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

Le chômage de longue durée affecte surtout les plus âgés. Jusqu'à récemment, il a eu tendance à diminuer grâce aux mesures prises en 2001, mais depuis 2010, le chômage des seniors s'est considérablement aggravé.

(38,8 %) ; alors que l'Allemagne n'enregistre un taux de chômage chez les moins de 25 ans « que » de 7,9 %.

•••

PORTRAIT DU CHÔMEUR FRANÇAIS

Le chômeur français ressemble-t-il au chômeur européen ? Pas tout à fait. Les 2,6 millions de chômeurs français de 2010 sont plus féminins, comptent plus de jeunes et de seniors, et sont plus souvent non qualifiés.

Les jeunes. Le taux de chômage des moins de 25 ans atteint 22,5 %, contre 9,3 % toutes classes d'âge confondues. La recherche du premier emploi, qui a lieu en moyenne à 21 ans, est le premier handicap. Ensuite, les jeunes passent de CDD en CDD, séparés par des périodes de chômage, avant d'arriver à un emploi plus stable. Enfin, ils sont les plus touchés quand la conjoncture se dégrade.

Les non-qualifiés. Les personnes ayant au plus le brevet des collèges représentent 40,4 % des chômeurs et connaissent un taux de chômage de 15,4 %. Pour impulser l'emploi peu qualifié, les pouvoirs publics ont exonéré les bas salaires des charges sociales, ce qui a coûté 21 milliards d'euros en 2008. Les charges sociales des employeurs représentent aujourd'hui 20,2 % du salaire au niveau du SMIC et 46,2 % au niveau de 1,6 SMIC.

Les seniors. Le taux d'activité des seniors en France (42,5 % des 55-64 ans) est en dessous de la moyenne européenne à cause des dispositifs de préretraite qui ont permis de gérer les mutations industrielles dans les années 1980, relayés par les dispositifs de dispense de recherche d'emploi pour les seniors. Ajouté à un âge légal de départ en retraite assez jeune, l'âge moyen de retrait du marché du travail est jeune en France (59,3 ans), l'âge moyen européen étant de 61,5 ans. Depuis la réforme des retraites, l'activité des seniors est en forte hausse.

De la société industrielle à la société postindustrielle

De 1980 à 2007, l'industrie manufacturière a perdu plus d'un tiers de ses emplois à la fois à cause de la concurrence des pays à bas salaires, des gains de productivité et de l'externalisation de certaines activités aux services marchands. Depuis les années 1950, de fortes évolutions ont marqué la structure socioprofessionnelle de la France : baisse considérable du nombre d'agriculteurs, nette réduction des petits indépendants, nette diminution du nombre d'ouvriers, forte augmentation des employés, des professions intermédiaires et des cadres.
La pyramide sociale a glissé vers le haut. Plus diplômées, les femmes exercent plus souvent des métiers à responsabilités.

DÉSINDUSTRIALISATION DE LA FRANCE

Dans les années 1980, la hausse du pétrole et du dollar accroît les coûts de fabrication et entame le déclin de la production industrielle française. C'est le début des délocalisations massives entraînant la disparition de pans entiers de l'économie : sidérurgie, textile...et aujourd'hui automobile. En 2011, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée ne représente que 13,8 % du PIB et la part de l'emploi industriel passe de 24,4 % en 1978 à 12 % en 2011. En 2007, 94 % des entreprises sont des micro-entreprises et réalisent 19 % de la valeur ajoutée ; en revanche, les grandes entreprises, peu nombreuses, réalisent 34 % de la valeur ajoutée. La production industrielle est concentrée dans les entreprises intermédiaires qui dépendent souvent de groupes étrangers. Le coût du travail pénalise la production et la compétitivité de la France. Le débat sur la TVA sociale comme moyen de retrouver de la compétitivité est vif.

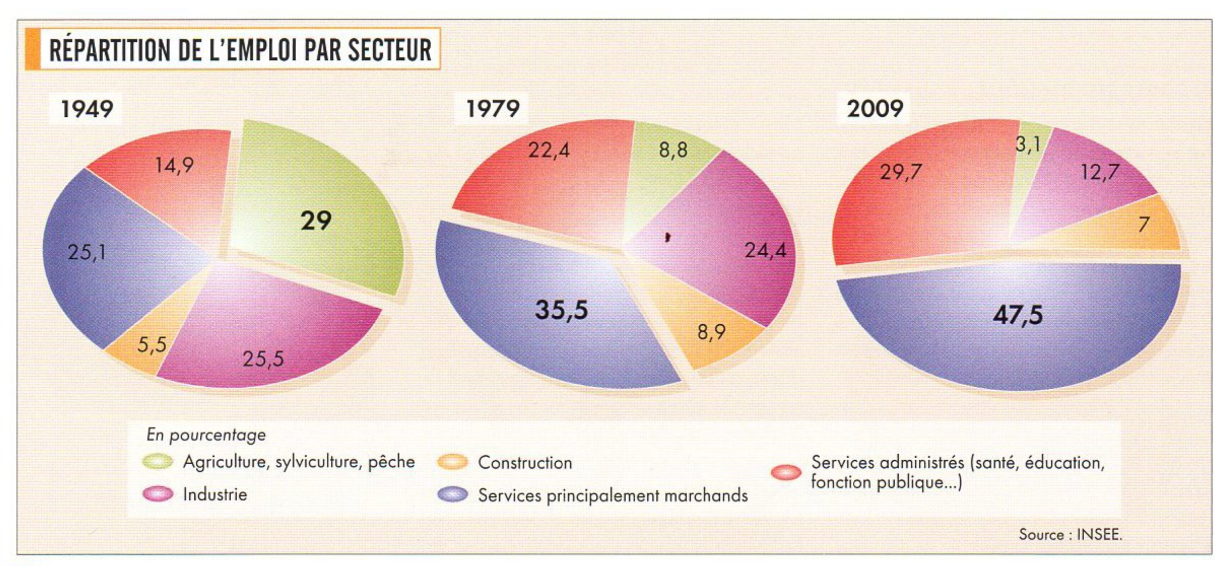
UNE MUTATION VERS LES SERVICES

La part des services dans la valeur ajoutée est passée de 47 % en 1977 à 57 % en 2010 ; ce secteur est moins exposé aux effets de la mondialisation. La branche qui participe le plus à cette mutation est celle des services aux entreprises, notamment les services juridiques, comptables et de gestion ; les entreprises industrielles ont externalisé ces fonctions. Les salariés du tertiaire sont majoritairement dans les grandes entreprises dont l'infrastructure est en réseau : énergie, transport, poste, télécommunica-

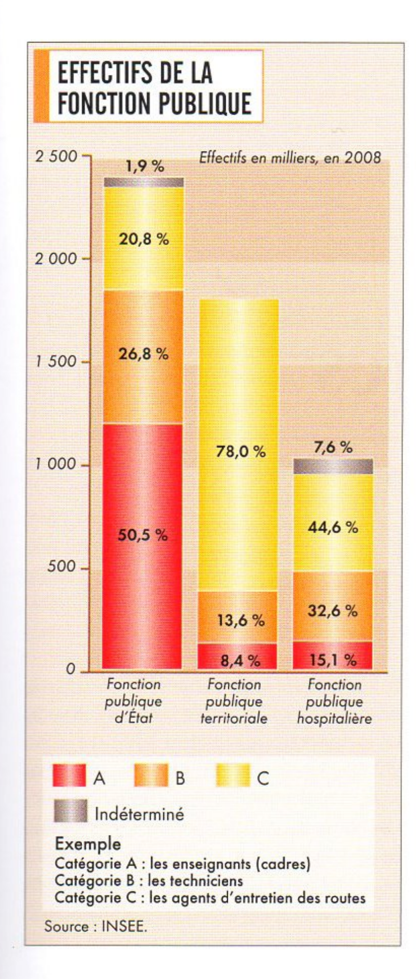
Verbatim

Plus diplômées, les femmes accèdent aux professions restées jusque-là fortement masculines et aux postes à responsabilités : en 2007, 30 % des cadres d'états-majors sont des femmes contre 14 % en 1999.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR



Source : INSEE.



tions, gaz, électricité… Les salariés y sont plus qualifiés et ont donc une plus grande productivité. D'un autre côté, la tertiarisation de l'emploi a freiné la concentration en maintenant une part importante de l'emploi dans les petites entreprises (commerce, restauration…).

●●●

LA FÉMINISATION DE L'EMPLOI BOULEVERSE LA STRUCTURE SOCIOPROFESSIONNELLE

Dans les années 1960, les femmes françaises entrent massivement sur le marché du travail. Rien ne les arrête et c'est justement à l'âge où elles assurent le plus de tâches domestiques et familiales que leur taux d'activité est le plus élevé.

En France métropolitaine, 26 millions de personnes occupent un emploi et 90 % d'entre elles sont salariées, à parts presque égales entre hommes et femmes. Depuis les années 1960, les femmes investissement le marché du travail avec des qualifications de plus en plus élevées. L'outil de travail s'est informatisé dans tous les domaines, ce qui a favorisé l'augmentation des professions intermédiaires et des cadres. Les postes d'ouvriers ont nettement régressé (environ un emploi sur quatre) pour être remplacés par des postes d'employés souvent occupés par les femmes. Les femmes accèdent, beaucoup plus souvent qu'auparavant, à des postes d'encadrement, mais elles occupent aussi fréquemment des emplois faiblement qualifiés dans les secteurs des services, ceux de la fonction publique ou ceux du travail social

●●●

UN SALARIÉ SUR CINQ EST FONCTIONNAIRE

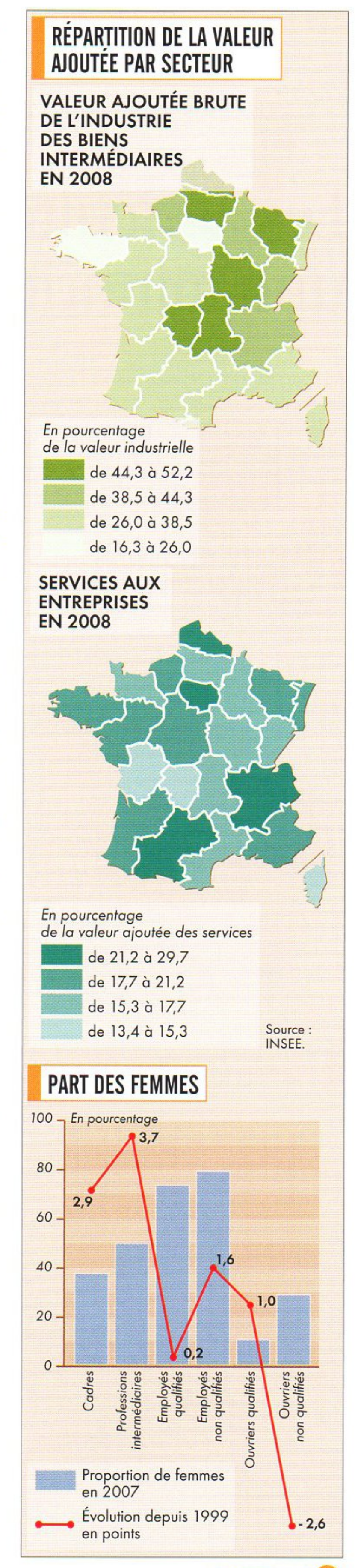
En hausse continue des années 1980 à 2007, l'emploi public se stabilise depuis 2007. Sur les 5,2 millions de fonctionnaires (21 % de l'emploi total), la moitié est employée dans la fonction publique d'État (Éducation, ministères, administrations…), plus d'un tiers dans la fonction publique territoriale et un cinquième dans la fonction publique hospitalière. La réduction des effectifs a été la plus forte dans la fonction publique d'État, en particulier l'Éducation nationale : les fonctionnaires qui partent en retraite ne sont pas toujours remplacés et le personnel technique de l'enseignement a été transféré vers les collectivités territoriales. La croissance de l'emploi public repose sur celle de la fonction publique territoriale ; elle est due principalement à la loi de décentralisation de 2004. Un tiers des fonctionnaires a plus de 50 ans et les départs en retraite avant 60 ans sont très nombreux. La rémunération des fonctionnaires (pensions comprises) représente 20 % de la dépense publique.

●●●

DIFFÉRENCES FONDAMENTALES ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Le système productif en France se distingue de celui de l'Allemagne. Outre-Rhin, les négociations entre entreprises et syndicats sont plus pragmatiques et portent davantage sur l'emploi, ce qui conduit à la stagnation des salaires contre le maintien de l'emploi ;.en France, la négociation porte plus sur les salaires .

Le gouvernement allemand privilégie les politiques de l'offre, tandis que le gouvernement français privilégie la demande. Les entreprises allemandes favorisent la montée en gamme et la baisse des prix des production afin de répondre au marché des pays émergents ; la France maintient le milieu de gamme. Enfin le vieillissement crucial de la population allemande la pousse à réduire drastiquement son endettement public et à encourager l'épargne des ménages. ●



Les agriculteurs : une minorité parmi d'autres

Au cours du XX[e] siècle, 4,5 millions d'agriculteurs ont disparu et le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 26 % ces dix dernières années. Autant l'économie agricole et alimentaire est dynamique, autant une « lame de fond » a traversé la démographie des agriculteurs, laissant derrière elle quelque 500 000 exploitations où sont impliquées un petit million de personnes et dont on prévoit qu'elles vont diminuer de moitié. La part des ménages agricoles dans les espaces ruraux baisse ; les voisins des agriculteurs sont des habitants issus de l'exode urbain qui ont investi l'espace rural.

DES AGRICULTEURS DEVENUS DES ENTREPRENEURS

La population agricole vieillit : en douze ans, le nombre des moins de 30 ans a été divisé par deux. Il n'y a jamais eu aussi peu d'enfants d'agriculteurs susceptibles de reprendre les exploitations. On prévoit 320 000 exploitations en 2020. Non seulement le foncier devient inaccessible à ceux qui cherchent à s'installer, mais surtout la répartition des terres est soumise à une concurrence intraprofessionnelle tendant à agrandir certaines exploitations en place. La superficie moyenne d'une exploitation a gagné 13 hectares en dix ans, elle est de 55 hectares aujourd'hui. Un quart des exploitations a moins de 6 hectares, un quart plus de 82 hectares. Les 10 % des exploitations les plus grandes dépassent les 143 hectares.

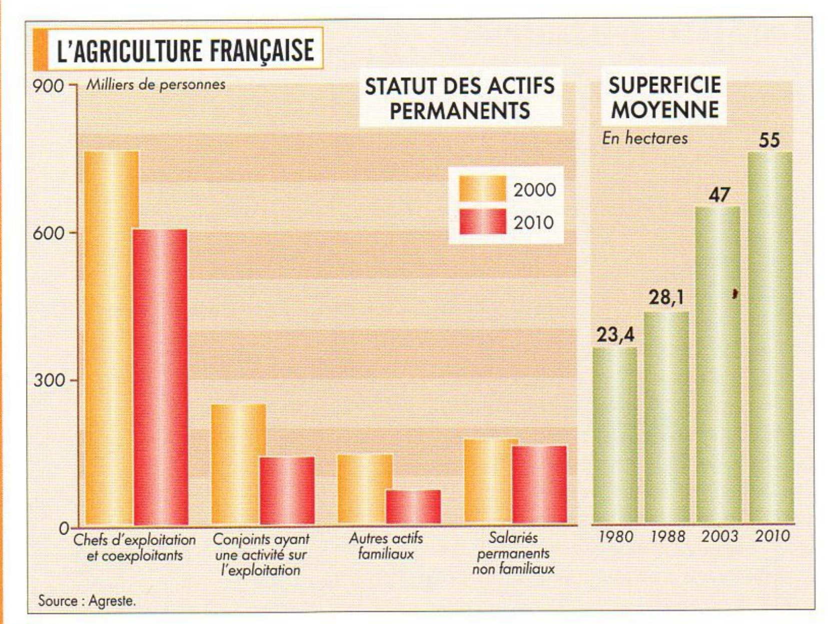
À côté des formes d'agriculture traditionnelle où le chef d'exploitation est aidé de sa femme ou de son fils qui reprendra la ferme s'il a acquis une formation se sont développées des formes d'organisation entrepreneuriale diverses, parmi lesquelles celles totalement financiarisées où l'ensemble du personnel est salarié. Entre ces deux modèles, le plus répandu est la forme sociétaire où la femme est coexploitante, parfois à temps partiel.

CONCENTRATION ET SPÉCIALISATION

Les exploitations tendent aussi à se spécialiser. Les céréaliers sont les plus nombreux : en 2007, près d'une exploitation sur quatre (23 %) est consacrée aux grandes cultures (maïs, blé, orge). Les fermes qui conjuguent cultures et élevage viennent en deuxième position (17 %), suivies de près par l'élevage bovin laitier qui complète le podium (16 %). Les élevages de bovins à viande représentent 12 % et la viticulture d'appellation 10 %, devant les élevages d'ovins et caprins (8 %), les élevages de porcs et de volailles (4 %) et les cultures spécialisées, arboriculture et maraîchage, qui ferment la marche.

NOUVELLES MISSIONS POUR LA PAC

La Politique agricole commune (PAC) est passée d'une politique orientée vers le soutien à la production pour garantir l'indépendance alimentaire et la présence internationale à une politique d'aide aux revenus des agriculteurs. Témoignage de cette politique sociale, les aides directes représentent en moyenne 60 % des revenus des agriculteurs. Et ces derniers sont obligés de défendre ce système qu'ils bannissent, car cette aide peut devenir leur seule source de revenus. Le risque social lié au coût des matières premières alimentaires pourrait déstabiliser l'économie agricole. La PAC devrait pouvoir gérer la volatilité des prix qui rend la gestion des exploitations impossible. Deux mondes coexistent entre certains céréaliers-traders qui consacrent leur temps à consulter les options et les *swaps* à Chicago et des éleveurs qui survivent grâce aux primes dites « droits à paiement unique ». Les prochaines missions de la PAC seront d'organiser le marché de telle sorte que les prix de production soient suffisants dans toutes les filières en rationalisant les modes de production et la recherche ; de rééquilibrer le rapport de force entre producteurs, industriels et distributeurs, en facilitant les marchés rémunérateurs et la proximité avec le consommateur ;



Source : Agreste.

et, enfin, grâce à la recherche agronomique, de développer des cultures adaptées au manque d'eau, le combat de demain. La PAC devrait aussi aider à réconcilier les Français et les agriculteurs dont l'image de pollueurs est largement exagérée par les médias.

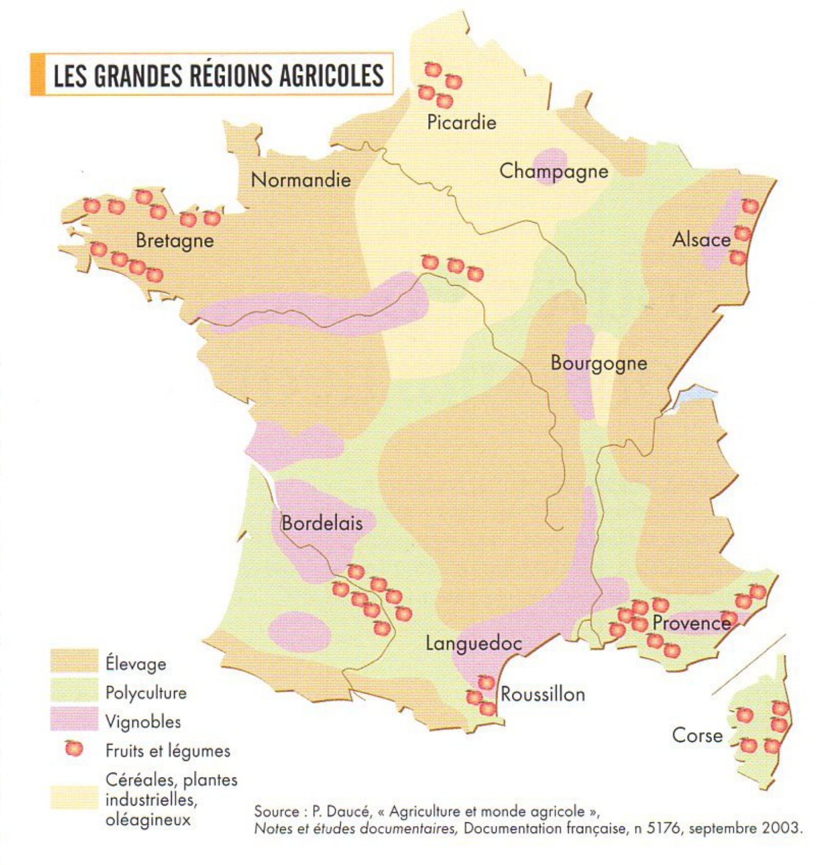
●●●

LES JEUNES AGRICULTEURS

En moyenne, en Europe, moins de 7 % des agriculteurs sont âgés de moins de 35 ans, et dans certains États membres, ce chiffre est proche de 3 %. En France, d'ici à 2020, plus de la moitié des agriculteurs auront atteint l'âge de la retraite. Et lorsque deux agriculteurs partent à la retraite, un seul s'installe, c'est pourquoi notre pays a encore perdu un quart de ses exploitations depuis 2000. Malgré les aides publiques et un métier encore attractif par certains côtés, les freins à l'installation en France sont solides. Une législation trop stricte, le dirigisme des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et des terres trop chères poussent de plus en plus d'agriculteurs français à s'expatrier vers l'Est pour acheter leur exploitation. La Roumanie les attire particulièrement. Le pays offre de grandes étendues pour des prix dérisoires. Ces dernières années, des agriculteurs de toute l'Europe ont choisi de s'y installer. Avec près de 15 millions d'hectares de terres agricoles utiles, ce pays a d'ailleurs l'ambition de devenir la troisième puissance agricole de l'Union européenne. La Roumanie devient d'autant plus attrayante que la nouvelle Politique agricole commune, en 2014, va permettre au niveau européen une répartition plus égalitaire des subventions à l'hectare.

●●●

LES GRANDES RÉGIONS AGRICOLES



Source : P. Daucé, « Agriculture et monde agricole », *Notes et études documentaires*, Documentation française, n 5176, septembre 2003.

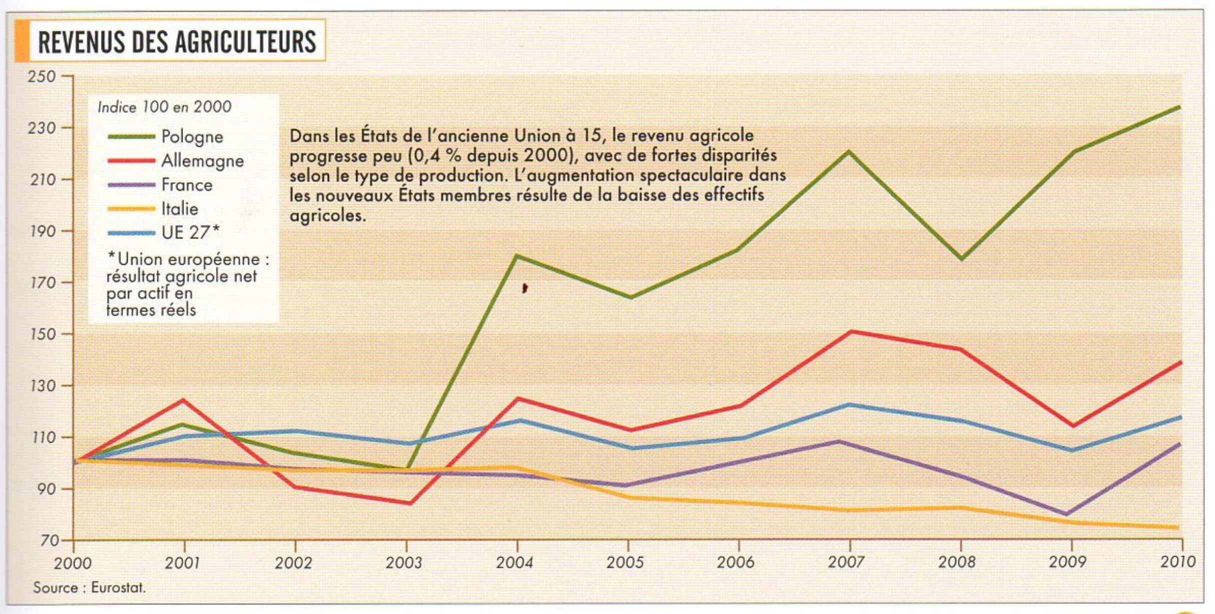
MOINS DE RENDEMENTS

Après une augmentation continue et rapide depuis l'après-guerre, les rendements des grandes cultures tendent à stagner dans presque toute l'Europe depuis une dizaine d'années. Est-ce un phénomène durable ? Est-ce dû à l'usure des sols qui manqueraient de matière organique (fumier) malgré des traitements phytopharmaceutiques améliorés ? Ces questions restent entières. ●

Verbatim

Aujourd'hui, la France importe une bonne partie de sa consommation de viandes. Avec la flambée des prix des céréales, les éleveurs se reconvertissent, ce qui entraîne la délocalisation d'industries agroalimentaires.

REVENUS DES AGRICULTEURS



Source : Eurostat.

Le nouveau porte-monnaie du consommateur

En cinquante ans, indépendamment de l'espérance de vie, le volume de notre consommation a triplé. Les deux tiers sont dévolus en premier au logement, puis à l'alimentation, aux transports et aux loisirs. Si on inclut les dépenses financées par la collectivité, la santé arrive en deuxième position. La part consacrée à la communication a quintuplé; c'est le smartphone pour tous, après la voiture et la télévision. La crise des dernières années entraîne une stagnation du volume de la consommation, avec pour conséquence un chômage plus élevé et une baisse du pouvoir d'achat.

VERS UNE CONSOMMATION MONDIALEMENT HOMOGÈNE ?

La consommation des jeunes générations présente des caractéristiques qui se retrouvent dans tous les pays développés. Les jeunes ne consacrent qu'une petite partie de leur budget (environ 8 %) à leurs dépenses alimentaires au profit des dépenses de communication et de loisirs. Ceux qui adhèrent moins aux valeurs collectives (adhésion à un syndicat, à un parti politique, pratique religieuse, etc.) orientent leurs achats de telle sorte qu'ils deviennent un des moyens de se réaliser (à travers une marque) ou de manifester son engagement écologique (par la consommation de produits bio ou issus du commerce équitable). Pour toutes les générations, la consommation ostentatoire des années 1970 des générations précédentes a laissé place à la fois à une consommation traduisant la montée de l'individualisme et du bien-être personnel et une consommation responsable à travers le développement durable.

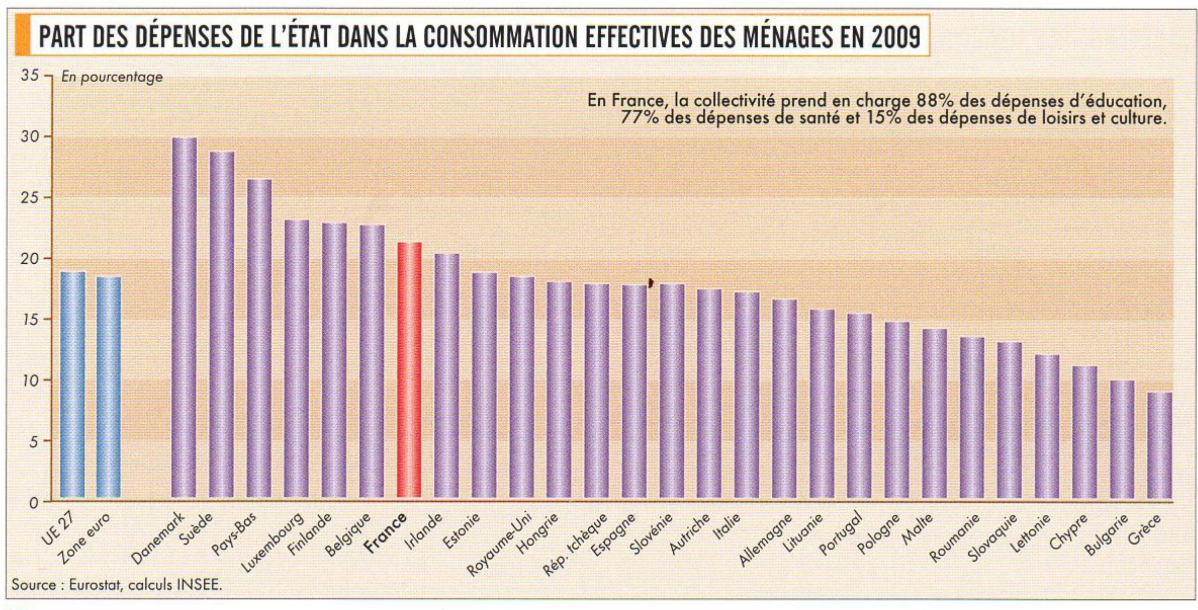
Les limites de l'homogénéisation de la consommation se reflètent particulièrement bien dans l'alimentation : on peut manger des sushis à Tokyo mais aussi à Paris ou à Vancouver, sauf que le produit n'est pas le même – comme les hamburgers de McDonald's, qui sont adaptés aux goûts de chaque population. Peu nombreux sont les produits identiques qui couvrent toute la planète. On observe que plus l'homogénéisation avance, plus le besoin de diversification se fait sentir.

●●●

UNE NOUVELLE STRUCTURE DE LA CONSOMMATION LIÉE À L'ÂGE

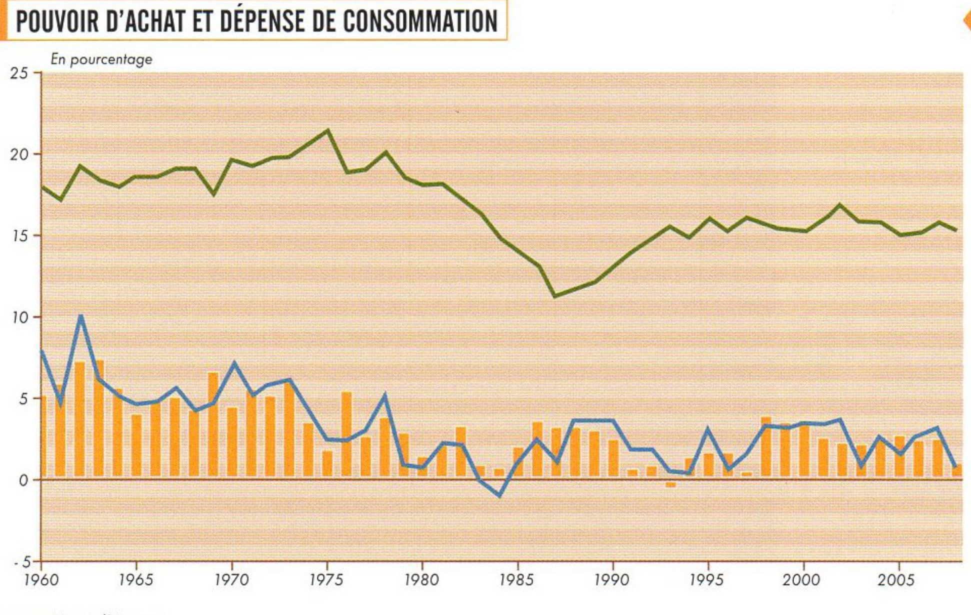
Depuis les années 1980, la structure de la consommation par groupe d'âge a beaucoup changé. Le poids du logement s'est fortement accru dans le budget des jeunes générations, comme celui de l'habillement et de la communication. Ces jeunes ont en moyenne un budget supérieur à celui de leurs aînés au même âge. La part relative de l'alimentation décroît avec l'aisance financière. La consommation maximale concerne la tranche d'âge des 50-59 ans; il est vrai que leurs revenus sont plus élevés mais pas plus que ceux des plus âgés qui réduisent leur consommation et privilégient les dépenses d'intérieur (confort du logement, repas à domicile, etc.). De manière générale, deux postes de consommation ont forte-

PART DES DÉPENSES DE L'ÉTAT DANS LA CONSOMMATION EFFECTIVES DES MÉNAGES EN 2009



Source : Eurostat, calculs INSEE.

POUVOIR D'ACHAT ET DÉPENSE DE CONSOMMATION



Taux d'épargne
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut
Dépenses de consommation (évolution en volume)

Source : INSEE, comptes nationaux, base 2000.

UN RALENTISSEMENT DE LA CONSOMMATION

Depuis 2011, la dépense de consommation des ménages ralentit et ne contribue plus autant à la croissance économique. La hausse du prix de certains produits, dont l'énergie, a freiné la hausse du pouvoir d'achat. Le taux d'épargne des ménages en pourcentage du revenu disponible brut a légèrement augmenté pour atteindre 16,1 % en 2011.

ment augmenté chez les plus âgés : celui de la santé dû au vieillissement et celui des loisirs ; les baby-boomers arrivant à la retraite préservent leurs habitudes de départs en vacances et de pratiques culturelles.

•••

Verbatim

Jusqu'au début des années 2000, les dépenses se sont socialisées, la part relative de la consommation prise en charge par la collectivité (santé, éducation…) a augmenté.

LE SURENDETTEMENT

Milliers de dossiers
1 000
800
600
400
200
0
Dossiers recevables
10-05 9-06
10-06 9-07
10-07 9-08
10-08 9-09
10-09 9-10
fin 09 2010

Source : Banque de France.

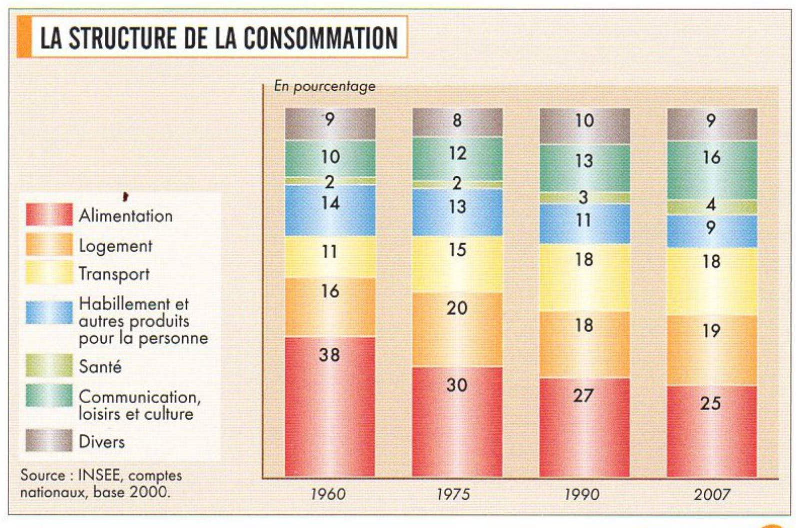
CRISE ET SURENDETTEMENT

Le nombre de ménages surendettés est en augmentation. Le surendettement intervient le plus souvent à cause d'un loyer impayé. Si un tiers sont des ménages pauvres, le reste concerne des ménages touchés par des accidents de la vie, le plus souvent le chômage et/ou un divorce, et une baisse de revenus.

L'ÉPARGNE

Un niveau d'épargne élevé – 17 % des revenus en 2011 après impôts et prestations – réduit d'autant la consommation qui représente 80 % de la croissance. L'épargne des Français est souvent orientée sur le court terme, à travers le livret A par exemple, et moins sur les actions, directement investies dans les entreprises.

Avec les Allemands, les Français sont parmi les Européens les plus épargnants, malgré un État-providence généreux. L'épargne des Anglais ou des Néerlandais, de nature plus risquée, ne dépasse pas les 6 %.

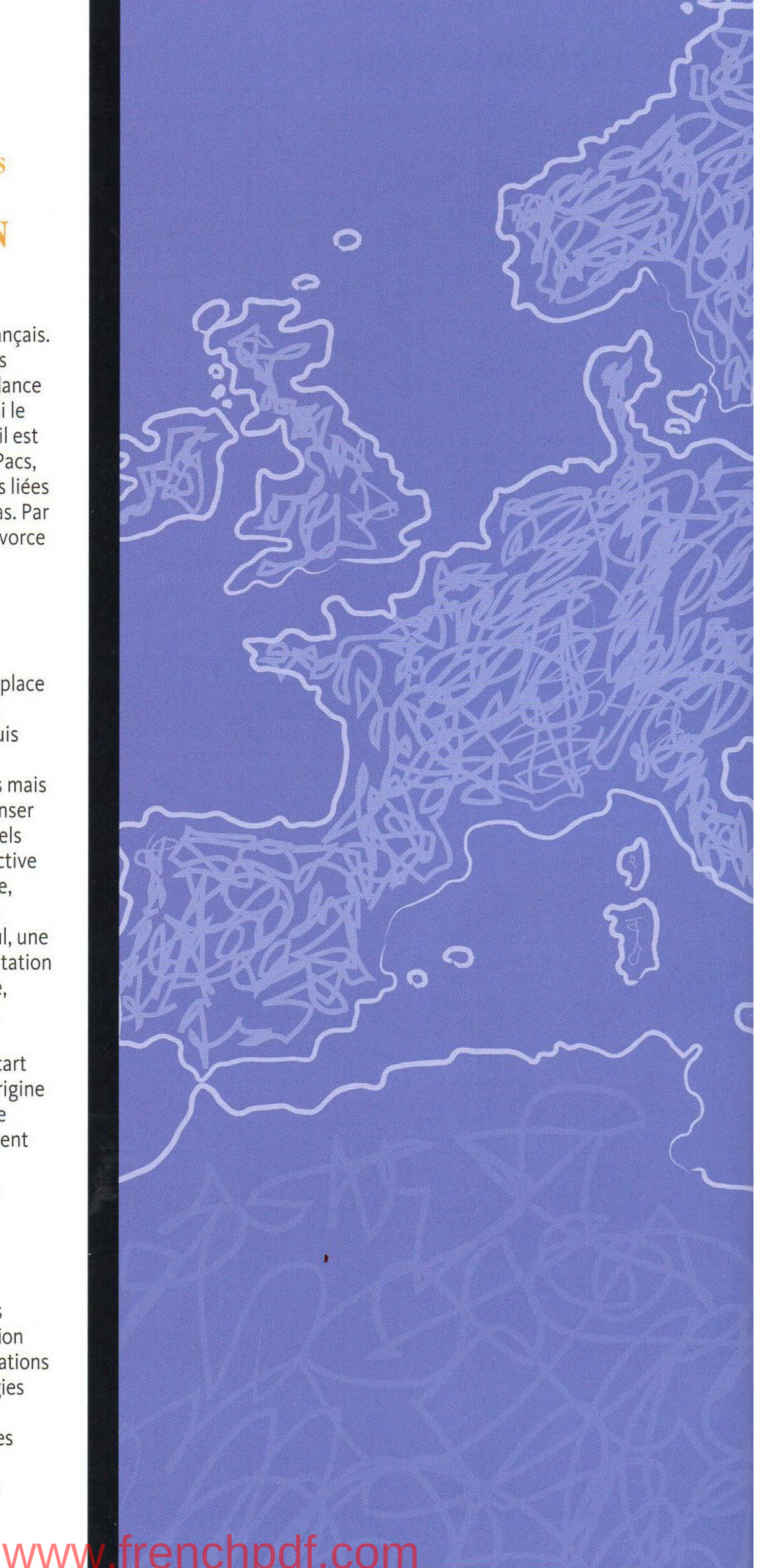


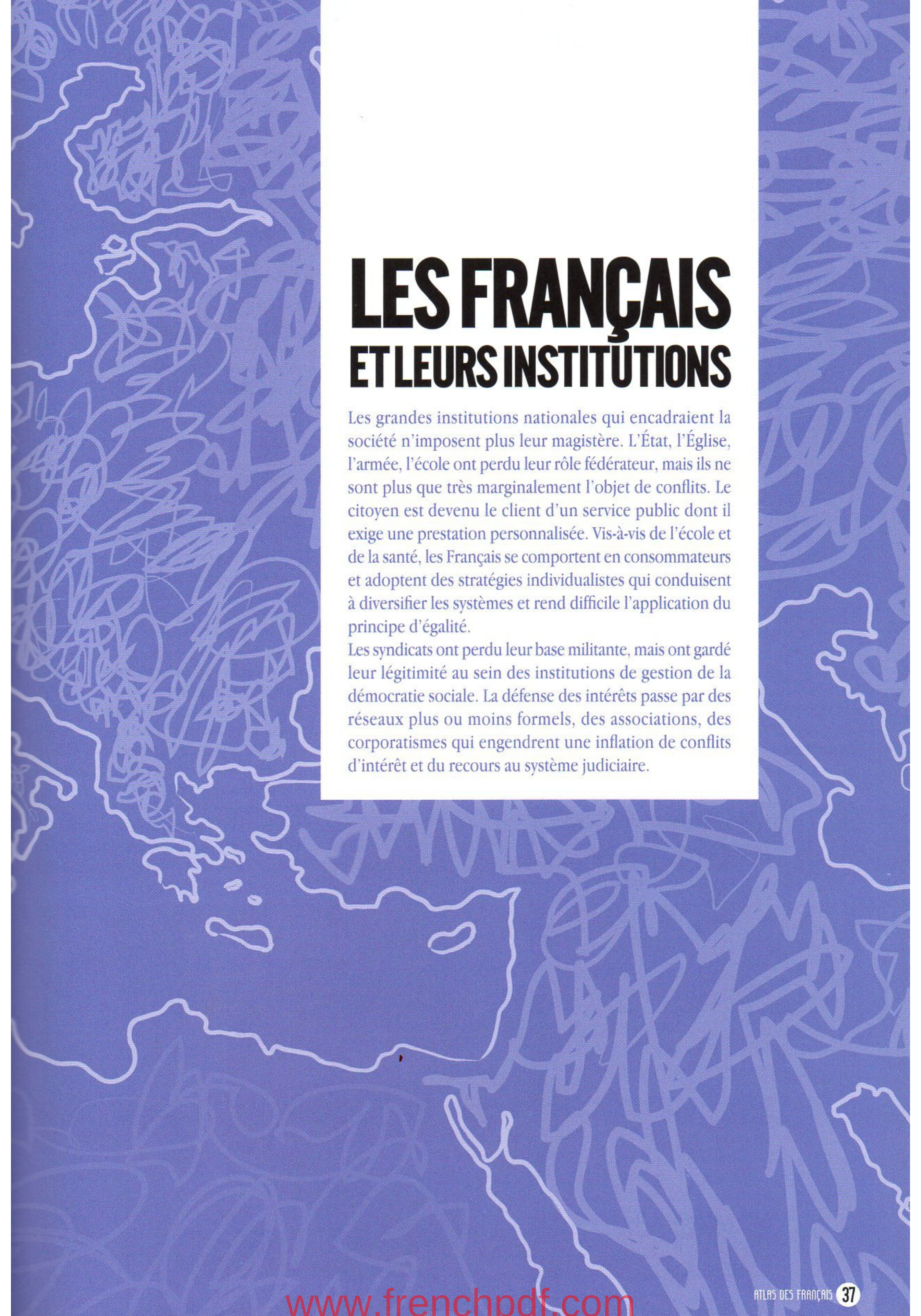
Les grandes structures de la société, EN CONCLUSION

LA FAMILLE RESTE L'INSTITUTION LA PLUS CENTRALE aux yeux des Français. Mais la diversité des modèles familiaux constitue une tendance forte de sa transformation. Si le mariage traditionnel recule, il est largement compensé par le Pacs, ainsi le nombre de personnes liées par un contrat ne diminue pas. Par ailleurs, la banalisation du divorce complexifie les trajectoires conjugales et familiales.

LE VISAGE DE LA FRANCE PRODUCTIVE A CHANGÉ. La stabilité de l'emploi a fait place à la flexibilité et aux emplois précaires ou atypiques. Depuis la crise de 2009, le secteur tertiaire a fourni des emplois mais insuffisamment pour compenser la perte des emplois industriels et occuper une population active encore dynamique. En France, l'intervention étatique sur le marché du travail est en recul, une grande partie de la réglementation est devenue conventionnelle, donc non imposée par l'État. La frange grandissante de chômeurs durablement à l'écart du monde du travail est à l'origine de la création de garanties de revenu minimum qui s'étendent aujourd'hui aux salariés très modestes à travers le revenu de solidarité active (RSA).

DANS LE CADRE DE LA DÉCENTRALISATION, de nombreux acteurs sont venus relayer dans les localités l'action des services centraux : associations et entreprises d'insertion, régies de quartier, services d'aide à l'emploi. Mais dans les grandes villes et les bassins d'emplois industriels en perdition, leurs moyens sont vite dépassés.





LES FRANÇAIS ET LEURS INSTITUTIONS

Les grandes institutions nationales qui encadraient la société n'imposent plus leur magistère. L'État, l'Église, l'armée, l'école ont perdu leur rôle fédérateur, mais ils ne sont plus que très marginalement l'objet de conflits. Le citoyen est devenu le client d'un service public dont il exige une prestation personnalisée. Vis-à-vis de l'école et de la santé, les Français se comportent en consommateurs et adoptent des stratégies individualistes qui conduisent à diversifier les systèmes et rend difficile l'application du principe d'égalité.

Les syndicats ont perdu leur base militante, mais ont gardé leur légitimité au sein des institutions de gestion de la démocratie sociale. La défense des intérêts passe par des réseaux plus ou moins formels, des associations, des corporatismes qui engendrent une inflation de conflits d'intérêt et du recours au système judiciaire.

L'État assureur et distributeur de solidarités

Autrefois interventionniste et planificateur, l'État aujourd'hui s'en tient à ses fonctions régaliennes et à sa mission de régulateur. En revanche, il a considérablement renforcé sa fonction d'assureur, de distributeur de solidarités. Les Français attendent de l'État une relation encore plus démocratique, de meilleurs services, plus personnalisés, et sont favorables en cela à la décentralisation de prestations. Ils souhaitent un État moins présent dans certains domaines, mais veulent un État garant des principes de solidarité nationale, de justice et d'égalité.

UN AUTRE RAPPORT ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LES INSTITUTIONS

Auparavant, l'État classique devait gérer une société de masse : avec ses différences « justes » formant des hiérarchies sociales stables, il gérait des questions générales. La plupart des institutions avaient pour but de former des individus qui deviendraient de bons citoyens. L'école se devait de socialiser les enfants et les professeurs exigeaient l'obéissance. L'hôpital soignait les malades qui s'en remettaient aux médecins sans discuter, avec tout le respect dû à leur position. L'ANPE enregistrait les chômeurs sans prendre en charge leur histoire.

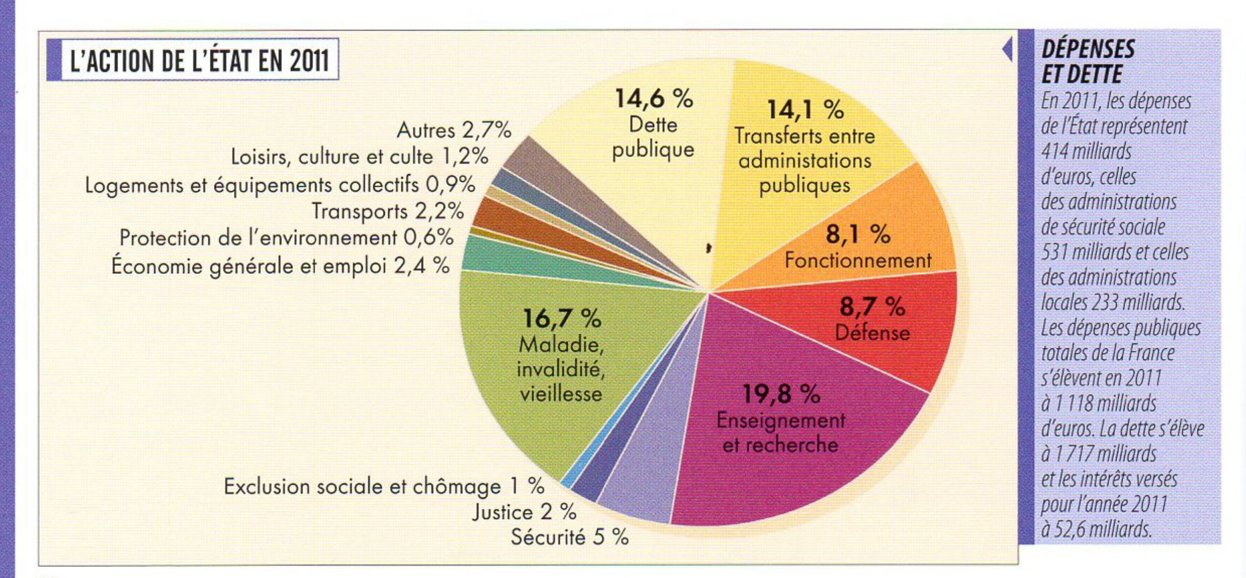
Aujourd'hui, les individus ont acquis une autonomie qui leur permet d'interpeller les institutions sur les services qu'elles rendent, et ils entendent faire respecter leurs droits et leurs projets de vie. L'affermissement de la démocratie et de l'individualisme a remis en cause le fonctionnement des institutions, pas encore prêtes à répondre à cette nouvelle attente qui vise une égalité plus individualisée, plus correctrice, plus à même de donner à chacun ses chances. Des mesures ont été prises pour aider le citoyen à faire entendre son avis sans recourir à la voie judiciaire : recours aux médiateurs, accès aux documents administratifs, motivation des décisions administratives, droit à une procédure contradictoire ou à l'information administrative.

•••

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Les fonctions régaliennes. Décrié par certains pour son poids excessif, depuis l'après-guerre et encore plus depuis une vingtaine d'années, l'État a connu des évolutions contrastées, changeant en même temps son rapport avec la société. Ses fonctions régaliennes, qui sont en quelque sorte son épine dorsale (l'armée, la police, la justice), sont assurées de façon constante ; elles demeurent même les principales fonctions à la charge de l'État central. Mais l'État « interventionniste » ou « modernisateur » s'est évanoui à la fin des années 1970, il a abandonné la planification et la politique des prix. Il cofinance sous forme de subventions des investissements entrepris par les collectivités locales. Il est devenu un État « régulateur », timidement « incitateur », avec une politique économique bridée par les instances supranationales.

Les fonctions sanitaires, sociales et éducatives. En revanche, l'État a considérablement développé ses fonctions sanitaires, sociales et éducatives. Le nombre d'éducateurs sociaux, d'assistantes sociales, de professeurs du secondaire et des universités a fortement augmenté. L'État-providence, distributeur de solidarités, s'est fortement accru avec l'assurance-chômage, l'assurance-maladie ou les



DÉPENSES ET DETTE

En 2011, les dépenses de l'État représentent 414 milliards d'euros, celles des administrations de sécurité sociale 531 milliards et celles des administrations locales 233 milliards. Les dépenses publiques totales de la France s'élèvent en 2011 à 1 118 milliards d'euros. La dette s'élève à 1 717 milliards et les intérêts versés pour l'année 2011 à 52,6 milliards.

minima sociaux. C'est ce qui explique l'accroissement des prélèvements obligatoires, qui sont passés de 25 % du PIB en 1945 à 45 % aujourd'hui. La société, qui rechigne devant ce taux, demande encore plus de services publics. Cercle vicieux : la société demande à l'État d'intervenir dans tous les domaines privés ou publics (sécurité, enfance, alimentation, circulation, pollution…) ; en réponse, ce dernier légifère, se bureaucratise, et on lui reproche son inflation réglementaire et sa lourdeur administrative.

●●●

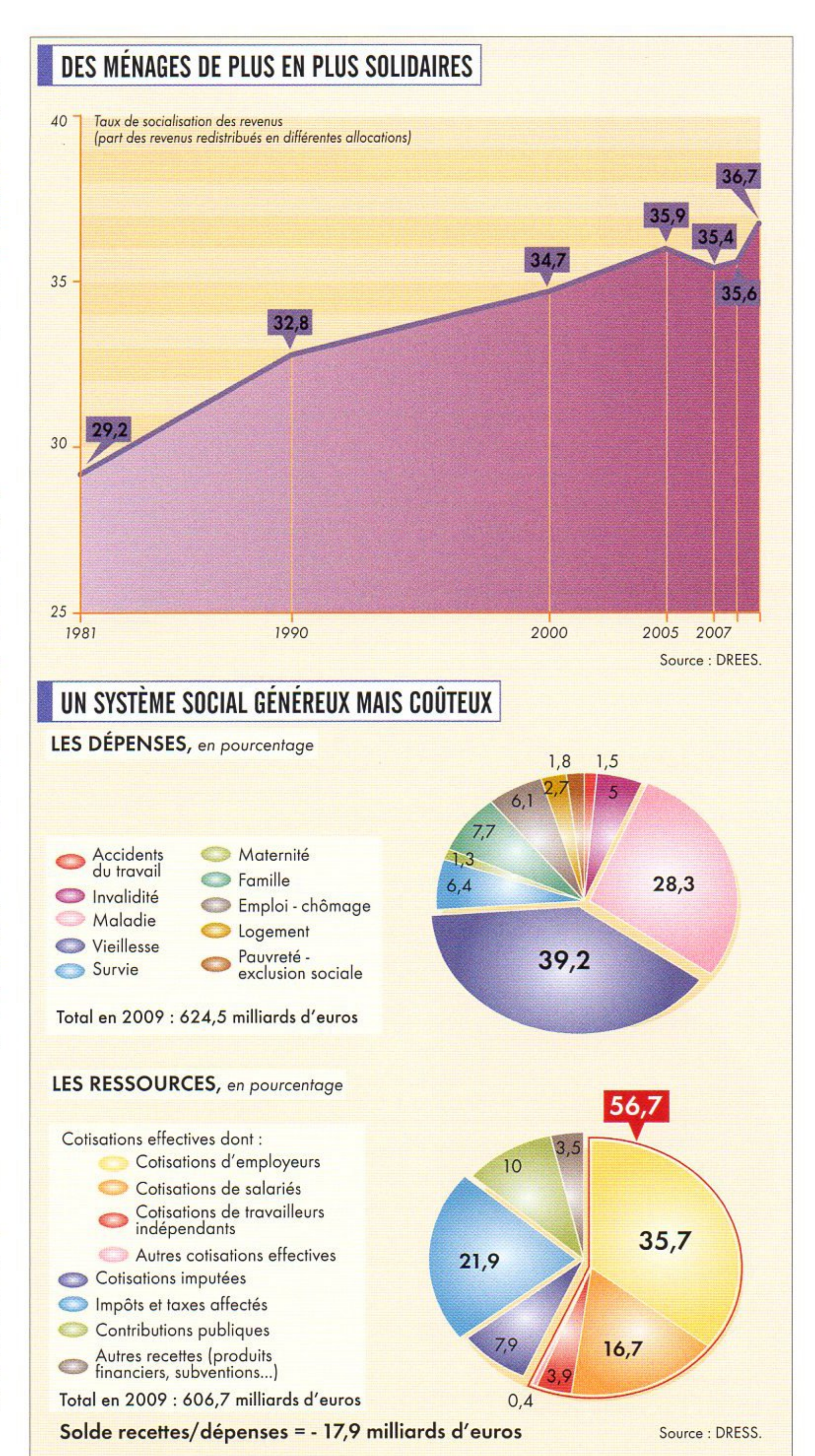
L'ÉTAT PRODUCTEUR DE SERVICES

L'usager du service public est devenu un véritable client, soit parce que certains services ont été privatisés, soit parce que l'État a étendu son secteur d'intervention vers l'économique et le social. Face à une demande croissante, les administrations engorgées ont peine à répondre. Gestion déficiente du budget et lenteur administrative ont conduit l'État à entreprendre une nouvelle gestion budgétaire de ses services qui se rapproche du modèle managérial de l'entreprise fournissant des services. Ainsi, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) vise à améliorer la gestion des finances des ministères en l'ordonnant autour de missions, d'objectifs et d'évaluation des résultats, tout en laissant à chaque administration une liberté accrue sur l'emploi des crédits. Cette réforme, en application depuis 2006, doit renforcer le contrôle du Parlement sur les finances publiques. Fait remarquable, cette loi a été approuvée par tous les parlementaires, tous partis confondus.

●●●

L'ÉTAT ASSUREUR ET DISTRIBUTEUR DE SOLIDARITÉS

La société reconnaît un devoir accru de solidarité : celui des actifs envers les jeunes (par l'éducation) et les gens âgés (par les retraites) ; celui des bien-portants envers les malades (l'assurance-maladie) ; et celui des favorisés envers les défavorisés (les minima sociaux et les indemnités de chômage). Les prestations de protection sociale toutes réunies s'élèvent à 624,5 milliards en 2009, soit 31 % du PIB. Les prestations vieillesse et maladie représentent plus des quatre cinquièmes des prestations ; maternité et emploi représentent 15 %, tandis que moins de 5 % sont versés pour le logement et la pauvreté. Avec la crise, le nombre élevé de demandeurs d'emploi augmente encore les prestations (+10 % entre 2008 et 2009). Avec la création du RSA-activité, les allocations versées au titre de la pauvreté-exclusion ont bondi de 22,7 % en 2009. Plus de la moitié de ces prestations sont financées par des cotisations prélevées sur l'emploi, augmentant d'autant le coût du travail, sujet en France qui créé le débat. Il est justifié que les cotisations vieillesse et chômage soient prélevées sur l'emploi. En revanche, pourrait-on concevoir que les cotisations liées à la famille et à la santé, qui sont plus universalistes, soient liées à la consommation, ce qui allégerait le coût du travail ? ●



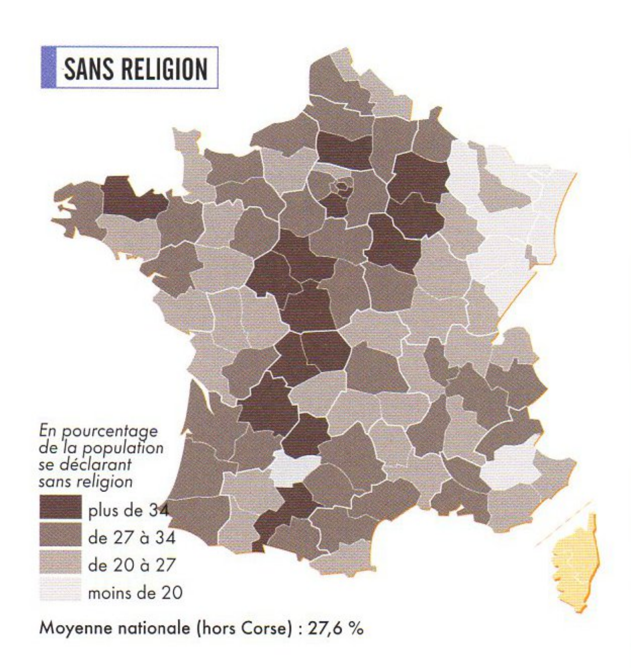
Verbatim

Les fonctions et les pouvoirs de l'État s'effacent derrière l'avancement de la construction européenne, d'un côté, et le renforcement de la décentralisation, de l'autre. L'État devient un échelon dans un système à plusieurs niveaux.

Religieux mais pas pratiquants

La « fille aînée de l'Église », comme on a nommé la France pendant des siècles, fait triste mine. Depuis les années 1960, le nombre de vocations sacerdotales diminue, les fidèles pratiquants réguliers deviennent moins nombreux, l'influence de l'Église dans la vie politique et sociale s'estompe, à tel point que l'on parle aujourd'hui de « déchristianisation » de la société. Cela se traduit par le refus des valeurs judéo-chrétiennes et la méconnaissance du socle culturel chrétien, dont l'école publique songe à enseigner elle-même les rudiments.

SANS RELIGION



Moyenne nationale (hors Corse) : 27,6 %

LE PAYSAGE RELIGIEUX

La France est un pays laïc, de tradition et de culture catholiques. Jusqu'au milieu des années 1960, l'Église catholique se prétendait en charge de tous les Français, sauf de quelques protestants et communautés juives. Dans chaque diocèse, l'évêque était le chef spirituel et se devait de conduire sa population au royaume de Dieu. Les Français se conformaient aux rites de passage et saisonniers : baptême, première communion, mariage, enterrement, fêtes de Noël, de Pâques, Ascension, Assomption et Toussaint.

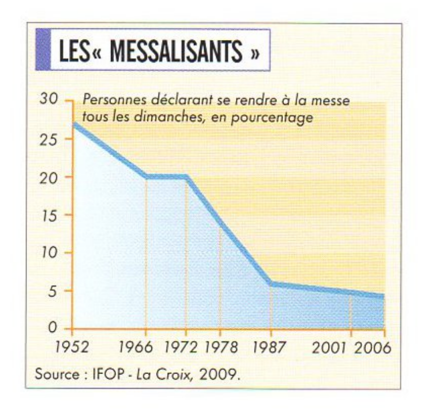
Le déclin de la pratique religieuse. Depuis quarante ans, la pratique religieuse décline continuellement. Le catholicisme reste largement majoritaire : 64 % des Français se déclaraient catholiques en 2009. Les pratiquants sont de moins en moins nombreux, mais leur identité s'affermit à travers les « communautés nouvelles » ou les mouvements charismatiques. Les catholiques non pratiquants se montrent attachés aux racines chrétiennes de la France ; ils respectent les rites au moment des grandes étapes de la vie : baptême, mariage et mort ; ils témoignent d'un attachement presque « patrimonial » ; leur profil sociologique ressemble bien à celui de l'ensemble des Français, ce qui pourrait expliquer la présence forte de la religion dans le débat sur l'identité.

La fin de la rupture avec l'Église, située dans les années 1965-1970, va de pair avec la vague contestataire contre les institutions, la révolte contre l'autorité induisant le développement de l'individualisme, de la permissivité. Elle cor-

Verbatim

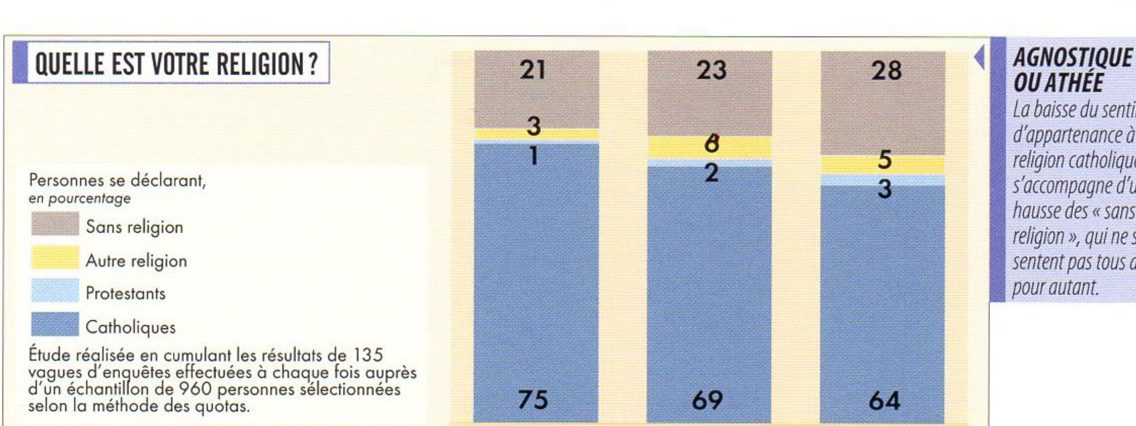
La perte d'influence de l'Église a des conséquences au-delà de la seule pratique religieuse, qui ne regarde que les individus eux-mêmes. Elle a conduit à une inculture religieuse, à un manque de familiarité avec l'histoire biblique, socle de notre civilisation.

LES « MESSALISANTS »



Source : IFOP - *La Croix*, 2009.

QUELLE EST VOTRE RELIGION ?

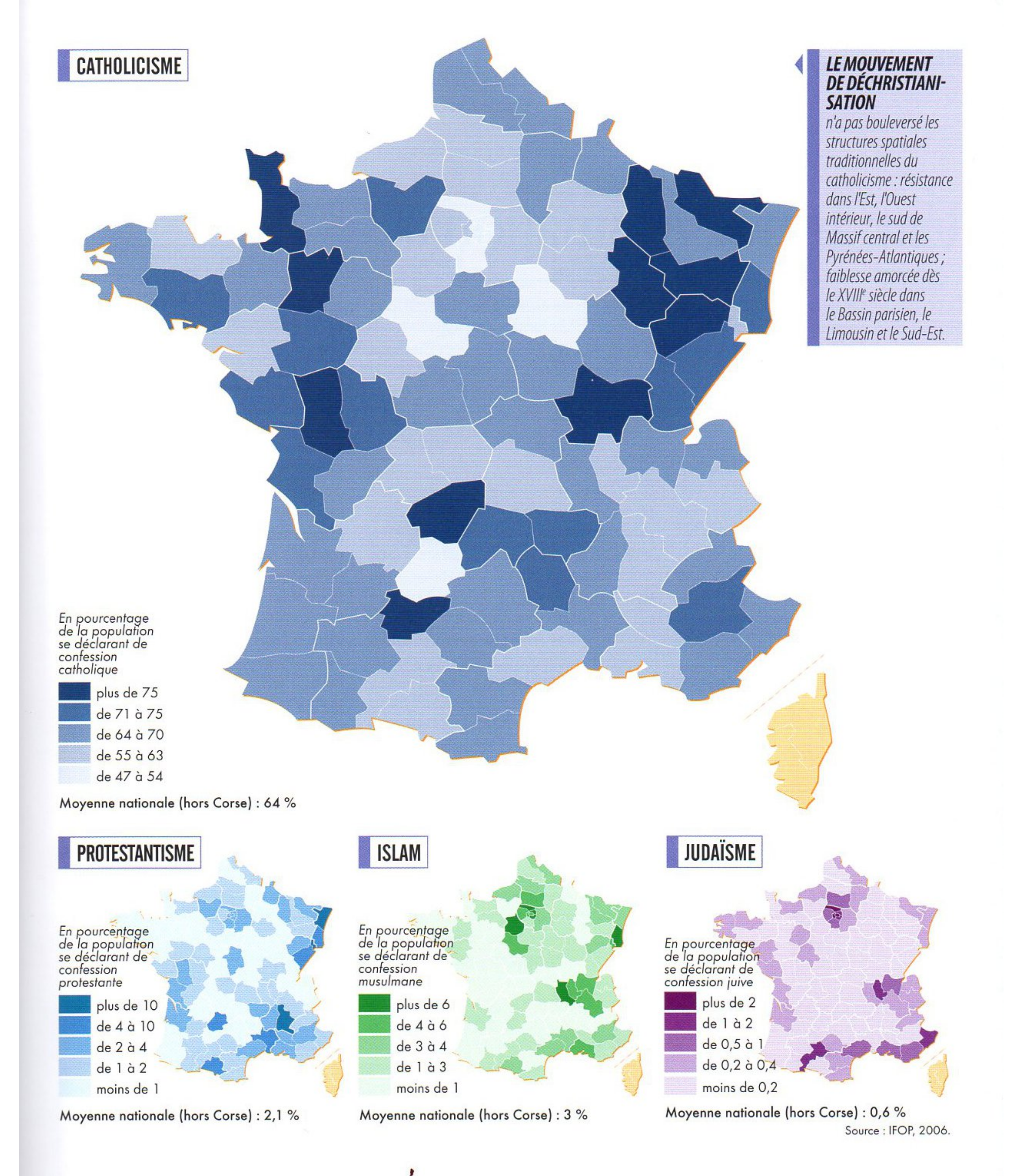


Étude réalisée en cumulant les résultats de 135 vagues d'enquêtes effectuées à chaque fois auprès d'un échantillon de 960 personnes sélectionnées selon la méthode des quotas.

Source : IFOP - *La Croix*, 2009.

AGNOSTIQUE OU ATHÉE

La baisse du sentiment d'appartenance à la religion catholique s'accompagne d'une hausse des « sans-religion », qui ne se sentent pas tous athées pour autant.



LE MOUVEMENT DE DÉCHRISTIANISATION *n'a pas bouleversé les structures spatiales traditionnelles du catholicisme : résistance dans l'Est, l'Ouest intérieur, le sud de Massif central et les Pyrénées-Atlantiques ; faiblesse amorcée dès le XVIIIe siècle dans le Bassin parisien, le Limousin et le Sud-Est.*

respond aussi à la condamnation de la contraception par l'Église et, par la suite, aux nouvelles lois sur l'avortement. La baisse de la pratique religieuse est une tendance commune à tous les pays européens, protestants comme catholiques. Les croyances s'effritent dans une fraction de la jeunesse, si bien que les générations qui arrivent seront en partie « déchristianisées » au sens propre : beaucoup de jeunes ne sauront plus ce que représente la croix.

●●●

L'ISLAM, DEUXIÈME RELIGION DE FRANCE

On estime à 4 millions le nombre de personnes de tradition musulmane, soit 6 % de la population (14 % des 18-24 ans).

L'islam de France recouvre plusieurs courants : marocains, algériens, turcs ou encore égyptiens, qui se différencient par des styles de pratique. En France, l'islam cristallise de multiples débats entre le port du voile et de la burqa, la construction de mosquées et la visibilité des minarets ou bien la satire antireligieuse.

Dans le même temps, l'islam tend également à se laïciser et participe, en France, davantage de l'identité que d'un respect à certains rites ; les pratiquants réguliers ne sont pas très nombreux dans l'Hexagone ; en revanche, une grande majorité de musulmans respectent le jeûne du ramadan et paient leur aumône aux diverses œuvres de charité. ●

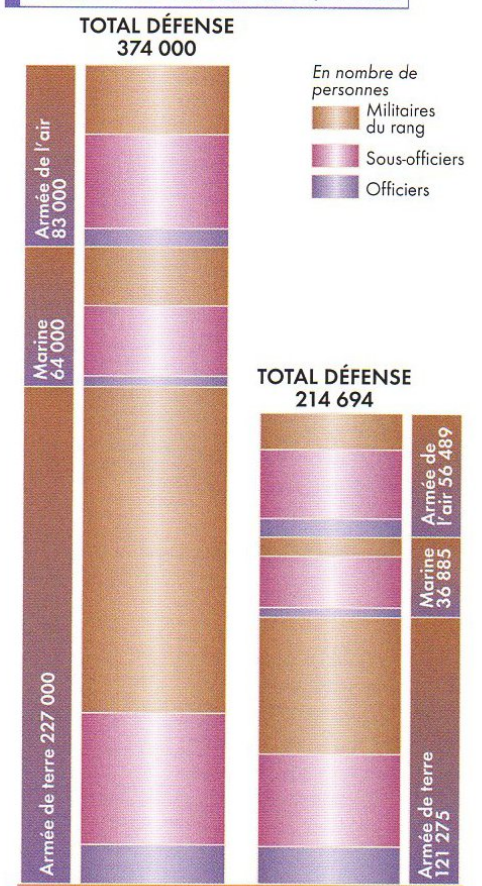
Une armée postnationale

La professionnalisation des armées est liée à l'image d'une armée plus moderne, plus compétente, plus efficace, toujours mobilisée, avec des militaires mieux formés. Les nouvelles missions des militaires – maintien de l'ordre, protection des faibles, défense terrestre sur des opérations extérieures, missions chevaleresques pourrait-on dire – rapprochent la fonction militaire d'une tendance forte et en croissance de fraternité humanitaire sous toutes ses formes.

L'ARMÉE SE PROFESSIONNALISE : VERS UNE ARMÉE DE MÉTIER

Parallèlement au changement de ses missions et à sa modernisation technique, l'armée a été contrainte de s'adapter aux flots des générations du baby-boom, d'autant moins enclines à supporter la discipline militaire que la menace de guerre s'éloignait. La contestation qui suivit Mai 68 entraînait une première remise en cause du service militaire et de sa discipline jugée archaïque. En 1996, la décision est prise de supprimer le service militaire et l'opinion publique y est devenue majoritairement favorable. L'armée de métier se met en place sans accroc majeur.

UNE ARMÉE PROFESSIONNELLE MOINS NOMBREUSE ET PLUS QUALIFIÉE



Source : ministère de la Défense.

Une armée en transformation. La professionnalisation des armées conduit à de fortes évolutions au sein du monde militaire, mais aussi dans les relations entre les militaires et la société civile.

Baisse des effectifs. Les armées de terre ont nettement plus diminué que la marine et l'armée de l'air. L'armée de terre, très connotée aux valeurs masculines – aptitude physique, action de groupe, aventure, courage – attire pourtant moins les candidats que les autres armées. Les femmes représentent aujourd'hui 12 % des effectifs et accèdent progressivement au grade d'officier. Elles peuvent s'engager dans tous les corps, excepté les sous-mariniers pour cause d'exiguïté.

L'augmentation des officiers. La proportion d'officiers et de sous-officiers a augmenté sensiblement (50 % pour l'armée de terre), non seulement à cause de la réduction des effectifs, mais surtout à cause de la modernisation technologique du métier.

Élévation de l'âge moyen. Ces évolutions conduisent à une élévation de l'âge moyen de la population militaire, à un plus grand nombre de militaires mariés avec des enfants à charge. La plupart, après quelques années de métier, n'habitent plus la caserne. Ainsi, la vie des militaires se rapproche-t-elle de celle des civils, mis à part une mobilité géographique forte mais en décroissance.

Augmentation des dépenses de fonctionnement. Il résulte de ces transformations une hausse substantielle des dépenses de fonctionnement du ministère de la Défense, qui écrasent les frais d'entretien et de matériels, et dépassent depuis 1993 les dépenses d'équipement et de recherche et développement. D'où le dilemme entre sacrifier le recrutement et privilégier la technologie, ou l'inverse si le budget total n'augmente pas.

●●●

LE SENTIMENT D'EXERCER UN MÉTIER À PART PERSISTE

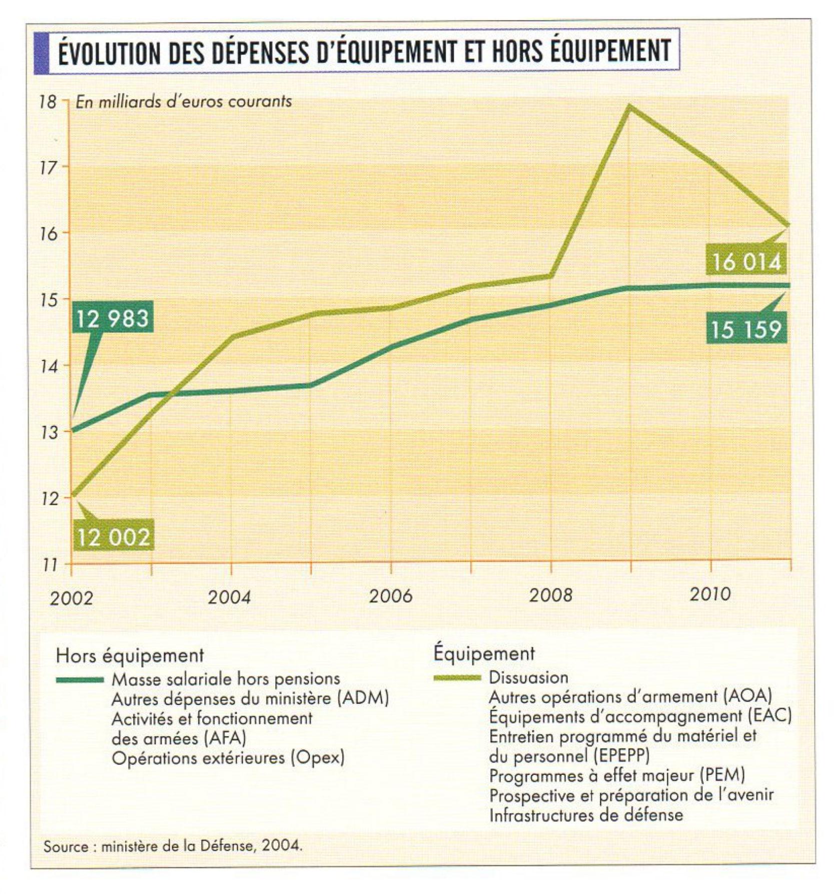
Si les modes de vie des militaires se rapprochent considérablement de ceux des civils, en revanche, la nature du métier les dispose toujours à faire partie d'un monde à part. Déjà, au sein des différentes armées, des distinctions d'identité sont nettes entre l'armée de l'air et, dans une moindre mesure, la marine, qui se réclament plus de la technique que du militaire, et entre officiers et militaires du rang, où l'autorité caractérise toujours le style de commandement, alors qu'elle tend à disparaître dans la société environnante. Par ailleurs, les nouvelles missions des ar-

Verbatim

En moins de dix ans, les armées ont vécu avec aisance une mutation dont l'effet le plus inattendu a été d'ouvrir ce corps, par vocation le plus nationaliste, à la collaboration internationale.

mées entraînent pour les militaires une suractivité qui raccourcit le temps passé chez eux. Ces missions les obligent à une mise en pratique fréquente du principe de disponibilité, qui renforce le sentiment d'exercer un métier à part.

•••

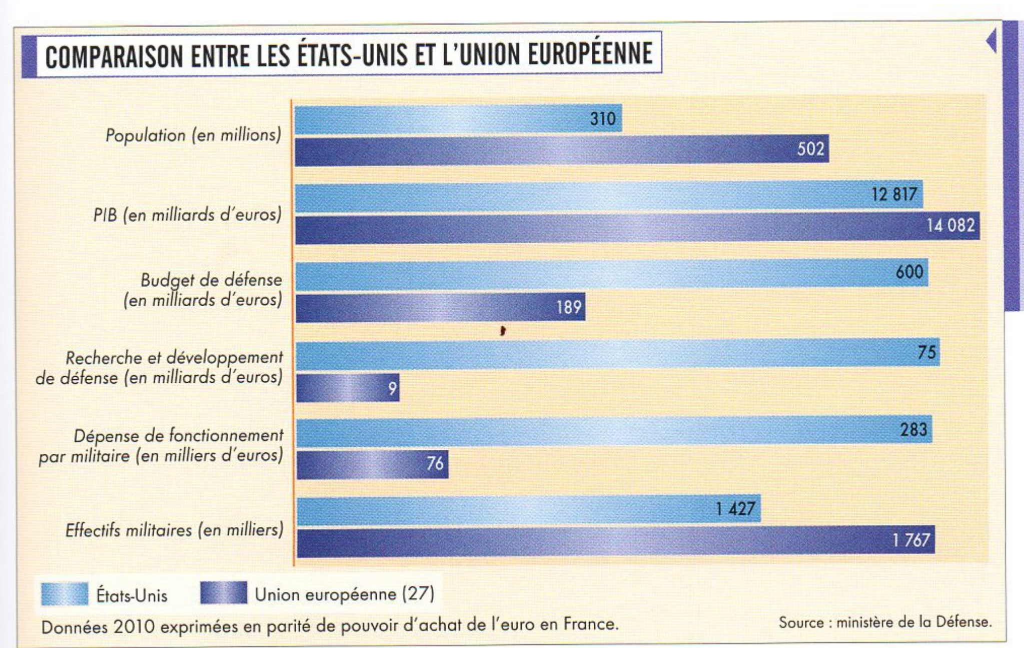


Source : ministère de la Défense, 2004.

DE L'ESPRIT DE DÉFENSE AU MAINTIEN DE LA PAIX

Des missions pour la paix. Ces nouvelles missions dites « en faveur de la paix », « d'interposition », « d'assistance humanitaire » ou « de service public » redonnent aux militaires une légitimité et un prestige qu'ils n'avaient pas connus depuis longtemps et les inclinent à cultiver leur identité. Pourtant, ces missions sont de plus en plus éloignées de la guerre classique (le choc ou le feu). En cas de conflit, elles utilisent des frappes à distance. Le souci est de minimiser les pertes amies et ennemies, alors que la puissance de feu n'a jamais été aussi grande. Les pertes civiles sont souvent plus importantes que les pertes militaires, ce qui remet en question la dimension héroïque de l'identité militaire. Les missions qui consistent, avec l'aide d'autres contingents internationaux, à rétablir la paix et à reconstruire un pays détruit font appel aux valeurs universalistes, à la maîtrise de la complexité, en particulier avec les médias ; elles valorisent l'image nationale et exacerbent le patriotisme.

Le regard des civils. Les résultats des sondages montrent que la perception du militaire a changé : pour l'opinion, il est devenu un professionnel, un technicien avant d'être un combattant. La crainte d'une attaque militaire classique a fait place à la crainte d'une action terroriste. Les nouvelles missions (Vigipirate pour la sécurité, humanitaires, interventions dans le cadre de l'ONU ou respect du droit international) recueillent plus de 80 % d'avis favorables. Les missions les plus légitimes sont celles les moins liées à l'usage de la force. Pour ceux qui s'engagent, l'armée répond à une vocation, mais aussi à un complément de formation professionnelle, une deuxième chance pour celui qui a échoué dans un premier emploi. On reconnaît aux militaires leur loyauté envers l'État et la République, et leur capacité à s'adapter à la vie moderne. En revanche, on leur reproche de peu se mêler aux civils. Une grande majorité approuve la création d'une force européenne d'action rapide. Le passage à l'armée de métier a amélioré l'image des armées françaises. ●



Données 2010 exprimées en parité de pouvoir d'achat de l'euro en France.

Source : ministère de la Défense.

UNE ARMÉE EUROPÉENNE

Une grande majorité de Français est favorable à l'armée de métier européenne. La suppression du service militaire a été programmée en 1996 et rendue effective en 2001.

Une justice encombrée

L'augmentation du nombre de litiges et l'inflation réglementaire ont entraîné une augmentation des professions juridiques et leur spécialisation. Les efforts pour rapprocher l'institution du justiciable et diminuer l'encombrement des affaires dans les tribunaux ont conduit à la multiplication des instances de conciliation.

UNE SOCIÉTÉ JUDICIARISÉE

Une mauvaise réputation. 70 % des Français jugent mal cette institution, qu'ils trouvent trop lente, trop coûteuse et… injuste. La catastrophique et récente affaire d'Outreau (2005) – qui a remis en cause le principe du doute en incarcérant de nombreux innocents plutôt que de laisser en liberté quelques présupposés accusés – n'a pas aidé à restaurer le crédit de l'institution. La lenteur du règlement des contentieux est à rapprocher du nombre d'affaires en augmentation exponentielle.

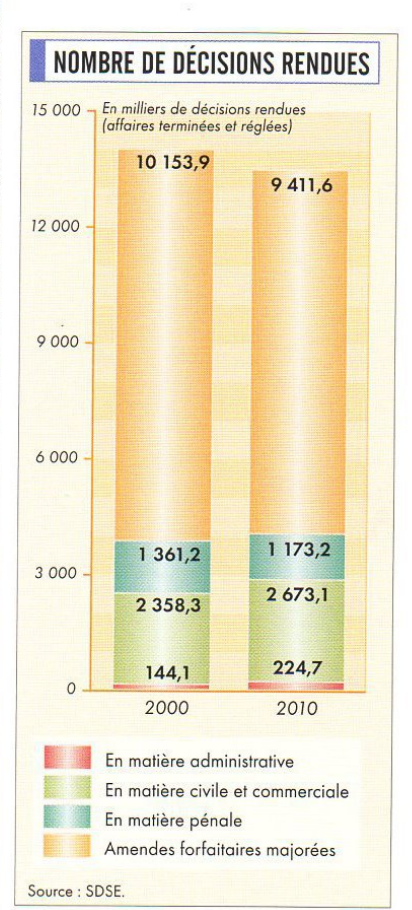
De nombreux recours aux tribunaux. Le recours aux tribunaux administratifs, civils, commerciaux, aux instances précontentieuses et aux conseils des prud'hommes s'est considérablement accru depuis une trentaine d'années. La justice est entrée dans la vie des Français ; elle hérite de toutes les questions de la vie quotidienne que les institutions ne savent plus traiter : celles de la famille, de l'école, du quartier, etc. Le juge doit trancher de tout au nom du droit : de sujets historiques avec l'affaire Papon (1997), de santé avec l'affaire du sang contaminé (1991), de travail avec les plans sociaux, de religion avec l'affaire du voile, de loi nationale avec la Convention européenne des droits de l'homme… Parallèlement à l'essor du nombre de litiges, on assiste à une inflation législative, à une spécialisation du droit et des juristes.

Les réformes. Pour désengorger les tribunaux, des maisons de justice ont été créées afin de traiter les affaires pénales au niveau local, réforme qui rapproche la justice française du Common Law anglais. Le recours à l'arbitrage s'est répandu à la périphérie du judiciaire, entraînant une augmentation des médiateurs et conciliateurs, en particulier pour les conflits sociaux. La récente réforme du « plaider coupable », consistant à minorer la peine de l'accusé qui reconnaît sa culpabilité dans une première audition, est une des mesures qui permet d'accélérer les procédures. Elle se rapproche de la pratique

Verbatim

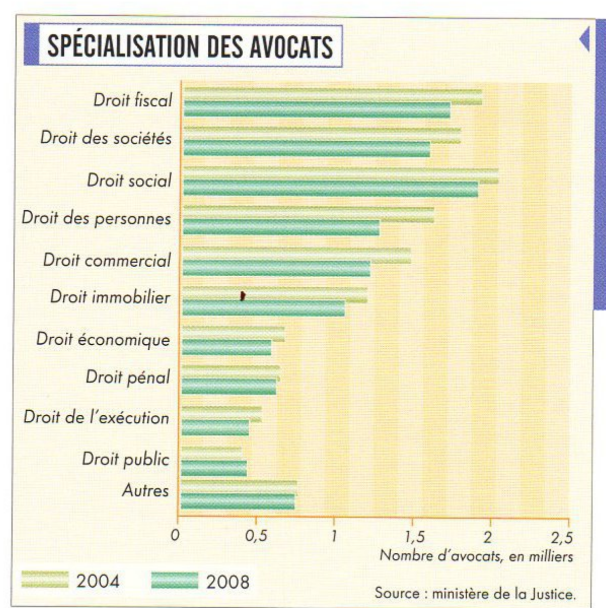
Les quelques affaires de justice très médiatisées ne doivent pas cacher l'activité quotidienne des quelque 8 300 magistrats qui appliquent les lois en toute impartialité.

NOMBRE DE DÉCISIONS RENDUES



Source : SDSE.

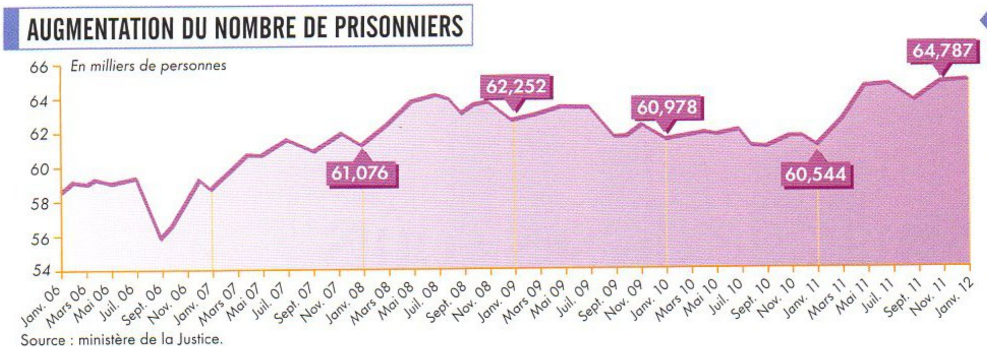
SPÉCIALISATION DES AVOCATS



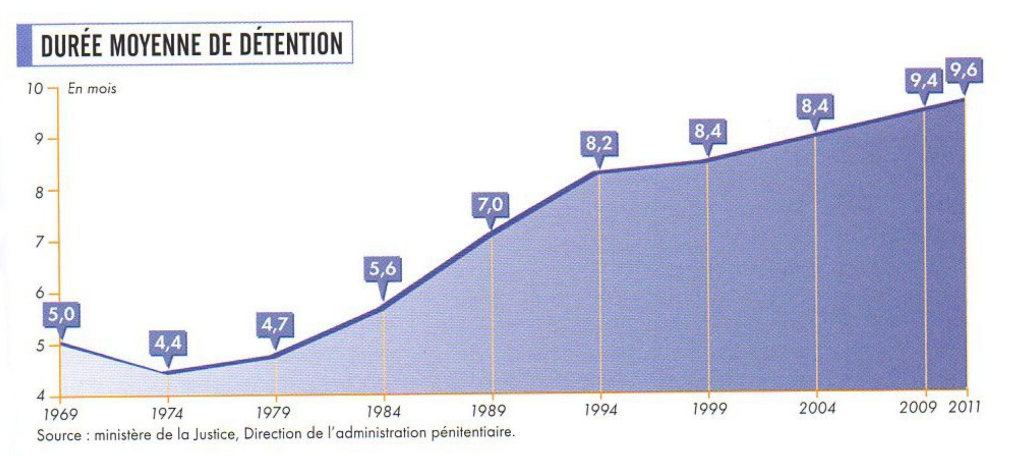
Source : ministère de la Justice.

LE CONSEIL AUX ENTREPRISES

Aujourd'hui, le conseil aux entreprises est parmi les spécialisations les plus fréquentes des avocats. En 2000, on comptait en France 38 140 avocats et, en 2010, 53 744, soit une hausse de 41 %.



L'ALLONGEMENT DE LA DÉTENTION
Des peines qui s'alourdissent et une population carcérale en augmentation posent le problème des conditions de vie dans les prisons, dont le nombre est devenu insuffisant.



américaine. Enfin, en 2007, la réforme de la carte judiciaire rationalisait le service judiciaire sur le territoire.

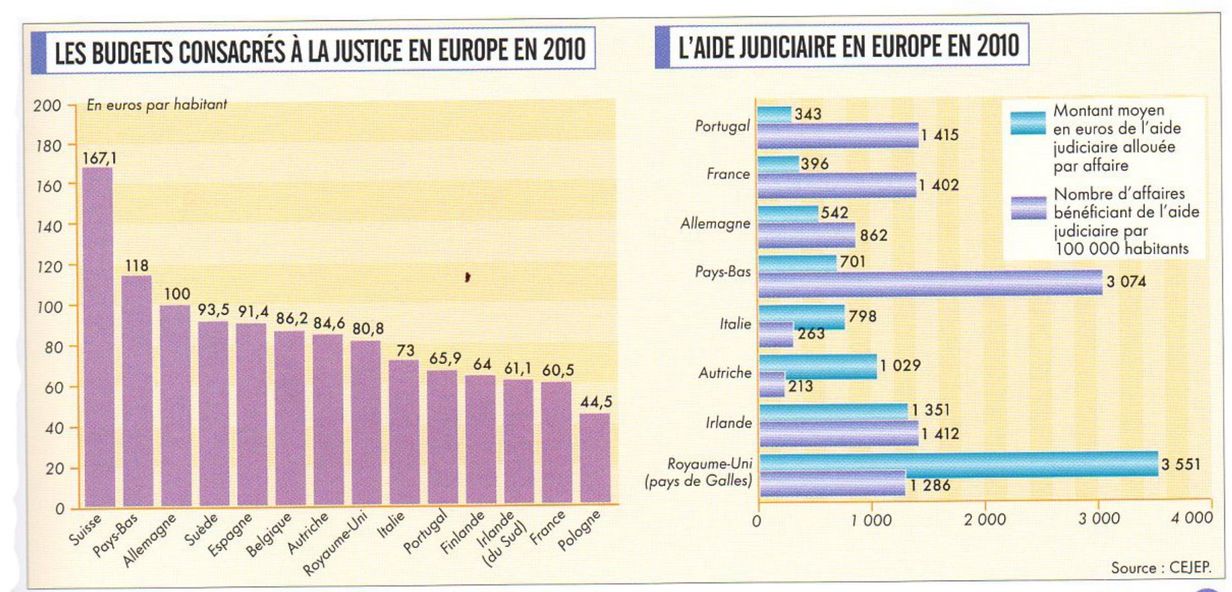
En supprimant un tiers des juridictions, la réforme de la carte judiciaire a eu pour conséquence de faire reculer la proximité judiciaire. Pour y remédier, la prochaine réforme pourrait être de fusionner en un « tribunal de première instance » (TPI) les tribunaux d'instance et de grande instance ; ces derniers ne seraient plus que des services délocalisés du TPI. Ainsi le justiciable pourrait s'adresser à l'instance la plus proche.

Enfin, beaucoup de Français, parmi lesquels les procureurs eux-mêmes, réclament une plus grande autonomie du parquet face à l'exécutif.

●●●

PRIVÉS DE LIBERTÉ

En France, en 2011, plus de 64 000 personnes occupaient les quelque 55 000 places de prison, ce qui laisse penser que nombreux sont ceux qui ne sont pas en prison faute de place. Auxquelles il faut ajouter environ 9 000 en incarcération préventive. La durée d'incarcération ne cesse de s'allonger ; 25,9 % des détenus exécutent une peine de plus de cinq ans. Le nombre de femmes augmente, mais reste très faible au regard de celui des hommes. Elles sont le plus souvent accusées de toxicomanie ou de complicité de crime de sang. Environ 20 % de la population carcérale est étrangère. Beaucoup d'entre eux ne maîtrisent pas la langue française, sont indigents et dépendent du bon vouloir des codétenus, moyennant compensations de toutes sortes. ●



La santé malade de ses coûts

Si l'on jugeait un pays à l'espérance de vie de ses citoyens, la France serait en première position tant son système de santé est performant dans sa capacité à faire reculer la mortalité. La santé est devenue une obsession, autant en raison de la demande des éventuels patients que de l'offre qui atteint des coûts insurmontables. Les maladies évoluent avec les modes de vie – sida, obésité, allergies ou dépression. L'État entreprend de diminuer l'offre et de responsabiliser l'usager. La relation du patient avec son médecin est passée de la soumission à la participation.

LES FRANÇAIS DÉPENDANTS DES SOINS ET DES MÉDICAMENTS

Les Français dépensent de plus en plus pour leur santé. La part de la santé dans la consommation effective des ménages est passée de 8 % en 1970 à 12,2 % en 2010, ce qui correspond à 2 698 euros par habitant. Les soins hospitaliers et les médicaments contribuent le plus à la croissance de la consommation de soins et de biens médicaux. Outre les tumeurs et les maladies cardiovasculaires qui sont les premières causes de décès par maladie, les Français sont aussi les champions de la consommation de médicaments, en particulier d'antidépresseurs.

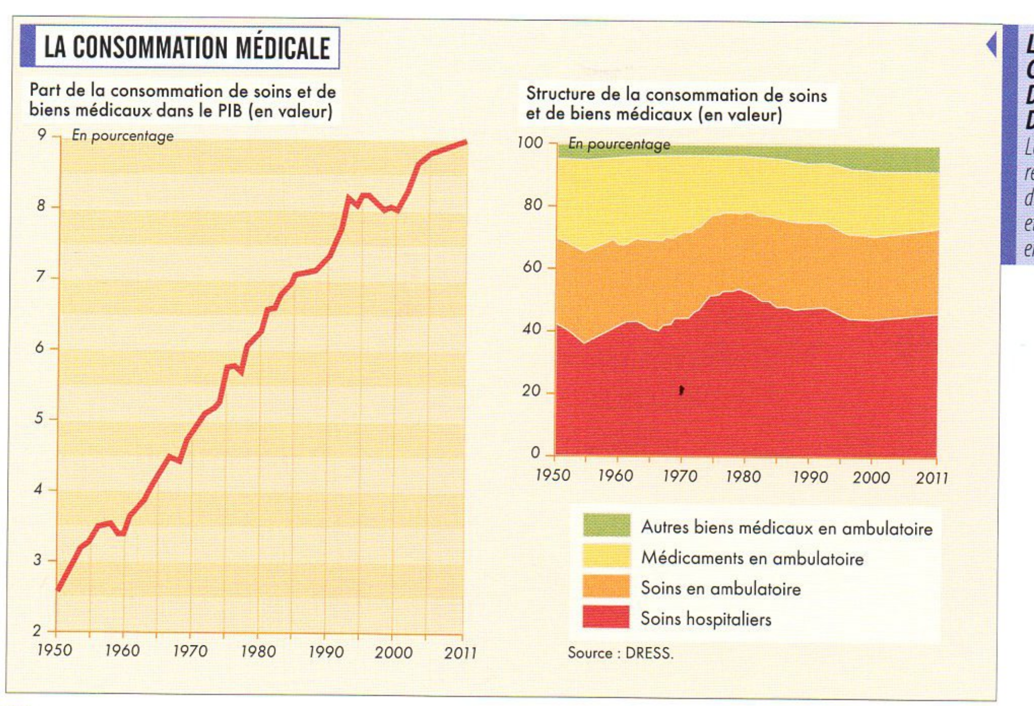
En 2010, la Sécurité sociale remboursait 75,8 % de la consommation de biens et de soins médicaux, part à peu près stable depuis 1995. En revanche, la part des dépenses assurées par les organismes complémentaires augmente, tandis que celle prise en charge directement par les ménages diminue.

Renforcement du parcours de soins à travers un unique médecin traitant et déremboursements successifs sont les moyens utilisés pour tenter de diminuer le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale. Les Français sont devenus « dépendants » des soins, et prendre des médicaments ou demander des examens est désormais un acte banalisé. Les médecins sont libres de prescrire à volonté. La course à la médecine de pointe et la prise en charge des arrêts de travail de longue durée peuvent parfois donner lieu à des abus qui, pour être réduits, exigent un véritable changement de mentalité.

•••

LES FRANÇAIS ET LEUR SANTÉ

À chaque âge ses problèmes de santé. Les grandes causes de décès (alcool, accidents de la route, maladies cardiovasculaires) sont en diminution. C'est ce qui explique l'allongement de l'espérance de vie. L'état de santé varie beaucoup avec l'âge. La mortalité infantile a diminué de moitié depuis 1970. Grâce aux vaccins, les moins de 15 ans sont à l'abri des maladies les plus graves. En revanche, ils sont de plus en plus souvent atteints de surpoids (14 % des garçons et 18 % des filles de 7-9 ans), ce qui augmente à terme le risque de maladie cardiovasculaire. À 20 ans (âge de la taille définitive), depuis une trentaine d'années, les garçons ont grandi en moyenne de 4,5 centimètres et les filles de 3 centimètres. Les 15-44 ans sont en bonne santé, mais cette tranche d'âge est la plus menacée par le sui-



LA PART CROISSANTE DES DÉPENSES DE SANTÉ
Les dépenses médicales représentent 10 % du PIB. Médicaments et soins ont doublé en treize ans.

cide. Les 45-74 ans voient apparaître des maladies graves, cancer et maladies cardiovasculaires, qui sont de moins en moins mortelles mais entraînent des soins chroniques. Après 75 ans surviennent les maladies du vieillissement, parmi lesquelles dominent celles liées à la dégénérescence du cerveau (démence, Alzheimer). Le taux de suicide des personnes âgées atteint des records européens, surtout chez les hommes, qui « réussissent » leur tentative plus que les femmes. Il suscite moins d'émoi que le suicide des jeunes, pourtant il est aussi l'expression d'un désarroi, d'un abandon ou d'un sentiment d'inutilité.

La « pilule du bonheur ». De plus en plus de Français, en particulier les femmes et les personnes de plus de 60 ans, recourent à la « pilule du bonheur » pour essayer d'enrayer les troubles du sommeil, les déprimes, l'anxiété. Chaque année, les ventes de psychotropes augmentent, et les Français en sont les plus gros acheteurs en Europe. Alors que la consommation d'antibiotiques a diminué grâce à des campagnes d'information, celle d'antidépresseurs s'avère plus difficile à maîtriser.

●●●

LES CAUSES MÉDICALES DE DÉCÈS

Nombre de personnes

1980: Hommes 285 481 ; Femmes 261 626
1990: H 272 664 ; F 253 537
2000: H 272 040 ; F 258 810
2005: H 270 630 ; F 256 886
2009: H 273 461 ; F 263 736

- Causes externes (dont accidents de la circulation et suicides)
- Autres maladies
- Maladies de l'appareil génito-urinaire
- Maladies de l'appareil digestif
- Maladies de l'appareil respiratoire
- Maladies de l'appareil circulatoire (cardiovasculaires)
- Maladies du système nerveux et des organes des sens
- Troubles mentaux et du comportement
- Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
- Tumeurs
- Maladies infectieuses et parasitaires
- H Hommes
- F Femmes

Source : Inserm, CépiDC.

QUEL FINANCEMENT POUR NOTRE SANTÉ ?

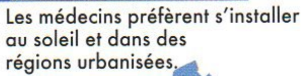
La France lutte depuis des années contre le déficit de l'assurance-maladie. Ces dernières années, la progression des dépenses de santé est devenue faible.

Avec l'Allemagne et les Pays-Bas, la France consacre presque 12 % de son PIB à la santé, les patients sont donc mieux remboursés que dans les autres pays voisins. Comme ces dépenses augmentent plus vite que le PIB, la contrainte sur la dépense publique est intense. Les dépenses remboursées à 100 %, comme les hospitalisations ou les affections de longue durée, s'accroissent de telle façon qu'il faut reporter sur le privé d'autres dépenses plus légères, comme les honoraires libres, les médicaments à efficacité non démontrée ou les soins de confort.

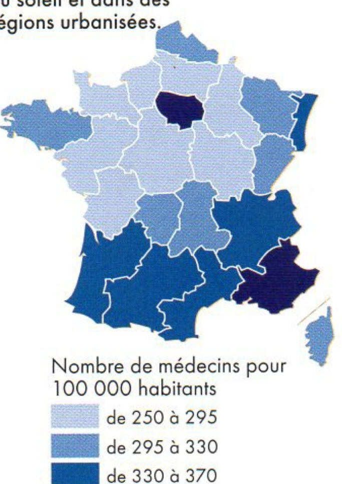
Des techniques économes. Aujourd'hui, il faut trois heures pour opérer une cataracte, contre neuf jours d'hospitalisation autrefois. Les progrès de la technique médicale génèrent de grandes économies. Près de 90 % des actes sont normalisés, comme l'endoscopie ; les médecins assurent une sécurité en cas d'urgence. Dans de nombreux pays, ces actes sont confiés à des infirmières bien formées. On prévoit l'arrivée des techniciens et des ingénieurs dans les salles d'opération. De plus en plus de patients pourront être suivis à distance, depuis chez eux, ce qui devrait logiquement faire baisser le coût des hôpitaux. ●

Verbatim

Les Français sont les plus gros consommateurs d'antidépresseurs en Europe. Ces traitements sont loin d'être marginaux chez les enfants et les adolescents.

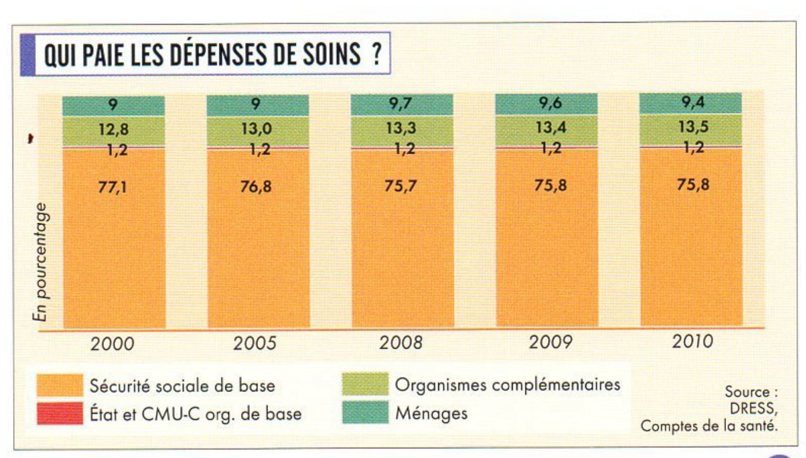


Les médecins préfèrent s'installer au soleil et dans des régions urbanisées.



Source : DREES, 2011.

QUI PAIE LES DÉPENSES DE SOINS ?



Source : DRESS, Comptes de la santé.

L'école de masse

La démocratisation de l'accès à l'enseignement est incontestable. Le niveau scolaire n'a cessé d'augmenter et s'est stabilisé à un haut niveau depuis le milieu des années 1990. Les filles sont dorénavant plus diplomées que les garçons. Malgré ce bilan positif, on assiste à une crise du système scolaire qui ne parvient pas à élever le niveau pour ceux qui étaient exclus d'une éducation poussée, ni à donner une formation qualifiante adaptée aux besoins de la société devenue urbaine, tertiaire et de haute technologie. De plus, le métier d'enseignant a changé : il doit transmettre une éducation qui dépasse le simple savoir et lever les obstacles à l'égalité des chances.

AMBITIONS ÉDUCATIVES

L'explosion scolaire s'est produite dans les années 1960 ; elle est liée au boom démographique et à l'exigence d'une hausse du niveau de qualification. Elle a conduit à la création du collège unique par la réforme Haby de 1975, censée offrir le même enseignement à tous les enfants et éviter une sélection trop précoce vers l'enseignement professionnel. En 1989, une loi d'orientation pose le principe de la généralisation de l'enseignement secondaire et fixe l'objectif de 80 % de la classe d'âge au niveau du baccalauréat. Le nombre de bacheliers passe de 30 % d'une classe d'âge en 1985 à 62 % en 1995 et stagne autour de ce pourcentage depuis. Cette hausse touche surtout les bacs technologiques et professionnels (un bac sur six) ; elle conduit à une entrée en masse des étudiants à l'université, qui s'abstient de toute sélection et dont l'enseignement est quasi gratuit (financé par l'État).

•••

LA MATERNELLE : UNE RÉUSSITE FRANÇAISE

La scolarisation en maternelle n'est pas obligatoire mais tous les parents la désirent. Plus de 99 % des enfants de plus de 3 ans la fréquentent et on a pu observer un effet favorable sur la scolarité ultérieure des enfants. En revanche, nombreux sont les parents qui désirent y laisser leurs enfants dès leur deuxième année : les uns courent après la réussite scolaire dès cet âge, les autres veulent résoudre des problèmes de garde. Mais ce principe est controversé : les effets sur la réussite ultérieure sont en général faibles, sauf pour les familles de milieux défavorisés pour qui la maternelle précoce est un instrument efficace d'insertion. Peu de pays peuvent se vanter de cette institution qui permet

Verbatim

Aujourd'hui comme hier, quand on a un diplôme, on a plus de chance de trouver un emploi. Les succès des diplômés passés par l'apprentissage montrent encore une fois que le drame de notre société, c'est le jeune sans diplôme qui subit plus fortement le chômage (18 % des jeunes).

DE PLUS EN PLUS D'ÉLÈVES DE MIEUX EN MIEUX FORMÉS

	1980/81	1990/91	2000/01	2005/06	2008/09	2009/10	2010/11
TOTAL	14 247	14 827	14 935	15 020	14 880	14 952	14 999
Enseignement supérieur	1 184	1 717	2 160	2 283	2 209	2 234	2 314
Second degré Éducation nationale	5 309	5 726	5 614	5 485	5 340	5 332	5 353
Premier degré	7 396	6 953	6 552	6 624	6 644	6 647	6 664

France métropolitaine + DOM public + privé, *en milliers*

Source : ministère de l'Éducation nationale.

à la fois à tous les enfants d'être socialisés tôt et aux femmes de limiter l'effet de la maternité sur leur carrière professionnelle.

LE PRIMAIRE CONFRONTÉ AU « NOYAU DUR » DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

L'enseignement dans le primaire est de plus en plus conçu comme une préparation au secondaire. À tous les niveaux du primaire, entre 10 et 15 % des élèves sont en plus ou moins grande difficulté face à l'écrit, et la moitié d'entre eux sont en très grande difficulté. Celle-ci peut conduire à quitter la formation initiale sans qualification et aboutir à l'illettrisme. Malgré les réformes pédagogiques successives, la limitation du redoublement, la mise en place de dispositifs d'aide individuelle et l'instauration des zones d'éducation prioritaires (ZEP), cette proportion d'élèves n'a pas diminué.

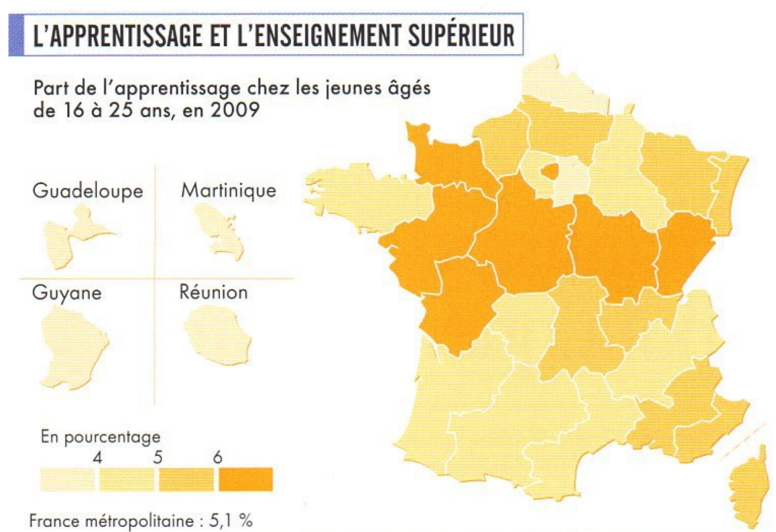
UN COLLÈGE UNIQUE, MAIS AVEC DES DISPARITÉS

Le collège unique a été mis en place pour réduire les inégalités en donnant à tous un minimum de culture commune. Les filières ont été supprimées : la classe de sixième est une sorte de préparation à l'enseignement secondaire, la cinquième et la quatrième forment le cycle central et la troisième joue le rôle de cycle d'orientation. 97 % des élèves atteignent cette dernière classe, qu'elle soit générale (85 % des élèves), d'insertion, technologique ou relevant de l'enseignement adapté (SEGPA).

Le collège unique n'a pas supprimé les disparités entre établissements. Leur « qualité » dépend ainsi du plus ou moins grand nombre d'options disponibles en troisième ; de la localisation en zone rurale, urbaine ou zone sensible, qui détermine leur composition sociale ; des stratégies des parents qui parviennent à contourner la carte scolaire, à commencer par les parents enseignants, dont la moitié des enfants ne fréquentent pas leur établissement de rattachement ; du recours plus ou moins important à l'enseignement privé qui sert de refuge aux enfants des cadres et des indépendants, qui pensent y trouver un meilleur encadrement.

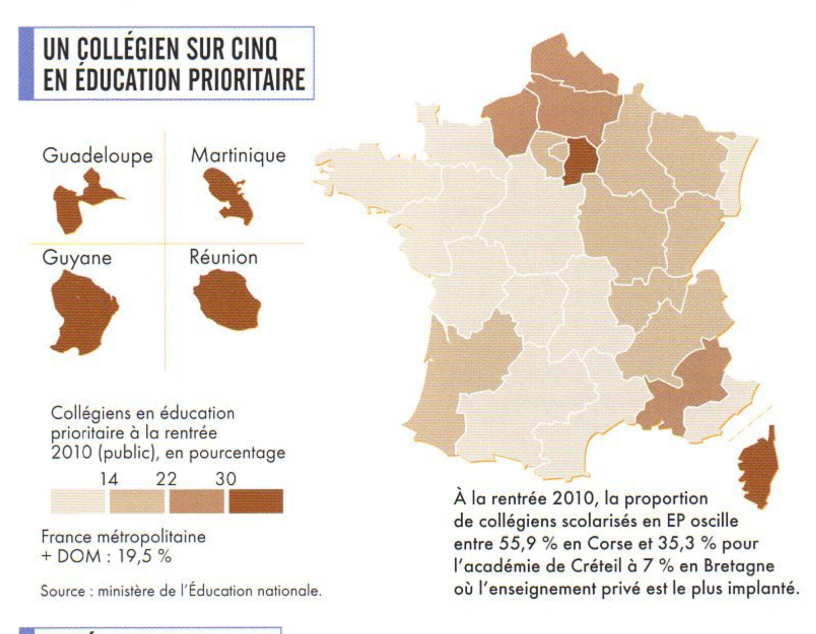
La ségrégation sociale étant forte sur certains territoires, les établissements situés dans ces secteurs concentrent les élèves en difficulté ; ce qui enclenche un cercle vicieux dans lequel les parents des milieux favorisés choisissent leur lieu d'habitation en fonction de la notoriété des établissements. François de Singly dans son dernier ouvrage étudie Paris capitale de la réussite scolaire !

L'APPRENTISSAGE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



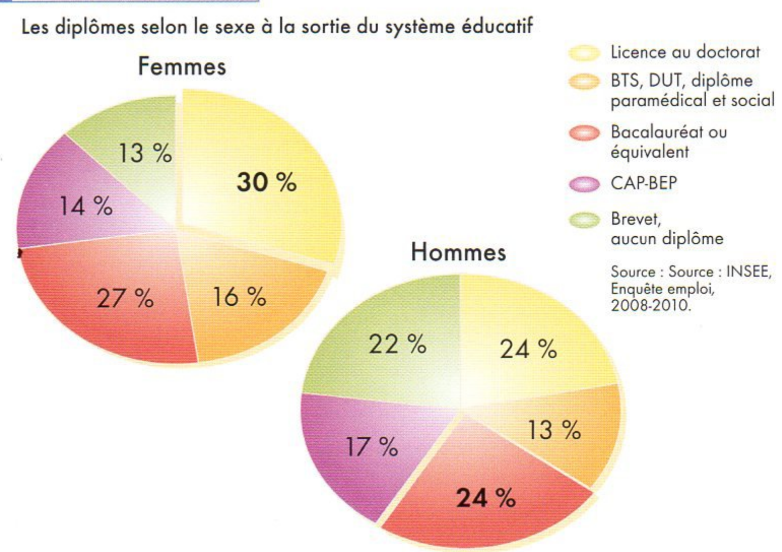
La quasi-totalité des bacheliers généraux s'inscrivent dans le supérieur où l'apprentissage se développe considérablement.

UN COLLÉGIEN SUR CINQ EN ÉDUCATION PRIORITAIRE



À la rentrée 2010, la proportion de collégiens scolarisés en EP oscille entre 55,9 % en Corse et 35,3 % pour l'académie de Créteil à 7 % en Bretagne où l'enseignement privé est le plus implanté.

LA RÉUSSITE DES FILLES



Militantisme syndical et politique en panne

Parallèlement à la désaffection des églises et à la montée des « sans-religion », un agnosticisme politique s'est développé en France depuis les années 1980. Cette évolution s'est traduite par la baisse drastique des adhérents aux centrales syndicales et la montée de l'abstention aux consultations électorales.
Le nouveau militantisme s'est diversifié et reconverti dans les associations. Il n'a pas la prétention de substituer un pouvoir central à un autre. Il entend plutôt défendre ou soutenir un groupe minoritaire, revendiquer des droits ou promouvoir un objet précis.

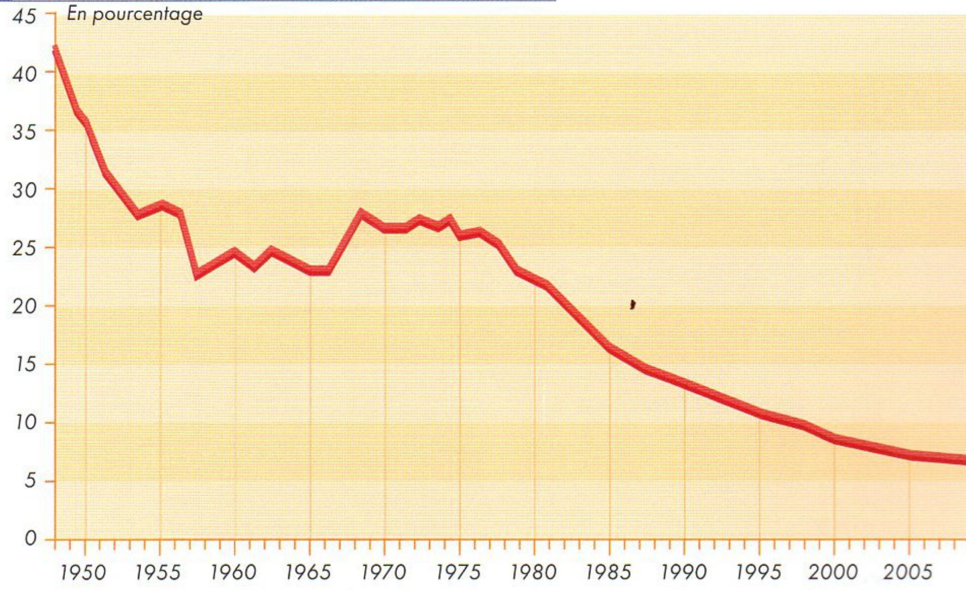
LA CHUTE CONTINUE DU SYNDICALISME

Les principales causes du déclin du syndicalisme français résident dans son financement, ses divisions et sa politisation. Les syndicalistes des administrations et des entreprises sont devenus des professionnels de la représentation ; ils ont remplacé le militant salarié en activité disposant d'un contingent limité d'heures de délégation.

Les indicateurs qui traduisent la crise syndicale ne manquent pas : 1 salarié sur 4 était adhérent d'un syndicat en 1970, contre à peine 1 sur 12 aujourd'hui. La participation aux élections professionnelles décline, la confiance dans le syndicalisme recule, les jours de grève diminuent très fortement, etc. La France est aujourd'hui le pays qui compte le plus faible taux de syndiqués en Europe, et au-delà, puisque le taux de syndicalisation des États-Unis est supérieur au taux français. Cette évolution résulte des transformations de la société, mais le syndicalisme paye aussi le prix d'une stratégie fondée sur la reconnaissance institutionnelle plutôt que sur l'adhésion de masse. Le syndicalisme traditionnel, celui des groupes militants qui obtenaient des « avantages » pour tous en négociant directement avec le chef du personnel, a disparu. Il laisse place à un syndicat gestionnaire, composé de « cadres syndicaux » qui comptent sur leur audience dans les institutions paritaires pour remplir le rôle d'interlocuteurs sociaux que leur accorde l'État. La désindustrialisation et la montée du tertiaire ne sont pas les seules causes de la désyndicalisation. Les jeunes se montrent plus méfiants et sont en minorité parmi les adhérents. Les femmes sont sous-représentées. Le militantisme syndical est faible dans le secteur privé (60 % des syndiqués appartiennent à la fonction publique) et les chômeurs n'ont pas leur place dans les fédérations. La disparition des syndicats de métier a conduit à l'explosion d'actions catégorielles et à l'émergence des « coordinations ».

Les causes de la méfiance. La concurrence syndicale pour l'obtention des places dans les différentes institutions paritaires a contri-

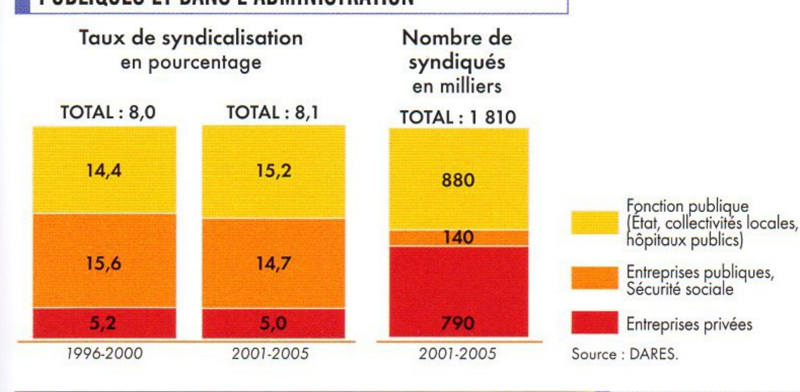
LES TAUX DE SYNDICALISATION DEPUIS CINQUANTE ANS



Source : Andolfatto et Labbé, 2011.

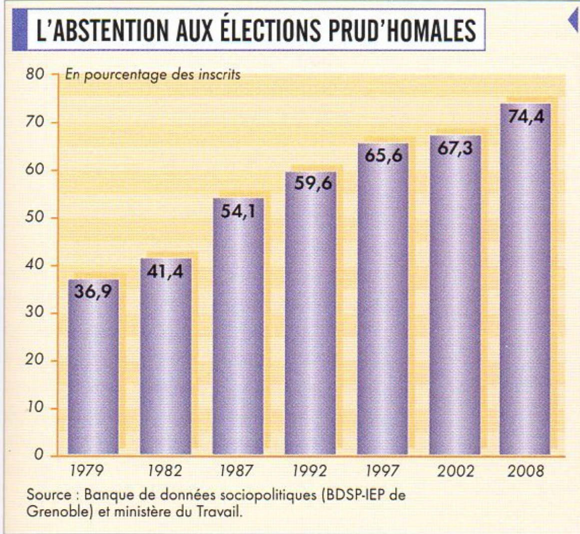
TAUX EN BAISSE
Il y a deux fois moins de syndiqués qu'il y a vingt ans, malgré la hausse de la population salariée. Les emplois précaires, plus fréquents pour les employés et les ouvriers, sont un obstacle à l'adhésion syndicale. Les cadres sont souvent plus syndiqués que les ouvriers. Ce sont les cadres de la fonction publique (enseignement, santé) qui expliquent la différence.

LA SYNDICALISATION DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES, PUBLIQUES ET DANS L'ADMINISTRATION



Source : DARES.

L'ABSTENTION AUX ÉLECTIONS PRUD'HOMALES



Source : Banque de données sociopolitiques (BDSP-IEP de Grenoble) et ministère du Travail.

LES NÉGOCIATIONS

En France, les partenaires sociaux ont du mal à organiser la négociation collective. C'est l'administration qui indique les règles, d'où l'importance du droit du travail et des grèves spontanées. Seuls les accords d'entreprises ont augmenté (loi Auroux de 1982 relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise ; loi des 35 heures en 2000). Ils peuvent être négociés avec les élus du personnel en l'absence de représentant syndical.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES (2008) : ENSEMBLE DES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES

Élections des commissions administratives paritaires de la fonction publique : les votants sont surtout les enseignants du supérieur et du secondaire et les cadres des fonctions publiques d'État et territoriale.

En pourcentage des inscrits

100
80
60
40
20
0

FPE : 70 % — 6,6 ; 2,2 ; 4,3 ; 9,6 ; 11,3 ; 12,9 ; 17,4 ; 15,2 ; 20,5

FPT : 60,9 % — 8,8 ; 5,1 ; 1,2 ; 3,1 ; 21,6 ; 18,6 ; 5,7 ; 32,8 ; 3,0

FPH : 58,2 % — 3,8 ; 3,9 ; 0,5 ; 9,1 ; 24,4 ; 22,1 ; 4,6 ; 31,5

Trois fonctions publiques — 6,8 ; 3,4 ; 2,7 ; 7,5 ; 16,7 ; 16,3 ; 11,6 ; 23,5 ; 11,5

Divers, CFTC, CGC, Solidaires, CFDT, FO, UNSA, CGT, FSU

Source : Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), Direction générale des collectivités locales (DGCL), Direction des hôpitaux.Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

bué à augmenter la méfiance des salariés. Enfin, la « balkanisation » du paysage syndical français contribue énormément à cette défiance : autour des deux confédérations historiques constitutives du mouvement ouvrier (CGT et FO) et celles qui représentent la tradition du catholicisme social (CFTC et CFDT) gravitent une constellation d'organisations issues de ruptures des grandes tendances historiques ou représentatives de catégories particulières (CGC, UNSA, Groupe des dix solidaires et les syndicats Sud, FSU). Malgré l'étendue des problèmes sociaux, dont les plus récents ne sont pas les moindres (problème des retraites, de l'assurance-maladie, de la décentralisation), on ne voit poindre aucune reprise de la syndicalisation. De même, la construction de l'Europe, qui change les données économiques et sociales, ne s'accompagne pas encore d'une action syndicale européenne significative.

•••

Verbatim

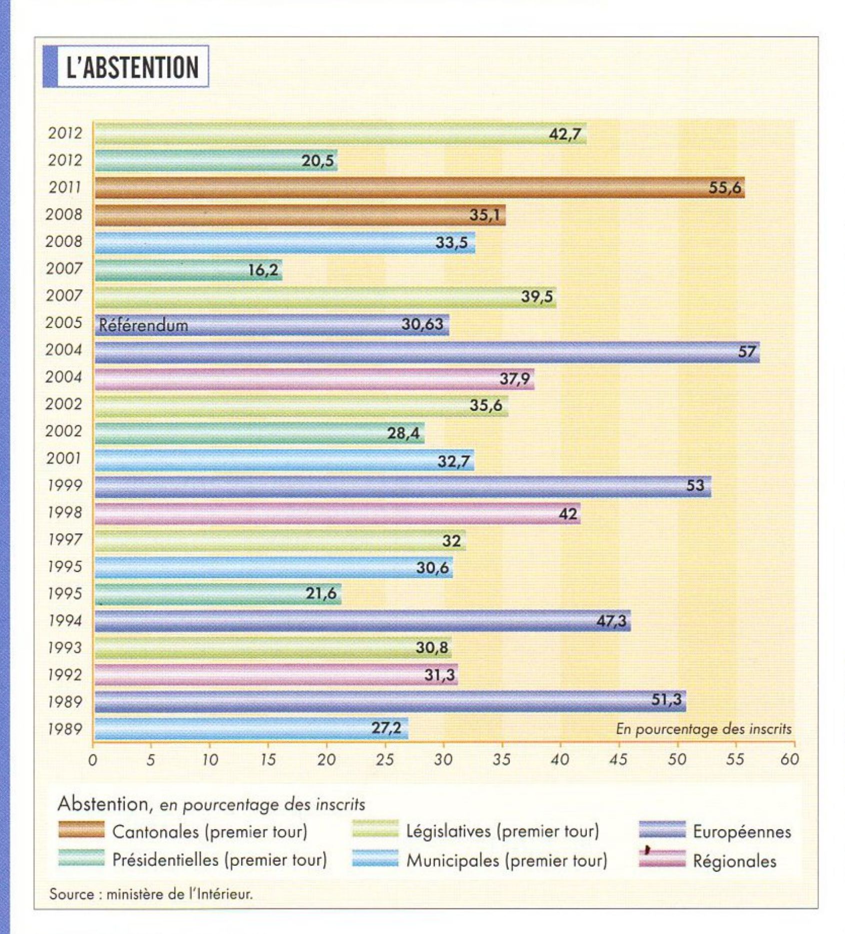
Plongeant ses racines dans le mouvement ouvrier du XIXe siècle, le modèle social français repose sur une culture d'affrontement, au détriment d'une cogestion à l'allemande ou du règlement des difficultés en amont à la mode scandinave.

LE PORTRAIT DU SYNDIQUÉ A CHANGÉ

La majorité des syndiqués appartiennent à la fonction publique où le syndicat est beaucoup plus présent, en partie parce que les établissements y sont plus grands. Plus de deux salariés sur trois du secteur privé travaillent dans des établissements de moins de 100 salariés. Par ailleurs, parmi les salariés du privé, il existe des traditions syndicales par secteur : les salariés de l'industrie, de la banque et de l'assurance sont plus enclins à se syndiquer que les salariés des hôtels-restaurants ou des services aux particuliers.
Autrefois technicien ou ouvrier, le syndicaliste appartient aujourd'hui plus souvent à la catégorie des cadres ou des professions intermédiaires, dans le privé comme dans le public. La syndicalisation augmente avec le niveau de diplôme, en particulier dans la fonction publique. De même, les plus qualifiés du public participent davantage que les employés aux mouvements collectifs, ces derniers étant désertés par toutes les catégories du privé. ●

Désenchantement de la politique

Les Français ne remettent pas en cause les fonctions majeures de la politique. Ils reconnaissent qu'elle est indispensable pour maintenir la cohésion sociale, pour initier les courants d'idées, pour donner une orientation au pays, pour répartir les richesses. Ils aspirent fortement à ce que ce soit les politiques qui élaborent les règles de l'économie et non l'inverse. Ils réclament le primat du politique sur l'économique. Mais, depuis 1995, leur intérêt pour la politique s'érode. Ce désintérêt se traduit par une abstention importante lors des consultations électorales, par l'incapacité des électeurs à se repérer parmi des partis politiques dont les idéologies tendent à s'effacer devant la contrainte d'une économie mondialisée.



UNE MISE À DISTANCE DU POLITIQUE…

Sur le fond, la politique, comme d'autres institutions, n'a pas su accompagner la mutation des valeurs qui traversent la société, valeurs non plus centrées sur la norme sociale, mais sur le bénéfice individuel, avec en parallèle un accroissement de la demande de régulation, d'autorité et d'équité. La plupart des Français sont aujourd'hui favorables à l'économie de marché et à la concurrence, mais ils pensent que le devoir du politique est de réguler l'économie en général, les pratiques des entreprises ou le progrès scientifique. Or ils remarquent que si le pouvoir répond à ses demandes en matière de sécurité et de justice, il est impuissant en matière d'économie. Depuis l'alternance de 1981, les notions de droite et de gauche se sont brouillées face à l'incapacité des acteurs politiques de l'un et l'autre camp à résoudre les problèmes du chômage, des inégalités ou de la précarité. Ce sentiment favorise l'indécision, la montée des votes nuls ou blancs, l'abstention ou la percée des extrêmes qui construisent leur popularité sur l'impuissance des partis de gouvernement.

L'impuissance politique, ajoutée aux « affaires », en particulier celles liées au financement des partis, a tué la confiance des Français envers les fonctions électives. Mais, paradoxalement, si les Français pensent que beaucoup d'élus sont corrompus, ils sont en revanche très tolérants à l'égard de leur maire ou de leur député, surtout si celui-ci fait évoluer leur localité dans le bon sens.

•••

… QUI DÉBOUCHE SUR LA MISE EN CAUSE DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE…

En France plus qu'ailleurs en Europe, la tendance à l'abstention touche tous les scrutins. Depuis une quinzaine d'années, la légitimité des élections dans les pays démocratiques est confrontée à la montée de l'abstentionnisme (57 % aux européennes de 2004). Nombre d'individus, bien qu'ils soient encore très politisés, préfèrent faire la grève des urnes quand ils ne recourent pas au vote protestataire. L'abstention diffère selon la nature de l'élection, les présidentielles remportant la palme de la participation.

Parmi les abstentionnistes, on peut distinguer deux catégories : d'un côté, les « hors jeu politique », caractérisés par un comportement

UNE FRACTURE POLITIQUE INÉDITE

À votre avis, est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent beaucoup, assez ou pas du tout de ce que pensent les gens comme vous ?

En pourcentage

80
70
60
50
40
30
20
10
0

48 58 65 69 56 59 59 62 65 66 78

47 38 33 29 42 39 39 36 34 33 22

Beaucoup ou assez
Peu ou pas du tout

Sept. 1977, Sept. 1979, Déc. 1983, Oct. 1985, Mai 1989, Mai 1990, Nov. 1990, Nov. 1991, Oct. 1992, Oct. 1993, Oct. 1994, Oct. 1995, Oct. 1996, Oct. 1997, Sept. 1998, Nov. 1999, Sept. 2000, Sept. 2001, Juil. 2002, Nov. 2003, Mars 2006, Nov. 2009

Source : TNS-Sofres, P. Perrineau, 2011.

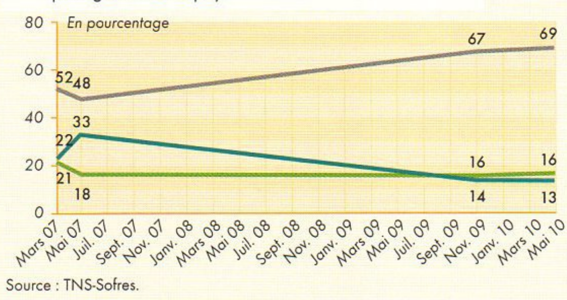
COUPÉS DU PEUPLE
Le fossé entre responsables politiques et électeurs n'a jamais été aussi profond. Le sursaut d'espoir au moment de la présidentielle de 2007 n'a pas duré.

de protestation passif, un rejet de l'évolution de la société, une filiation apolitique. Ils se recrutent plus souvent parmi les ouvriers, les employés ou les faiblement diplômés. De l'autre côté, les « dans le jeu politique » pour qui l'abstention est une sanction de la classe politique. Ils refusent de voter, car rien ne les séduit dans l'offre politique. Ils sont des « intermittents » du vote qui se déplacent lorsque le jeu en vaut la chandelle. Ils se recrutent parmi les jeunes, les cadres et les diplômés du supérieur, et leur nombre est en progression ces dernières années. Leur participation politique peut prendre une forme plus directe, comme les mobilisations de rue.

●●●

CONFIANCE DANS LA DROITE OU LA GAUCHE

Concernant les prochaines années, laquelle des trois phrases suivantes se rapproche le plus de votre opinion ?



Source : TNS-Sofres.

PERTE DE CONFIANCE
En 2010, la proportion de ceux qui ne font confiance ni à la droite ni à la gauche n'a jamais été aussi élevée.

Verbatim

La fracture sociale amplifie et renforce une fracture politique désormais présente dans tous les milieux : les Français montrent de l'intérêt pour la gouvernance politique, mais ils sont très défiants à l'égard des hommes politiques et des partis.

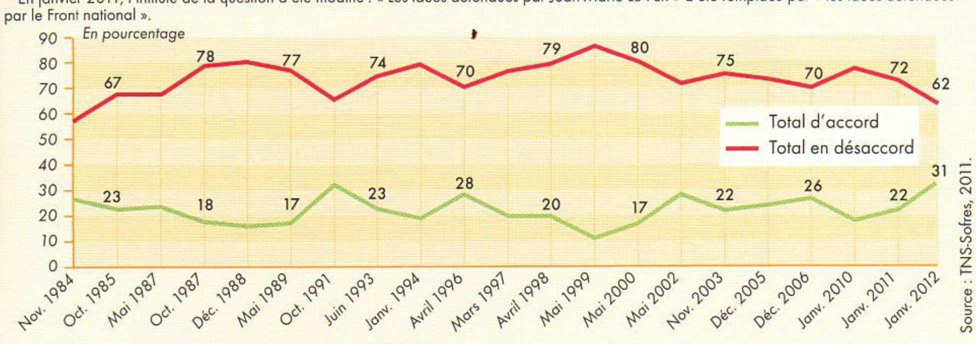
… OU LE VOTE EN FAVEUR D'UN PARTI EXTRÊME

L'autre manière de contester l'action politique est de voter pour les extrêmes. Les scores des partis extrémistes, de droite comme de gauche, depuis 2002, confirment cette tendance. Selon les politologues, les succès du FN ne s'expliquent pas par des Français qui seraient devenus plus racistes ou plus simplistes, mais par le fait que c'est le seul parti dont le discours permet de rêver à une action politique différente au moment où le pays fait l'expérience douloureuse de la mondialisation. Cette promesse d'une réelle intervention du politique est exprimée dans un langage compréhensible par ceux qui ne se repèrent plus dans le langage de la gauche, de plus en plus orienté vers les diplômés du supérieur. Un tiers des partisans du FN sont des ouvriers ; les deux tiers ont un niveau d'instruction inférieur au bac. ●

NIVEAU D'ADHÉSION AUX IDÉES DU FRONT NATIONAL

Diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord ou tout à fait en désaccord avec les idées défendues par le Front national * ?

* En janvier 2011, l'intitulé de la question a été modifié : « Les idées défendues par Jean-Marie Le Pen » a été remplacé par « les idées défendues par le Front national ».



Source : TNS-Sofres, 2011.

L'ADHÉSION AU FN,
plus forte chez les ouvriers, les seniors et en zone rurale, représente toujours une contestation plutôt qu'un idéal de société.

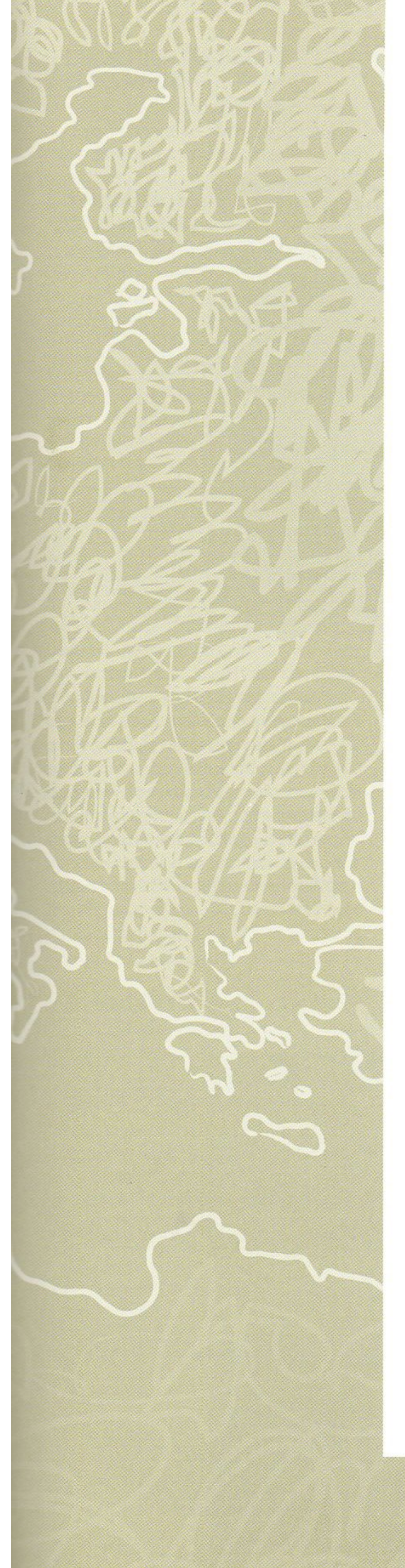
Les Francais
et leurs institutions,
EN CONCLUSION

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EST TOUJOURS PERÇUE COMME TRÈS ÉTATISÉE alors que le pouvoir de l'État central est en déclin, et pas seulement pour des raisons financières. Les évolutions des trente dernières années ont fortement réduit le champ de son intervention du fait, d'une part, de la décentralisation qui fait des collectivités locales l'acteur majeur des investissements publics et de la distribution des prestations de soutien du revenu et d'autre part, des abandons de souveraineté au profit de l'Europe en matière de régulation micro et macroéconomiques qui font aussi reculer très nettement le poids de l'État.

SOUS LA PRESSION BUDGÉTAIRE, certains s'accordent pour dire qu'il a trop de fonctionnaires, mais pas assez de professeurs, de policiers ou d'infirmières ; et nombreux sont les parents qui encouragent leurs enfants à devenir fonctionnaires.

LES FRANÇAIS SONT FORTEMENT ATTACHÉS À LEURS INSTITUTIONS, mais ils ne font plus confiance au pouvoir politique, l'exécutif et le Parlement. Si le vote n'est pas remis en question, ils ont une conception plus vaste de l'engagement : le recours à la manifestation et d'autres formes de protestation sont devenus des outils légitimes. Défiance, abstention ou protestation, le rapport à la politique est devenu plus consumériste, plus pragmatique, mais aussi plus cynique.





FLUIDITÉ ET FRACTURES SOCIALES

Jeunesse et troisième âge sont devenus des catégories à part entière, jouant un rôle prépondérant dans la société. Ces deux catégories encadrent l'étape réduite de l'âge actif. Les changements dans la structure des emplois (moins d'ouvriers, plus de cadres) a transformé la mobilité sociale qui s'est accrue ces dernières décennies. À partir des années 1980, ce sont les échelons supérieurs de la hiérarchie sociale qui se développent le plus rapidement, ralentissant la tendance à la réduction des inégalités.

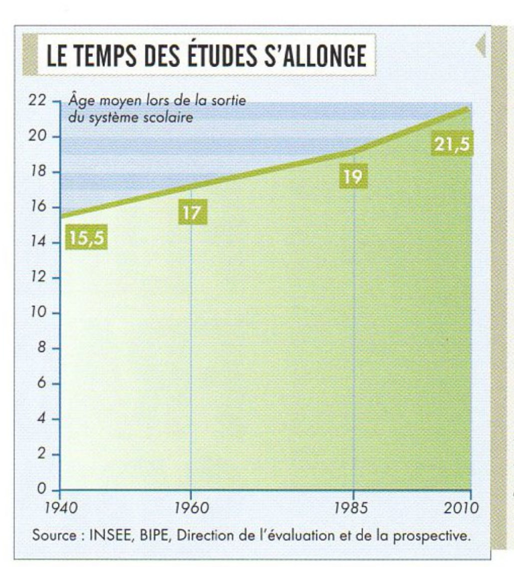
La croissance économique s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Jusqu'en 2009, le PIB a continué d'augmenter tout comme le niveau de vie par tête, mais à un rythme en moyenne beaucoup plus lent que dans les années 1960 et avec des périodes de récession importante, la crise apparue en 2009 étant loin d'être résorbée. C'est le ralentissement du rythme de la croissance qui a rendu la question des inégalités de revenus plus prégnante, même si, en France, elles se sont stabilisées alors qu'elles augmentaient très fortement dans les pays anglo-saxons et plus récemment en Allemagne.

Ces toutes dernières années, le nombre de « très riches » et leurs revenus ont augmenté ; ces « superriches » ne représentent pas plus de 6 000 personnes, mais ils ont contribué à faire croître le sentiment d'injustice parmi les Français. Parallèlement, une nouvelle pauvreté s'est développée, celle des chômeurs, des travailleurs pauvres à temps très partiel et des jeunes sans diplôme ou des familles monoparentales.

La civilisation « jeunesse »

Les générations nées dans les années 1950 ont inventé « la jeunesse » en tant que catégorie d'âge. Bon nombre de jeunes des générations précédentes commençaient à travailler dès l'âge de 14 ans, sans réelle transition entre l'enfance et l'usine ou la ferme. La génération du baby-boom a été la première à bénéficier d'une scolarisation jusqu'à 18, voire 22 ans. Leur militantisme juvénile les a rendus solidaires et s'est instituée une « civilisation de la jeunesse ».

LE TEMPS DES ÉTUDES S'ALLONGE



Source : INSEE, BIPE, Direction de l'évaluation et de la prospective.

LA CONJONCTURE PÈSE SUR L'EMPLOI DES JEUNES

Actuellement, 26 % des jeunes de 15 à 24 ans employés sont en CDD, alors que seulement 7 % des 25-49 ans le sont. Beaucoup d'entreprises françaises utilisent les jeunes comme une variable d'ajustement de leurs besoins en main-d'œuvre : stage, CDD, intérim sont trop souvent le parcours obligé de bien des jeunes qui veulent obtenir un CDI.

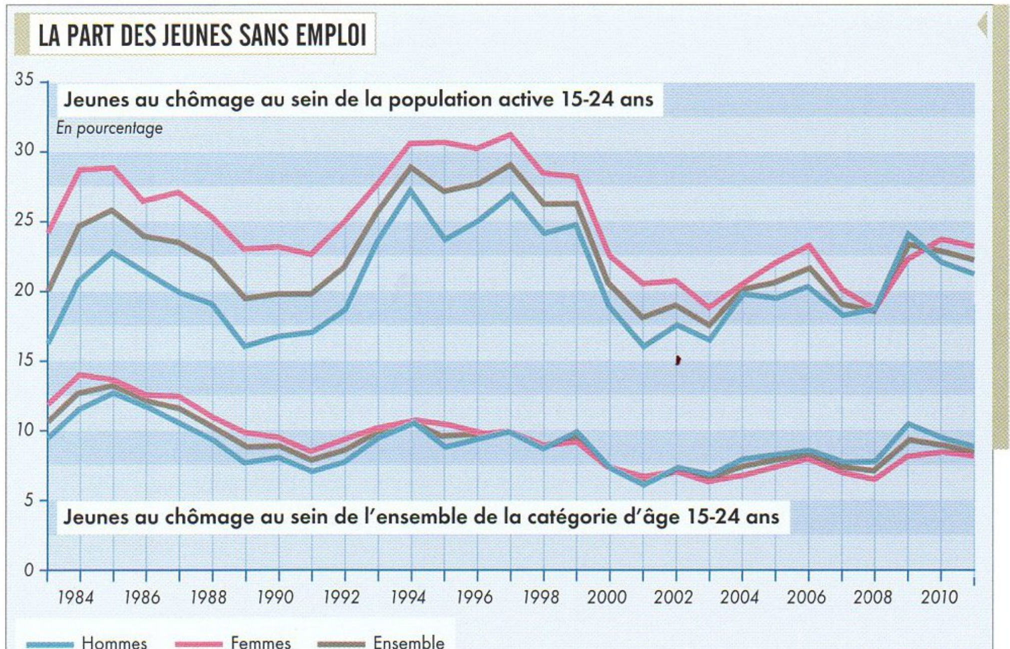
LA GUERRE DES GÉNÉRATIONS N'AURA PAS LIEU

Les jeunes vivent-ils mieux ou moins bien que leurs parents au même âge ? En se comparant à la génération de leurs parents, les jeunes d'aujourd'hui peuvent à la fois se désoler en constatant que les écarts de revenus et de salaires se sont creusés, ou se consoler en remarquant qu'au même âge ils vivent quand même dans de meilleures conditions matérielles. Loin de la spoliation des jeunes par les baby-boomers, c'est à la transmission intergénérationnelle des inégalités, par le diplôme scolaire et les solidarités familiales, que l'on assiste.

Avoir entre 15 et 30 ans, c'est avoir grandi avec Internet. Les jeunes participent massivement aux réseaux sociaux et le web leur a apporté une autre façon de voir le monde et de vivre en société ; ces formes de sociabilité ont contribué à les rendre plus autonomes vis-à-vis de leur famille.

Comme les autres Européens, les jeunes Français aiment consommer, et d'ailleurs avoir de l'argent est une de leurs préoccupations principales. Les lycéens consomment en toute insouciance ; en revanche, les étudiants ont des attitudes plus critiques, tandis que les jeunes couples consomment *low cost*. La tendance la plus marquante de la jeunesse est la « prolifération du moi » par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

LA PART DES JEUNES SANS EMPLOI



Source : Eurostat.

LE CHÔMAGE DES JEUNES

En France, en 2011, la part des jeunes au chômage est de 8,4 % ; la plupart des jeunes de moins de 24 ans sont en formation. Sur l'ensemble des jeunes, depuis 2004, les hommes sont plus souvent au chômage que les femmes, mais c'est l'inverse si l'on ne considère que la population jeune active.

L'ÉVOLUTION DES VALEURS ET DES MŒURS

Qu'il s'agisse de religion, de libération sexuelle ou de permissivité, les différentes enquêtes montrent que les générations récentes, en matière de valeurs, semblent avoir atteint des paliers. Jusqu'à récemment, les générations nouvelles étaient souvent moins religieuses et plus permissives que les générations précédentes au même âge. Cette évolution semble aujourd'hui marquer le pas. Dans le domaine de la croyance en Dieu, le niveau monte chez les jeunes alors qu'il continue à baisser parmi les générations antérieures. Chacun bricole pour soi ses convictions religieuses et éthiques sans plus prétendre les imposer aux autres.

On observe par exemple dans les enquêtes un attachement à la valeur « fidélité » au sein du couple, mais une plus grande tolérance vis-à-vis de l'homosexualité ou encore du suicide. Il ne s'agit donc aucunement, dans ces nouvelles valeurs, d'un retour des normes traditionnelles, mais plus certainement d'un jugement plus nuancé.

Ces jeunes générations distinguent, d'une part, la tolérance à l'égard des comportements d'autrui, la liberté reconnue à chacun de choisir sa manière de vivre et, d'autre part, l'affirmation des valeurs qu'elles se sont choisies. Ainsi, l'autorité n'est plus forcément rejetée, à condition toutefois qu'elle soit justifiée et acceptée. En matière de couple, nous sommes passés d'une relation conjugale rendue indissoluble par le mariage à une relation de couple reposant sur une négociation continue dans le concubinage, négociation qui a pour principe de favoriser l'égalité homme-femme. La confiance réciproque devient le ciment de la relation. Si elle a disparu, aucun principe indissoluble ne retiendra les partenaires, qui se sépareront.

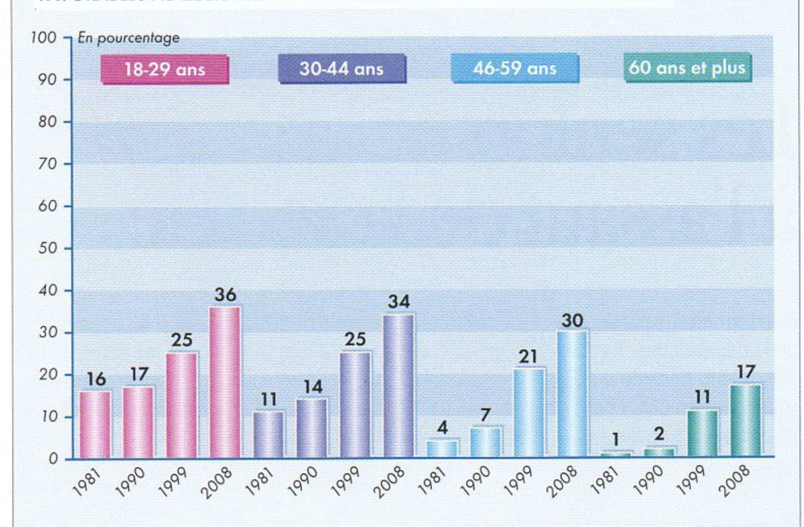
Ainsi, pour la fidélité conjugale ou les relations d'amitié, soit le lien est fort et authentique, soit il n'a plus lieu d'être. La sincérité est donc devenue une valeur essentielle des liens sociaux.

Verbatim

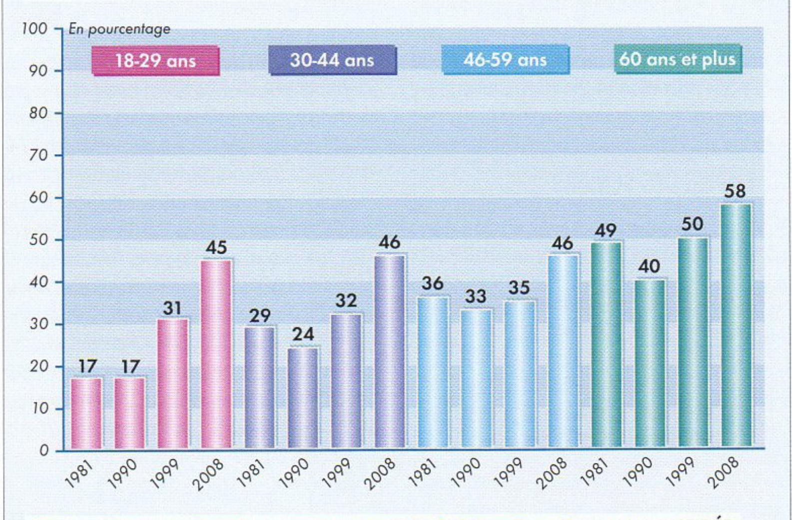
La culture contestataire des jeunes des années 1960 a disparu parce que devenue presque universelle. Elle est remplacée à la fois par une culture marchande liée aux loisirs ou au bien-être et une culture numérique.

LES OPINIONS DES JEUNES

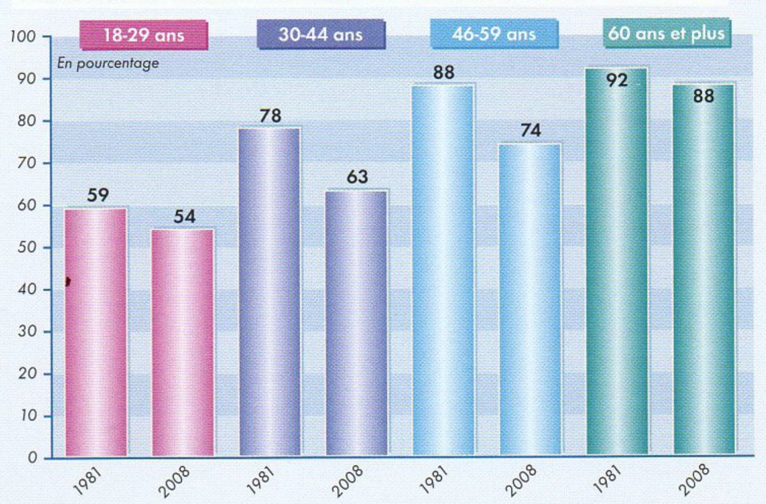
FAVORABLES AU LIBÉRALISME DES MŒURS SELON LES CATÉGORIES D'ÂGE



FAVORABLES À DAVANTAGE D'ORDRE PUBLIC SELON LES CATÉGORIES D'ÂGE



PENSANT QUE LA CONSOMMATION DE DROGUES DOUCES N'EST JAMAIS JUSTIFIÉE



Attitudes favorables à la libération des mœurs (vie privée) et attitudes favorables à la demande d'ordre public (vie en société) progressent de concert chez les jeunes.

Source : P. Bréchon, O. Galland, *Enquête EVS*, 2010.

Les seniors à l'assaut de la société

Deux moments particuliers scandent la seconde partie de la vie, celui du départ à la retraite et celui de la dépendance. Retraite et vieillesse ne se confondent plus. Entre les deux, une vingtaine d'années s'écoulent, période durant laquelle les personnes sont en pleine possession de leurs moyens intellectuels et physiques. Ces « nouveaux retraités » disposent d'un pouvoir économique et politique important, et ont un rôle social, culturel et familial grandissant.

UN NIVEAU ÉCONOMIQUE ACCRU

Le recul de la mortalité au fil des générations a repoussé l'âge de la vieillesse et a créé cette nouvelle période qui précède l'invalidité, où l'on n'est plus tout jeune mais pas encore vieux. Avoir 60 ans aujourd'hui, c'est être entouré de parents âgés, de collatéraux nombreux, d'enfants et de petits-enfants. C'est avoir un niveau de vie confortable grâce aux dividendes des années de croissance, qui ont permis des retraites relativement élevées. C'est disposer de soins médicaux qui permettent de rester gaillard. C'est disposer d'un temps libre inédit. C'est finalement être le pivot familial sur qui les autres membres de la famille vont compter, les uns pour traverser des périodes de chômage ou les séparations, les autres pour leur apporter soutien moral ou soins du grand âge.

Une amélioration du niveau de vie. Avec moins de charges et moins d'emprunts (70 % des retraités sont propriétaires de leur logement), l'amélioration des pensions de retraite et l'accroissement du patrimoine ont permis aux retraités d'avoir un niveau de vie égal en moyenne à celui des actifs. Cette évolution a renversé le sens habituel des transferts privés de solidarité : ce ne sont plus les enfants qui aident leurs vieux parents, mais l'inverse. Ce pouvoir d'achat a conduit à la création d'un marché dévolu aux « seniors » : produits de santé, voyages, cours de gymnastique et presse spécialisée.

Des disparités persistantes. Des disparités subsistent cependant au sein de la population des retraités : l'espérance de vie reste de neuf

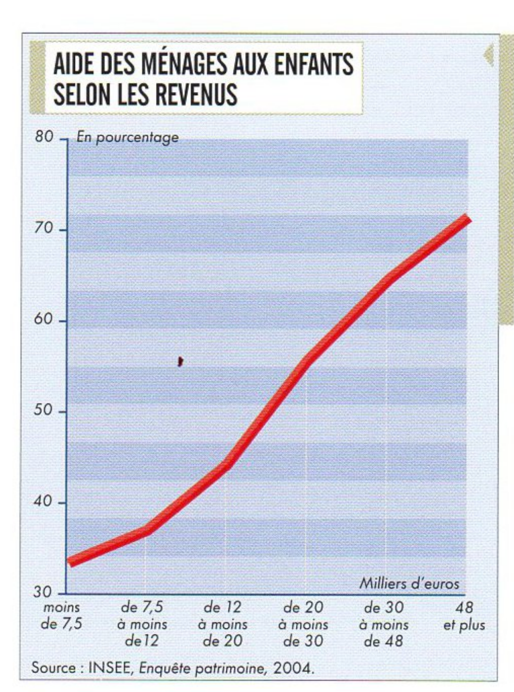
EMPLOI DES SENIORS

TAUX D'EMPLOI DES 55-64 ANS DANS L'UNION EUROPÉENNE, en 2009

En pourcentage

Pays	Taux
Suède	70
Estonie	60,4
Royaume-Uni	57,5
Danemark	57,5
Allemagne	56,2
Chypre	56
Finlande	55,5
Pays-Bas	55,1
Lettonie	53,2
Lituanie	49,7
Irlande	51,6
Portugal	51
République tchèque	46,8
Bulgarie	46,1
Union européenne (27 pays)	46
Espagne	44,1
Roumanie	42,6
Grèce	42,2
Autriche	41,1
Slovaquie	39,5
France	38,9
Croatie	38,4
Luxembourg	38,2
Italie	35,7
Slovénie	35,6
Belgique	35,3
Hongrie	32,8
Pologne	32,3
Malte	28,1

Source : Eurostat.



Source : INSEE, *Enquête patrimoine*, 2004.

L'IMPORTANCE DE L'HÉRITAGE

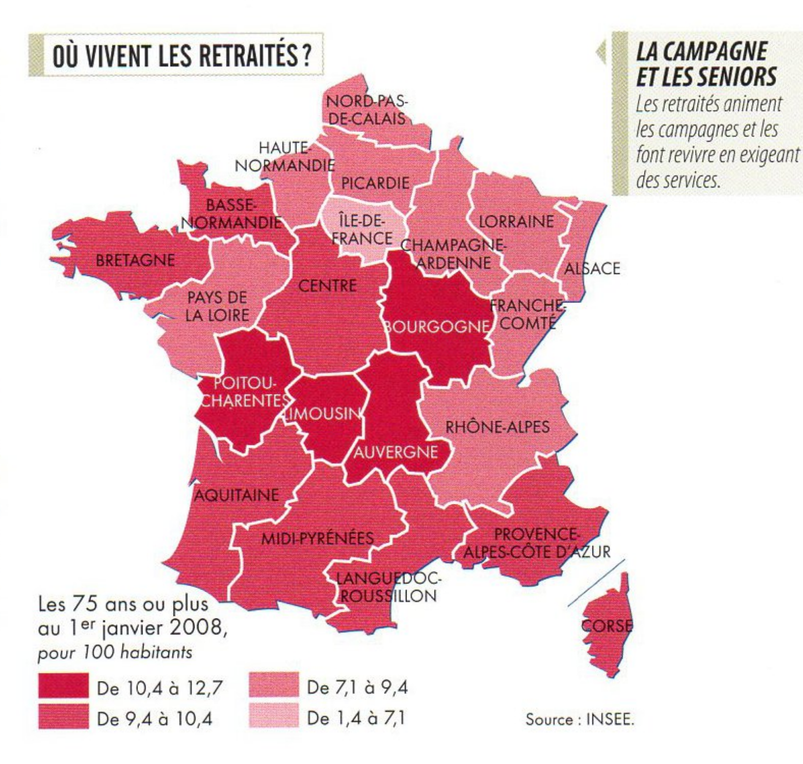
L'aide aux enfants à travers l'héritage, la donation ou le transfert d'argent représente une part non négligeable de notre économie et compense sensiblement les difficultés d'entrée dans une vie adulte stable.

ans plus courte pour un manœuvre que pour un cadre supérieur, et le niveau des pensions peut être très différent : beaucoup de femmes n'ont travaillé qu'à temps partiel. Elles ont été plus nombreuses dans les emplois peu qualifiés et ont plus souffert des licenciements ou des mises en préretraite. L'écart est donc considérable entre les pensions des hommes et celles des femmes.

LA CATÉGORIE LA PLUS VULNÉRABLE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Près de 600 000 personnes bénéficient d'une allocation « minimum vieillesse » qui leur permet à peine d'atteindre un niveau de vie décent ; il est fixé en 2012 à 777 euros par mois pour une personne seule et 1 181 euros pour un couple. Cette situation est d'autant plus dramatique que ces personnes ne peuvent espérer des jours meilleurs.

OÙ VIVENT LES RETRAITÉS ?



Source : INSEE.

LA CAMPAGNE ET LES SENIORS

Les retraités animent les campagnes et les font revivre en exigeant des services.

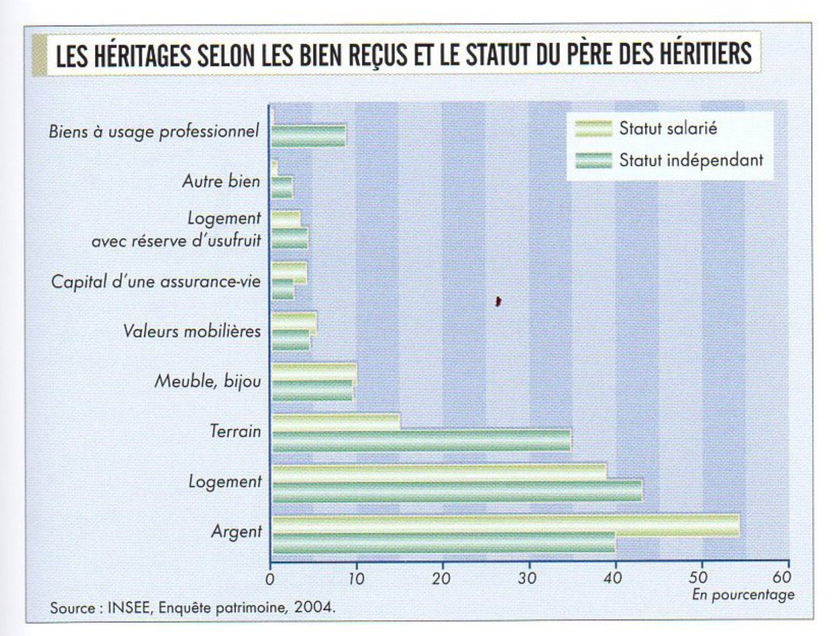
LE POUVOIR CROISSANT DES RETRAITÉS

Si les retraités ne militent plus comme ils le faisaient en période d'activité sur des sujets liés au travail, en revanche, ils sont plus nombreux que ceux des autres générations à adhérer à une association et à y être actifs. Ils sont également plus nombreux parmi les élus politiques. Leur disponibilité et leur expérience les prédisposent à accepter des mandats électoraux (environ 30 % des maires sont des retraités). Et pour les activités bénévoles, l'effet d'âge est compensé par l'effet de génération : un retraité qui aura eu des responsabilités dans son entreprise aura utilisé toutes les nouvelles technologies, aura pris l'habitude de s'informer ; il gardera ses habitudes au moment de la retraite et les mettra au profit de ses engagements. Il est même possible que cette partie de la population, démographiquement ascendante, se constitue en lobby, dont le poids pourrait peser sur les décisions politiques, d'autant qu'au regard de l'évolution des pensions de retraite, ces retraités auront plus de raisons de vouloir défendre leurs droits que leurs aînés. Ce type de mouvement est déjà bien ancré aux États-Unis ou aux Pays-Bas.

La première génération à avoir vécu une jeunesse véritable, celle du baby-boom, commence à arriver à la retraite. Elle entre dans le troisième âge en retrouvant les activités culturelles et sociales de sa jeunesse, activités qui la rapprochent de la jeunesse actuelle.

Aujourd'hui, les personnes âgées entrent plus tard en maison de retraite et y sont donc de plus en plus dépendantes. Le résident a 85 ans en moyenne et un sur deux est atteint de la maladie d'Alzheimer. On estime qu'en 2040 la France comptera 1,5 million de personnes âgées dépendantes, contre un peu plus de 1,1 million aujourd'hui. Le marché de la dépendance, qui vise surtout les personnes âgées de plus de 80 ans, progresse de 1,5 % par an. Le nombre de lits en maisons de retraites médicalisées explose et leur chiffre d'affaires est à l'avenant. De même le nombre de personnes âgées dépendantes qui sont accompagnées à leur domicile est en augmentation. En conséquence, ce sont les emplois d'aide à la vie quotidienne qui devraient progresser fortement.

LES HÉRITAGES SELON LES BIEN REÇUS ET LE STATUT DU PÈRE DES HÉRITIERS



Source : INSEE, Enquête patrimoine, 2004.

Verbatim

« Pour des raisons culturelles, la société française valorise plutôt la jeunesse que le troisième âge. Ce qui devrait s'inverser puisqu'à l'horizon 2015, le poids des seniors dans les dépenses de consommation dépassera les 50 %, soit plus que leur poids démographique (39 %) »
CRÉDOC.

De la fortune au bas de laine

Les Français sont des écureuils. Leur taux d'épargne est globalement élevé. Toutefois, un quart des ménages ne dispose que d'une épargne modeste et de court terme, alors qu'une minorité concentre les trois quarts du patrimoine d'investissement ou entrepreneurial. Entre ces deux groupes, la majorité des ménages cumulent des actifs financiers en vue de la retraite et souvent la propriété du logement qu'ils transmettront à leurs enfants. Les Français craignent l'avenir. Ils continuent d'épargner bien que leur pouvoir d'achat ait légèrement diminué au cours des dernières années, et ils le font le plus souvent dans des placements sans risque.

ÉVOLUTION DES NIVEAUX DE VIE

Indice base 100 en 1996

Pourcentage de la population
- 10 % la plus modeste
- 10 % la plus aisée
- 5 % la plus aisée

125
120
115
110
105
100
1996 1998 2000 2002 2004 2006 2008 2010

Source : INSEE.

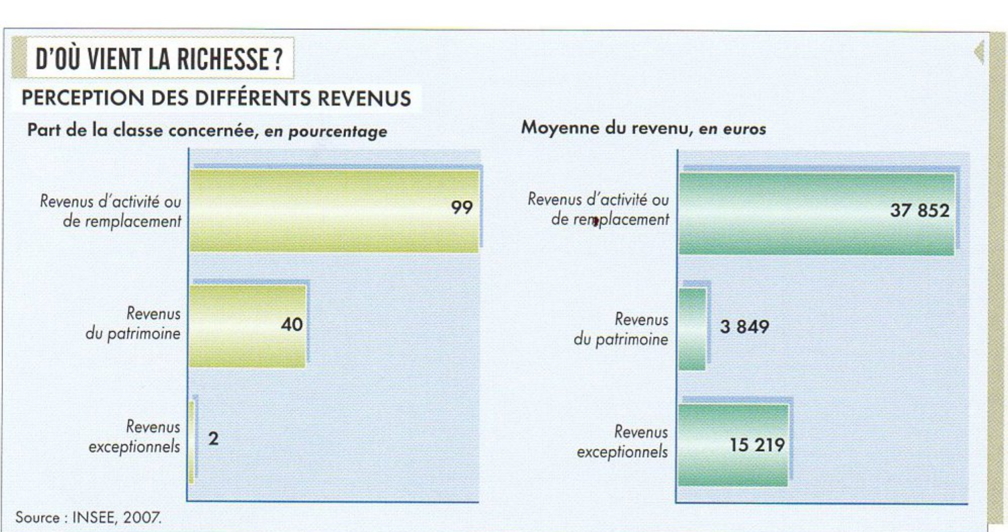
LA CRISE AFFECTE PRESQUE TOUS LES FRANÇAIS

Les revenus du patrimoine contribuent positivement à la progression du niveau de vie des 5 % des personnes les plus aisées

UN PATRIMOINE ÉLEVÉ EN MOYENNE

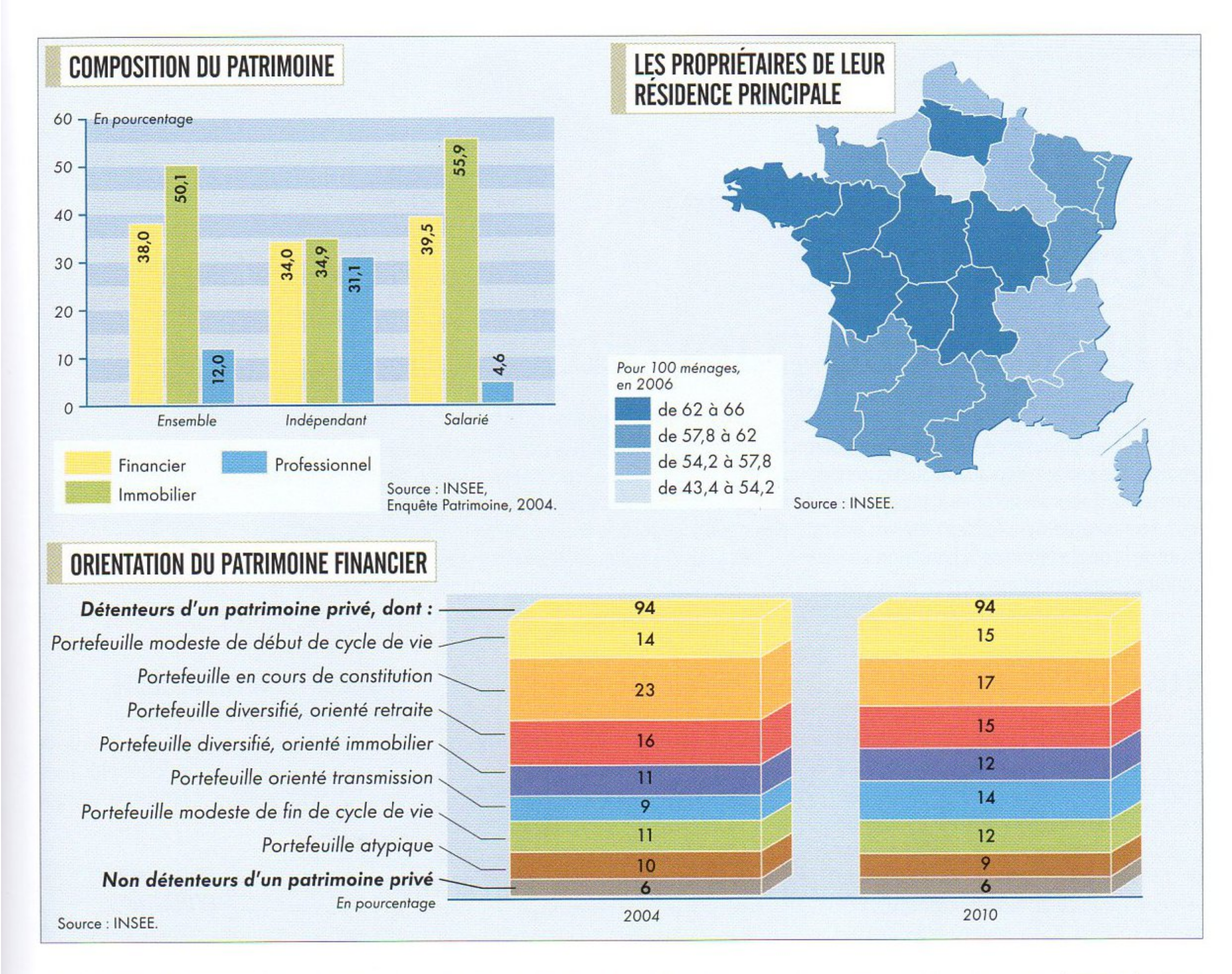
L'enrichissement des ménages depuis plusieurs décennies a décuplé le patrimoine des Français, qui s'est beaucoup diversifié. Neuf ménages sur dix ont un livret d'épargne qui a remplacé le bas de laine, près de la moitié ont des contrats d'assurance-vie ou d'épargne retraite, et plus de la moitié ont un patrimoine immobilier (57 % des Français sont propriétaires de leur résidence principale, y compris ceux qui sont en cours d'accession). La pierre continue d'être une valeur refuge, l'épargne la plus sûre qui évitera de payer un loyer au moment de la retraite. Nombreux sont les ménages qui cumulent différentes formes d'épargne. Ils répondent à une offre de produits sans cesse élargie par les institutions bancaires ou d'assurance. La France figure parmi les pays où le taux d'épargne est le plus élevé. Le taux d'épargne net des ménages français (différence entre l'épargne réalisée au cours de la période considérée et la variation de l'endettement) s'élève à 16 % de leur revenu disponible en 2010. Il n'a cessé de s'accroître depuis 1991, tandis qu'il baissait en Espagne, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les Français craignent le chômage et la baisse des pensions de retraite. L'épargne de précaution ne cesse d'augmenter, encouragée par les nouvelles formes d'épargne salariale. L'endettement des Français s'accroît, mais il est largement consacré à l'habitat. Grâce à l'endettement, les ménages jeunes (30-35 ans) sont plus souvent propriétaires que leurs homologues de 1998. Par ailleurs, les nouveaux propriétaires se sont plus souvent établis dans les zones rurales et à proximité des villes.

En 2010, 94 % des ménages détiennent un patrimoine, deux sur trois ont à la fois du patrimoine mobilier et immobilier. Les personnes modestes choisissent le livret d'épargne peu



LES REVENUS

99 % de la population perçoit des revenus d'activité (salaire, pension, etc.) qui représentent en moyenne 37 852 euros annuels en 2007 ; 40 % ont des revenus du patrimoine représentant 3 849 euros annuels ; 2 % ont des revenus exceptionnels représentant 15 219 euros annuels. Évidemment, ces estimations sont sous-évaluées du fait des exonérations ou des niches fiscales.



risqué, épargne sans contrainte qui permet de faire face aux aléas de la vie ; celles qui ont des revenus moyens préfèrent les produits facilitant la transmission ; les plus aisés dispersent leur patrimoine dans des produits variés.

FORTE CONCENTRATION DU PATRIMOINE

Si presque tous les Français ont un revenu issu de l'activité, moins de la moitié (40 %) ont un revenu issu du patrimoine. Par ailleurs, les 10 % des personnes ayant les revenus les plus élevés concentrent près des deux tiers du patrimoine. Enfin, les 1 % les plus riches (600 000 personnes) concentrent 32,4 % des revenus du patrimoine et presque la moitié des revenus dits « exceptionnels » (plus-values, gains de levée d'options). Plus on monte dans la hiérarchie des revenus, plus les revenus du patrimoine et exceptionnels prennent une part importante.

LE PROFIL DE L'ÉPARGNANT

Le patrimoine évolue avec le cycle de vie. Les jeunes ménages ne possèdent que des livrets d'épargne. Au milieu du cycle de vie, moins de 50 ans, les deux tiers des ménages sont propriétaires de leur résidence principale, leur patrimoine s'étend aux valeurs mobilières ou aux assurances-vie. Après 50 ans, l'héritage ou la donation permet d'épargner pour la retraite grâce à des produits ciblés. Enfin, dans la dernière partie de la vie active, où les revenus de l'activité sont au plus haut, les ménages hésitent moins à prendre des risques et à spéculer sur les valeurs mobilières, surtout si leurs ascendants avaient déjà une propension à détenir un portefeuille boursier.

L'immobilier fait la différence. La contribution de l'immobilier dans le patrimoine des ménages est importante, surtout chez les plus aisés. Depuis 1996, les prix de l'immobilier ont été multipliés par 2,5 et les loyers par 1,6, alors que le revenu était multiplié par 1,5. L'immobilier, plus important chez les plus dotés, a donc joué un rôle prépondérant dans l'accroissement des inégalités de patrimoine.

Avec l'augmentation des prix, l'écart entre propriétaires et locataires se creuse, ces derniers se sentant piégés entre des charges de logement qui augmentent plus vite que leurs revenus et une marche devenue trop haute pour accéder à la propriété. À l'inverse, les propriétaires voient leur patrimoine augmenter plus vite que leurs revenus, ils peuvent améliorer leurs conditions de vie et entrevoir l'avenir avec plus de sérénité.

Être propriétaire d'une maison individuelle reste l'idéal des Français. L'Allemagne est le pays qui compte le plus de locataires ; ils louent le plus souvent à un bailleur privé. Aux Pays-Bas comme en République tchèque, les locataires sont aussi nombreux, mais ils versent plus souvent leur loyer à un bailleur social. Dans ces deux États, les politiques de logements sociaux ont toute leur place. Les seuls États à avoir une forte proportion d'habitants de maisons jumelées ou mitoyennes se trouvent au nord-ouest de l'Europe : environ 60 % aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Irlande.

Verbatim

Six ménages sur dix sont propriétaires ou accédants. L'augmentation de la concentration du patrimoine s'explique très largement par l'envolée des prix de l'immobilier ces dernières années.

De l'ancienne à la nouvelle pauvreté

Grâce à l'État-providence, la France figure parmi les pays européens comptant le moins de pauvres. La pauvreté a baissé des années 1970 au milieu des années 1990, puis s'est stabilisée la décennie suivante. Depuis 2002, elle augmente, d'abord légèrement, puis plus rapidement ces dernières années avec la crise économique. Si autrefois les « économiquement faibles » étaient des retraités, depuis les années 2000 apparaît une « nouvelle pauvreté » issue de la dégradation de la condition salariale qui, liée à des situations matrimoniales difficiles, peut vous conduire rapidement aux portes des Restaurants du cœur ou du Secours catholique ou populaire.

LES MESURES DE LA PAUVRETÉ

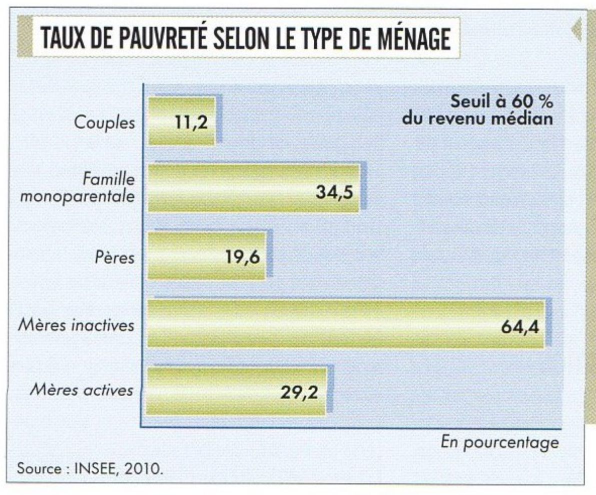
En 2010, la France comptait 4,7 millions de pauvres si on utilise le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian (revenu médian = 1 610 euros par mois en 2010 : 50 % des personnes ont un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur). Ce chiffre s'élève à 8,6 millions de personnes si on utilise le seuil à 60 % du revenu médian (seuil souvent utilisé en France et en Europe). Le RSA s'élevait à 475 euros par mois en 2012 et le minimum vieillesse à 777 euros par mois. Avec la crise, le niveau de vie baisse pour presque toutes les catégories et le nombre de personnes pauvres augmente. En cause, la baisse des salaires dans le revenu disponible, le recul de l'emploi qui affecte surtout les personnes en intérim et en CDD, qui se retrouvent avec très peu ou sans indemnités.

Sans domicile ou sans confort. Ce sont les situations extrêmes de la pauvreté. Des établissements sociaux spécialisés dans l'hébergement d'urgence ou les hôtels bénéficiant d'un financement public accueillaient dans les années 2000 environ 130 000 sans-abris. Cette population est en majorité urbaine, masculine, et la moitié est francilienne. Par ailleurs, plus d'un million de ménages vivent dans des logements sans confort. Presque 15 % sont en précarité énergétique : ils ne peuvent pas se chauffer convenablement, leurs logements sont des « passoires énergétiques ».

LA MONTÉE DE LA PRÉCARITÉ ET DES SALARIÉS PAUVRES

Avec un chômage qui dépasse les 10 % de la population active et des emplois précaires (emplois temporaires et à temps partiel) qui

TAUX DE PAUVRETÉ SELON LE TYPE DE MÉNAGE

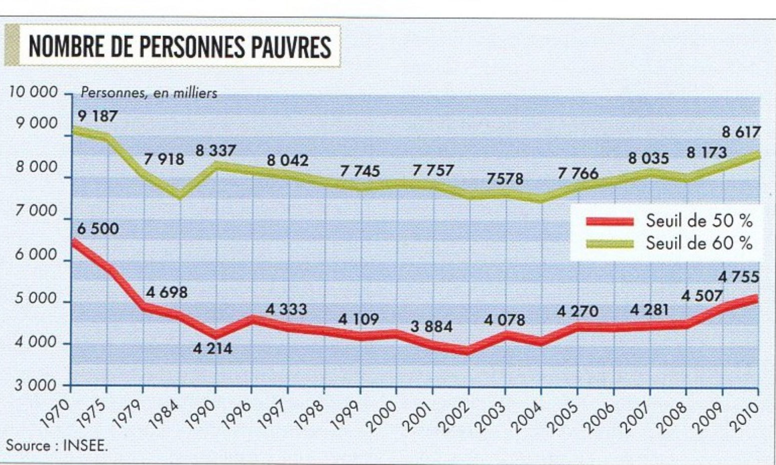


Source : INSEE, 2010.

MÈRES SEULES ET INACTIVES

Le travail est pour les femmes le meilleur rempart contre la pauvreté, même s'il s'agit d'un emploi précaire. Les femmes pauvres sont plus souvent âgées, veuves et disposant d'une faible retraite, alors que pour les hommes, il s'agit plutôt de jeunes adultes à la recherche d'un emploi et d'une stabilité financière.

NOMBRE DE PERSONNES PAUVRES



Source : INSEE.

Verbatim

Depuis les années 1980, le nombre de familles monoparentales a doublé. Un tiers de ces familles sont pauvres.

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

RSA : LE NORD ET LE SUD

Les écarts de pauvreté entre les régions s'expliquent à la fois par la situation du marché de l'emploi local et par les caractéristiques socio-démographiques : un Nord fragilisé par les restructurations industrielles, et un Sud habité par une population plus nombreuse et moins qualifiée souvent venue d'ailleurs.

Population couverte par le RSA, en 2009, *pour 1 000 habitants*

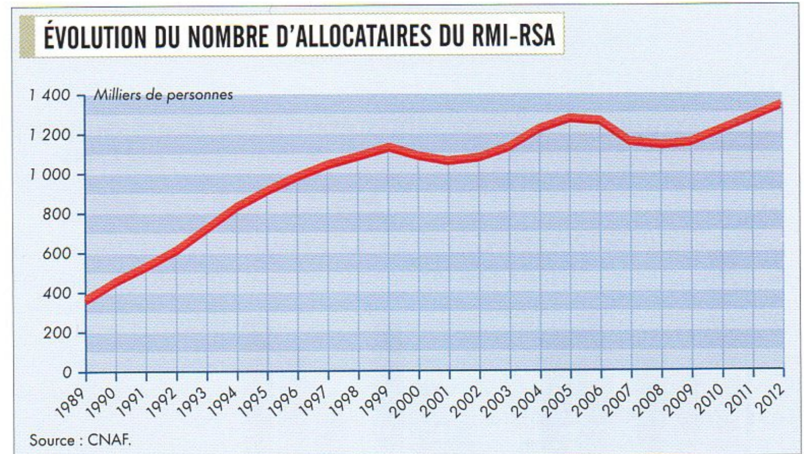
- de 90 à 108,6
- de 58 à 90
- de 40 à 58
- de 25,5 à 40

Source : CNAF-MSA, INSEE - Estimations de population.

concernent près de 20 % de l'emploi, c'est une part très importante de la population qui, sans être à proprement parler pauvre, connaît un risque permanent de paupérisation et des difficultés à gérer la vie quotidienne. Il suffit d'un accident de la vie, d'une rupture, d'une maladie, d'un problème de logement pour basculer dans l'indigence.

Une nouvelle pauvreté. La pauvreté d'antan était quasi héréditaire : on naissait pauvre et on menait sa courte vie dans la privation. La pauvreté actuelle est plus souvent transitoire, parfois entrecoupée de périodes plus favorables, la personne ayant trouvé un emploi temporaire ou l'aide sociale étant plus généreuse. Si le taux global de personnes considérées comme pauvres, selon la définition, n'a pas augmenté, en revanche, le nombre de « précaires », qui font partie de cette zone grise appelée le « halo autour du chômage », s'est fortement accru. De plus en plus de personnes estiment ne pas être à l'abri de la pauvreté. Le risque s'est étendu à toute la population qui a un emploi précaire ou un temps partiel contraint. Les plus concernés sont les jeunes qui ne parviennent pas à construire une carrière, les chefs de famille monoparentale – ce sont neuf fois sur dix des femmes, en situation de surendettement – et les travailleurs âgés. Ce sont des travailleurs pauvres qui alternent chômage et sous-emploi.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU RMI-RSA



Source : CNAF.

Les familles monoparentales sont plus exposées. En Europe, comme en France, le nombre de familles monoparentales a plus que doublé depuis les années 1980. Il s'agit dans presque tous les cas d'une mère et de ses enfants. Les mères célibataires sont plus exposées à la précarité que les mères divorcées ou séparées, car elles sont souvent plus jeunes, moins diplômées et ne bénéficient pas de pensions. En France, en 2011, un tiers des allocataires du RSA sont des familles monoparentales. Les mères seules sont plus actives que les mères en couple, mais aussi plus exposées au chômage ; elles figurent davantage parmi les travailleurs pauvres. Lorsqu'elles ont un emploi, il est plus souvent à temps partiel ou à horaires décalés, ce qui pose le problème de la garde des enfants, qui sont trop souvent livrés à eux-mêmes une fois qu'ils peuvent se nourrir seuls.

Mobilité sociale et inégalités

Jusqu'aux années 1980, on parlait des inégalités en termes de lutte des classes, des écarts économiques entre les grandes catégories de la population. Aujourd'hui, ces écarts ont diminué grâce à la prolongation de la scolarité, l'élévation générale des niveaux de vie et des conditions matérielles. Dorénavant, on parle de sécurité de l'emploi ou de précarité et d'exclusion, d'inégalités hommes-femmes, de générations, de diplômes, de culture, de territoires, de liens sociaux... pour simplifier, d'« égalité des chances », de société juste, à la recherche d'une distribution équitable des ressources entre les individus.

MOBILITÉ ET « FLUIDITÉ SOCIALE »

La « mobilité sociale » est due principalement à la transformation de la structure de la société française : moins d'agriculteurs et d'indépendants, moins d'ouvriers, davantage d'employés et de professions intermédiaires. Elle a beaucoup augmenté durant les années de forte croissance économique ; elle est freinée en période de faible croissance.

L'accroissement de la « fluidité sociale », qui mesure l'égalité des chances d'accéder aux différentes positions sociales en dehors de la modification de l'emploi, s'est accrue de 37 à 43 % entre 1977 et 1993, puis a diminué, pour revenir à 40 %.

L'ascenseur social est-il bloqué ? Le sentiment que l'ascenseur social est bloqué est vif. En revanche, la réalité reste méconnue, car on monte toujours dans la hiérarchie sociale mais on descend aussi plus souvent. Les 35-49 ans nés entre 1944 et 1948 sont montés 2,2 fois plus souvent qu'ils ne sont descendus ; ceux nés entre 1964 et 1971 sont moins souvent montés (1,4 fois). Pour les générations suivantes, c'est l'inconnu puisqu'ils n'ont pas encore atteint la quarantaine, âge minimum pour mesurer la mobilité. En observant la situation du marché du travail, on peut présumer que pour les jeunes l'ascenseur s'est grippé.

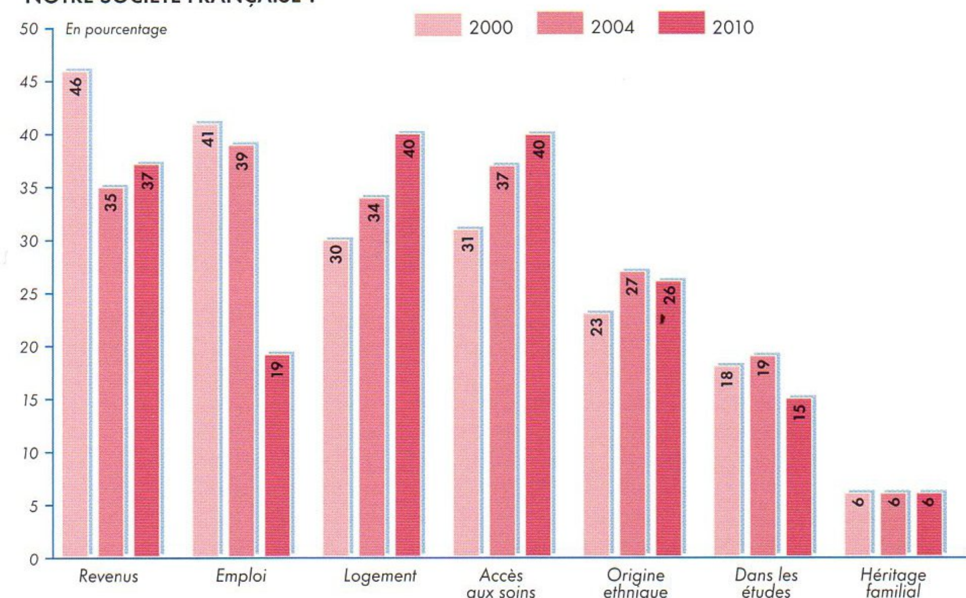
INÉGALITÉ DEVANT L'EMPLOI

Pour l'individu, le travail ne se réduit pas à sa dimension économique. Chacun espère être utile socialement et progresser dans son emploi. Pour la plupart des individus, exercer une profession est un élément essentiel pour se construire une identité stable et être intégré à la société ; il permet d'y avoir sa place et d'entretenir des rapports avec les autres.

Or, les entreprises sont contraintes aujourd'hui d'accentuer la flexibilité de l'emploi. Elles doivent adapter rapidement les besoins de main-d'œuvre à la demande, mais aussi aux moyens de production et à leur technicité. Le passage d'une économie industrielle à une économie

LES INÉGALITÉS LES MOINS ACCEPTÉES

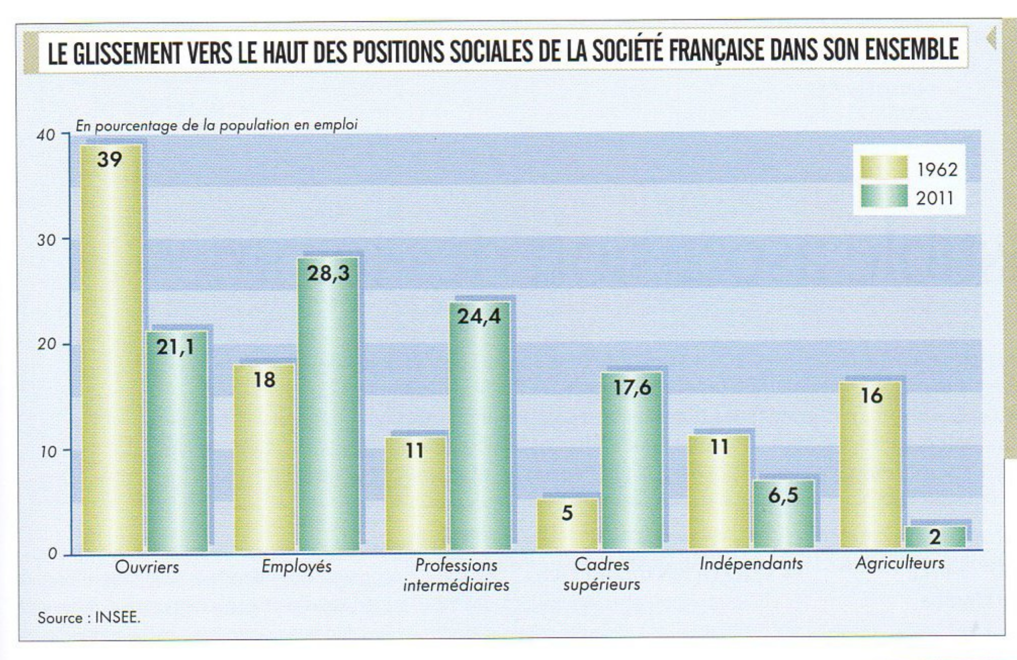
IL EXISTE PLUSIEURS TYPES D'INÉGALITÉS. PARMI LES SUIVANTES, QUELLES SONT CELLES QUI SONT LES MOINS ACCEPTABLES AUJOURD'HUI DANS NOTRE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ?



Source : DRESS.

DEUX PRIORITÉS : LOGEMENT ET SANTÉ

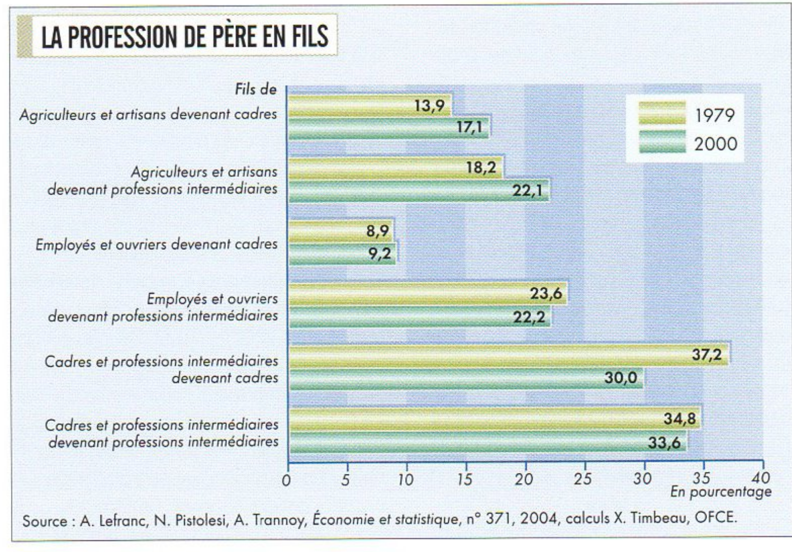
En 2010, ce sont les inégalités de logement et de santé qui sont jugées les moins acceptables, alors qu'auparavant, il s'agissait des inégalités de revenus et d'emploi. Étonnamment, l'héritage n'est pas perçu comme une source d'inégalité.



UNE ORIGINE SOCIALE MOINS DÉTERMINANTE

Il est plus difficile aujourd'hui pour un fils de cadre d'être cadre, tandis que les fils d'agriculteurs et d'artisans voient leurs chances augmenter. Les fils d'ouvriers et d'employés ont moins de perspectives de mobilité. Mais progressivement l'origine sociale a de moins en moins d'impact sur les inégalités globales.

tertiaire, à main-d'œuvre flexible, a accru considérablement l'instabilité de l'emploi. Dans ce nouveau cadre, la sous-qualification, l'âge (jeunes et seniors) et l'emploi intermittent sont des facteurs d'inégalité devant l'emploi, qui se sont renforcés ces dernières années.



GRÂCE AUX PRESTATIONS SOCIALES ET À L'IMPÔT, LES INÉGALITÉS MONÉTAIRES SONT FREINÉES

La réduction des inégalités résulte non seulement des aides sociales, des aides au logement et des allocations familiales, mais aussi de la fiscalité. Ainsi, grâce aux mesures de politique familiale, les familles nombreuses voient leur niveau de vie progresser régulièrement depuis 1996, alors que pour les autres types de familles, il ralentit après 2004.

LA CRISE AGGRAVE LES INÉGALITÉS

De 1996 à 2004, les inégalités de niveaux de vie n'ont pas augmenté, car la hausse du niveau de vie au bas de l'échelle sociale se maintenait, souvent par le biais de politiques sociales avantageuses pour les personnes modestes. Globalement, les revenus se sont élevés en haut et en bas de l'échelle, mais en entraînant un rapprochement des niveaux de vie des groupes intermédiaires et des plus modestes. Depuis 2004, les inégalités sont en hausse parce que les revenus – en particulier ceux du patrimoine – ont beaucoup augmenté chez les personnes les plus aisées (11 % par an en moyenne pour les 10 % les plus riches). À l'autre extrémité de l'échelle sociale, l'accentuation de la crise économique que oblige l'État à diminuer les aides. Depuis 2010, il n'est plus question de primes exceptionnelles, de prime de solidarité active, de revalorisation des prestations familiales… Ainsi, l'écart entre les plus modestes et les plus aisés s'est creusé.

Verbatim

La France figure parmi les pays les moins inégalitaires d'Europe après les pays scandinaves, mais la passion de l'égalité chez les Français rend les inégalités persistantes intolérables.

LES FRANÇAIS OBSÉDÉS PAR L'ÉGALITÉ

Les sondages européens sur le sentiment d'injustice ou la perception des inégalités montrent de façon continuelle que les Français sont pétris de désespoir social ou de cynisme désabusé. Alors que les inégalités sont moins importantes dans l'Hexagone qu'ailleurs, les Français ont le sentiment de vivre dans une société inégalitaire. Et comme toujours, ils portent un jugement beaucoup plus sévère sur l'état des inégalités en général que sur l'état des inégalités qui les affectent personnellement. Chacun se sent plus favorisé que son voisin !

Cette obsession de l'égalité traverse des pans entiers de la société où elle se trouve confrontée à la mise en place de formes de gouvernance fondées sur l'équité et la méritocratie.

L'irrésistible ascension des femmes

En un demi-siècle, nous avons assisté à une étonnante *reconquista* de la société. Les filles du baby-boom ont refusé de reproduire le modèle de leur mère. Elles ont fait des études, investi les métiers dévolus aux hommes et les nouveaux emplois tertiaires. Aujourd'hui, les femmes travaillent presque autant que les hommes, qui veulent bien, désormais, partager les soins aux enfants. Mais il reste quelques bastions à conquérir : un réel partage des tâches domestiques et un accès aux fonctions les plus hautes dans la politique et les états-majors des entreprises.

LES ANNÉES DE CROISSANCE IMPUTABLES AUX FEMMES

C'est la contraception qui a marqué la rupture la plus radicale dans l'évolution des rôles féminins. En maîtrisant leur fécondité, les femmes ont pu choisir leur projet de vie : prolonger leurs études, se qualifier, avoir deux enfants en moyenne tout en menant une vie professionnelle. L'État-providence français les a accompagnées dans leur projet en mettant en place des crèches et des écoles maternelles. Si bien qu'au cours des années 1980, la croissance de la population active et une bonne partie de la croissance économique sont imputables aux femmes, qui ont apporté une offre de main-d'œuvre supplémentaire pour le tertiaire en expansion et une demande supplémentaire de services marchands pour pallier leur absence du foyer. L'emploi des femmes coïncide avec les mutations sectorielles de l'économie.

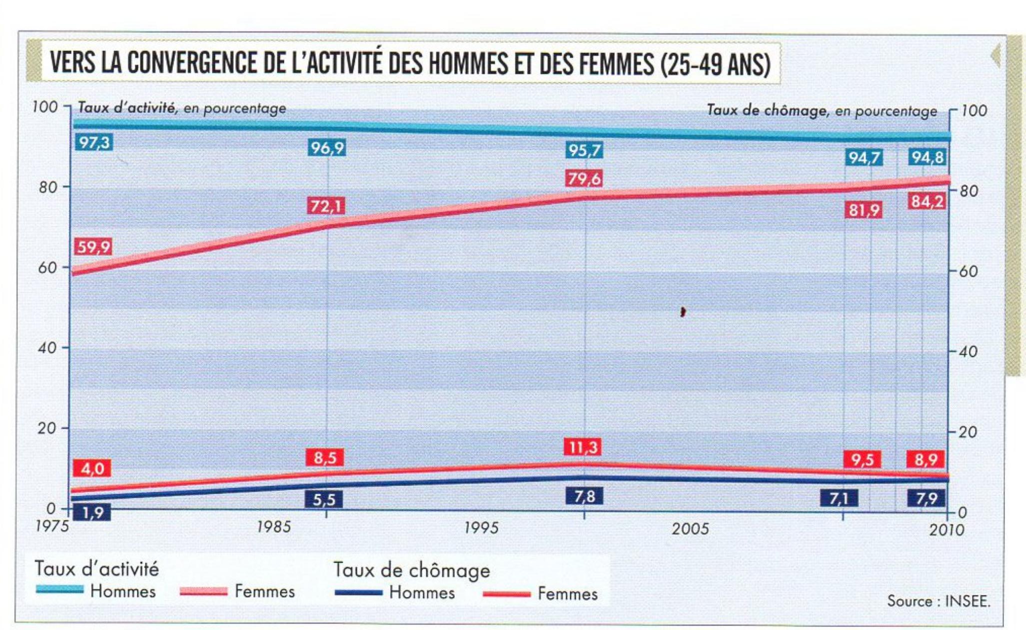
VERS LA FIN DES MÉTIERS SEXUÉS

C'est aux âges où elles assument les tâches familiales les plus lourdes que le taux d'activité des femmes a le plus augmenté. Mais, aujourd'hui encore, bien que l'emploi féminin soit plus dynamique que l'emploi masculin, les femmes sont toujours plus présentes dans les emplois les moins qualifiés (services administratifs, service aux personnes, vente, distribution, service aux entreprises et collectivités, intervention sociale et culturelle), les emplois précaires, à temps partiel, et elles sont plus souvent victimes du chômage.

Les comportements d'activité masculins et féminins se sont rapprochés. Des secteurs entiers se féminisent. Déjà les professions du droit ou de la médecine comptent plus de femmes que d'hommes. Avec les départs à la retraite massifs, beaucoup d'emplois dans les familles professionnelles où dominaient les hommes vont être disponibles et occupés par des femmes : l'automobile ou la construction. Mais la crise économique va tuer dans l'œuf les prétentions des femmes à l'égalité des conditions. Les inégalités hommes/femmes se ressentent au niveau du salaire. Même en travaillant à temps complet, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes : en 2007, 89 % des hommes ayant un CDI à temps complet ont un salaire net horaire moyen égal ou supérieur à 1,2 fois le SMIC, contre 78 % des femmes.

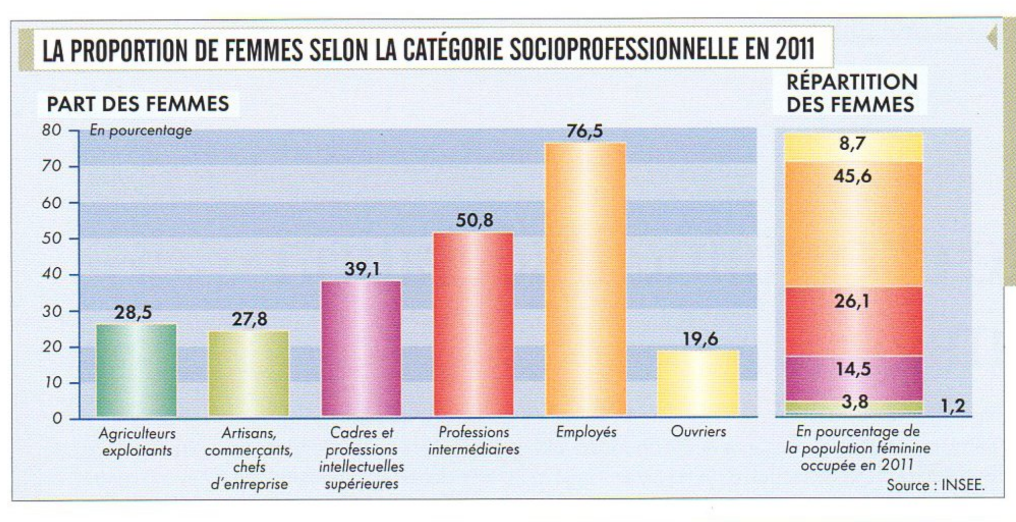
UN SEXISME PRONONCÉ DANS LES ENTREPRISES

À conditions égales, 10 % de salaire en moins pour les femmes. Si, globalement, les femmes gagnent moins que les hommes, c'est parce qu'elles occupent des emplois moins rémunérateurs, plus souvent à temps partiel, connaissent plus de périodes de chômage, interrompent leur carrière pour élever leurs



LES HOMMES LES PLUS TOUCHÉS

Les crises économiques touchent davantage les hommes par le biais de la destruction d'emplois industriels qu'ils occupent en grande majorité. Si bien qu'aujourd'hui les écarts entre les hommes et les femmes ont nettement diminué.

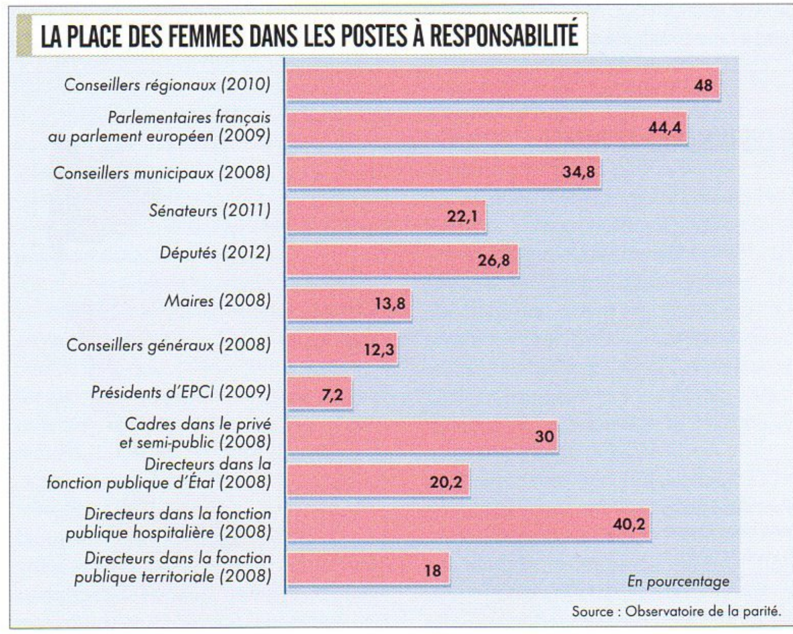


LES CADRES

La catégorie des cadres est un bastion masculin, mais pour combien de temps ? Les femmes occupent environ la moitié des postes de cadres et des professions intermédiaires réunis.

enfants. Une fois déduits tous ces facteurs, toutes choses égales par ailleurs, le salaire des femmes reste en moyenne 10 % moins élevé que celui des hommes, sans raison.

Les choses devraient changer au fil des générations. Les jeunes filles d'aujourd'hui ont un niveau d'éducation plus élevé que les jeunes garçons, elles sont autonomes et souhaitent s'épanouir dans leur travail. 78 % des mères de jeunes enfants restent actives. Par ailleurs, les femmes désapprouvent le fait que ce sont les filles qui doivent s'occuper des parents vieillissants. Même si elles assurent encore la plus grande part des tâches ménagères et l'éducation des enfants, les hommes y participent plus qu'avant. C'est avec le renouvellement des générations que les mentalités changent, et les jeunes filles d'aujourd'hui ne sont pas prêtes à faire cadeau ni de leur temps ni de leurs compétences à la gent masculine.



LES HOMMES EN DANGER

Selon la sociologue Dominique Pasquier, *« les garçons décrochent du système scolaire partout, la société va s'en trouver bouleversée »*. Les filles sont meilleures en classe, plus assidues, moins rebelles que les garçons qui, devant un corps enseignant largement féminin, pensent que l'école est un « truc » de filles ! Dans une même classe d'âge, 71 % des filles ont le bac contre 61 % des garçons. Et la parité est presque atteinte en terminale S, spécialité physique, chimie. En médecine, droit, journalisme, école vétérinaire, dans les universités et les grandes écoles, à Sciences-po, les filles sont majoritaires. Par ailleurs, les pratiques culturelles se féminisent, les filles lisent davantage, se cultivent, encouragées par leur mère.

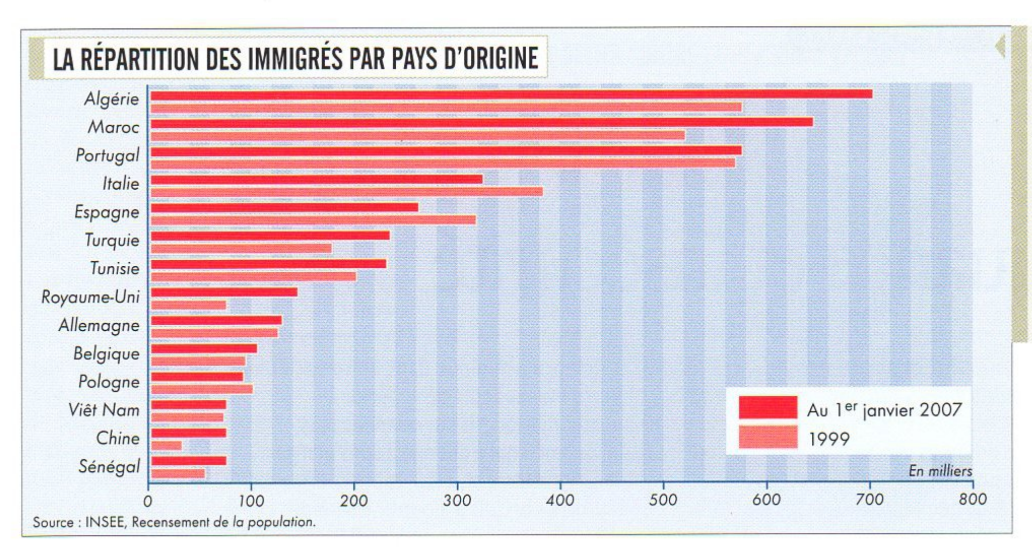
Nous savons déjà que lorsque l'intégration des immigrés est réussie, c'est largement grâce aux femmes. À terme, elles devraient donc prendre les postes de direction un peu partout. À tel point que Dominique Pasquier suggère de lancer un plan « Sauvons les garçons », sinon, face à l'évolution du QI des filles, il faudra instaurer dans les entreprises et les universités des quotas pour les garçons.

Pas à n'importe quel prix. Les femmes investissent les carrières traditionnellement dévolues aux hommes, mais elles le paient fort cher. Plus que les hommes, elles doivent en permanence faire preuve d'excellence dans leur travail, rester séduisantes sans provoquer. Au sein de leur couple, selon la sociologue Irène Théry, la désarticulation est inédite entre le lien de conjugalité et celui de filiation. Le premier devient plus égalitaire et individuel et peut même être dissout si la demande d'égalité entraîne trop de conflits, tandis que le second est inconditionnel, quoi qu'il arrive les femmes devront rester de « bonnes mères », et pour cela devront jongler entre leur travail à la maison et celui au bureau. Elles sont donc confrontées à des pressions très fortes.

Par ailleurs on prévoit que l'espérance de vie des femmes, aujourd'hui de six ans supérieure à celle des hommes, va diminuer. En ayant quasiment la même activité professionnelle que les hommes, les femmes adoptent aussi leurs pratiques les plus mortifères – tabac, alcool, ..., ce qui augmente les risques liés à leur santé et les risques de décès prématuré.

Verbatim

Concilier travail et vie de famille reste toujours l'affaire des femmes. Mais aujourd'hui, les deux tiers des nouveaux pères prennent leur congé paternité et l'idée rôde de le rendre obligatoire afin d'établir un regard égalitaire sur les soins à apporter aux bébés.



UN ÉVENTAIL D'ORIGINES

Après l'arrivée d'Italiens, puis de Portugais, d'Algériens et de Marocains, l'éventail des origines des immigrés s'est déployé dans les dernières années avec l'arrivée de personnes originaires de l'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, 3,7 millions d'étrangers vivent en France, soit 5,8 % de la population. Ils prétendent à la naturalisation qu'ils acquièrent en grande majorité par décret. Le nombre de naturalisations par mariage a diminué considérablement parce que la durée minimale de mariage avant acquisition est passée de deux à quatre ans. De 1998 à 2008, le nombre d'immigrés a progressé de 2 % par an en moyenne.

HEURS ET MALHEURS DES IMMIGRÉS ET DE LEURS DESCENDANTS

C'est un fait établi que les enfants d'immigrés réussissent aussi bien à l'école que les enfants de natifs, voire mieux, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en excluant les critères d'origine sociale ou de milieu familial défavorisé. De plus, les enfants d'immigrés et leurs parents ont de fortes aspirations scolaires, peut-être encore plus que les parents natifs. Si les résultats scolaires des immigrés ou des enfants d'immigrés sont globalement inférieurs à ceux des enfants d'origine française, c'est pour des raisons de milieu social, familial ou environnemental et non d'origine ethnique. Sur le marché du travail, les immigrés rencontrent plus de difficultés que les natifs soit qu'ils sont moins formés ou qu'ils parlent peu la langue française ; en revanche leurs descendants accèdent beaucoup plus facilement qu'auparavant aux professions occupées par les natifs. Malgré ce progrès, les discriminations à l'embauche ou salariales persistent et elles s'ajoutent, en temps de crise, à celles vécues aussi par les classes populaires peu qualifiées.

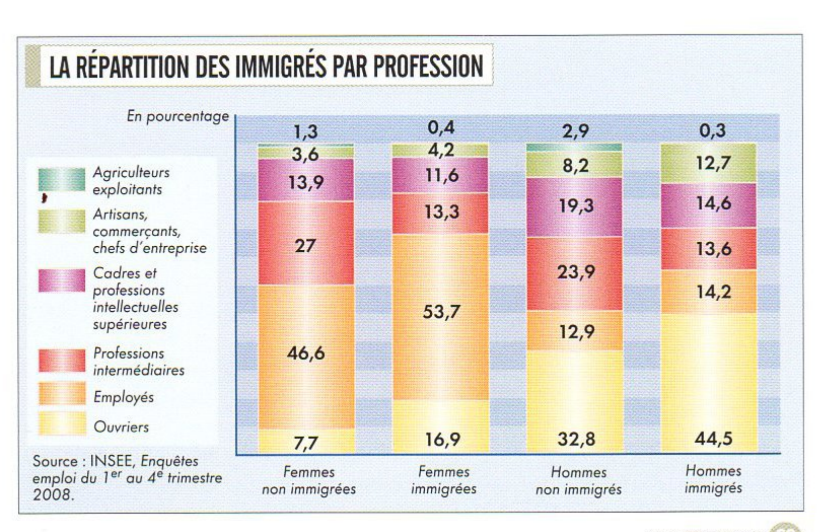
À mesure que les descendants vieillissent, ils adoptent les comportements des natifs tout en préservant des aspects culturels liés à leur origine ethnique, c'est ce que l'on nomme l'acculturation. Par exemple, la transmission de la langue d'origine ne se fait pas au détriment de la langue française. De même, les descendantes ont moins d'enfants que leur mère et les mariages mixtes sont plus nombreux aujourd'hui. Mais le degré d'acculturation et de ségrégation n'est pas le même selon l'origine ethnique, des inégalités existent entre les immigrés. Il dépend largement de l'ancienneté de la migration.

Les freins à l'intégration. Ségrégation va souvent de pair avec territoire. Les personnes qui résident dans des territoires de grande concentration d'immigrés se sentent reléguées. Si cette situation a des avantages – entraide ou facilité linguistique –, beaucoup veulent partir. Cette grande concentration d'immigrés génère un stress de voisinage important et parfois un sentiment d'insécurité, même sans faits délinquants tangibles. L'espace public est dégradé du fait même des immeubles qui n'ont pas d'usage administratif, commercial ou de loisirs : il est donc laissé aux plus jeunes. Parallèlement, la défiance envers la police est généralisée : certains reprochent à la police une attitude brutale et méprisante, voire raciste, d'autres lui reprochent son inefficacité ; le sentiment d'injustice est très puissant.

La concentration génère également le phénomène de mauvaise réputation des établissements scolaires avec pour conséquence une ambition moindre des élèves, et donc moins de travail. Certains parents mettent en œuvre des stratégies d'évitement des établissements jugés difficiles. Les enfants fréquentant d'autres établissements réussissent mieux : en général peu insérés dans le monde de la cité, ils n'en subissent pas la démobilisation collective..

Verbatim

Les problèmes d'intégration de la « deuxième génération » des immigrés sont les mêmes que ceux qui affectent les classes populaires ouvrières et employées : tous subissent les effets de la crise, en premier lieu le chômage.



	Femmes non immigrées	Femmes immigrées	Hommes non immigrés	Hommes immigrés
Agriculteurs exploitants	1,3	0,4	2,9	0,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,6	4,2	8,2	12,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,9	11,6	19,3	14,6
Professions intermédiaires	27	13,3	23,9	13,6
Employés	46,6	53,7	12,9	14,2
Ouvriers	7,7	16,9	32,8	44,5

Délinquance et insécurité

Malgré un sentiment contraire, depuis une trentaine d'années, la violence a diminué dans notre société. La violence des « blousons noirs » des années 1960 a disparu. Aujourd'hui les actes de violence les plus nombreux sont liés aux conditions de vie, aux biens de consommation ; ils surviennent plus souvent dans les zones urbaines sensibles. C'est la définition de la violence qui a changé pour s'élargir à des notions autrefois jugées non répréhensibles (violence verbale, harcèlement, etc.), toute souffrance est devenue intolérable. La demande sociale (et électorale) de sécurité a conduit à alourdir les peines et à multiplier souvent inutilement les textes de loi.

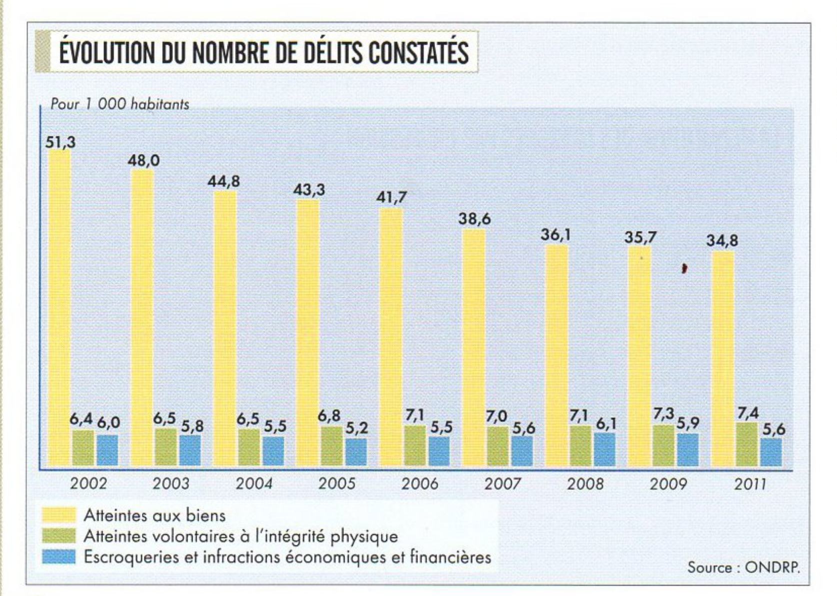
LES ENQUÊTES DE VICTIMATION

Ces enquêtes, qui consistent à interroger la population, permettent de mieux cerner la réalité de la délinquance que les statistiques de la police qui n'enregistrent que les délits déclarés par les victimes. La dernière enquête de l'Observatoire national de la délinquance montre ainsi que seulement 31 % des victimes de violences physiques ont déposé plainte ; il faudrait donc multiplier par trois le chiffre pour atteindre la réalité. Il s'agit une fois sur cinq d'une violence physique commise dans l'espace privé.

La masse des « incivilités » ou de la criminalité est le fait d'adolescents et de jeunes adultes. Le phénomène apparaît vers 8 ou 10 ans, s'accélère à l'adolescence (12-13 ans) et atteint son maximum vers 15-16 ans, puis décroît jusqu'à disparaître autour de 30 ans. Les garçons des classes populaires sont quasiment les seuls à avoir à faire avec la police. Dans les classes sociales moyennes et supérieures, les jeunes sont aussi auteurs d'actes délinquants, mais la famille, le plus souvent, parvient à sortir l'adolescent des mains de la police, à le raisonner et à masquer le délit.

MISE EN GARDE À PROPOS DE LA MESURE DE LA DÉLINQUANCE

Les chiffres de la police, en établissant le nombre des délits, mesurent en même temps l'activité policière : plus la police enregistre de délits, plus elle est active. De plus, l'opinion publique et les hommes politiques jouent leur rôle. Ainsi, un cercle vicieux s'établit : si le sentiment d'insécurité s'intensifie, les hommes politiques en font un thème électoral répercuté par les médias et augmentent les moyens de la police. Les chiffres de la délinquance grimpent, les médias s'en emparent et le sentiment d'insécurité trouve confirmation. Cela ne veut pas dire que la délinquance n'a pas augmenté, mais que le sentiment d'insécurité évolue de manière relativement autonome. Depuis dix ans, le nombre de viols recensés s'est fortement accru et les cas de pédophilie traités par les tribunaux se sont multipliés. Entre 1996 et 2004, les violences sexuelles sur mineurs constatées ont bondi de 47 %. En 2004, près de deux violences sexuelles sur trois ont eu pour victime un mineur. Ce qui ne veut pas dire que le nombre total des viols, notamment incestueux entre père et fille, a augmenté, pas plus que les actes pédophiles, car la grande majorité de ces délits restent inconnus de la police et des tribunaux. Un plus grand nombre de victimes osent parler, et le système pénal et judiciaire les écoute plus attentivement. La définition même des délits pose des problèmes délicats entre les « incivilités » dont on parle depuis dix ans et les émeutes dont certaines banlieues sont le théâtre ; les classements sont difficiles. Différente de la délinquance « acquisitive » (vol, recel), une délinquance « expressive » (affrontement contre l'autorité) se développe, par laquelle la personne exprime son agressivité et ne cherche pas de profit.



Verbatim

La société ne supporte plus la violence dont la définition a été élargie pour inclure des actes autrefois jugés non répréhensibles. Il en va ainsi du harcèlement moral devenu une infraction, comme tout ce qui induit une souffrance.

DÉLINQUANCE DES JEUNES

La plupart de ces délits commis par les jeunes sont des petits vols : 50 % des auteurs de vols ont gagné moins de 15 euros. En revanche, il existe des noyaux, petits mais extrêmement actifs, qui imposent souvent leur loi et font régner dans certains quartiers un climat de violence et de peur.

Les trafiquants de drogue forment un groupe réduit parmi ces noyaux durs. Si beaucoup des consommateurs de cannabis vivent dans les quartiers aisés, les dealers de drogue ou autres produits illégaux sont des jeunes de quartiers populaires formant de véritables « gangs » ; en étalant leur richesse illégalement acquise, ils exercent un contrôle souvent accompagné de violences. Plus nombreux sont ceux qui revendent pour eux-mêmes, s'offrant ainsi les moyens de se « saper » ou de s'amuser. Ces derniers ne considèrent pas cette pratique comme délinquante : elle permet juste d'assurer une petite autonomie en attendant les ressources d'un véritable emploi.

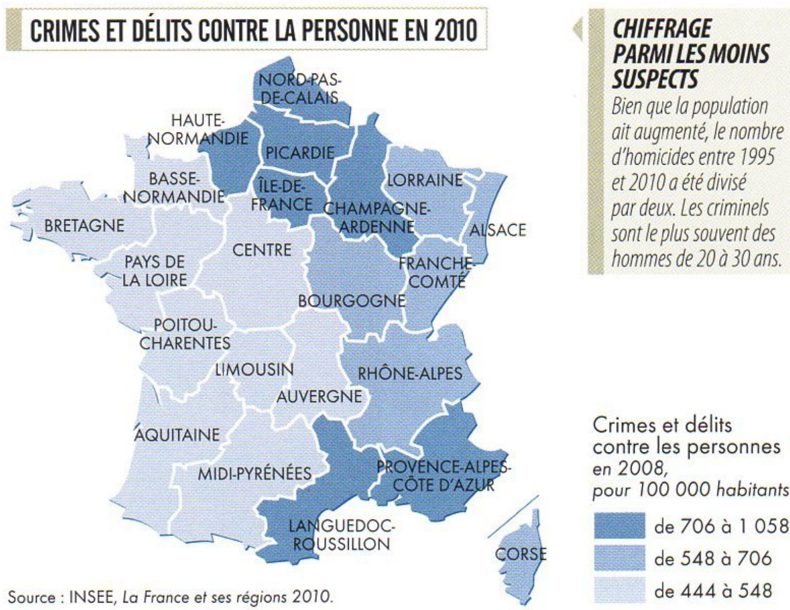
La violence à l'école est un phénomène plus récent. Les évolutions vont dans le sens d'une hausse de l'agressivité. Le racket en groupe progresse dans certains établissements, tout comme l'agression contre les enseignants, qui est une forme de délinquance d'exclusion tournée vers les représentants des institutions publiques de proximité.

Les « bandes » contre les institutions. Plus récemment est réapparu dans les quartiers pauvres le phénomène des « bandes ». Regroupant dans les années 1960 des jeunes de milieux ouvriers, elle s'identifie aujourd'hui davantage à une « ethnie » (maghrébine, africaine ou antillaise) qui varie selon la morphologie des quartiers. Contrairement aux États-Unis, en France, la bande n'est pas vraiment structurée, elle est seulement liée à un quartier, et la violence participe de son identité et de son honneur. Elle surgit de façon aléatoire et s'exprime par la violence contre une institution. Elle vise l'école, les services sociaux, les équipements collectifs. Ces violences collectives s'intensifient dans certains quartiers (en particulier dans les cités HLM excentrées), tandis qu'elles disparaissent dans d'autres. Lorsque ces mouvements se terminent en véritables émeutes urbaines, c'est que le sentiment d'injustice et de mépris est arrivé à son paroxysme, pouvant conduire à l'autodestruction du cadre de vie qui interpelle les institutions attribuant des ressources supplémentaires.

La délinquance des mineurs augmente mais dans des proportions équivalentes à celle des majeurs. Elle renforce beaucoup le sentiment d'insécurité. C'est d'abord envers ces jeunes que la société a une obligation morale de réinsertion. Policiers et psychologues font le même constat : les mineurs délinquants sont déconnectés de la réalité car ils sont presque systématiquement les victimes d'une carence parentale et trouvent des codes culturels parallèles auprès des grands frères ou à la télévision, dans les séries américaines violentes. Il est donc essentiel de les en extraire et de réintroduire le plus tôt possible un minimum d'autorité.

Décalage entre le sentiment d'insécurité et la délinquance réelle. Le ressenti ou la crainte de ne pas se sentir en sécurité est une chose bien différente de la délinquance elle-même. La majorité des personnes qui déclarent avoir peur dans leur vie quotidienne déclarent aussi ne pas avoir été victime d'une agression. Elles déclarent surtout qu'elles se sentent vulnérables, et ce sentiment est conforté par la masse de faits divers relatés dans les médias mais qui n'augurent en rien d'une intensité réelle de la délinquance. Cette peur est avant tout liée à l'âge et au milieu social. Les personnes âgées et les personnes précaires déclarent davantage d'inquiétude face à la délinquance. La crainte est aussi plus forte chez les personnes habitant des quartiers populaires où sont concentrées les dégradations, les regroupements de jeunes au chômage et la présence de drogues. Même constatation pour les habitants de villages devenus banlieues de grande ville ou des zones pavillonnaires périurbaines sans identité ni sociabilité.

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LA PERSONNE EN 2010

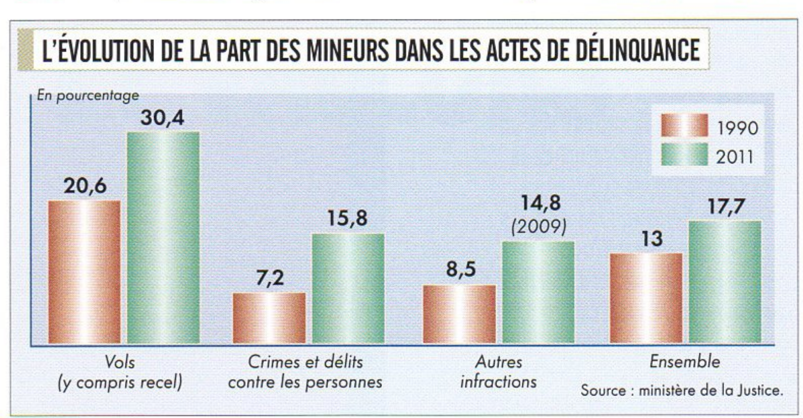


Source : INSEE, *La France et ses régions 2010*.

CHIFFRAGE PARMI LES MOINS SUSPECTS

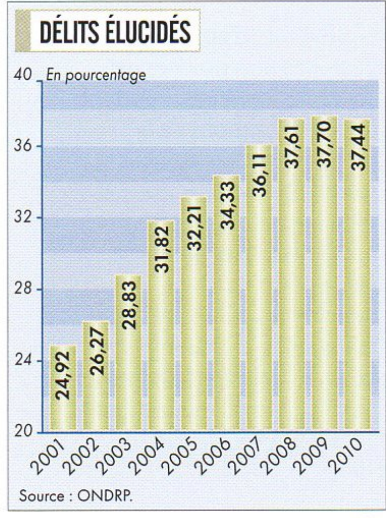
Bien que la population ait augmenté, le nombre d'homicides entre 1995 et 2010 a été divisé par deux. Les criminels sont le plus souvent des hommes de 20 à 30 ans.

L'ÉVOLUTION DE LA PART DES MINEURS DANS LES ACTES DE DÉLINQUANCE



Source : ministère de la Justice.

DÉLITS ÉLUCIDÉS



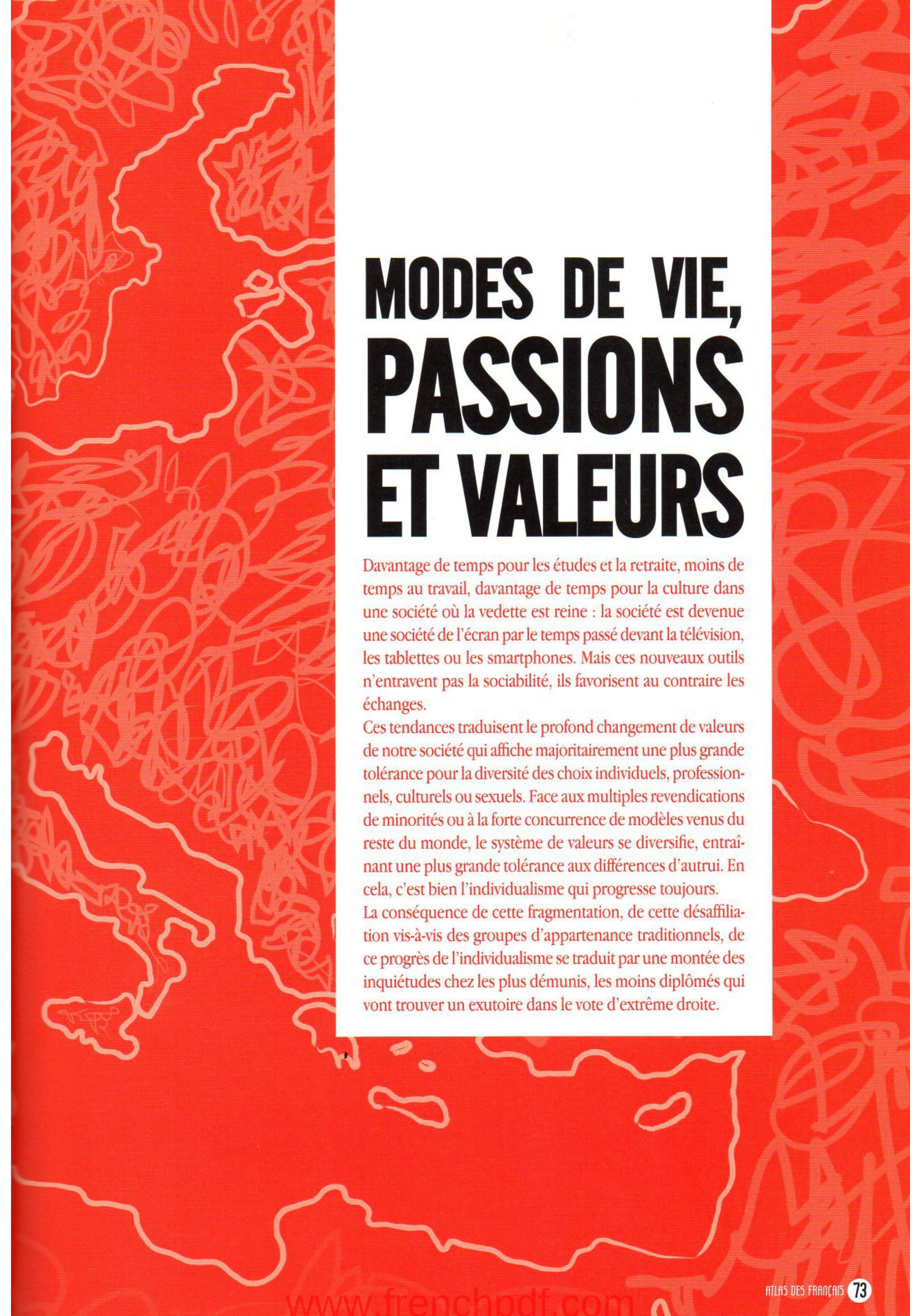
Source : ONDRP.

Les groupes dans la société, EN CONCLUSION

LA PEUR DU DÉCLASSEMENT EST-ELLE JUSTIFIÉE ? Un tiers des Français estiment occuper un emploi de rang inférieur à celui de leur père. Quelle réalité recouvre ce sentiment ? Est-il objectif ? Certains sociologues l'affirment, d'autres en doutent pensant que, pour en juger, il faut attendre de connaître les fins de carrière des cohortes les plus jeunes. Car on a pu observer que le statut social s'améliorait encore au-delà des cinq années suivant la sortie de l'école. Des débuts de carrière chaotiques ne préjugent pas entièrement du devenir des parcours professionnels.

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ s'est bien améliorée au cours du XXe siècle. Les lois instituant l'égalité entre les hommes et les femmes, une meilleure réussite scolaire, la féminisation des professions, ont permis aux femmes d'accéder à des positions plus proches de celles des hommes. Pourtant quelques bastions de la prédominance masculine restent à conquérir comme l'égalité des salaires, les positions professionnelles élevées ou le partage des charges parentales et ménagères, les jeunes hommes prenant davantage part aux tâches domestiques dans les milieux élevés.





MODES DE VIE, PASSIONS ET VALEURS

Davantage de temps pour les études et la retraite, moins de temps au travail, davantage de temps pour la culture dans une société où la vedette est reine : la société est devenue une société de l'écran par le temps passé devant la télévision, les tablettes ou les smartphones. Mais ces nouveaux outils n'entravent pas la sociabilité, ils favorisent au contraire les échanges.

Ces tendances traduisent le profond changement de valeurs de notre société qui affiche majoritairement une plus grande tolérance pour la diversité des choix individuels, professionnels, culturels ou sexuels. Face aux multiples revendications de minorités ou à la forte concurrence de modèles venus du reste du monde, le système de valeurs se diversifie, entraînant une plus grande tolérance aux différences d'autrui. En cela, c'est bien l'individualisme qui progresse toujours.

La conséquence de cette fragmentation, de cette désaffiliation vis-à-vis des groupes d'appartenance traditionnels, de ce progrès de l'individualisme se traduit par une montée des inquiétudes chez les plus démunis, les moins diplômés qui vont trouver un exutoire dans le vote d'extrême droite.

La course au temps libre

La moitié de notre journée est consacrée au temps physiologique : sommeil, repas, soins, etc. L'autre moitié est partagée entre le temps de travail et le temps domestique ou de loisirs. Si la première moitié n'est guère variable, en revanche, la répartition des temps sociaux au sein de la seconde s'est modifiée au cours des trente dernières années. Le temps consacré à l'activité professionnelle et aux tâches domestiques a diminué. Le temps libre a augmenté de façon différente pour les hommes et pour les femmes, et selon les catégories sociales.

LA CONTRAINTE DE TEMPS N'EST PAS LA MÊME POUR TOUS

Depuis trente ans, les gains de productivité, le développement du salariat, aux dépens des indépendants et des agriculteurs, conjugués à la baisse volontaire de la durée du travail et à l'essor du chômage et des emplois à temps partiel et précaires, ainsi que les départs précoces à la retraite et l'allongement de l'espérance de vie, sont autant de tendances qui ont participé à l'augmentation du temps libre.

Inversion de tendance. Autrefois privilège de l'aristocratie et de la bourgeoisie, le temps libre, consacré aux loisirs, caractérise aujourd'hui à l'inverse le bas de la hiérarchie des qualifications. Ce sont maintenant les cadres qui travaillent le plus (1 870 heures par an, contre 1 640 heures pour les professions intermédiaires et 1 610 heures pour les employés et les ouvriers). Ce sont les actifs les moins qualifiés (le plus souvent à temps partiel) qui ont le plus de temps à consacrer aux loisirs – à l'exception notoire des mères d'enfants en bas âge salariées à temps partiel souvent fractionné de telle manière qu'il ne libère que des temps « inutiles » –, tandis que les salariés à qualification élevée ou moyenne à temps plein, ceux qui ont pleinement les moyens de s'offrir des loisirs et des activités culturelles, ont vu leur charge de travail augmenter. Pour ces derniers, le temps libre est devenu un luxe dont ils cherchent sans cesse à optimiser l'utilisation.

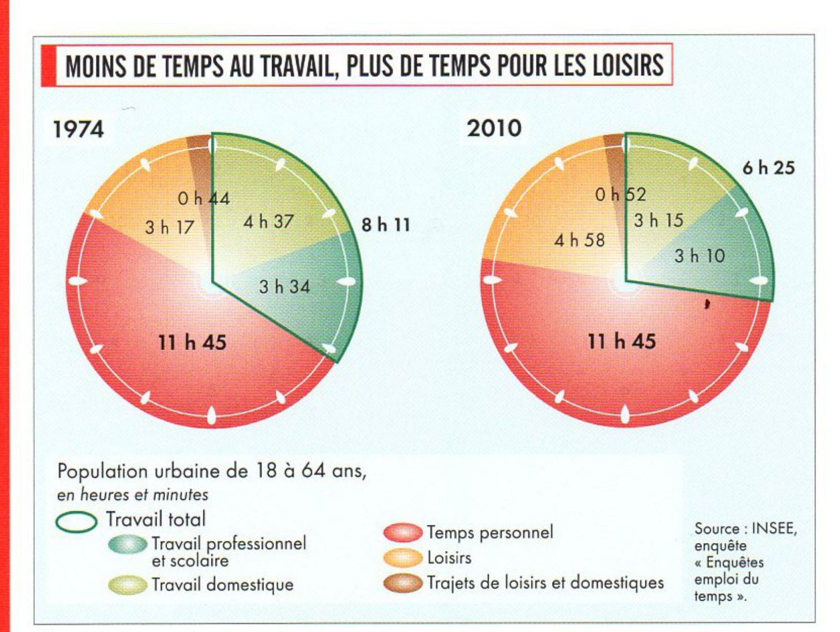
Depuis la mise en place de la réduction du temps de travail (RTT), les cadres en emploi à temps complet (hors enseignants et professionnels de la culture) travaillent environ cinq heures de plus par semaine que les autres salariés à temps complet, les cadres du privé travaillant davantage que les cadres du public. Ainsi, depuis trente ans, les ouvriers et employés, dont le temps libre était initialement inférieur, ont non seulement rattrapé les autres catégories, mais la tendance s'est inversée. Ces catégories travaillent quantitativement moins et, compte tenu de leur taux de chômage et de temps partiel, elles ont acquis, globalement, un volume de temps libre supérieur à celui des catégories élevées.

●●●

DES UTILISATIONS DU TEMPS DIFFÉRENTES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

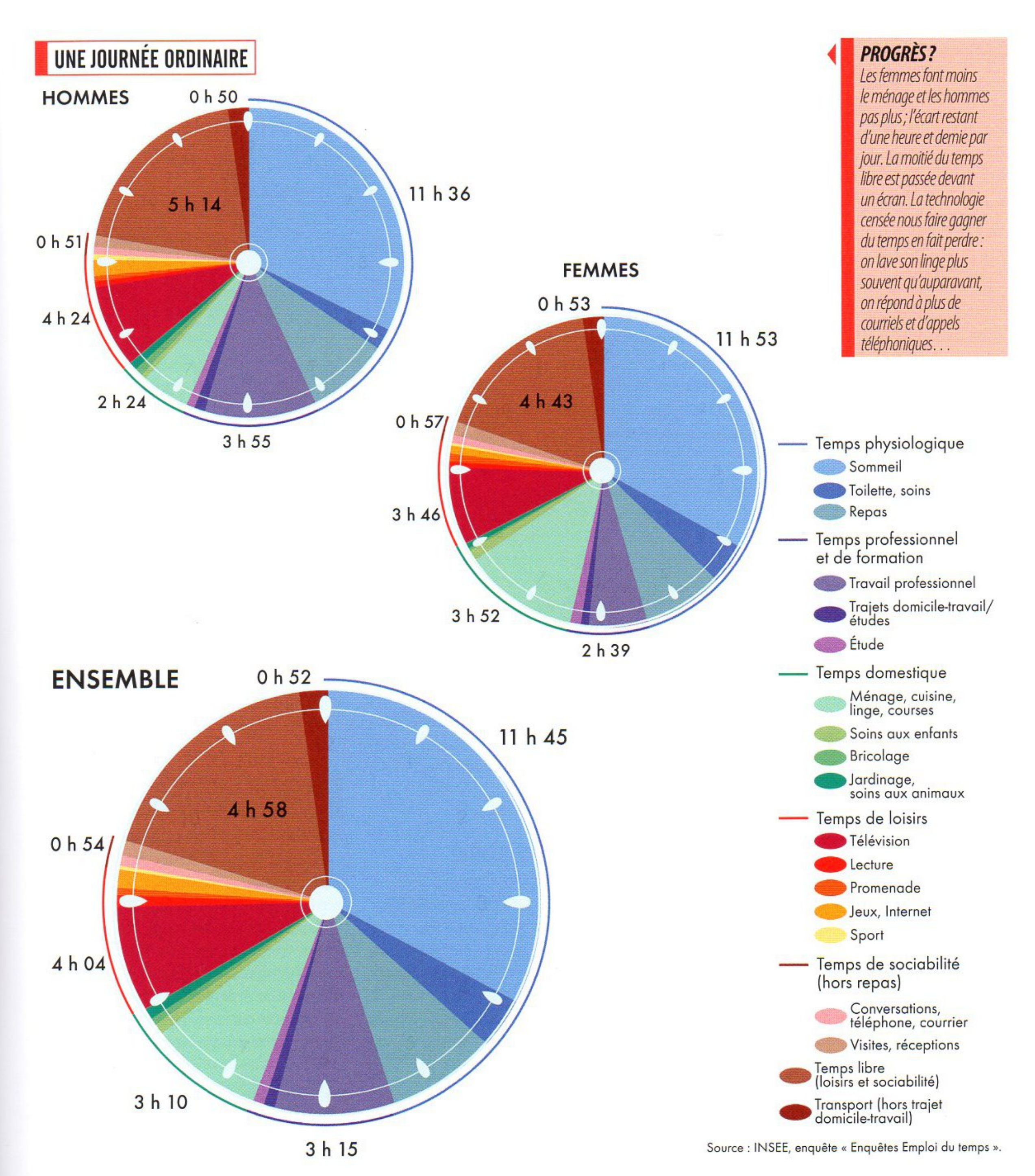
Si autrefois les femmes assuraient la quasi-totalité des tâches domestiques, aujourd'hui elles ont réduit le temps réservé à ces corvées. En participant au marché du travail, elles ont fait appel aux services marchands pour assurer une partie des tâches domestiques ou maternelles. Le temps consacré à ces activités est réduit à un peu moins du double du temps qu'y consacrent les hommes. C'est un net progrès ! En revanche, si les hommes assuraient auparavant 80 % de temps professionnel de plus que les femmes, ils n'en assurent plus aujourd'hui que 50 % de plus. Au total, en incluant tous les adultes en activité à temps plein, à temps partiel et au chômage, depuis trente ans, la femme a environ une heure de moins de travail domestique par jour et l'homme une heure de moins de travail professionnel.

●●●



Verbatim

La « classe du loisir » n'est plus la classe supérieure. Celle-ci conserve deux des trois facteurs caractéristiques de sa classe : les ressources culturelles et monétaires. Elle a perdu une partie de la ressource principale qui était son apanage : le temps libre.



Source : INSEE, enquête « Enquêtes Emploi du temps ».

UN USAGE VARIÉ DU TEMPS LIBRE

Selon le diplôme et le revenu. L'accroissement global du temps « libre » est dû en grande partie à l'augmentation du temps non travaillé des chômeurs et des actifs à temps partiel. Avec moins de moyens, outre la recherche d'emploi, ces derniers utiliseront leur temps libre en activité « passive » peu coûteuse : télévision, tâches ménagères, activités d'intérieur, jardinage ou bricolage. Ceux qui ont aujourd'hui le moins de temps libre, les plus diplômés, les plus aisés financièrement, l'utilisent à des activités denses et nombreuses. À l'opposé de ceux qui disposent de moins de ressources, ils réduisent leur temps de sommeil et de télévision, et multiplient les activités sociales et culturelles. Ainsi, la pratique de loisirs culturels est déterminée par l'emploi, le diplôme et le revenu. Les plus favorisés s'investissent plus fréquemment dans les associations, partent plus souvent en vacances et consomment plus de services que les autres.

Selon le groupe professionnel. Les rythmes de travail distinguent six groupes professionnels : les horaires lourds, le soir et en fin de semaine, des indépendants et des agriculteurs ; les horaires plus légers, pour partie à domicile, des enseignants ; les horaires plus libres des cadres ; les horaires stricts, imposés et décalés des employés de commerce ; les horaires réguliers des agents de la fonction publique, non enseignants, non militaires et non policiers, et des salariés des banques et des services administratifs des entreprises privées ; les horaires faisant souvent appel au travail de nuit du week-end et décalé des ouvriers, des salariés des services publics (EDF, SNCF, RATP, etc.), des militaires, des personnels hospitaliers. Paradoxe : à durée de travail identique, organiser soi-même son temps de travail renforce le sentiment d'être débordé.

Vive les vacances !

Si depuis les années 1960 la proportion de Français qui partent en vacances a augmenté considérablement, elle semble stagner depuis une vingtaine d'années même si elle demeure au-dessus de la moyenne européenne. Près d'un Français sur deux ne part pas en été. Plusieurs raisons expliquent la stagnation, la principale étant d'ordre financier. Les pratiques des vacanciers évoluent vers des séjours plus fractionnés. On recherche dans les vacances en priorité un moment de repos, des retrouvailles familiales, un moment de convivialité entre proches.

À CHACUN SON STYLE DE VACANCES SELON SES MOYENS

Les amateurs de farniente sont les plus nombreux, été comme hiver. Ils choisissent le repos et la famille. Ils partent en voiture ou en mobile home vers la résidence familiale, une résidence secondaire, une location en bord de mer ou un camping. Les grands-parents retrouvent leurs petits-enfants, et les habitants de la région parisienne leur entourage familial. Chômeurs, étudiants et personnes âgées choisissent le style de vacances chez les proches, qui constitue la formule la moins onéreuse.

Les amateurs de séjours-découvertes représentent 10 % des vacanciers d'été et 5 % des vacanciers d'hiver. Ils ont des revenus au-dessus de la moyenne, un âge certain, sont célibataires ou en couple avec deux enfants maximum. Le plus souvent, une agence organise leur circuit et réserve l'hébergement.

Les amateurs de séjours d'activité représentent environ 6 % des séjours estivaux. Sport, activités culturelles, tourisme vert mais également rencontres sont les motifs évoqués. Ils sont plutôt jeunes et choisissent l'hébergement en gîte, en chambre d'hôte ou en auberge de jeunesse.

Les amateurs de vacances au ski forment environ 30 % des vacanciers d'hiver. Ce sont principalement des actifs occupés, des couples avec enfants, qui ont des revenus supérieurs à la moyenne.

Les amateurs de destinations lointaines représentent environ 5 % des vacanciers d'hiver. Ils appartiennent aux catégories aisées : cadres, retraités, chefs d'entreprise, commerçants ayant dépassé la cinquantaine.

●●●

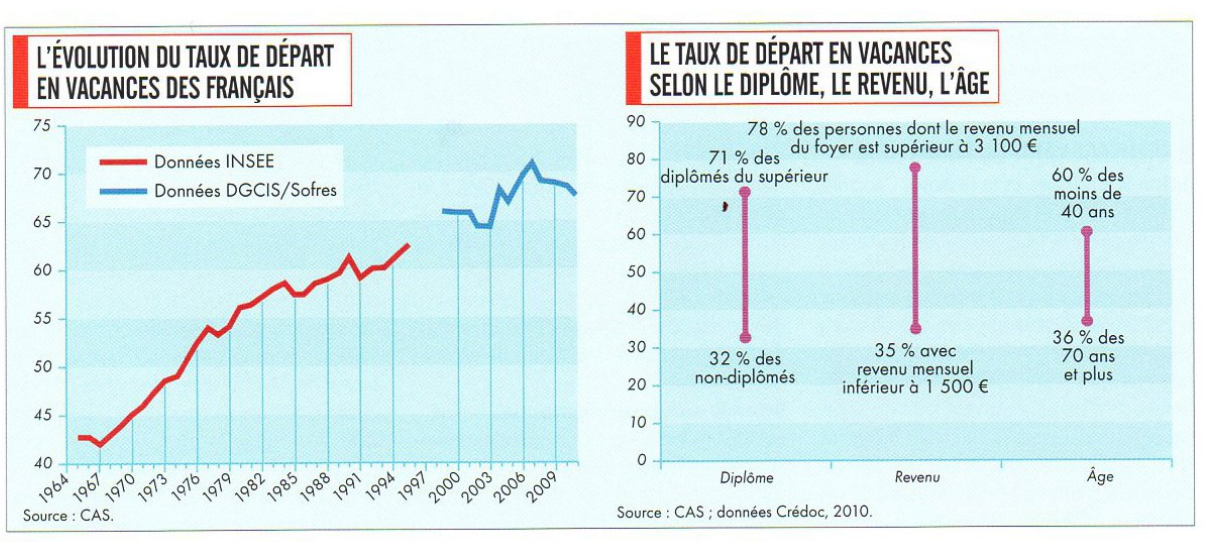
PARTIR OU NE PAS PARTIR EN VACANCES

Partir en vacances est d'abord une question de budget. Gagner moins de 1 500 euros par mois divise par deux la probabilité de partir comparativement aux personnes qui perçoivent plus de 3 000 euros. Par ailleurs, les enfants de familles modestes, les jeunes et les seniors ne peuvent prendre de vacances pour différentes raisons, en particulier le manque d'accompagnement possible. Parmi ceux qui partent, on trouve une forte proportion de citadins, donc de cadres et de professions libérales, en quête d'évasion. Symétriquement, les ruraux partent moins en vacances, parce qu'ils se sentent bien là où ils sont et préfèrent recevoir leurs proches. Ainsi, les Corses restent deux fois plus chez eux.

●●●

ENTRE VIE URBAINE ET VIE RURALE : LA RÉSIDENCE SECONDAIRE

La résidence secondaire devient de plus en plus une seconde résidence principale. Vieille demeure familiale à la campagne, elle peut être aussi en zone urbaine, neuve, en lotissement, en multipropriété dans une station touristique du littoral ou des massifs montagneux. Les transports rapides et le télétravail ont permis aux propriétaires de multiplier et d'allonger les séjours dans leur résidence secondaire et de participer da-



LES VACANCES AU CAMPING

NORD-PAS-DE-CALAIS
HAUTE-NORMANDIE
PICARDIE
BASSE-NORMANDIE
ÎLE-DE-FRANCE
LORRAINE
BRETAGNE
CHAMPAGNE-ARDENNE
ALSACE
CENTRE
FRANCHE-COMTÉ
PAYS DE LA LOIRE
BOURGOGNE
POITOU-CHARENTES
LIMOUSIN
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE
AQUITAINE
MIDI-PYRÉNÉES
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
LANGUEDOC-ROUSSILLON
CORSE

Évolution 2010/2011 des nuitées totales, *en pourcentage*
- de 4 à 9
- de 0 à 4
- de - 3 à 0
- de - 11 à - 3

Nuitées totales, *en millions*
- 20
- 10
- 2

- Clientèle française
- Clientèle étrangère

Source : EFHPA, INSEE, DGCIS.

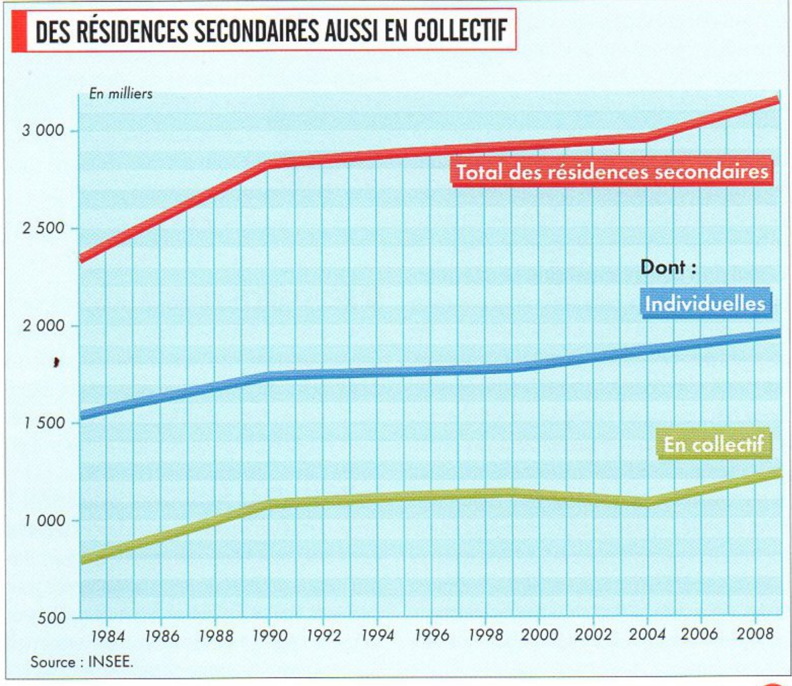
TRÈS TENDANCE !

La fréquentation des campings atteint un niveau inégalé pour deux raisons : d'une part, les conditions d'hébergement sont parmi les moins onéreuses, d'autre part, les services offerts se sont améliorés. Enfin, la simplicité de la vie au camping attire parents et enfants. Ces dernières années, avec une qualité de l'offre de campings très améliorée tant au niveau du confort que des activités ludiques proposées, de plus en plus de Français accèdent au littoral méditerranéen et atlantique dont le prix des locations et des nuits d'hôtel reste très élevé.

vantage à la vie locale. Nombreux sont ceux qui impulsent ainsi la protection du patrimoine architectural ou environnemental, réactivent des fêtes ou des pratiques locales. Autrefois regardés comme des « étrangers », aujourd'hui, ces résidents épisodiques sont sollicités pour dynamiser les communes rurales, d'autant qu'au moment de la retraite, ils seront des habitants à part entière.

Verbatim

Repos et retrouvailles sont la principale motivation des départs en vacances. Les urbains multiplient les évasions tandis que les ruraux préfèrent améliorer leur maison ou recevoir leurs proches.



Culture, le mélange des genres

Parmi les changements majeurs qui ont marqué les dernières décennies en matière de pratiques culturelles, on remarque une augmentation et une diversification du public. Un jeune ouvrier n'a plus les mêmes pratiques que ses parents et un cadre senior, autrefois gros consommateurs de culture classique, conserve ses habitudes de jeunesse et fréquente les concerts de jazz ou de rock. La télévision demeure au cœur des pratiques culturelles des Français. On assiste à une explosion de l'écoute musicale, et dorénavant la lecture passe par l'écran plus que par le livre. La création artistique accompagne la tendance à l'expression de soi et au partage entre pairs. Enfin, les spectacles vivants ou les visites culturelles attirent un public de plus en plus diversifié.

PRATIQUES CULTURELLES : LES GRANDES TRANSFORMATIONS

Le choc Internet. L'enquête de 2008 sur les pratiques culturelles montre que ce sont les jeunes qui ont fait bouger les lignes par rapport à celles de 1997. Ils aggravent la tendance à la baisse de la lecture, de la fréquentation des bibliothèques et des concerts de musique classique pour se tourner vers les musiques et les films anglo-saxons. Cette génération a grandi au milieu des ordinateurs et consoles de jeux.

La diffusion des ordinateurs et d'Internet dans les foyers a bouleversé les conditions de réception de l'offre culturelle qui, par ailleurs, s'est diversifiée. En moins de dix ans, les postes fixes ont été supplantés par des appareils nomades, proposant une large palette de fonctionnalités au croisement de la culture, du loisir et de la communication interpersonnelle, rendant poreuse la frontière entre le monde de l'art et le divertissement. Ce sont les jeunes des milieux favorisés et les plus diplômés qui utilisent le plus Internet, en particulier lorsqu'il est lié à la culture de sortie.

Télévision contre musique. La télévision demeure l'activité culturelle majeure et le critère de l'âge est toujours déterminant : ce sont les personnes âgées et les faiblement diplômés qui regardent la télévision plus de vingt heures par semaine. En revanche, les jeunes regardent moins la télévision au profit de la musique, quel que soit leur milieu social, et grâce à des supports nouveaux comme le MP3, les téléphones portables et les écrans multifonctions, ils écoutent de la musique presque toute la journée tout en exerçant une autre activité. C'est un phénomène massif, un véritable effet de génération qui devrait perdurer.

La lecture. L'intérêt pour la lecture a diminué, de façon critique pour les journaux lus dorénavant sur Internet. Les Français achètent moins de livres, en revanche, les temps de lecture sur écran se sont multipliés, non seulement dans le cadre de l'activité professionnelle mais aussi dans celui des loisirs, avec l'arrivée sur le marché des supports électroniques. Si les hommes et les jeunes lisent moins de livres, les femmes, surtout au-delà de 40 ans, maintiennent cette pratique.

La fréquentation des bibliothèques. Elle a été un temps en progression en raison de la hausse du niveau de formation des élèves et des étudiants, ainsi que de l'augmentation de l'offre publique. Mais ce mouvement s'est essoufflé avec les nouvelles possibilités d'accès à domicile qui ont inversé la tendance.

Les activités artistiques en amateur. Combinées à une offre publique et commerciale plus importante, elles sont pratiquées à tous les âges et dans tous les milieux, et ne sont plus réservées aux jeunes et à une élite.

RÉSISTANCES ET MUTATIONS

Depuis 1973, les sociologues, en premier Olivier Donnat, observent et analysent les pratiques culturelles. D'un point de vue global, ils soulignent deux facteurs clés. Le premier est la résistance du lien entre milieu social, niveau de diplôme et participation à la vie culturelle, qui entraîne inégalités sociales et territoriales. Le second est la force de l'effet générationnel à l'œuvre dans la plupart des mutations observées : les changements sont produits par la « génération montante » et amplifiés par les suivantes qui s'évertuent à garder leurs habitudes de jeunesse.

Les activités culturelles se sont féminisées, car les femmes ont poursuivi des études, entretiennent plus que les hommes, par leur profession, une proximité à la culture et participent davantage à la vie scolaire de leurs enfants.

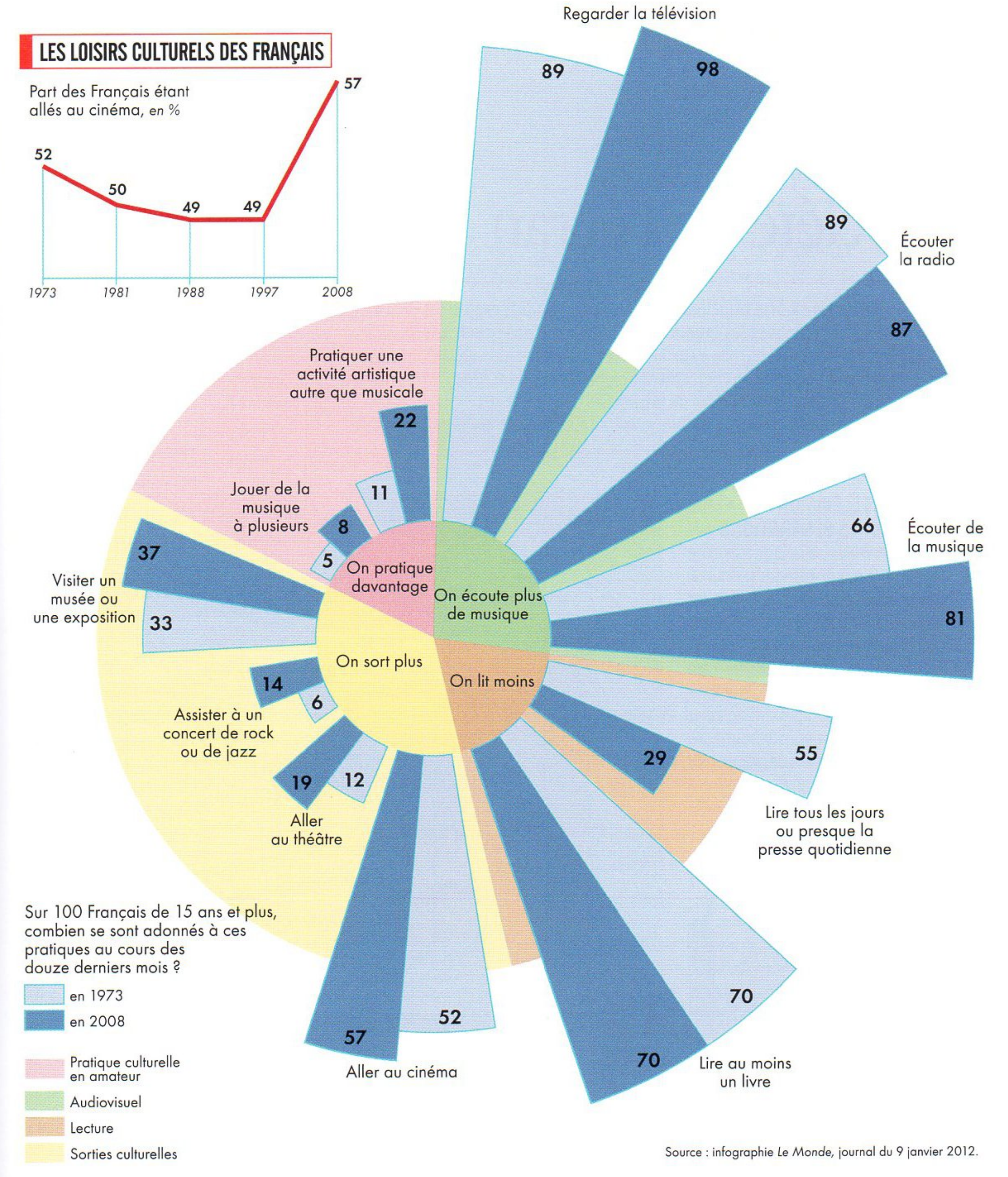
LA CULTURE EN HÉRITAGE

On assiste ces dernières années à une familiarisation plus précoce avec l'art et la culture, notamment la fréquentation des musées par les enfants, qui a triplé entre les générations récentes et celles nées avant 1935. Les petites filles semblent en profiter davantage que les petits garçons. Cette fréquentation régulière est plus intense lorsque les parents sont diplômés et ont eux-mêmes des passions culturelles ; ceci est bien vérifié dans le cas de la lecture. Les habitudes acquises pendant l'enfance se maintiennent à l'âge adulte.

Le rôle des femmes dans la transmission des passions culturelles s'est renforcé. Les jeunes femmes ont été plus nombreuses à

Verbatim

La télévision reste la pratique la plus discriminante par la large place qu'elle occupe dans les loisirs des classes populaires et son peu d'impact sur l'environnement culturel des classes supérieures. P. Coulangeon *in* O. Donnat (Dir.) *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, 2003.



Source : infographie *Le Monde*, journal du 9 janvier 2012.

recevoir une éducation à la culture pendant leur enfance, elles sont donc plus nombreuses à la transmettre à leurs enfants et sont plus sensibles que les hommes à cette transmission. Celle-ci est associée non seulement à l'intérêt que portent les parents pour les études et le parcours scolaire de leur enfant, mais aussi à l'intensité des discussions en famille sur l'actualité, l'école ou le travail des parents. De plus, ceux à qui on a transmis une passion culturelle sont aussi souvent ceux à qui on a transmis un patrimoine économique. Dans le monde de la culture, le mécanisme de la « reproduction » continue à bien fonctionner, comme pour le capital économique, lorsqu'on a reçu un capital culturel, on est plus enclin à le transmettre.

●●●

UNE « CIVILISATION DE LA CULTURE »

À l'inverse des pronostics, l'ordinateur et Internet n'enferment pas le Français derrière son écran. Ce dernier utilise ces outils pour accéder à des activités culturelles plus intensives. Les sorties culturelles sont davantage le fait des personnes vivant seules, de plus en plus nombreuses, en particulier les femmes.

De façon générale, contrairement à une idée répandue, les personnes vivant seules, plus nombreuses en milieu urbain, ne sont pas isolées. Elles passent plus de temps à sortir, à dépenser de l'argent dans les visites culturelles, les théâtres ou les cinémas, à militer dans une association ou à donner de leur temps dans une organisation humanitaire ou caritative. Leur solitude est plutôt le moteur d'activités culturelles et sociales intensives, de plus en plus souvent organisées par le biais des médias sociaux. ●

La société de l'écran

La télévision demeure de loin le principal loisir des Français. Ils la regardent deux heures par jour en moyenne, excepté les lycéens et les étudiants qui l'ont remplacée par l'ordinateur et Internet. Au total, les Français passent en moyenne plus de deux heures et demie par jour devant un écran. Les dépenses des foyers en matière audiovisuelle ont nettement augmenté ces dernières années pour atteindre presque 20 % des dépenses totales culturelles et de loisirs. Les deux tiers des Français disposent de la Toile à la maison, les jeunes utilisent l'Internet mobile grâce auquel ils entretiennent leurs relations.

RECUL DE LA TÉLÉVISION CHEZ LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Traditionnellement, les assidus de la télévision se recrutent parmi les personnes les moins diplômées et les plus âgées : plus on vieillit, plus on regarde la télévision. Mais les dernières enquêtes montrent que par un effet de génération, les cohortes des années 1980 et 1990 mettent un coup d'arrêt à cette règle en préservant plus de temps pour les autres supports numériques. De même, alors que toutes les catégories sociales regardaient de plus en plus la télévision grâce à une offre plus étoffée et à plus de temps libre, à partir des années 2000, seuls les ouvriers ont poursuivi leur assiduité.

L'impulsion de l'école. La rapidité de l'apprentissage de l'informatique par les jeunes est due à l'école. Le programme « L'informatique pour tous » du début des années 1980 a porté ses fruits. Cet apprentissage a conduit les enfants à réclamer à leurs parents un ordinateur à domicile. Ainsi, parmi les ouvriers et les employés, l'ordinateur, acheté sous l'impulsion des enfants, a entraîné l'apprentissage des parents.

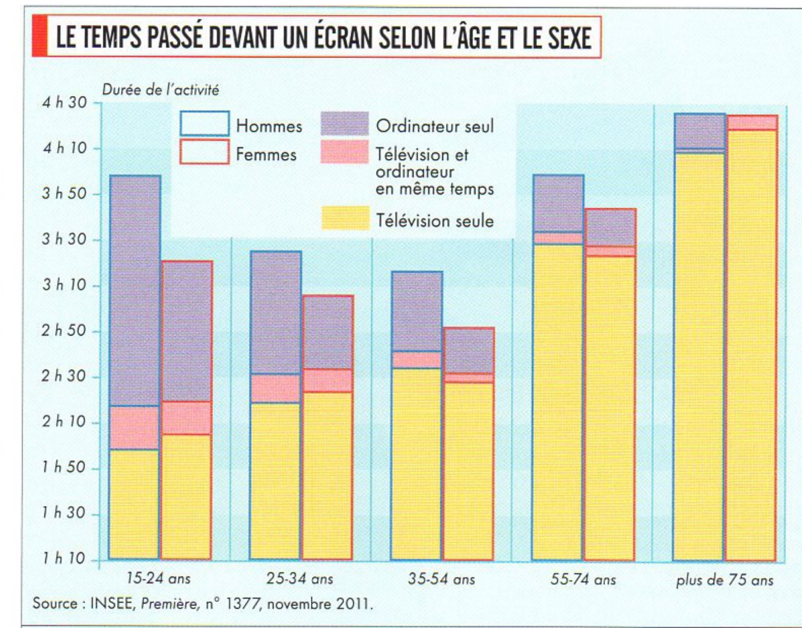
•••

L'USAGE D'INTERNET

L'usage d'Internet s'est répandu très vite en France et les disparités liées au diplôme et à l'âge tendent à se réduire. Il faut dire que l'équipement du territoire en haut débit a été prodigieux. Ainsi, globalement, la « fracture numérique » s'estompe. Les trois quarts des internautes surfent chaque jour en moyenne, quasiment tous savent utiliser un moteur de recherche et envoyer des courriels, et ce sont surtout les jeunes qui communiquent sur les forums de discussion et téléchargent des logiciels.

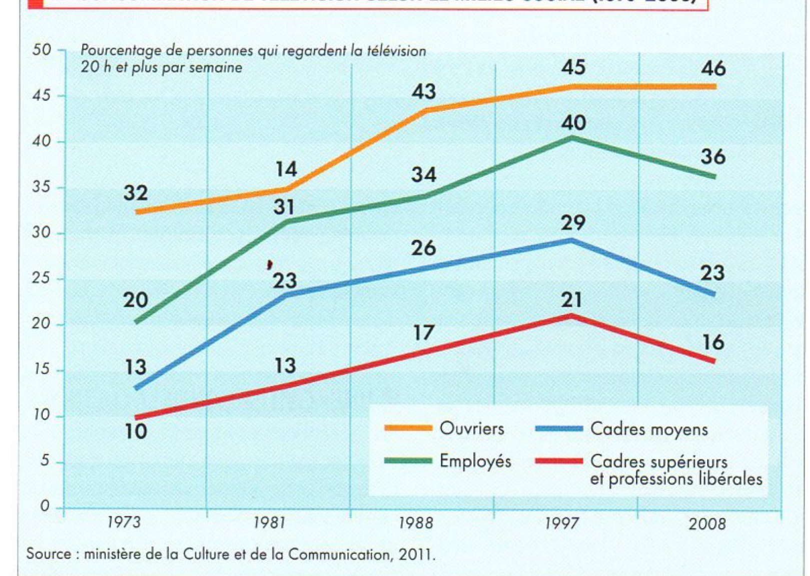
Les réseaux sociaux (Facebook, blogs ...). Avec l'expansion d'Internet sont apparus les réseaux sociaux qui permettent de fon-

LE TEMPS PASSÉ DEVANT UN ÉCRAN SELON L'ÂGE ET LE SEXE



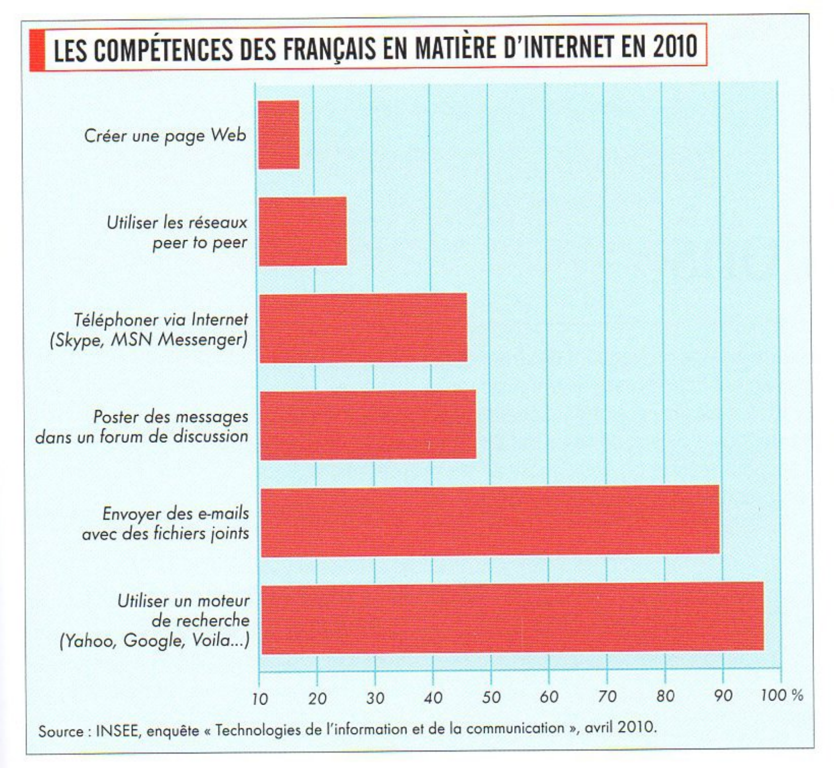
Source : INSEE, Première, n° 1377, novembre 2011.

LA CONSOMMATION DE TÉLÉVISION SELON LE MILIEU SOCIAL (1973-2008)



Source : ministère de la Culture et de la Communication, 2011.

LES COMPÉTENCES DES FRANÇAIS EN MATIÈRE D'INTERNET EN 2010



Source : INSEE, enquête « Technologies de l'information et de la communication », avril 2010.

der *online* une communauté dématérialisée. Ces réseaux servent à se procurer de la visibilité, à diffuser une « expression de soi », en dehors de toute institution. Ces pages « autoportrait » sur ces réseaux sont légion parce qu'elles sont simples à utiliser et très compréhensibles par les membres du réseau. Ces pratiques virtuelles confirment la montée de l'individualisme, mais plus ce dernier progresse, plus le besoin d'une participation communautaire se fait sentir, en grande partie pour faire valider sa propre posture par les membres de son réseau acquis comme « amis ».

●●●

LE PHÉNOMÈNE TWITTER

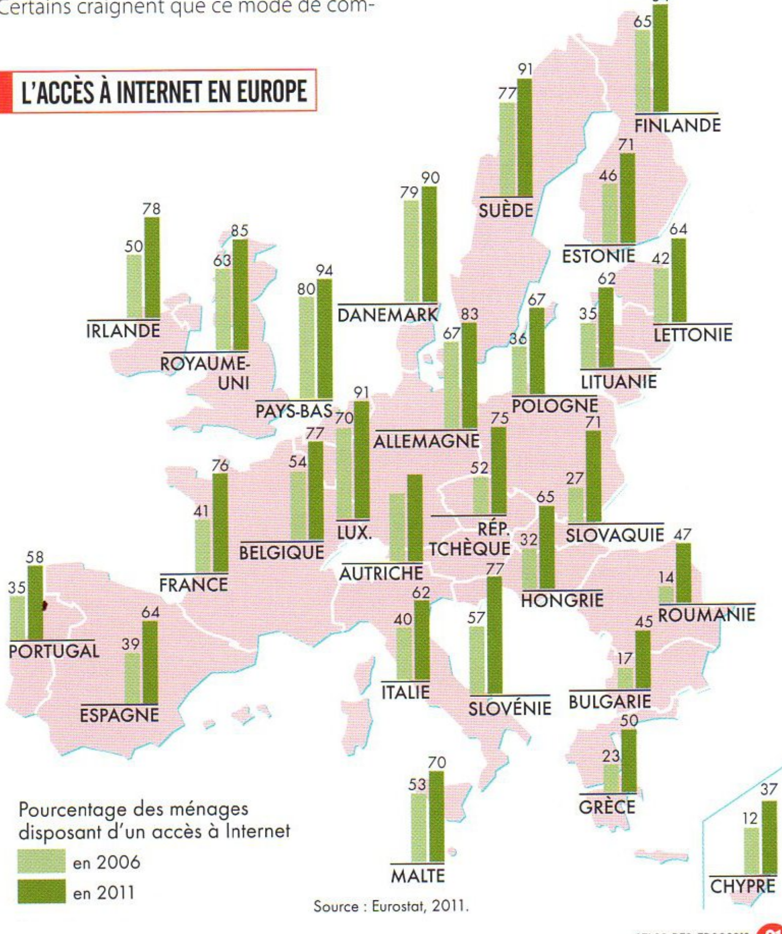
Pour des raisons économiques mais également politiques, l'accès quasi immédiat à l'information devient crucial. Twitter répond à la quête de rapidité d'une information *online* en permettant d'envoyer à tous ses abonnés une information qui ne doit pas dépasser 140 caractères. Ce mode est utilisé par beaucoup d'hommes politiques, d'entreprises ou de médias. Certains craignent que ce mode de communication nuise à la forme journalistique ou scientifique du récit qui, lui, permet le développement de la réflexion. Quel statut, en effet, donner à cette information puisque l'expertise des auteurs n'est pas validée ?

Ce que l'on appelle les mèmes ne sont pas à la portée de tous. Ce terme désigne un phénomène (image, vidéo, phrase, idée…) largement repris et décliné sur Internet via les réseaux sociaux ou les messageries. Les mèmes sont souvent parodiques, humoristiques, beaucoup se terminant par « *LOL* ». La plupart sont compréhensibles par tous. On observe le développement des mèmes accessibles aux seuls geeks, des jeunes partageant les mêmes références culturelles et utilisant un langage anglais crypté. Exemple : « *Y U no* » pour « *Why don't you* ». ou encore « *Dafuq ?* » pour « *What the fuck ?* ». Les messages font souvent référence à des films ou à des jeux qui appartiennent à la culture jeune. Cette forme de culture peut être exclusive, elle constitue une catégorie appelée « culture 2.0 ». Certains forcenés qui ne quittent pas leur écran de toute la journée finissent par tomber dans une vie sociale misérable. ●

Verbatim

Les plus grands utilisateurs des réseaux sociaux sont aussi ceux qui ont le plus de relations réelles.

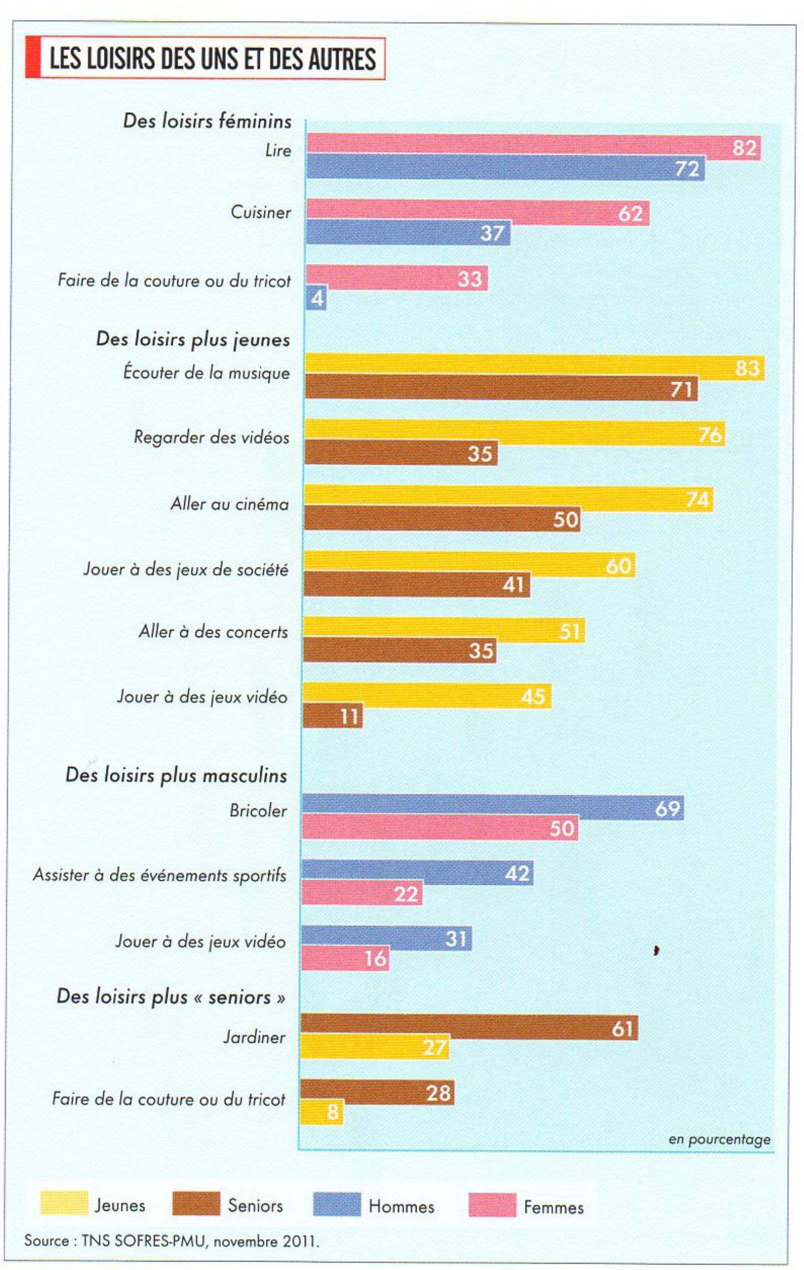
L'ACCÈS À INTERNET EN EUROPE



Source : Eurostat, 2011.

Loisirs et passions

Malgré une conjoncture économique difficile et incertaine provoquant des inquiétudes pour la plupart justifiées, les Français expriment toujours intensément leur volonté de s'amuser, de se distraire, de se cultiver. Leurs loisirs sont nombreux et variés, mais les passions auxquelles ils s'adonnent en priorité, le bricolage, le jardinage ou la cuisine, révèlent surtout le besoin de se retirer du monde habituel, d'oublier stress et soucis, de privilégier des moments à soi pour réaliser quelque chose de ses propres mains, une œuvre qu'ils partageront ensuite avec leurs proches.



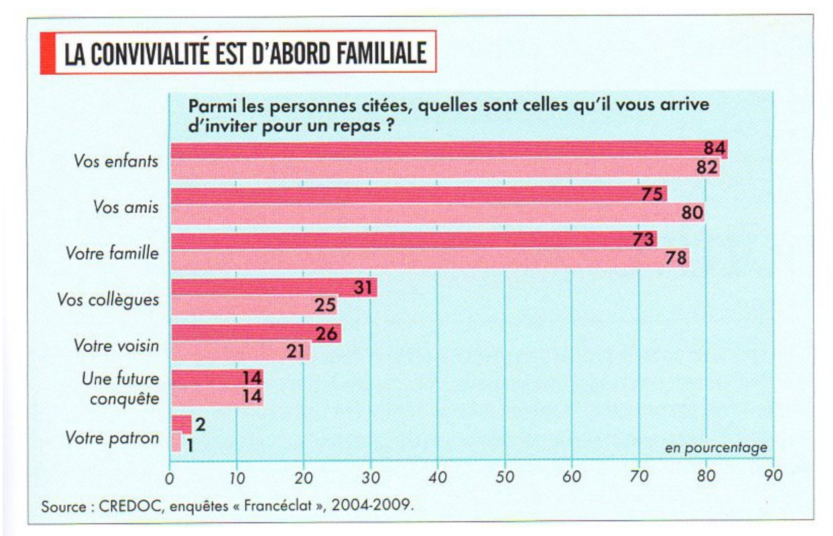
Source : TNS SOFRES-PMU, novembre 2011.

LE JARDINAGE, BIEN PLUS QU'UN LOISIR

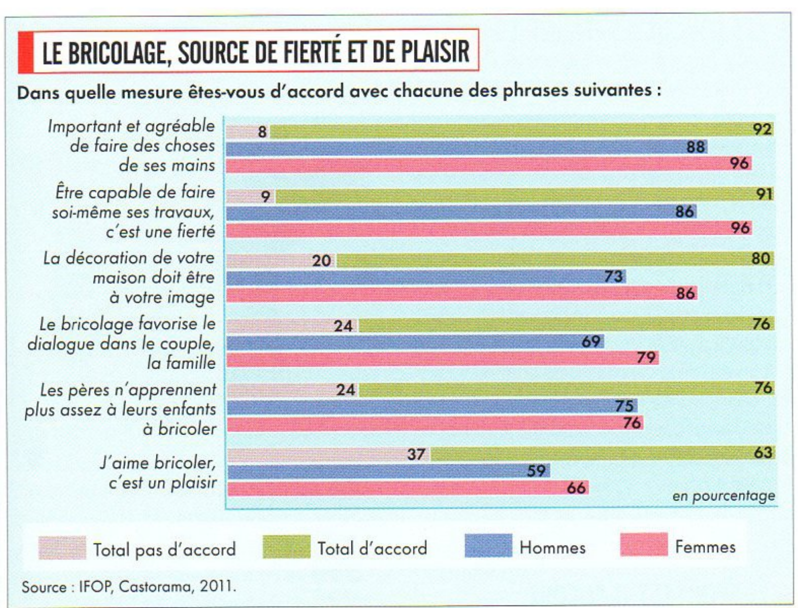
Pour tout jardinier, en herbe ou averti, jardiner est bien plus qu'un loisir. Tondre son gazon, toucher la terre, tailler, goûter ses légumes et ses fruits relève d'un besoin de nature plus aigu que jamais. Dans le mode de vie contemporain, urbain, motorisé, bousculé par les progrès des technologies, du virtuel à l'échelle planétaire, le jardin (à l'origine associé au paradis) est l'expression privilégiée du sens du lieu, de la durée. C'est le gardien de la mémoire. Il permet de chercher ses racines, de s'évader du réel, il répond au besoin d'intimité et de liberté. Mais si l'activité est individuelle, le jardinier ne pense pas seulement à lui, le but ultime est en fait l'amour de ses proches : outre un jardin d'agrément plaisant à regarder, le jardin potager procure des fruits et des légumes frais et sains, afin que les membres de la famille et de l'entourage soient en bonne santé. Une perspective morale qui s'ajoute à celle de répondre, à son niveau, aux préoccupations écologiques.

CUISINER POUR DEVENIR UN MASTERCHEF

Depuis une dizaine d'années, la cuisine connaît un fort regain d'intérêt. Cuisiner est devenu une activité artistique. À l'instar des chanteurs amateurs, les cuisiniers amateurs participent à des concours sur les plateaux de télévision qui donnent ainsi naissance à de nouvelles stars. Il s'agit bien de réaliser une œuvre, d'atteindre un degré supérieur. Mais les concours de cuisine, sans en avoir l'apparence, se pratiquent le plus souvent en dehors de la télévision, lors du repas dominical en famille ou des dîners entre amis où l'originalité des recettes et les qualités gustatives sont largement commen-



Source : CREDOC, enquêtes « Francéclat », 2004-2009.



Source : IFOP, Castorama, 2011.

tées. On trouve presque tous les condiments du monde en grandes surfaces, les cours et les écoles de cuisine pour les particuliers se multiplient, la vente de livres de recettes culinaires de tous les pays explose, les produits naturels – légumes et fruits – font recette jusqu'à conduire de plus en plus de Français à passer un contrat avec l'agriculteur le plus proche qui fournit un panier de fruits et légumes biologiques par semaine. Réussir des mets élaborés apporte une certaine fierté, mais le but ultime du cuisinier est, là aussi, de provoquer un plaisir partagé.

Un stéréotype confirmé. C'est en France qu'on passe le plus de temps à table. Selon une étude récente de l'OCDE, les Français passent plus de deux heures par jour à boire et à manger, deux fois plus que les Américains. Surtout ils passent plus de temps « à discuter lors de l'apéritif et du dessert ». Et de quoi discutent-ils ? Sans doute de recettes de cuisine !

●●●

Verbatim

- Vous devez avoir, dit Candide au Turc, une vaste et magnifique terre ?
- Je n'ai que vingt arpents, répondit le Turc. Je les cultive avec mes enfants ; le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin.
Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, 1759.

LE BRICOLAGE, UNE ACTIVITÉ POUR LES HOMMES ET LES FEMMES

Le bricolage au féminin. Au début des années 1970, le bricolage était synonyme de réparation et domaine réservé des hommes. Aujourd'hui, il reste une activité masculine, mais fait de moins en moins peur aux femmes qui n'hésitent plus à manier marteau et pinceau. Le bricolage est souvent motivé par une nécessité financière ; c'est aussi une source de plaisir et d'échange au sein de la famille. Les femmes ont acquis les bases de la pose du papier peint et de la peinture, et se lancent dans le gros œuvre, de la maçonnerie à la rénovation. Sanitaires et plomberie restent les activités les moins convoitées par les femmes. Les grandes surfaces spécialisées ont bien compris la tendance et mettent à leur disposition des matériaux et des outillages au maniement plus facile.

Do it yourself. Personnaliser et améliorer son logement n'est pas étranger à l'évolution de la tendance à vouloir exprimer une partie de soi-même à travers le *do it yourself*, comme le montre l'apparition sur le marché des meubles « à monter soi-même » ou « bruts à peindre » et la tendance au *nesting* (nidification). On bricole, on jardine, on prend soin de ses animaux de compagnie, on soigne son intérieur, on en fait un endroit où l'on se sent bien, où l'on retrouve son identité, on y trouve un antistress nécessaire pour affronter les turbulences du monde extérieur.

●●●

L'ART EN AMATEUR

Environ un Français sur deux a pratiqué une activité artistique dans sa vie. Ces pratiques se sont amplifiées avec les jeunes générations dont les parents veulent parfaire l'éducation et qui parfois exercent plusieurs activités, en particulier au moment de l'adolescence.

Grâce à l'utilisation du numérique, les pratiques ont le plus évolué dans les domaines de l'écriture, du dessin, de la photographie, de la musique ou de la vidéo. En moins d'une décennie, les photographes ou cameramen amateurs se sont multipliés. En 2008, 12 % des Français écrivaient leur journal sur un ordinateur et 7 % avaient un blog ou un site personnel.

Ainsi le numérique a favorisé des pratiques qui stagnaient comme dans le domaine de la musique, des arts plastiques ou graphiques. Les nouvelles formes de production de contenus ont attiré de nouveaux pratiquants qui voient dans l'ordinateur un nouveau mode de création.

Là aussi Internet a changé la vie des pratiquants. La prolifération des plateformes participatives sur la Toile leur permet de s'impliquer davantage grâce aux échanges d'expériences qui circulent sur le Web, qu'il s'agisse de textes, de photos, de vidéos de musique ou de logiciels d'apprentissage. ●

Une France sportive

En 1967, moins d'un Français sur deux pratiquait un sport. En 2010, la proportion s'élève à près de deux personnes sur trois (65 %) âgées de 15 ans et plus qui pratiquent une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine. La moitié d'entre elles ont une pratique intensive, c'est-à-dire plus d'une fois par semaine. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation depuis plus de quarante ans : la progression de la pratique féminine, de celle des seniors et de catégories sociales auparavant éloignées de la pratique sportive comme les ouvriers, les agriculteurs ou les artisans.

SANS LA « FÉDÉ » OU SANS LE CLUB, MAIS AVEC LA FAMILLE OU LES AMIS

Parmi les pratiquants d'une activité physique ou sportive, 20 %, soit 9 millions de Français, participent à des compétitions ou à des rassemblements sportifs. Un tiers d'entre eux adhèrent à une association ou à un club privé, tandis que 17 % détiennent au moins une licence sportive. Ainsi, une majorité de Français pratique le sport hors structure et en dehors de tout encadrement, y compris chez les pratiquants intensifs, dont 62 % n'adhèrent ni à une association ni à un club.

La marche, la natation, le vélo et le « jogging-footing » font partie des activités physiques ou sportives les plus pratiquées. Natation de loisir et vélo de loisir touchent plus d'une personne sur cinq. D'où la pratique très majoritaire du sport dans des lieux de nature, en lien direct avec ces disciplines : forêts, lacs, montagne, campagne. Viennent ensuite, en périodes de congés, la baignade et la pétanque pour les vacances estivales, le ski pour les congés d'hiver.

•••

LES CONQUÊTES FÉMININES

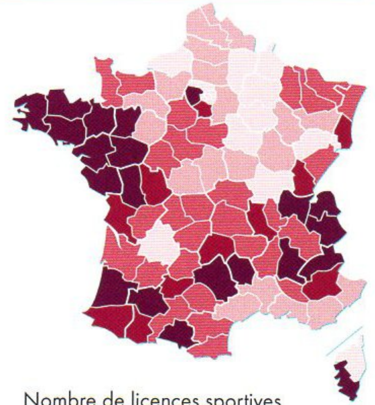
L'écart entre la pratique sportive des hommes et des femmes est faible : 87 % de pratiquantes pour 91 % de pratiquants masculins. Toutefois, ces derniers pratiquent les sports de manière beaucoup plus intensive que les femmes et participent bien davantage aux compétitions. Depuis des décennies, les sports équestres sont entre les mains des femmes qui représentent 80 % des licenciés, ainsi que la gymnastique qui maintient la forme et est facile d'accès. Au fil des ans, les femmes ont investi les sports d'équipe comme le basket-ball, le volley-ball, l'athlétisme ou le judo. Elles n'osent pas encore affronter les bastions de la masculinité comme le rugby, la lutte ou encore la boxe.

•••

LE SPORT EST-IL ENCORE UN MOYEN D'INTÉGRATION ?

Les « grands frères entraîneurs » tenaient un grand rôle dans les années 1990 au sein des cités. Ils constituaient des modèles d'identifi-

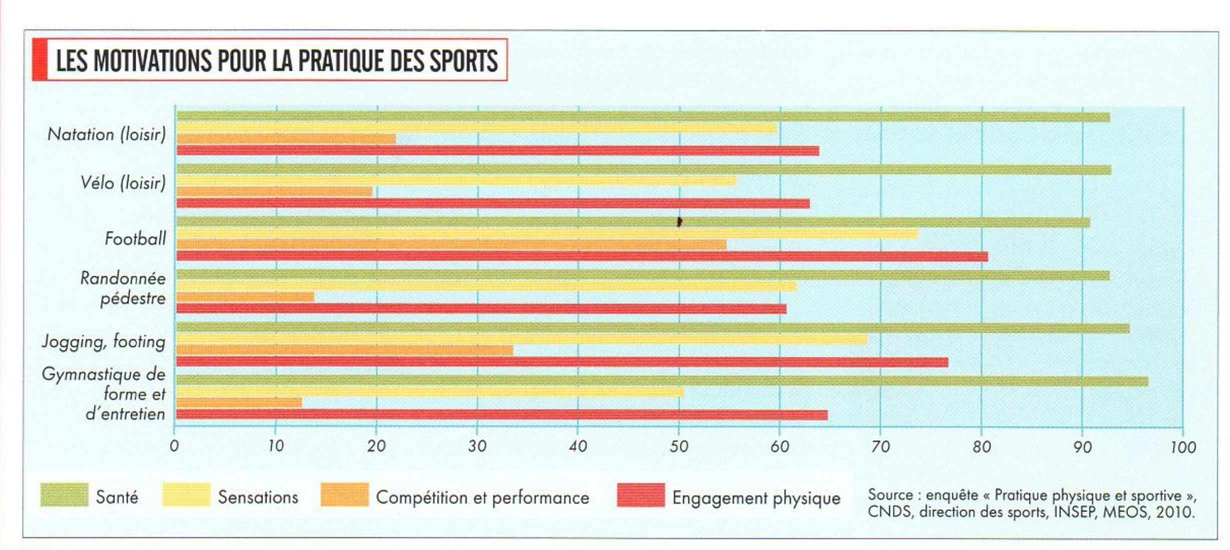
LA FRANCE DES LICENCES SPORTIVES



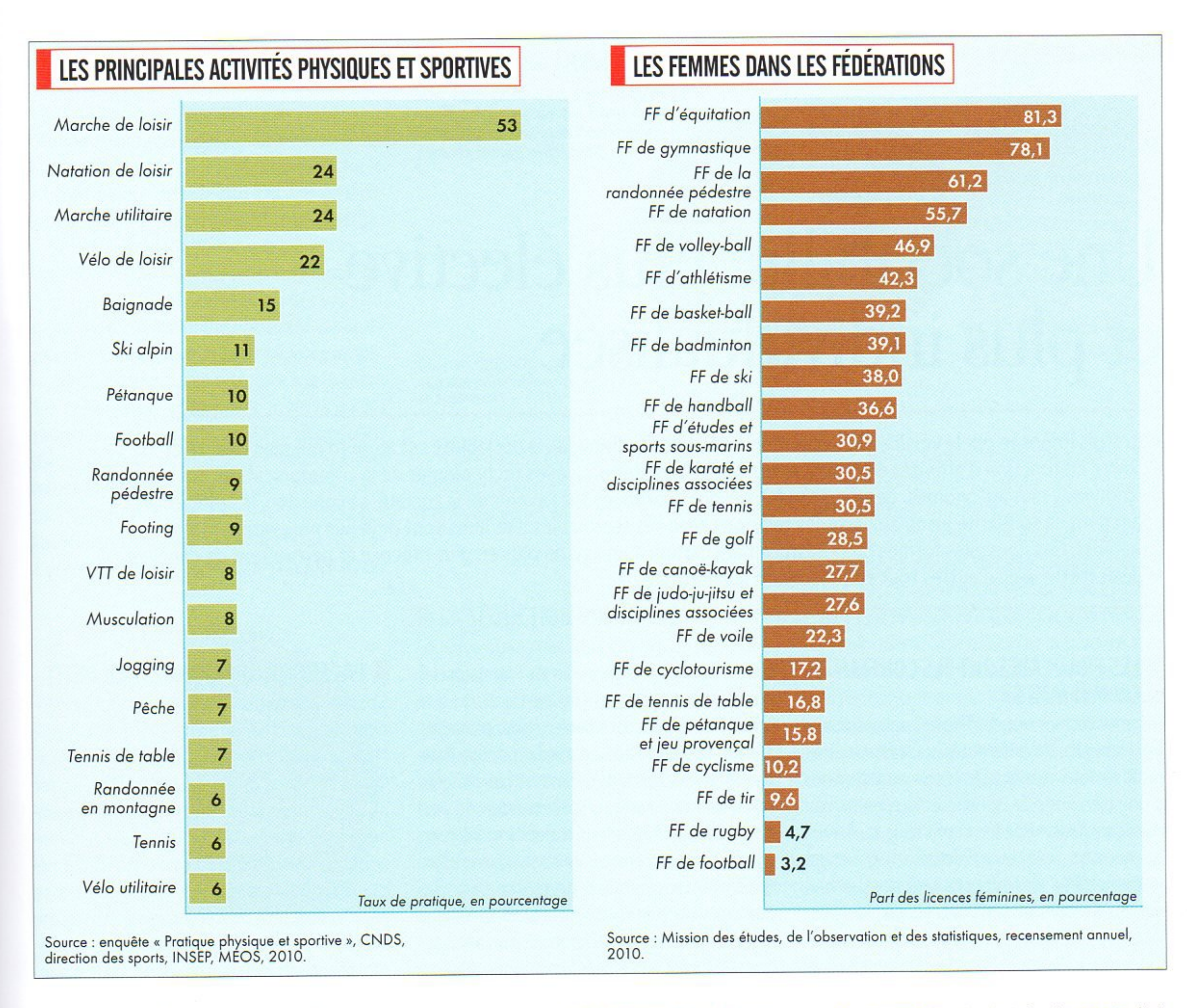
Nombre de licences sportives délivrées en 2010 pour 100 habitants selon le département
- 28 et plus
- de 26 à moins de 28
- de 24 à moins de 26
- de 22 à moins de 24
- moins de 22

Source : enquête « Pratique physique et sportive », CNDS, direction des sports, INSEP, MEOS, 2010.

LES MOTIVATIONS POUR LA PRATIQUE DES SPORTS



Source : enquête « Pratique physique et sportive », CNDS, direction des sports, INSEP, MEOS, 2010.



Source : enquête « Pratique physique et sportive », CNDS, direction des sports, INSEP, MEOS, 2010.

Source : Mission des études, de l'observation et des statistiques, recensement annuel, 2010.

cation pour les jeunes. Ils avaient fondé des associations de quartiers organisées en réseaux. Aujourd'hui, la situation des cités s'est dégradée et l'on y observe la progression d'un esprit sportif différent ; les salles de sports se définissent davantage en opposition avec la violence de la rue, les sports pratiqués ont changé, on constate l'engouement des jeunes des banlieues pour les nouvelles formes de boxe : kickboxing, thaïe ou full-contact.

•••

LES MOTIVATIONS : DE LA DÉTENTE À LA PRISE DE RISQUE

Contact avec la nature, convivialité, rencontres, détente, entretien physique « être bien dans sa peau » sont les principales motivations de la grande majorité des sportifs. Escalade de sommets légendaires, tour du monde à la voile en solitaire, deltaplane, skate-board... les pratiquants de ces sports à risque recherchent à la fois l'exploit – battre un record par exemple – et des sensations fortes, de la surexcitation jusqu'à parfois frôler le danger extrême. Les sports à risque en dehors de toute structure sont en augmentation, ils répondent à l'impératif : « Deviens toi-même par toi-même. »

•••

LE SPECTACLE SPORTIF, UNE EXALTATION DU TALENT

Mythe de la juste concurrence entre égaux, le spectacle sportif sert de palliatif symbolique aux inégalités de la compétition scolaire ou professionnelle en mettant en scène une hiérarchie fondée sur le mérite (cf. C. Bromberger in P. Duret). Il représente aussi un monde idéal où la réussite individuelle s'exerce encore dans un espace collectif. Paradoxalement, c'est aussi un monde imparfait bien incarné par le match de foot où chance, ruse et tricherie font partie du jeu. Contrairement à une idée répandue, toutes les catégories sociales se rendent au stade de football où la répartition géographique des supporters traduit la répartition sociale de la localité. Selon C. Bromberger, les publics des stades peuvent être classés en différentes catégories selon le motif qui les anime. Le spectateur impartial va au match comme il va au cinéma. Il est neutre et vient juste voir un beau spectacle. Le supporter vient soutenir son équipe favorite, il la défendra bec et ongles même si elle est reléguée dans une division inférieure. Il est inscrit dans un groupe informel qui participera de son identité. Ainsi deux frères se distinguent dans la même famille par leur appartenance au PSG ou à l'OL. L'ultra, plus jeune que le supporter, arbore les couleurs de son club, agresse les supporters adverses en attaquant leurs conditions sociales. Enfin, le hooligan se moque du résultat du match, c'est lui qui fait le spectacle avec violence. Très raciste, il adopte des relations du type « vendetta ».

Verbatim

Les sports à risque et les pratiques extrêmes sont des façons de faire du sport selon ses propres modalités : comme on veut, quand on veut, tant qu'on veut.

Une sociabilité plus élective et plus individualisée

Autrefois imposée par le voisinage, la communauté ou le clan familial, la sociabilité est aujourd'hui plus choisie et s'exerce en fonction d'affinités électives. Avec l'apparition des nouvelles technologies de la communication, qui rendent les individus plus autonomes, des inquiétudes se sont exprimées sur l'avenir de la société, sa cohésion, les références collectives, la solidarité jusqu'aux simples relations avec ses semblables. Les liens sont devenus plus variés, moins constants. Ces nouvelles formes favorisent l'émancipation à un âge de plus en plus précoce et permettent de concilier le désir d'être avec d'autres tout en préservant son intimité.

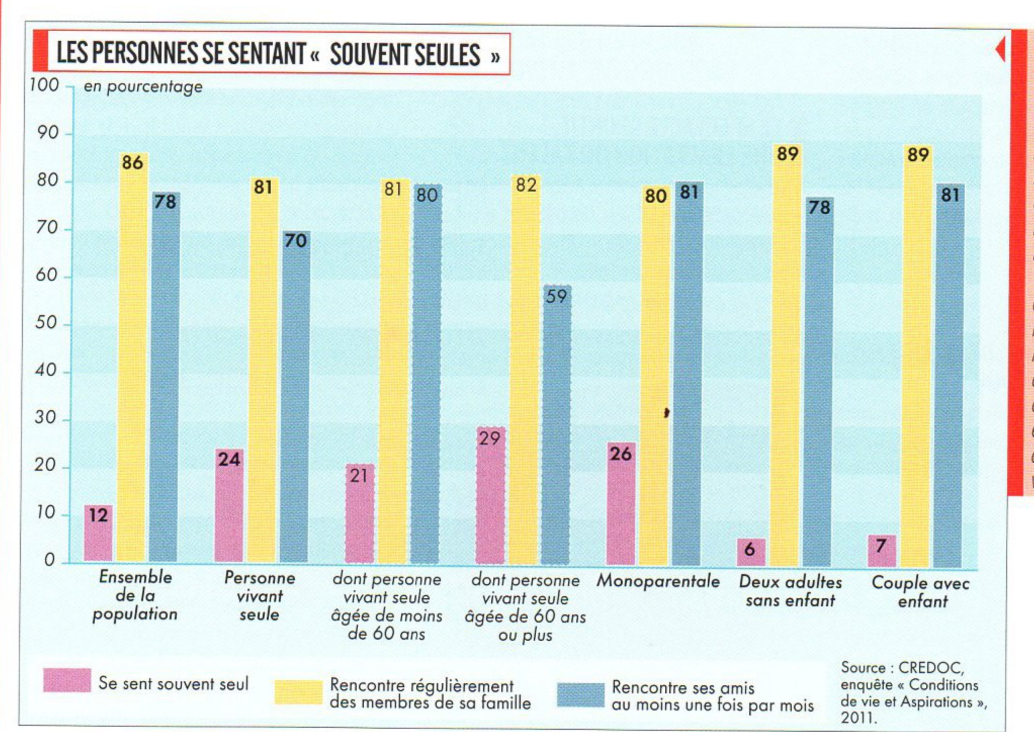
LES FRANÇAIS SONT-ILS CONFIANTS OU MÉFIANTS ?

Les sociologues ont étudié le « capital social » des individus de différentes sociétés. Le « capital social » désigne le réseau relationnel d'une personne, la densité et le type de ses relations. Il recouvre les « liens forts » – les relations avec sa « tribu » (famille, amis) – et les « liens faibles » – les relations avec des personnes qui se connaissent peu (organisations, associations, partis politiques…) mais qui se font confiance. Le niveau de cette confiance est un indicateur de la cohésion sociale d'une société. Les résultats des études de ces « liens faibles » font apparaître que les Français sont proches des pays de l'Europe du Sud où la confiance est plutôt faible depuis plusieurs années, tandis qu'elle est stable dans les pays scandinaves et diminue dans les pays anglo-saxons. Les Français ont tendance, en moyenne, à se révéler prudents et ne font confiance qu'à ceux qu'ils connaissent bien. Ils adhèrent moins que d'autres à une association ou à un parti politique. Seul le niveau scolaire a un impact sur le degré de participation : plus il est élevé, plus la personne aura un fort niveau de sociabilité et de confiance.

•••

FACEBOOK, UN MONDE BIEN PETIT

Chacun a certainement expérimenté personnellement au moins une fois ce que suggère l'idée du « petit monde ». On rencontre un parfait inconnu et l'on s'aperçoit que l'on a avec lui une connaissance commune. Dès les années 1960, Stanley Milgram a essayé de déterminer combien il fallait en moyenne d'intermédiaires pour relier deux individus ne se connaissant pas dans une société aussi vaste que celle des États-Unis. Grâce à une expérimentation astucieuse, il obtint un résultat frappant : 5,2 intermédiaires (ou 6 « degrés de sé-



UN SENTIMENT PARTAGÉ PAR BEAUCOUP

Il ne suffit pas d'être seul et âgé pour se sentir seul. Le sentiment de solitude est aussi ressenti parmi les familles monoparentales. Vivre seul peut être dangereux pour les plus isolés et les plus fragiles. Mais de plus en plus de personnes choisissent de vivre seules, après une expérience en couple, dans toutes les grandes villes des pays avancés.

paration », comme on le dit souvent) sont nécessaires pour faire le lien entre deux personnes inconnues l'une de l'autre.
L'avènement récent des réseaux sociaux sur Internet a fourni l'occasion de reprendre le problème pour tenter cette fois une vérification à une échelle beaucoup plus large, puisqu'il s'agit de la planète entière. Les réseaux formés par une messagerie instantanée, Twitter ou Facebook, ont été étudiés sous cet angle. Même si les chiffres peuvent varier légèrement, la réponse a confirmé, voire amplifié, ce que l'on pouvait attendre à la lumière des travaux de Milgram. L'investigation menée en 2011 a porté sur 721 millions d'individus et sur les 69 milliards de liens qu'ils ont établis entre eux. Sur cette base, il est apparu qu'il fallait en moyenne 4,7 intermédiaires pour relier deux abonnés à Facebook dans le monde. Ce chiffre descend même à 4,3 si l'on se restreint aux États-Unis. Nul doute que la thèse du petit monde se trouve par là largement validée (cf. M. Forsé).

●●●

LA MÉFIANCE ENVERS LES AUTRES

En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on n'est jamais assez méfiant ?

47 % Il est possible de faire confiance aux autres
52 % On n'est jamais assez méfiant
1 % Ne sait pas

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2011.

LA SOCIETE DIVISÉE EN DEUX

La société française est partagée en deux moitiés sur la question de la confiance envers les autres. Niveaux de diplôme et de revenus influent dans le sens positif sur la confiance, tandis qu'à partir d'un âge avancé la méfiance est majoritaire.

Verbatim

En France, entre 1990 et 2009, les personnes vivant seules sont passées de 6 à 9 millions, soit 18 % de la population. Vivre seul et se sentir seul ne sont pas corrélés.

LA SÉDUCTION VIRTUELLE

Le texto ou le *chat* sont des outils très appréciés pour les premières rencontres amoureuses. Le caractère individuel et neutre de la communication à distance permet au jeune adolescent d'échapper à l'observation des copains et de contourner la difficulté du face-à-face en matière de séduction, qui demande une plus grande maîtrise de sa timidité. La relation reste secrète, elle permet une plus grande confidence, une plus grande liberté dans l'expression de l'attirance et elle n'est pas exposée au ridicule.

Depuis une dizaine d'années, Internet soutient la révolution amoureuse : aimer sans se connaître. Bien qu'ils évoquent un moyen de s'amuser ou la recherche d'une expérience passagère, la plupart des célibataires qui utilisent les sites de rencontres sur le Web cherchent une relation durable. Ils apprécient de pouvoir opérer la sélection et la maîtrise des contacts. Selon les sondages, seulement 5 % des rencontres aboutiraient à une relation pérenne, ce qui signifie beaucoup de rencontres sans lendemain. Mais cette déperdition n'est-elle pas aussi le lot des rencontres dans la « vraie vie » ?
Liens forts avec les proches, liens faibles et multiples avec les amitiés numériques, les deux ont leur importance. La relation par le Net a l'avantage de créer des liens plus faciles, sans protocole. Il favorise le brassage social. ●

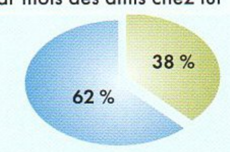
COMMENT LES FRANÇAIS NOUENT-ILS DES LIENS ?

Proportion de personnes ayant noué des liens avec de nouvelles personnes grâce à Internet et aux TIC selon la fréquence de rencontre avec des amis.

Ensemble de la population : 34 % / 65 %

dont invite rarement ou jamais des amis chez lui : 23 % / 77 %

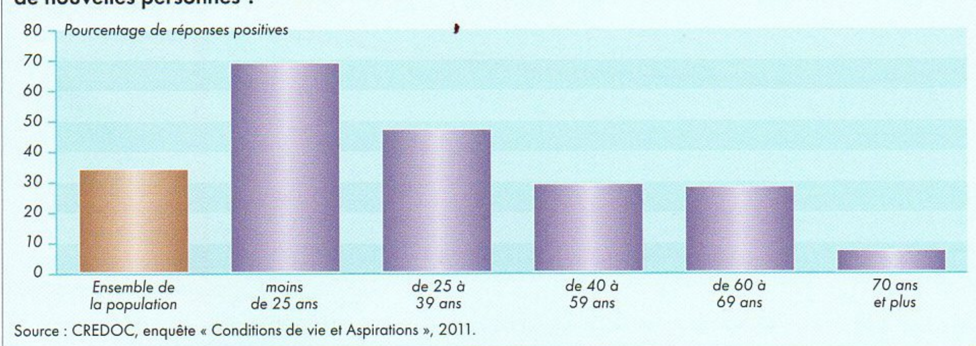
dont invite au moins une fois par mois des amis chez lui :



A déjà noué des liens avec de nouvelles personnes grâce aux TIC et à Internet



Internet et les technologies de l'information vous ont-ils permis de nouer des liens avec de nouvelles personnes ?



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2011.

INTERNET ET LES TIC

Un tiers des Français ont noué des relations avec de nouvelles personnes grâce aux TIC, 69 % chez les moins de 25 ans. Les rencontres ainsi faites touchent non seulement ceux qui sont les plus familiers de ces technologies, les diplômés du supérieur et les urbains, mais aussi presque la moitié des ouvriers et des employés, qui disent avoir élargi leur cercle relationnel grâce aux TIC.

Valeurs sûres et valeurs fluctuantes

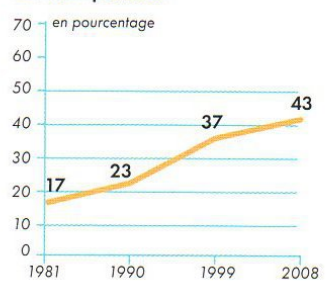
Les Français sont perpétuellement tiraillés entre le retour aux valeurs du passé et le sentiment qu'il faut progresser et vivre avec son temps. Déclin de la religion, recul des grandes idéologies, permissivité croissante dans le domaine de la vie privée, l'affirmation de valeurs qui concourent à plus d'individualisme progresse en même temps que celle d'un désir accru de régulation sociale, d'autorité et d'ordre public, de justice sociale, d'égalité, de solidarité, d'assurance contre les risques encourus par la société.

LIBERTÉ PRIVÉE ET ORDRE PUBLIC

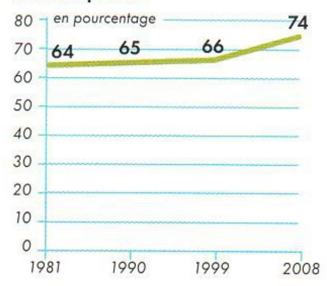
Les grands clivages idéologiques, politiques ou religieux qui structuraient l'opinion des Français, s'ils n'ont pas disparu complètement, se sont bien affaiblis. Les codes de conduite plus diversifiés obligent les individus à une plus grande tolérance à l'égard des attitudes et des convictions d'autrui. Cette tolérance marque le prolongement de la tendance séculaire à plus d'individualisme : tolérance et permissivité accrue à l'égard des immigrés, de l'homosexualité, du divorce ou du suicide. En même temps, les Français attendent de leurs institutions, notamment l'État, un renforcement des régulations sociales et économiques, plus de justice sociale en matière de santé, d'éducation, de sécurité – la police et l'armée sont très appréciées des Français –, de solidarité et de droits des individus. En règle générale, les Français réclament plus de transparence dans leurs rapports à la fois entre eux (la fidélité conjugale est une valeur en hausse chez les jeunes) et avec leurs institutions : ils font moins confiance à la représentation institutionnelle, comme le montre l'abstention électorale, mais sont prêts à participer à une manifestation ou à une grève, un mode d'expression plus ciblé, plus informel. Des clivages sur les valeurs persistent entre les Français, ils sont plus induits par le niveau d'instruction, le revenu ou la croyance religieuse, pour ceux qui y adhèrent, que par la catégorie professionnelle, la situation matrimoniale ou le lieu de résidence.

•••

LIBÉRALISME DES MŒURS



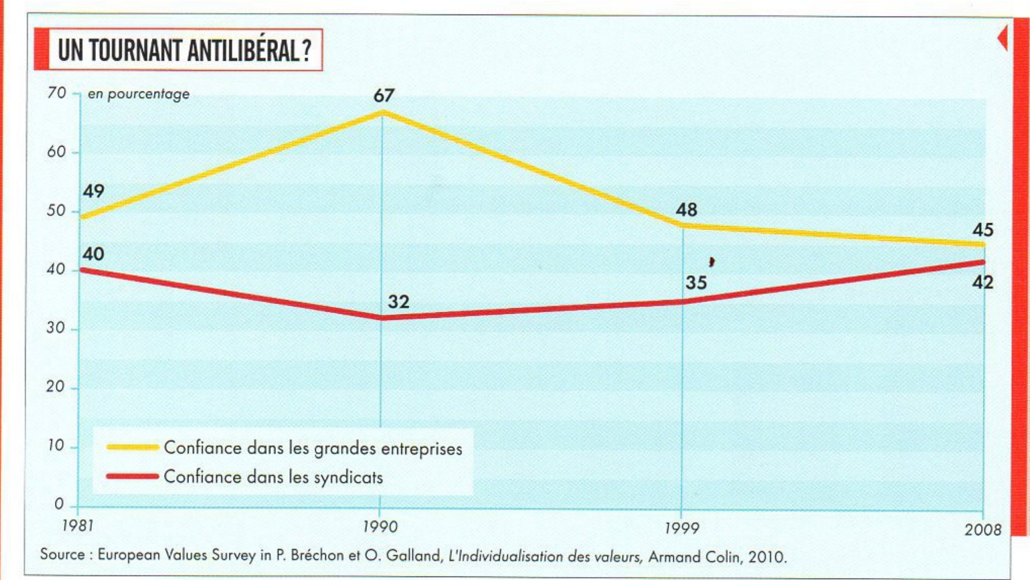
UNE DEMANDE D'ORDRE PUBLIC GRANDISSANTE



Verbatim

Comme l'a souligné Tocqueville, l'égalisation des conditions attise le désir d'égalité. Il n'est donc pas étonnant que la sensibilité aux inégalités aille au-delà des inégalités objectives.

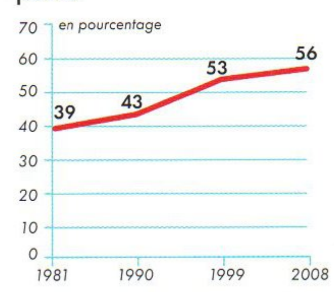
UN TOURNANT ANTILIBÉRAL ?



Source : European Values Survey in P. Bréchon et O. Galland, *L'Individualisation des valeurs*, Armand Colin, 2010.

LE RETOUR DES SYNDICATS

Durant les années 1980, l'internationalisation des échanges aidée par la décentralisation de l'action publique a conduit à une régulation locale des rapports de travail, rompant avec le modèle de négociation collective étatique. Depuis les années 1990, on assiste à un recul du libéralisme et à un retour de la confiance dans les syndicats. Un tournant antilibéral semble prendre corps qui devrait se renforcer avec la crise.

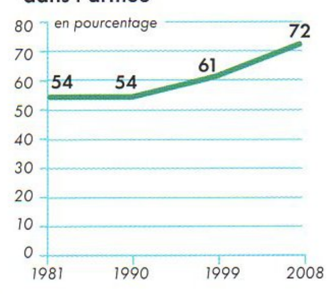


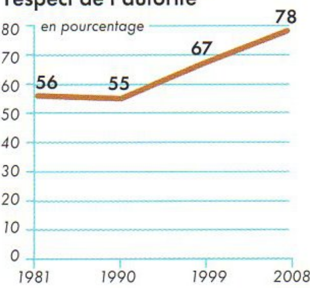




TOLÉRANCE ET RÉGULATION SOCIALE

La libéralisation des mœurs traduit la fin du magistère des institutions politiques et religieuses et la privatisation des comportements. L'individu cherche à s'épanouir en dehors des interdits sociaux. Cependant cette quête de plus grande liberté passe par une régulation sociale et ne peut s'exercer que grâce à l'ordre public ; autorité et forces de l'ordre sont les garanties des libertés individuelles.





Source : European Values Survey in P. Bréchon et O. Galland, *L'Individualisation des valeurs*, Armand Colin, 2010.

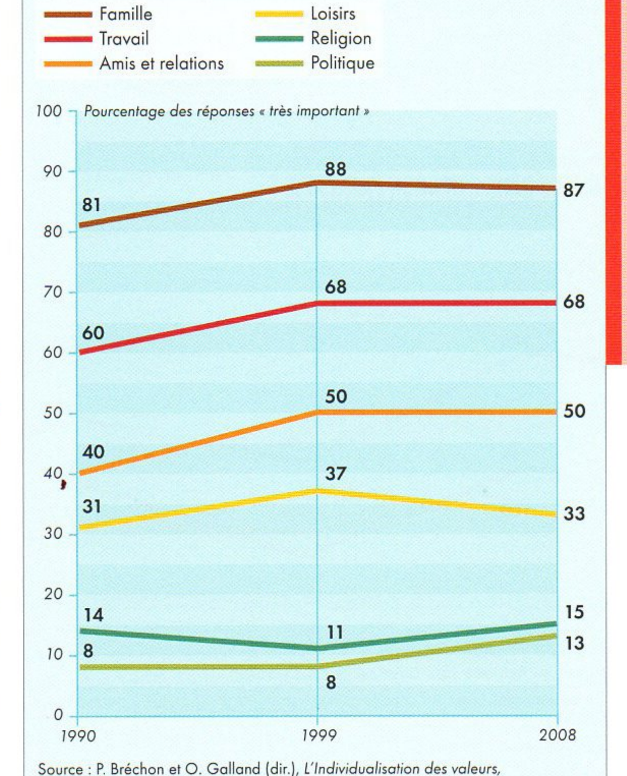
LA JUSTICE SOCIALE OU L'ÉGALISATION ÉQUITABLE DES RESSOURCES

Les Français sont très sensibles aux inégalités qui traversent leur société, en particulier aux inégalités économiques. Cette sensibilité est d'ordre idéologique et non fondée sur des données objectives, la France, grâce à l'État-providence, se situant parmi les pays les moins inégalitaires. Mais, au fil des enquêtes, on observe qu'ils ne pensent pas que toute inégalité est injuste ni que l'égalité est incompatible avec l'équité. Les Français sont capables de prendre en compte les intérêts des autres et sont convaincus que la justice sociale est un horizon réaliste. Contrairement à certains préjugés, les Français sont raisonnables, ils soutiennent par exemple les principes de la hiérarchie des salaires ou de la donation, mais chaque fois ils souhaitent lutter contre les excès.

Autre exemple, les résultats des sondages montrent que les Français ont des priorités. Ils préfèrent et trouvent plus juste une société où se préoccuper du sort des plus mal lotis vient en premier, avant le souhait de voir se réduire de trop grandes différences de revenus, bien que ce dernier désir soit très présent. L'égalité obtenue par moins de disparités des revenus n'est pas rejetée, mais la priorité est avant tout le sort des plus démunis.

LES VALEURS

Pour chacune des choses suivantes, pouvez-vous dire si, dans votre vie, cela est très important, assez important, peu important ou pas important du tout ?



Source : P. Bréchon et O. Galland (dir.), *L'Individualisation des valeurs*, Armand Colin, 2010.

VIVE LA FAMILLE !

La famille vient en tête des valeurs des Français, suivie du travail, tandis que la religion et la politique demeurent celles qui sont les moins souvent citées comme très importantes. D'autres résultats montrent que parmi les salariés les plus diplômés, en particulier les jeunes, la proportion de ceux qui soutiennent une posture de retrait par rapport à la valeur travail, qui développent même une culture critique est en augmentation.

Les valeurs européennes

L'univers idéologique et moral commun aux Européens occidentaux est fondé sur le christianisme et la Déclaration des droits de l'homme. Sur cette base commune, des contrastes sont nets entre les Européens du Nord et ceux du Sud. La France occupe une position charnière, son système de valeurs étant issu à la fois des pays méditerranéens de vieille tradition catholique et des pays protestants du Nord.

À MI-CHEMIN ENTRE LE NORD ET LE SUD

Les Français valorisent les hiérarchies sociales, le management plutôt autoritaire des entreprises et des administrations, l'État central qui doit résoudre les problèmes, la culture bureaucratique, une participation protestataire forte et une faible participation électorale et syndicale, une confiance limitée en autrui et un pessimisme sociétal chronique, valeurs qui caractérisent plutôt les Européens du Sud.

C'est en France que l'opinion selon laquelle le gouvernement doit assurer un revenu minimal aux personnes qui ne travaillent pas et n'ont pas de revenus est la plus partagée. En revanche, la société française est la plus sécularisée d'Europe, avec les Pays-Bas, la Suède et l'Angleterre ; mais elle a créé un modèle laïque de valeurs sociales : l'homme, éclairé, raisonnable et sociable, libéré de l'emprise de sa religion, doit être solidaire, il doit être un humaniste. Valeur qui le rapproche des pays protestants du nord de l'Europe, avec celle de l'attachement à la liberté privée.

Le peuple français est l'un des peuples les plus à la pointe du libéralisme des mœurs, avec les Pays-Bas ; il est bien plus permissif que le peuple irlandais et danois. En témoignent les résultats des enquêtes sur la permissivité et la tolérance à l'égard de certains comportements comme l'homosexualité, l'avortement, le suicide, le divorce ou l'euthanasie.

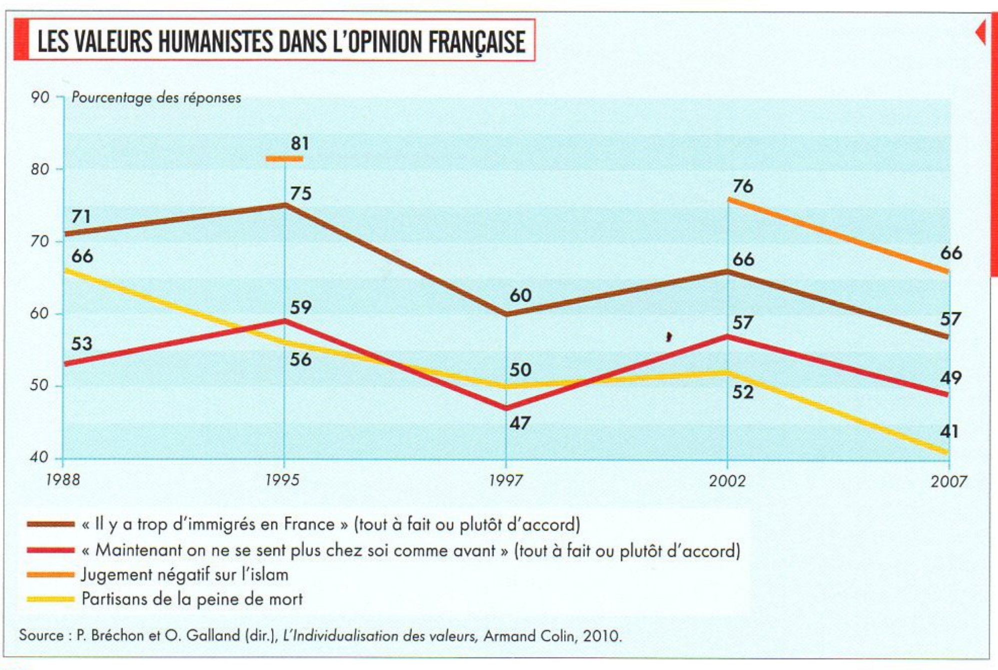
L'évolution récente en matière de valeurs en Europe est la tendance commune à plus d'ouverture à celles des autres et de respect, ce qui s'explique en grande partie par l'élévation du niveau d'éducation.

Verbatim

Les aspirations au loisir, à la jouissance du temps de vivre gagnent les régions médianes et septentrionales de l'Europe ; la solidarité institutionnalisée, la culture technique, l'esprit d'entreprise, la préoccupation d'efficacité se diffusent dans les pays latins.

PAUVRE ET SEUL AU NORD, PAUVRE MAIS EN FAMILLE AU SUD

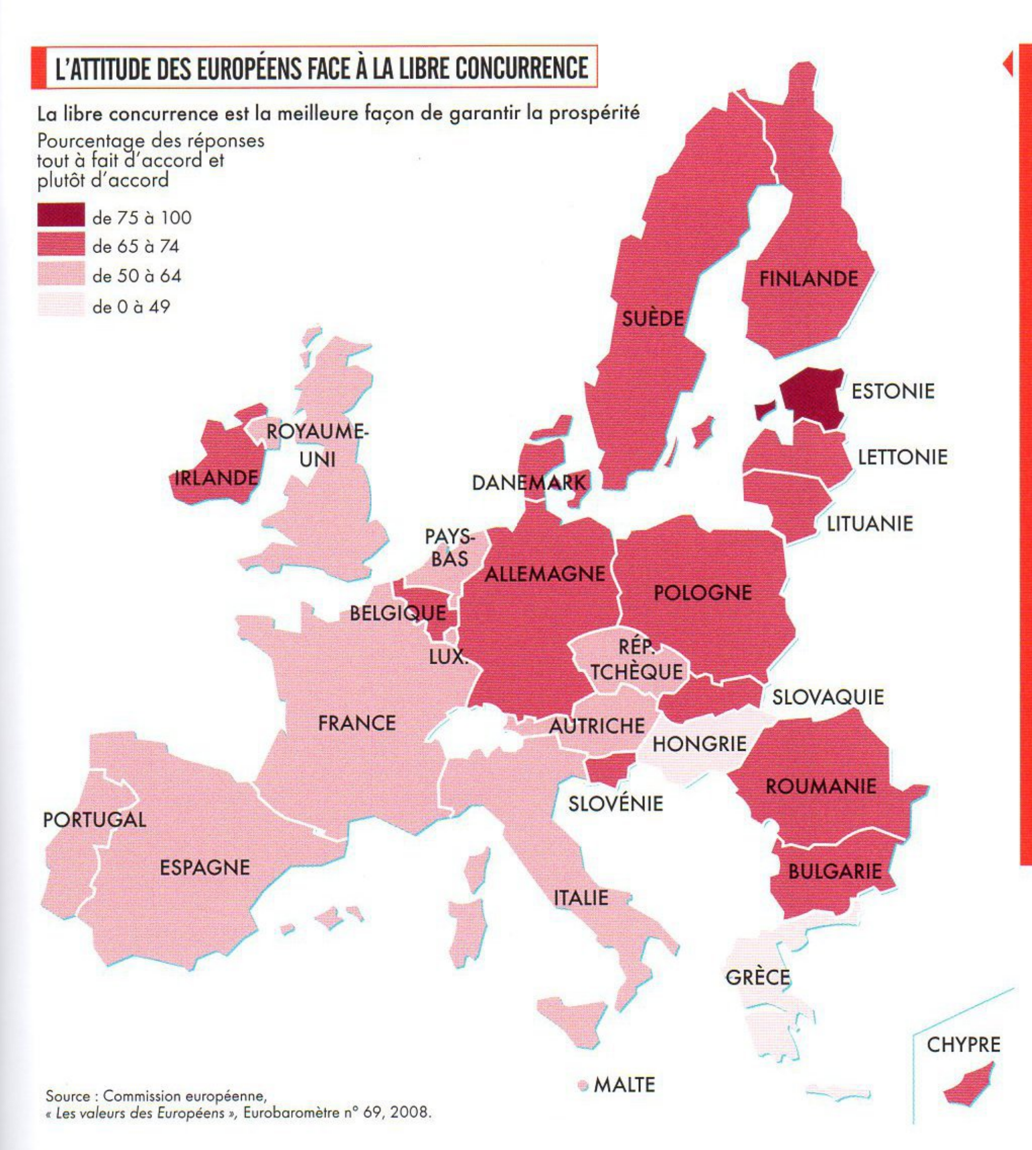
Un des malaises de nos sociétés occidentales, la pauvreté, connaît un traitement différent selon les pays. Moins de 5 % de ménages sont composés d'une personne seule en Espagne ou au Portugal ; ce taux contraste fortement avec celui des pays nordiques comme le Danemark (22 %). La



Source : P. Bréchon et O. Galland (dir.), *L'Individualisation des valeurs*, Armand Colin, 2010.

EN PROGRESSION

La montée des valeurs humanistes au cours des dernières décennies s'est opérée par l'arrivée de nouvelles générations plus instruites, plus tolérantes et moins sensibles au contexte politique.



Source : Commission européenne, « Les valeurs des Européens », Eurobaromètre n° 69, 2008.

DES CONTRASTES MARQUÉS

Les Baltes et les Scandinaves sont les plus nombreux à penser que la libre concurrence est la meilleure façon de garantir la prospérité. En revanche, la Grèce est le seul État membre où le désaccord est majoritaire. Il atteint toutefois 39 % en Hongrie, 33 % en France et est élevé parmi les États du Bénélux. À la question sur la perception du rôle de l'État, l'opinion selon laquelle « l'Etat intervient trop dans la vie des gens » est majoritaire dans vingt-deux États membres. Finlandais et Baltes sont en total désaccord, tandis que Hongrois, Britanniques et Portugais sont d'accord. La France se situe dans la moyenne européenne (en 2008, 57 % des Français pensent que l'État intervient trop).

France se situe autour des 18 %. Parmi les pauvres – les personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, ou les chômeurs de longue durée –, beaucoup sont isolés dans les pays du Nord. Tandis que dans le Sud, un grand nombre de personnes échappent à la grande pauvreté car elles vivent au sein d'une famille. En Espagne, par exemple, il est impensable qu'un enfant quitte le domicile familial s'il est dans une situation précaire.

•••

LE TRAITEMENT DU CHÔMAGE EN EUROPE

Le sociologue Serge Paugam a étudié les trois modèles de régulation du chômage en Europe.

Le modèle « public individualiste ». Dans ce modèle qui prévaut dans les pays scandinaves, la société tout entière (l'État-providence) est responsable de ses pauvres ou de ses chômeurs, Le niveau de protection est élevé ; en revanche, la personne seule et pauvre aura une propension à perdre tout lien social. L'avantage de ce modèle est de réduire le nombre de pauvres à un niveau résiduel.

Le modèle « familialiste ». Dans ce modèle, à l'opposé du précédent, la famille protège celui des siens qui est chômeur ou sans ressources propres, comme elle le ferait pour un enfant handicapé. Une telle configuration a l'avantage de préserver les relations sociales de l'individu au sein de sa famille. Les pays du Sud de l'Europe se rapprochent de ce modèle, qui offre de maigres ressources financières mais préserve la vie sociale.

Le modèle « à responsabilité partagée ». Dans ce modèle adopté par la France, avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, une aide financière intermédiaire et des relations familiales mal définies entre indépendance totale et soutien ponctuel peuvent conduire à la rupture des liens sociaux et à la disqualification sociale. ●

Mode de vies, passions et valeurs EN CONCLUSION

LES VALEURS D'AUJOURD'HUI ne sont pas en opposition aux valeurs d'hier mais dans leur prolongement. Plus de permissivité à l'école, en famille ou au travail remet en question les modes d'autorité pour affirmer une reconnaissance plus ferme de la dignité des individus, pour un souci plus grand du respect des personnes.

LES NORMES SOCIALES EXISTENT TOUJOURS mais ne sont plus prescrites : chacun choisit sa manière de vivre, tolère la différence chez les autres, mais reste strict sur ses convictions.

LE PROGRÈS DE L'INDIVIDUALISME n'entraîne pas l'isolement ou la solitude, comme on entend le dire bien souvent, mais une demande plus forte de sociabilité car, au besoin constant d'exprimer son identité à travers ses comportements privés et ses choix culturels, correspond un besoin fondamental de la reconnaissance des autres. Mais on assiste à des réactions et des crispations identitaires. Des déchirures nouvelles apparaissent : natifs/ immigrés, qualifiés/non qualifiés, laïcs/ religieux. Les oppositions traditionnelles de classes ont disparu, mais d'autres les ont remplacées en France et dans d'autres pays. L'extension de l'intolérance d'extrême droite aux Pays-Bas ou dans les pays scandinaves en est un exemple.

CONCLUSION

La valeur « égalité » bien ancrée est commune à une forte majorité de Français.

Les préjugés ont la vie belle

« Les nouvelles générations vivent moins bien que leurs parents », répète-t-on à l'envi. Pas si sûr, tout dépend de quoi on parle. Si l'on évoque les niveaux de salaires, il peut y avoir régression, comme en matière de chômage et de précarité qui n'existaient pas ou peu du temps de ses parents ; en revanche, aujourd'hui, un jeune sans travail a en moyenne des conditions de vie bien meilleures que celles des jeunes d'autrefois grâce surtout à la solidarité familiale.

Aujourd'hui, les débuts de carrière sont plus chaotiques et plus perturbés, mais rien ne préjuge du devenir de ces générations dans la suite de leur parcours. La crise que nous vivons va sans doute accentuer leurs difficultés, mais nous ne savons pas pour combien de temps. En revanche, les inégalités intragénérationnelles au détriment des non-diplômés perdurent à chaque génération, mais elles sont moins médiatisées.

En moyenne, sur les cinquante dernières années, le niveau de vie, le niveau d'éducation et de santé des Français ont progressé. La France est l'un des rares pays occidentaux où les inégalités ont diminué, au moins jusqu'au milieu des années 2000, et où la mobilité sociale s'est accrue. Le panorama objectif de la société française laisse penser que la situation moyenne des Français n'a cessé de s'améliorer. Et pourtant l'opinion générale est en parfait décalage avec ce constat, les Français éprouvent un fort sentiment de dégradation du niveau de vie moyen – ils pensent souvent que la situation se dégrade chez les autres et reste stable pour eux-mêmes – et de croissance des inégalités et de l'injustice.

La pauvreté est un bon exemple du décalage entre le ressenti et les données objectives. L'opinion majoritaire est qu'il y a toujours de plus en plus de pauvres en France. Or le taux de pauvreté a diminué tendanciellement jusqu'à la fin des années 2000, avec un ralentissement de cette baisse ces vingt dernières années.

Des valeurs communes, plus humanistes

Depuis des siècles, les Français sont plus sensibles que d'autres au principe d'égalité*. Ce qui les porte plus que d'autres à s'accorder sur l'idée d'un État omniprésent et bienveillant. Dans les enquêtes d'opinion européennes, les Français sont très sensibles aux inégalités de revenus, mais sont d'accord pour les rémunérations au mérite, c'est-à-dire une meilleure prise en compte des efforts accomplis. Ils sont sensibles à un bon équilibre entre équité et égalité, si les mérites sont inégalement répartis, leur impact doit être réduit en vertu du principe d'égalité, grâce par exemple à une imposition plus redistributive. Cette valeur « égalité » bien ancrée est commune à une forte majorité de Français.

Les progrès de l'individualisation des comportements qui caractérisent les différents sujets traités dans cet *Atlas des Français* ne signifient pas que chacun pouvant faire ses choix de croyances ou de convictions – quand auparavant la morale était prescrite – il n'existe pas de valeurs communes. Bien au contraire, la libéralisation des mœurs privées, la tolérance manifestée à l'égard de l'homosexualité ou de l'euthanasie par exemple s'accompagnent d'une demande de régulation et d'ordre public forte. Autre exemple de valeur commune, les Français ne sont plus attachés au caractère sacré du lien matrimonial, si les liens se distendent entre les conjoints, le contrat doit pouvoir être dissous. Les Français défendent plus qu'auparavant l'authenticité des relations et plus généralement refusent le préjudice moral. Le sentiment amoureux, quintessence du choix individuel, est le fondement de la formation des couples qui sont menacés si ce sentiment disparaît.

L'individualisation des comportements ne conduit pas à un retrait de la société mais, au contraire, encourage à se préoccuper davantage du sort des autres. Ainsi s'est construit en France un modèle laïque de valeurs sociales : l'homme éclairé, raisonnable et sociable, libéré de l'emprise de la religion, doit être solidaire, humaniste. Valeurs qui le rapprochent des pays protestants du nord de l'Europe avec celle de l'attachement à la liberté privée.

À l'opposé, un mouvement de radicalisation s'étend en France, comme dans les pays protestants du Nord qui sont moins tolérants qu'avant, et qui se traduit par la montée de l'extrême droite, exutoire des angoisses de la société bouleversée par la mondialisation. Si la crise économique et sociale persiste, cette tendance risque de s'accentuer.

Les femmes en passe de diriger la société

Qui veut parier que demain la « femme à la maison » sera un homme ? Les garçons décrochent du système scolaire quand les filles sont performantes. Plus dociles, elles acceptent les contraintes quand les garçons se rebellent. Elles choisissent plus qu'avant les filières scientifiques et techniques et se cultivent davantage que les garçons grâce à l'influence de leurs mères qui sont, elles aussi, plus instruites et plus cultivées. On sait déjà que l'intégration des immigrés se fait largement grâce aux femmes. À terme, la société sera-t-elle dirigée par des femmes ?

Laurence Duboys Fresney

* M. Forsé, O. Galland, C. Guibet Lafaye et M. Parodi, *L'égalité, une passion française ?*, Armand Colin, mars 2013.

Annexes

Bibliographie

ANDOLFATTO Dominique et LABBÉ Dominique, 2011, *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

BRÉCHON Pierre et GALLAND Olivier (dirs.), 2010, *L'Individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin.

CAHIERS FRANÇAIS, 2012, « Comment va la famille ? », n° 371, 4e trimestre, La Documentation française.

CAHIERS FRANÇAIS, 2012, « La santé, quel bilan ? », n° 369, juillet-août, La Documentation française.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Eurobaromètre 69*. Les valeurs des Européens, 2008.

CREDOC, Sandra HOIBIAN, 2011, *Baromètre de la cohésion sociale*, « Collection des Rapports », juin.

DONNAT Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique. Éléments de synthèse 1977-2008*, Département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Communication, coll. « Culture études », 2009-5.

DURET Pascal, 2012, *Sociologie du sport*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».

FORSÉ M., GALLAND O., GUIBET LAFAYE C. et PARODI M., *L'égalité, une passion française ?*, Armand Colin, mars 2013.

FORSÉ Michel et GALLAND Olivier (dirs.), 2011, *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*, Paris, Armand Colin.

FORSÉ Michel, 2012, « Les réseaux sociaux d'aujourd'hui, un monde décidément bien petit », *Revue de l'OFCE*, n° 126.

GALLAND Olivier et LEMEL Yannick (dirs.), 2011, *La société française. Un bilan sociologique des évolutions depuis l'après-guerre*, Paris, Armand Colin, 3e édition.

INSEE, 2010, *La France et ses régions*, coll. « Insee Références ».

INSEE, 2012, *Femmes et Hommes. Regards sur la parité*, coll. « Insee Références ».

INSEE, 2012, *Immigrés et Descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références ».

INSEE, 2012, *Les Revenus et le Patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références ».

INSEE, 2012, *Tableaux de l'économie française*, coll. « Insee Références ».

INSEE,2011, *France, portrait social*, Coll. « Insee Références ».

MARTUCELLI Danilo, SINGLY François de, 2009, *Les sociologies de l'individu*, Armand Colin, coll. « 128 ».

MENDRAS Henri et DUBOYS FRESNEY Laurence, 2007 ET 2004, *Français, comme vous avez changé. Histoire des Français depuis 1945*, Éditions de l'Aube et Éditions Tallandier pour la première édition.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS, 2012, *Annuaire statistique de la Défense 2011-2012*, Paris, Dicod, avril.

OFCE, 2012, *L'Économie française 2012*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

PASQUIER Dominique, *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Éditions Autrement, 2005.

PAUGAM Serge (avec DUNCAN Gallie, sous la dir. de), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

SINGLY François de et GIRAUD Christophe, 2012, *En famille à Paris*, Paris, Armand Colin.

SINGLY François de, 1993 et 2007, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, 1993 et Armand Colin 2007.

SINGLY François de, 1996 ET 2005, *Le Soi, le couple et la famille*, Nathan 1996 et Armand Colin 2005.

Les principaux sites web

www.caf.fr/etudes-et-statistiques
CAF (famille)

www.credoc.fr
CREDOC (consommation)

travail-emploi.gouv.fr
DARES (travail et emploi)

www.defense.gouv.fr
Défense

www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-documentation/Publications
DEPS (culture)

www.drees.sante.gouv.fr
DREES (la santé)

www.education.gouv.fr
Education nationale

www.ifop.com
IFOP

www.ilec.asso.fr
ILEC (Consommation)

www.ined.fr
INED

www.insee.fr
INSEE

www.justice.gouv.fr
Justice

www.economie.gouv.fr
Ministère de l'Economie

www.ofce.sciences-po.fr
OFCE

www.sports.gouv.fr
Sport

www.tns-sofres.com
TNS-SOFRES

www.cofremca.fr
COFREMCA (styles de vie)

Index

Les folios en italique renvoient aux cartes et graphiques

Auteur

Laurence DUBOYS FRESNEY

Laurence Duboys Fresney est entrée au département de sociologie de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques–Sciences Po) dès sa création en 1981. Elle a assuré le secrétariat scientifique du groupe Louis Dirn, dirigé par le sociologue Henri Mendras, groupe de recherche spécialisé dans l'identification des tendances de transformation de la société française, leurs causes et les conséquences. Toujours active au département des études de l'OFCE, elle assure aussi le secrétariat de rédaction du blog et de la *Revue de l'OFCE* ainsi que de *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*.
À la suite des précédentes éditions de cet *Atlas* (Autrement 2002 et 2006), Laurence Duboys Fresney a publié avec Henri Mendras, *Français, comme vous avez changé. Histoire des Français depuis 1945* (Éditions Tallandier, 2004, et format poche aux Éditions de l'Aube, 2007).

Préface

François DE SINGLY

François de Singly, professeur de sociologie à la Faculté des sciences humaines et sociales de la Sorbonne, dirige le Centre de recherches sur les liens sociaux (Université Paris Descartes et Centre national de la recherche scientifique).
C'est un spécialiste reconnu de la sociologie de la famille, des relations conjugales, du genre et de l'éducation. Il a notamment publié *Fortune et infortune de la femme mariée* ; *Le Soi, le couple et la famille* ; *Libres ensemble* ; *En famille à Paris*, Armand Colin, 2012. Il se situe dans la perspective d'une sociologie de l'individu et du processus d'individualisation, comme on le découvre, entre autres, dans *L'individualisme est un humanisme*, Éditions de l'Aube, 2005.

Cartographe

Claire LEVASSEUR

Claire Levasseur est cartographe indépendante. Elle a réalisé de nombreux atlas pour Autrement, entre autres *L'Atlas des pays arabes*, de Mathieu Guidère, en 2012.

Maquette, conception et réalisation : Vianney Chupin
Relecture : David Mac Dougall et Laurence Grivet
Coordination éditoriale : Laure Flavigny

Remerciements
Ce livre a pu être élaboré grâce aux précédentes recherches sociologiques menées à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques – Sciences Po) présidé par Philippe Weil, précisément au Département des études dirigé par Jacques Le Cacheux. Toute ma gratitude va à Gérard Cornilleau (directeur adjoint du département des études de l'OFCE) qui a bien voulu relire attentivement cet ouvrage et l'améliorer grâce à ses conseils judicieux. Ma gratitude va aussi à mes « camarades de jeu » de l'OFCE et à leurs critiques fructueuses.

Atlas des Français

Pratiques, passions, idées, préjugés

125 cartes et infographies pour dessiner un portrait contrasté, vivant et surprenant de ce peuple méconnu : les Français !

- En moyenne, durant les cinquante dernières années, le niveau de vie, d'éducation et de santé des Français a progressé.
- En dépit de l'individualisation des comportements, les Français restent attachés au modèle de l'homme éclairé, raisonnable et sociable, solidaire et humaniste.
- Les garçons décrochent plus souvent du système scolaire, les filles sont plus performantes et se cultivent davantage.

L'auteur décrit avec pertinence et objectivité les Français, leurs pratiques, leurs passions et leurs valeurs, loin des préjugés souvent véhiculés par les discours publics.

"Si l'ampleur des transformations de la société française est certaine, l'interprétation de ces changements fait souvent débat. »

Laurence Duboys Fresney, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (Sciences Po) analyse les tendances de transformation de la société française. Elle participe à la rédaction du blog et de la *Revue de l'OFCE* ainsi que de *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*.

François de Singly, le préfacier, est un spécialiste reconnu de la sociologie de la famille, des relations conjugales, du genre et de l'éducation.

Claire Levasseur, cartographe, a conçu et réalisé les cartes de cet atlas.



Illustration de couverture :
© plainpicture/Readymade - Images/Alexis Bastin
19 € – ISSN : 1272-0151 – Imprimé et broché en France
ISBN : 978-2-7467-3221-6